This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Princeton University Library
32101 073762112

0914
.108
v.68-69

Library of

Princeton University.

Digitized by Google

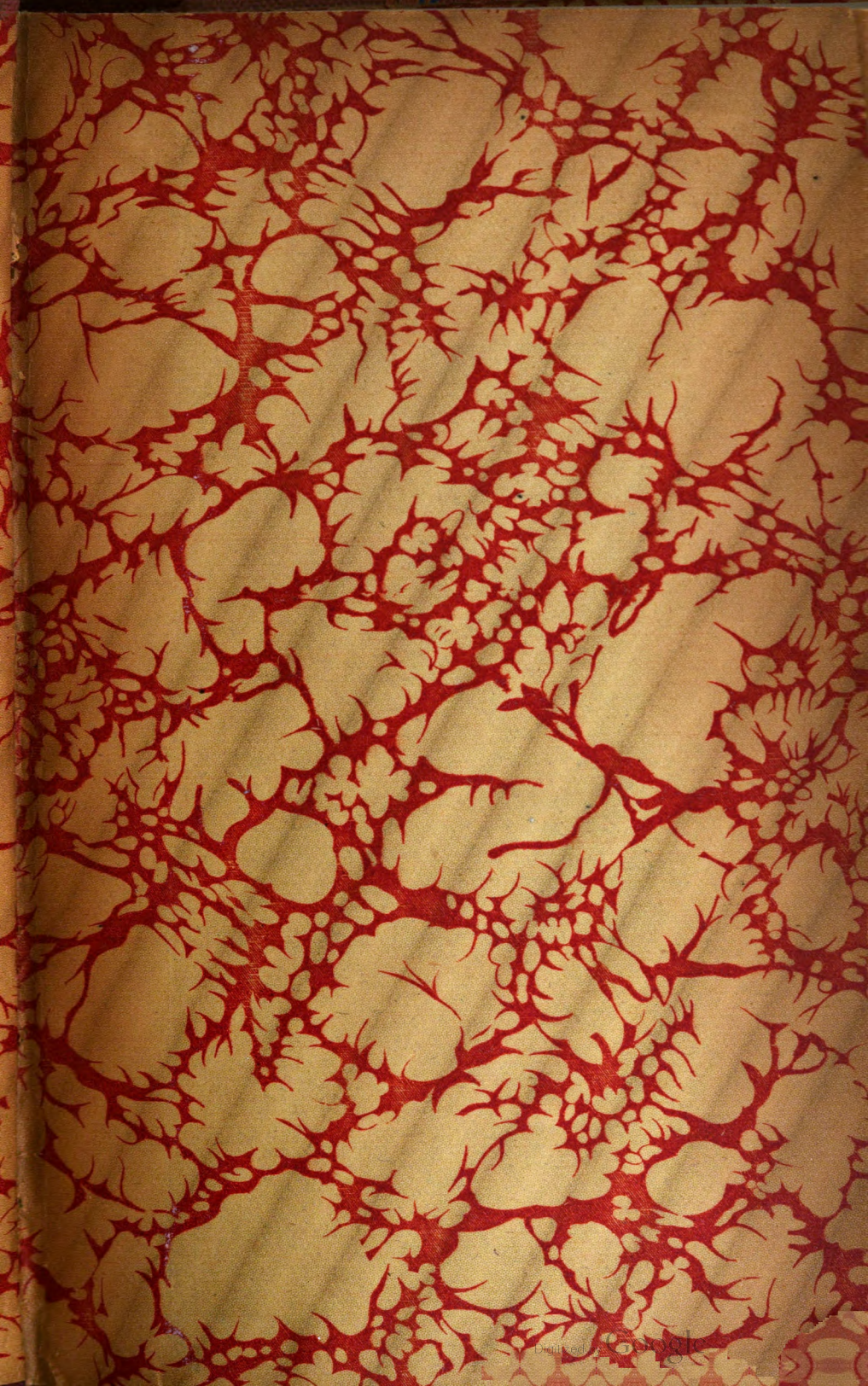

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

METZER AKADEMIE

MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE DE METZ

Digitized by Google

Metz. — Imprimerie Lorraine Anc^t Delhalt, rue des Clercs, 14.

Digitized by Google

METZER AKADEMIE

LITTERATUR, WISSENSCHAFT, KUNST UND LANDWIRTHSCHAFT

MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE DE METZ

LETTRES, SCIENCES, ARTS ET AGRICULTURE

L'Académie de Metz a été fondée par Lettres patentes de Juillet 1760

2e PÉRIODE. — LXIXe ANNÉE. — 3e SÉRIE. — XVIIe ANNÉE.

1887-1888.

METZ

N. HOUPERT, LIBRAIRE DE L'ACADÉMIE

Rue des Clercs, 14

1892

Digitized by Google

L'Académie ne prend pas la responsabilité des opinions émises dans les Notices ou Travaux particuliers que renferment ses Mémoires.

Digitized by Google

JAHRESSITZUNG.

Digitized by Google

Digitized by Google

JAHRESBERICHT

DER

ARBEITEN DER AKADEMIE

WÆHREND DES JAHRES 1887 - 1888

durch Herrn E. FERREZ, Schriftführer.

(Uebersetzung).

Meine Herren,

Indem ich zum ersten Mal den Jahresbericht Ihrer Arbeiten berühre, besteht auch meine erste Pflicht, Ihres neuen Schriftführers, darin dass ich Ihnen für die Ehre, welche Sie mir in einem Augenblick der grœssten Nachsicht gewæhrt haben, danke ; mœge Ihnen im Interesse des guten Rufs der Akademie Ihre Wahl nie zu Missvergnügen Anlass geben.

Mein zweiter Gedanke kann nur bei Ihrem frühern Schriftführer, Herrn Abbé Bérard, sein, welcher die Güte hatte, mir durch seinen Rath, die so schwere übernommene Verpflichtungen zu erleichtern, hat er mir doch wæhrend zehn Jahren durch sein Vorbild den Weg gezeigt.

Digitized by Google

Bei Erledigung einer oft unfruchtbaren Arbeit, in Stunden, in denen ich fast ermattete, immer erinnerte ich mich an die an Verleugnung grenzende Beharrlichkeit meines Vorgængers; bestændig dachte ich an seinen guten Willen, immer an seine Liebenswürdigkeit und Zuvorkommenheit. Wie viele Beweise hat er uns in den letzten zehn Jahren hiervon doch gegeben?

Diese Beweise bleiben, Sie finden dieselben so zu sagen auf jeder Seite der Jahresberichte. In seiner Freude für Sie zu arbeiten, vergass unser vortreffliche Mitbruder fast die Schwierigkeiten seiner Aufgabe; die so oft wiederkehrende Unfruchtbarkeit eines Gegenstandes ist immer unter der Anmuth seiner Ausdrucksweise versteckt und — lassen Sie mich eines Wortes bedienen, welches am Besten meine Gedanken wiedergibt — unter der guten Laune seiner Schreibweise.

Diese bestændige gute Laune war das persœnliche Kennzeichen meines Vorgængers, es war sein Geheimniss! Unglücklicherweise ist dieses Geheimniss nicht übertragbar, ich bin dessen gewiss, dass Herr Abbé Bérard in seiner wohlwollenden Freundschaft mir dasselbe ohne Bedauern und ohne Eifersucht, — gleich wie die andern übertragen hætte. — Kann ich seinem Vorbilde in dieser Weise nicht folgen, so folge ich ihm doch in Allem, was Nachahmenswerth ist, in seiner Darlegungsweise, in seinen Gewohnheiten, so dass es Ihnen mœglich wird, wenngleich die Hand gewechselt hat, immer noch etwas von ihm zu finden.

Auch, da ich fürchte, dass mein Vorgænger, um seine Bescheidenheit aus meinen Lobpreisungen zu retten, mich daran erinnere, dass zu lange Einlei-

Digitized by Google

tungen nicht nach seinem Geschmack seien, beschrænke ich mich auf diese kurze Worte und gehe zum Bericht über.

PERSONALNACHRICHTEN.

Ein rührender Gebrauch will es, dass jeder Jahresbericht mit einer frommen Ehrerbietung für diejenigen unserer Mitglieder beginnt, die nicht mehr vorhanden sind.

Geben wir zuerst das immer zu lange Verzeichniss unserer im Laufe des Jahres Verstorbenen.

In der Abtheilung der Ehrenmitglieder haben wir verloren :

Die Herren Karl Robert und Ernst de Saulcy.

In derjenigen der Titularmitglieder:

Herrn Abbé Ledain.

In derjenigen der nicht hier wohnenden freien Mitglieder :

Die Herren Olry und Alfred Terquem.

In derjenigen der correspondirenden Mitglieder :

Die Herren Heinrich Lepage und Pelte.

Endlich, um den Bestimmungen gemæss zu handeln, mussten wir die Herren Antoine und Bellevoye, die Metz im Laufe des Jahres verlassen haben, zu den nicht hier wohnenden freien Mitgliedern überschreiben.

Digitized by Google

Diese Mitbrüder wissen, dass sie die unserigen bleiben, nicht allein in der Erinnerung, sondern auch durch die Banden, die sie noch fortdauernd an uns knüpfen.

Erlauben Sie, dass ich jetzt einige Worte über die, welche uns auf immer verlassen haben, spreche.

Herr Karl Robert.

Herr Peter Karl Robert ist am 20ten November 1812 in Bar-le-Duc geboren. Nach Beendigung seiner Studien in den Gymnasien von Metz und Rennes, trat er im Alter von zwanzig Jahren in die polytechnische Schule. Diese Anstalt verliess er mit der Berechtigung zum Eintritt in die Genie-Waffe, welche er spæter mit der Intendantur vertauschte. Das Leben unseres Collegen war von jetzt ab zwischen seinen militærischen und Verwaltungspflichten und seinen Alterthums- und Münzstudien getheilt; für letztere machte sich schon in seiner Kindheit eine starke Neigung bei ihm bemerkbar, die, bei seinem Schulaustritt, noch durch die mit einem anderen unserer vortrefflichen Mitbrüder angeknüpfte und nie wieder unterbrochene Arbeits- und Freundschaftsverbindung, bestærkt wurde. Letzterer ist jetzt auch todt, er war seit einigen Jahren Mitglied des Instituts.

Wenngleich die Nachforschungen des Herrn Karl Robert sich nicht auf unsere lothringer Gegend beschrænkten, so führte ihn doch eine leicht zu verstehende Vorliebe immer auf die lothringer Münzen zurück und gelang es ihm auch eine wunderschœne Sammlung zusammen zu bringen. Diese Sammlung

Digitized by Google

ist jetzt verstreut, doch wurden die schœnsten Stücke bei der 1886 stattgehabten Versteigerung für Rechnung des Metzer Museums erworben, dieselben kamen somit nach Lothringen zurück.

Aus der sehr langen Liste der Werke unseres Mitbruders bezeichnen wir als die bemerkenswerthesten für unsere Gegend: *Nachforschungen über die Münzen der Bischœfe von Toul* (von der Akademie der Inschriften und Urkunden 1844 preisgekrœntes Werk); *Auf dem Gebiete der Münzkunde in der Umgegend von Metz gemachte Entdeckungen* (Verzeichnisse der Metzer-Akademie 1846-1847); *Wappenkunde von Toul* (1868); *Catalog seiner eigenen Sammlung* (1886); und endlich *Gallische Rœmische Ueberschriftenforschung an der Mosel*, grosse Ausgabe, von welcher die letzte Lieferung einige Tage nach dem Tode des Verfassers erschien.

Herr Karl Robert war Mitglied des Instituts (Abtheilung der Inschriften und Urkunden); unserer Versammlung gehœrte er seit 1844 an.

Herr Ernst de Saulcy.

Im Monate December 1803 geboren, trat Herr Ernst de Saulcy 1822 in die potytechnische Schule ein. 1824 mit dem Nr. 12 seiner Befœrderung entlassen, trat er in die kœnigliche Marine und nahm an verschiedenen Expeditionen derselben, besonders an den Operationen vor Algier 1830 Theil. Nachdem er 1840 seine Stellung niedergelegt hatte, konnte er sich mit mehr Musse seinen Vorliebs-Studien, der Ueberschriftenkunde, der Zeitrechnung und

Digitized by Google

der Naturkunde widmen. Seit 1849 ist er Mitglied unserer Versammlung, auch wurde er rasch aufeinanderfolgend: Mitglied der Gesellschaft für Naturgeschichte in Metz, der Akademie von Brest, der zoologischen Gesellschaft für Acclimatation von Paris, der historischen Gesellschaft des Grossherzogthums Luxemburg und der freien Gesellschaft für Wetteifer in Lüttich. Durch die Grœsse seiner Gelehrsamkeit und durch die Sicherheit seiner Erforschungen hat uns Herr Ernst de Saulcy bei den verschiedenen Gesellschaften die grœsste Ehre gemacht. Ueber die *Seidensucht im Allgemeinen* und besonders über die *Zucht der Seidenraupen in Metz* hat er sehr geschætzte Studien herausgegeben. Nennen wir noch unter den bemerkenswerthesten seiner Arbeiten in andern Fæchern: eine sehr geschætzte *Veræffentlichung der Alterthums-Erforschungen in Egypten*. Im Uebrigen will ich demjenigen unserer Mitbrüder, der dazu bestimmt wird, den Lebenslauf von Herrn Ernst de Saulcy zu schreiben, die Sorge überlassen das Leben und die Talente unseres verstorbenen Mitbruders entsprechend zu würdigen.

Herr Abbé Ledain.

Herr Adolf Ledain ist 1809 in Sierk geboren, 1829 war er stagirender Advocat und 1837 wurde er zum Priester geweiht; bald zwang ihn jedoch der schlechte Zustand seiner Gesundheit auch auf dieses Amt zu verzichten. Von 1853 an beschæftigte er sich mit nichts Anderm mehr, wie nur mit Studien und Arbeiten über Alterthums- und Münzkunde. 1858 wurde

Digitized by Google

er Mitglied der Gesellschaft für Alterthumskunde in Metz; aus dieser Zeit rühren seine bemerkenswerthe Arbeiten über die Münzkunde der rœmischen Zeit, des Mittelalters und besonders aus der Metzer Gegend her. Seine reiche Sammlung von Münzen und Medaillen, die er durch eine besondere Bestimmung seines Testamentes vor der Verstreuung bewahrt hat, legte er auch zu jener Zeit an. Im Jahre 1866 œffnete ihm die Akademie ihre Thüren, er verblieb derselben trotz seiner Gebrechen und trotz seinem hohen Alter, eines der emsigsten Mitglieder. Auch war er, trotz seiner Bescheidenheit, eines derjenigen Mitglieder, die man am liebsten hœrte. Für mich schickt es sich nicht mehr zu sagen, ich überlasse daher auch einem mehrberechtigten Mitgliede die Sorge die Arbeiten dieses vortrefflichen Mitbruders zu verzeichnen.

Herr Olry Terquem.

Herr Olry Terquem ist am 26ten September 1797 in Metz geboren und am 19ten Juni 1889 in Paris gestorben. Er war 1822 Apotheker der Schule von Paris, hierauf Professor der Chemie an der Industrie-Schule in Metz, nacheinanderfolgend Mitglied der Gesellschaft für Medizinwissenschaft der Mosel, der Akademie von Metz, der Gesellschaft für Naturgeschichte der gleichen Stadt; Correspondent des Ausschusses der gelehrten Gesellschaften beim Ministerium des œffentlichen Unterrichts, Ehrenmitglied oder Correspondent zahlreicher Gesellschaften; kurzum Herr Olry Terquem hat seine lange und arbeitsvolle Lebensbahn dem Studium der geologischen und palæontologischen

Digitized by Google

Wissenschaften geweiht, die er um zahlreiche und bemerkenswerthe Arbeiten bereichert hat. Sehr viele seiner Werke betreffen Lothringen, da wir jedoch nicht alle aufführen kœnnen, so nennen wir wenigstens: *Die Palœontologie des Mosel-Departements* (1855) und die *Statigraphie und Palœontologie der innern Sinemurienschicht des Ostens von Frankreich* herausgegeben in Gemeinschaft mit Herrn Piette (1862).

Herr Olry Terquem gehœrte unserer Gesellschaft seit 1836 an. Die Akademie verliert somit in ihm eins seiner ältesten und hervorragensten Mitglieder.

Herr Alfred Terquem.

Herr Alfred Terquem ist am 31ten Januar 1831 in Metz geboren und am 19ten Juli 1887, nur einige Wochen nach seinem Vater, Herrn Olry Terquem in Lille gestorben. 1849 war Herr Alfred Terquem Zœgling der Normalschule, hierauf wurde er Professor des Secundar-Unterrichts, zuerst in Châteauroux dann in Metz, Professor der Naturlehre nacheinander an den Facultæten von Strassburg, Marseille und Lille. Er hat verschiedene Schriften über die Schalllehre wie über die haarartigen Naturerscheinungen herausgegeben. Die Wissenschaft hat er um zwei Bücher vom grœsstem Interesse bereichert: *Zusammenstellung der Geschichte der Naturlehre seit ihrem Anfang bis zur Zeit Galileas* und *Geschichte der rœmischen Wissenschaft zur Zeit Augustus,* nach den in Vitruve gefundenen Mittheilungen. Diese Werke trugen unserm Mitbruder, ausser den hœchsten

Digitized by Google

Universitæts Belohnungen, noch den Titel als correspondirendes Mitglied des Instituts ein (Akademie der Wissenschaften). Unserer Gesellschaft gehœrt er seit 1863 an.

Herr Heinrich Lepage.

Herr Heinrich Lepage ist am 2ten September 1814 in Amiens geboren, er begann seine Laufbahn, nach Vollendung guter Studien am Lyceum von Nancy als gewœhnlicher Setzer in einer Buchdruckerei Zuerst versuchte er es in der Litteratur und gab er Novellen und Romane nach der Weise von Walter-Scott heraus. 1842 trat er in die Archivenverwaltung des Meurthe-Departements; von diesem Zeitpunkte an beschæftigte er sich nur mehr mit Arbeiten über Statistik und Zeitrechnung. 1844 gab er die Statistik des Meurthe-Departements heraus, ein Werk, das ein Modell in dieser Richtung geblieben ist und das ihm auch die goldene Medaille der Statistischen Gesellschaft von Frankreich eintrug. In næhmlichen Jahre wurde Herr Lepage correspondirendes Mitglied der Akademie von Metz, auch gründete er 1850 die Gesellschaft für Alterthumskunde in Lothringen deren Præsident er bis zu seinem Tode verblieb.

Herr Johann Pelte.

Herr Johann Pelte ist im Anfange dieses Jahrhunderts im Haute-Bévoie bei Metz geboren. Seinen ganzen Lebenslauf hat er mit Erfolg, sowohl der theoretischen wie der praktischen, Landwirthschaft

Digitized by Google

gewidmet. Er wurde 1843 Mitglied unserer Gesellschaft, auch hat er in unsern Abhandlungen verschiedene Schriften veröffentlicht, unter andern, *über den landwirthschaftlichen Credit* und über die *Kreuzungen des Pferdegeschlechts*, in letzter Frage war er als Kenner bekannt. 1855 wurde er zum Ritter der Ehrenlegion ernannt und einige Jahre spæter ehrte man ihn durch Verleihung des Departements-Preises für seine schœne Besitzung in Epina im Meuse-Departement.; wæhrend langen Jahren war er Vice-Præsident des landwirthschaftlichen Vereines in Metz.

Wie man sieht, haben die Auszeichnungen unserm unvergesslichen Mitbruder nie gefehlt, auch hat Niemand sie mehr verdient, wie er.

ZULASSUNGEN.

Um die entstandenen Lücken wieder auszufüllen, haben Sie in der Abtheilung der Titularmitglieder folgende Herren aufgenommen :

Herrn Schlincker, von Kreuzwald, der 1881 von Ihnen wegen seinen wichtigen geologischen und archeologischen Forschungen schon zum correspondirenden Mitgliede ernannt worden war; und Herrn Graffe, von Metz, der ausgezeichnete Maler, den Sie alle kennen und der durch seinen Uebertritt aus der Abtheilung der Künstler-Ehrenmitglieder, in welcher er seit 1875 war, in die der Titular-Mitglieder, die in den letzten Jahren, durch die aufeinanderfolgende Verluste so sehr gelichtete Gruppe der Künstler der Akademie glücklicherweise wieder verstærkt.

Digitized by Google

In die Abtheilung der Titularmitglieder haben Sie weiter noch angenommen :

Herrn Camille Massing, von Püttlingen, früherer Zœgling der Centralschule und Ingenieur der Künste und Manufacturen, der Ihnen durch seine hohe wissenschaftliche Kenntnisse und durch seine industrielle Verdienste empfohlen worden ist.

Herrn Abbé Vion, der emsige Philologe, welcher schon seit 30 Jahren an einer Wœrtererklærung der Metzer Mundart arbeitet und für den diese Annahme auch ein wohlwollendes Ersuchen ist, uns mit der Veroeffentlichung seines Werkes nicht zu lange warten zu lassen;

Und Herrn Valery de Tinseau, Bürgermeister von Peltre, der Ihnen schon genug durch seinen Titel als Mitglied der Gesellschaft für Alterthumskunde empfohlen ist.

Zum nichtresidirenden freien Mitglied haben Sie durch Zuruf ernannt :

Herrn Baron Stephan de Ladoucette, von Paris. Der Liste Ihrer Mitglieder fügen Sie hierdurch einen Namen bei, welcher der Stadt Metz und der Akademie besonders theuer ist.

Endlich haben Sie in die Abtheilung der correspondirenden Mitglieder folgende Herren aufgenommen:

Digitized by Google

Herrn Dessenon, früherer Zœgling der Normalschule in Paris, ausserordentlicher Professor der Universitæt, Verfasser einer neuen Methode der analytischen Geometrie.

Herrn Georg Barral, Sohn des berühmten Agronomen, Licentiat der Rechtslehre und sehr vortrefflicher Verfasser und Naturalist.

Und Herrn Karl Preau, von Paris, Archeologe und Gelehrter der Münzwissenschaft.

Nachdem ich Ihnen unsere neue Mitbrüder vorgestellt habe, kann ich nicht umhin Ihnen zwei der ehrenvollsten Auszeichnungen in Erinnerung zu bringen, womit im Laufe des Jahres zwei Ihrer alten Mitglieder beehrt worden sind :

Herr Graf de Puymaigre, dessen Ernennung zum correspondirenden Mitgliede der Akademie von Madrid eine würdige Belohnung für seine ausgezeichnete Werke über die spanische Litteratur ist;

Und Herr Jacquemin, ihr ausscheidender Præsident, der für seine viele Werke auf dem Gebiete der religiœsen Kunst durch Ernennung zum Ritter des pæpstlichen Ordens von St. Sylvester mit Verleihung der goldenen Spornen ausgezeichnet worden ist.

Nachdem ich mir erlaubt habe unsern zwei sympathischen Mitbrüdern verdiente Huldigung zu erweisen, beehre ich mich den Bericht der im vergange-

Digitized by Google

nen Jahre geleisteten Arbeiten in gewohnter Weise zu erledigen.

LITTERATUR. — ARCHEOLOGIE. — PHILOLOGIE.

Die Alterthumskunde hat, wie gewœhnlich einen bedeutenden Platz in Ihrer Arbeit eingenommen.

Herr Prost hat Sie über seine neuen Erforschungen an den beiden Monumenten von Merten und Heddernheim unterhalten.

Unser gelehrte Mitbruder hat uns mit einer Aufrichtigkeit, der nur ein Interresse, die Wahrheit, zu Grunde liegt, erklært, dass er in Folge in verschiedenen Gegenden, vornehmlich in Burgund, in der Auvergne und in der Bretagne, gemachter Entdeckungen æhnlicher Monumente, deren Zahl jetzt schon auf 44 gestiegen ist, seine frühere Meinung über den allegorischen Sinn der, wie man weiss, ganz eigenartigen Sorte von Monumenten zuschreiben soll, um ein kleins abændern muss und dieses wegen der Endgruppe, die einen Drachen (Anguipède) und einen Reiter vorstellt. Auch hat das auf dem Monumente von Heddernheim gefundene Datum 240, das schon eine Wiederherstellung ist, Herrn Prost gezwungen seine ersten Voraussetzungen über das Alter des Monuments von Merten zu berichtigen.

Durch das Studium und durch den Vergleich dieser zwei Monumente kommt man in Wirklichkeit zu der Ueberzeugung, dass dasjenige von Merten wahrscheinlich ælter ist, wie das von Heddernheim und scheint es demnach, dass man dem Monumente von

Digitized by Google

Merten eines der ersten Jahre des IIIten oder eines der letzten des IIten Jahrhunderts als Datum der Errichtung anweisen soll. Dieses neue Datum, welches mit einer vollständigen Friedenszeit in der Gegend des Rheines correspondirt und gleichzeitig die Entdeckung gleichartiger Monumente in verschiedenen andern Gegenden, zwingen zur Aufgabe der frühern Ansicht, dass das Monument von Merten zum Andenken eines von den Rœmern über die Germanen oder über die Bagauden errungenen besondern Sieges errichtet worden sei, wie es die Herren Prost und Abel bei ihren ersten Forschungen über dieses Monument annahmen. Von der ersten Ansicht unserer beiden Gelehrten bleibt nur der Gedanke übrig, dass die Errichtung des Monumentes von Merten zur Erinnerung des Sieges geschehen ist; dieser Gedanke muss aber dahin erweitert werden, dass dieselbe nicht zum Andenken einzelner persœnlicher oder localer Thaten, sondern zur Erinnerung des allgemeinen Sieges der Rœmer über die Barbaren, wodurch die neuen Grenzen des Kaiserthums auf die Linie des Rheines festgesetzt wurden, geschah.

Herr Jacquemin hat Ihnen über eine interessante Entdeckung menschlicher Knochen Mittheilung gemacht; die er in der Kirche St. Vincent zu Metz im Jahre 1887 bei Ausführung von Arbeiten gefunden hat. Im Verlaufe der Arbeiten legten die Arbeiter des Herrn Jacquemin unter den Bodenplatten einer der Seitenkapellen des Hauptschiffes eine vierekige Oeffnung von circa 0,30 ctm. frei. Herr Jacquemin liess diese Mündung vergrœssern und fand eine gewœlbte Gruft von achteckiger Form, die mit menschlichen Knochen angefüllt war.

Digitized by Google

Die Erbauung dieser Gruft scheint von der nämlichen Zeit, wie die Erbauung der Kirche, d. h. vom Ende des XIII^ten^ Jahrhunderts herzurühren. In Folge dessen glaubt man das Recht zu haben annehmen zu dürfen, dass diese Gruft nur dazu erbaut wurde, um Gebeine zu sammeln, die sich von früher hier vorfanden. Das Merkwürdige an diesem Funde besteht jedoch in der Grœsse der gefundenen Gebeine. Dieselbe überschreitet in Wirklichkeit auch um Vieles die jetzige Mittelgrœsse, die Schædel sind ein Drittel dicker; die Schenkel- und Schienbeine stehen im gleichen Verhæltnisse: man hat Schenkelbeine von 0^m^60 Længe gefunden.

Herr JACQUEMIN erinnert bei dieser Gelegenheit daran, dass vor circa 30 Jahren eine æhnliche Gruft unter dem Chor der Kirche St-Eucharius in Metz entdeckt worden ist, die gleichfalls mit Menschengebeine angefüllt war.

In einer darauffolgenden Sitzung kam Herr ABEL auf den gleichen Gegenstand der Beinhæuser zurück und unterhielt Sie in dieser Frage mit einigen persœnlich beobachteten Thatsachen.

In einer grossen Anzahl Localitæten Lothringens, wie auch der Bretagne und ohne Zweifel auch in anderen Gegenden, bewahrt man gewœhnlich in einem Anbau der Pfarrkirche alte Depots von Schædel, jeder ist in einem getrennten Behælter verwahrt, worauf der Name des Verstorbenen steht, wenn er nicht auf dem Schædel selbst vermerkt ist. Die interessantesten Beinhæuser, welche Herr ABEL im Laufe seiner archeologischen Excursionen Gelegenheit hatte zu bemerken sind, in Lothringen die von Rombas, Moyeuvre,

Digitized by Google

Marieulles, Coume, Mont-Saint-Martin, Longuyon, Hackemberg, Villers-Stoncourt, Husange, Cattenom, Sierk und Keilburg bei Kanfen; und in der Bretagne, die von Roscow und von Plistel bei Landernau.

Auf dem Gebiete der archeologischen Philologie, haben Sie eine interessante Abhandlung von Herrn Abel über die verschiedenen graphischen Formen des Namens des Flecken Rombas gehœrt.

Für unseren gelehrten Mitbruder ist Rombas nichts anderes, wie eine Verfælschung des Wortes Rombay, — früherer Wortlaut, — in welchem die erste Silbe das Gedæchniss an die rœmische Herrschaft erinnert, wie in Romain-aux-Bois, Rombach, Rémich, Remelange, etc.; und die zweite Silbe den Gedanken Bai oder Vorgebirge bezeichnet.

In ihrem ersten Theile finden die Behauptungen des Herrn Abel ihre ganz natürliche Bestætigung in der Locallegende, wonach die Kirche von Rombas auf der Baustelle eines alten rœmischen Schlosses errichtet worden sei und in der zweiten Hælfte in der Lage dieser Kirche selbst, die sich mit ihrer Inschrift: *Domus Domini* auf einem wirklichen Vorgebirge des Orne-Thales erhebt

Bei Gelegenheit seines Berichtes über die Candidatur unseres neuen Mitbruders, des Herrn Abbé Vion, hat Ihnen Herr Auricoste de Lazarque eine ganze Reihe ganz originaler Bemerkungen über die Nützlichkeit der Sprachenwissenschaft und besonders der Localsprachen dargeboten, wodurch eine grosse Anzahl archeologischer und geschichtlicher Thatsachen auf-

Digitized by Google

geklært wird die ohne diese Studien falsch verstanden oder unrichtig gedeutet werden.

Diese Rede endigte mit einer wissenschaftlichen Abhandlung über die Phonetik oder Lautlehre, d. h. über die Theorie, die darin besteht aus der Schreibweise der Wœrter deren Abstammung auszuscheiden.

Unter dem Titel: *Das Metzer Dialect, seine Echtheit und sein Recht zu bestehen*, hat Ihnen Herr Abbé Vion in einer der interessantesten Schriften « *pro domo* » die Rechtfertigung der Studien der Localsprachen im Allgemeinen und des Metzer Dialectes im Einzelnen dargethan. Die Localsprachen sind — es ist Littré, der spricht — in Wirklichkeit weder ein verdorbenes, noch ein entstelltes Franzœsisch, wie die gewœhnliche Meinung sie darstellt, sondern sie sind die directe legitime Erben der alten Dialecte, welche unsere Væter sprachen. Für jedes Land, schliesst Herr Abbé Vion sehr richtig, besteht somit ein wahrhaftes Volksinteresse im Studium der früher so sehr vernachlæssigten Dialecte; auch verdanken wir es nur den Mittheilungen unseres neuen Mitbruders, dass die Rehabilitation dieser Studien für uns eine abgemachte Sache ist.

Seit einer gewissen Anzahl von Jahren beschæftigt sich die historische Wissenschaft damit, dass sie die den verschiedenen Gegenden angehœrigen Traditionen, Gebræuche, eigenthümliche Gewohnheiten, Spruechwœrter, Erzæhlungen, Legenden und Meinungen sammelt und gruppirt. Diese Studien haben heute eine solche Ausdehnung gewonnen, dass man sie zu einer besonderen Wissenschaft zusammensetzen konnte, der man den Namen *Folk-lore* gab. Zum

Digitized by Google

ersten Male haben Sie dieses neue Wort auf Ihrem Programm niedergeschrieben und auf Ihren ersten Ruf hat Ihnen sofort ein Concurrent geantwortet.

Die Herren Auricoste DE LAZARQUE und ABEL hielten es für ihre Pflicht Ihnen das Resultat ihrer persœnlichen Nachsuchungen auf diesem so zu sagen unbegrenzten Erforschungsgebiete der Localgebrauche darzubieten, auch wurden Ihnen einige derselben von unseren zwei gelehrten Mitbrüdern in einer sehr interessanten Weise vorgetragen.

Herr Auricoste DE LAZARQUE hat Ihnen eine die Stadt Bolchen vorstellende originale Zeichnung offe rirt. Dieselbe gibt ein genaues Bild dieser Stadt, als befestigter Platz sammt Thürmen und Umfassungsmauern, wie sie noch am Ende des XVII^{ten} Jahrhunderts vor der Schleifung der Werke, die der Einverleibung zur Krone Frankreichs folgte, existirte.

Herr Box hat Ihnen mit Ehrerbietung die ersten Seiten seines grossen Werkes über Saargemünd und die Landschaft der Saar überreicht.

Sobald dieses Werk vollendet ist, wird eine Zergliederung desselben ihre richtige Stelle in unseren Annalen einnehmen.

Von Herrn MARCUS haben Sie ein Exemplar seines Werkes: *Historischer Versuch über die Glashütten in der Grafschaft Bitsch von XV^{ten} bis XVIII^{ten} Jahrhundert*, erhalten. (Nancy, Berger-Levrault und C^{ie} — 1887).

Die Wichtigkeit dieses Werkes macht es uns zur Aufgabe dasselbe kurz zu zergliedern.

Digitized by Google

Nachdem der Verfasser den Ursprung der unter dem Namen Grafschaft Bitsch gewœhnlich bekannten Herrschaft erklært hat, gibt er Ihnen einige Betrachtungen über den Zustand der Glasmacherkunst in den verschiedenen Gegenden von Gallien vor der rœmischen Herrschaft und zur Zeit der Besetzung des Landes durch die Eroberer. Er bespricht sodann die verschiedenen Mittheilungen, die man über diese Industrie im Nord-Osten dieser Provinzen, besonders von Lothringen seit dem frühesten Mittelalter besitzt. Nachdem Herr Marcus festgestellt hat, dass von allen Schriftstellern, die seit dem XVI^ten^ Jahrhundert bis zur jetzigen Zeit verschienene Details über die alten Industrien in Lothringen geschrieben haben, keiner etwas über die Existenz der Glashütten in der Grafschaft Bitsch bis Anfangs des letzten Jahrhunderts erwæhnt hat, theilt er uns das mit, was er nach ausdauernden Nachforschungen über diese Werke seit der Renaissance-Zeit hat erfahren kœnnen. Er legt sodann die Entwickelung der verschiedenen Werke dar, die sich im Laufe des XVIII^ten^ Jahrhunderts gegründet haben und weiht einem jeden derselben eine Einzelbeschreibung. In einem besondern Capitel schildert der Verfasser die ursprüngliche Organisation der diese wenig beträchtliche Hüttten betreibende Glashüttenmeister, er beschreibt ihre Arbeitsweise und die Privilegien, die sie genossen. Ein Capitel ist der Geschichte des Cristallglases und des Cristall's mit Bleibasis geweiht, wie der Einführung dieser neuen Producte auf dem Continente und deren Fabrikation. Das Werk endigt mit der Bezeichnung derjenigen Glashütten, die früher in den Grenzen der Grafschaft Bitsch bestanden haben und die gegenwærtig alle verschwunden sind.

Digitized by Google

In dieser næmlichen Abtheilung haben Sie zum Zeichen der Huldigung noch weiter erhalten :

Von Herrn PROST, ein Werk genannt : *Die freie Gerechtigkeit und deren Unverænderlichkeit.*

Von Herrn BENOÎT, eine *Notiz über die Bronze-Denkmæler seit dem XIV^ten Jahrhundert,*

Eine *Notiz über die Heilungen mittelst Electricitæt von* 1782-1787.

Und eine *Bemerkung über die verschiedene Sammler der Vogesen des letzten Jahrhunderts.*

WISSENSCHAFTEN.

Herr LAMETZ hat Ihnen eine neue Schreibmaschine, amerikanisches Fabrikat, überreicht. Wie Sie gesehen haben, arbeitet der Apparat vermittelst zwei concentrischer Claviaturen, die durch 30 Tasten zusammengesetzt sind, jede dieser Tasten kann durch das Werk zweier Pedale drei verschiedene Zeichen oder Buchstaben hervorbringen, so dass durch das Spiel der Tasten 90 verschiedene Buchstaben oder Zeichen hintereinander auf einem einzigen Punkte eines sich bewegenden Blattes Papier gedruckt werden kœnnen. Die Führung dieses Apparats ist die einfachste und bequemste. Der einzige, aber sehr bedeutende missliche Uebelstand besteht darin, dass jeder den Apparat Benutzende eine sehr lange Zeit nœthig hat um die richtige Schnelligkeit zu erlangen, damit er auch wirklichen Vortheil aus dieser sehr geistreichen Erfindung ziehen kann.

In der darauffolgenden Sitzung gab Ihnen Herr

Digitized by Google

Lametz von einem anderen Apparat — seine eigene Erfindung — Kenntniss, den er den gyroscopischen Regulator nennt. Nachdem er Ihnen die Theorie des Gyroscop's und des gyroscopischen Kreisels wieder vorgeführt hat, legt Ihnen Herr Lametz klar, wie er auf den Gedanken eines der gestalt organisirten Regulators gekommen sei, der den Schnelligkeitsverschiedenheiten dadurch zuvorkommt, dass er sie in ihrem Anfange verbessert. Die Erfindung unseres Mitbruders zeigt somit eine unableugbare Vervollkommnung den anderen gleichartigen Apparaten gegenüber, besonders gegen den Apparat Anderson.

Unter dem Titel Beitrag zur entomologischen Teratologie bezeugt Ihnen Herr Bellevoye seine Ehrerbietung in einem über verschiedene bei den Insecten beobachtete Missgestalten Ihnen überreichten Werke.

Von Herrn Raillard haben Sie das Manuscript einer bedeutenden Arbeit unter dem Titel *Hydrometrische Studien der Gewæsser des früheren Mosel-Departements* erhalten und haben Sie die Prüfung des Werkes unseres berühmten Mitbruders sofort einer Commission anvertraut, deren Bericht erwartet wird.

Endlich, haben Sie noch unter dem Titel der Ehrerbietung von Herrn Dessenon ein Exemplar seiner *Abhandlung über analystische Geometrie* erhalten. Indem der Verfasser dem Programm treu zu bleiben wusste, konnte er doch einige neue Theorien an's Licht ziehen, ebenso in seiner Methode über die Bestimmung des Mittelpunktes der Krümmungen ver-

Digitized by Google

mittelst der isotropischen Rechte, wie auch in seinen Entwickelungen über die Einführung eines winkeligen Parameter's im Studium der Hyperbole.

Von Herrn Denis haben Sie ein Exemplar seiner *theoretischen und praktischen Abhandlung über die luftblasenden Maschinen* erhalten.

Und endlich von Herrn Doctor Collignon eine *Notiz zu der Vertheilungskarte der Kopfmerkmale in Frankreich.*

SCHOENE KÜNSTE. — ARCHITECTUR.

In Folge des Berichtes von Herrn Lametz, der Ihnen in der Sitzung vom 30. Juni 1887 verlesen wurde, haben Sie über den Buchsaldo der früheren Gesellschaft der Freunde der Künste dahingehend bestimmt, dass aus den Mitteln, die diese Gesellschaft zu Ihrer Verfügung gelassen hat, zwei Medaillen mit dem Bildniss der zwei geehrtesten Künstler der Stadt Metz: Sebastian Leclerc und Laurenz-Karl Maréchal geschlagen werden sollen.

Die Ausführung dieser Arbeit wurde unserem Mitbruder Bellevoye anvertraut, dessen Competenz in diesem Fache sich in einer ganz besonderen Weise Ihrer Wahl empfahl.

Mit einem immer wachsenden Erfolg und mit einer nicht zu verleugnenden Regsamkeit, hat Herr Jacquemin die lange Serie seiner bemerkenswerthen Architecturarbeiten fortgesetzt, unter denen vornehmlich als die kunstreichsten hervorzuheben sind.

Digitized by Google

Die gothische Kirche von Gross-Moyeuvre, von welcher Herr JACQUEMIN der Akademie zwei schœne Stiche überreicht hat, der eine stellt das Aeussere und der andere das Innere dieses Monumentes dar.

Die schœne gothische Kapelle der Brüder in Longuyon.

Das Mutterhaus der Schwestern von St-Johann von Basel, bei Berthelmingen.

Und das Pensionat der Schwestern in Fillières (Meurthe und Mosel).

Wie in den verflossenen Jahren, haben wir diesmal auch wieder die beharrliche Anstrengungen und verdiente Erfolge unseres Mitbruders, Herrn Léon SIMON, zu verzeichnen, dessen Werke denen der bedeutesten Reisskohlenzeichner gleichzustellen sind.

Herr SIMON hat im Laufe des Jahres 1887 im Salon von Paris zwei Reisskohlenzeichnungen ausgestellt :

1. *Die Mosel bei Frouard.*

2. *Im Gehœlz bei Beaufort* (Grossherzogthum Luxemburg).

Diese Zeichnungen wurden mit Nr. 1 angenommen und erlangten daher für ihren Besitzer das Anrecht auf die Ehrenplætze.

In Bordeaux, zwei Reisskohlenzeichnungen.
In Amiens, zwei dito.
In Dijon, drei dito.
In Hâvre, zwei dito.

Herr BELLEVOYE hat die Veroeffentlichung des Catalogs des Museum's Migette fortgesetzt und Ihnen zum Zeichen seiner Huldigung das zweite Heft übergeben.

Digitized by Google

LANDWIRTHSCHAFT.

Herr Abel, welcher keine Frage der Gegenwart vorüber gehen lässt, ohne sich damit zu beschæftigen hat Sie über die Erynose oder Rebengalle, einer von der Milbe ganz verschiedenen Krankheit, die jedoch in letzter Zeit œfters mit derselben verwechselt worden ist, unterhalten. Er hat Ihnen nicht verschwiegen, dass er nicht sehr an die Milbe geglaubt hat, wenigstens nicht in unserer Gegend. Auch zu der seit einiger Zeit so sehr gepriesenen Begiessung mit Kupfervitriol hat unser Mitbruder nie grosses Vertrauen gehabt, dagegen ist er für stærkende Mittel, Bebauung und Düngung.

Herr Amblard hat Ihnen die Vortheile mitgetheilt, welche der Obstbaumcultur durch das Umstürzen der Zweige zu Theil werden. Dieses Verfahren besteht darin, dass man die Zweige umstürzt und gegen die Erde richtet, wie man es mit den Traubereschen macht die man zu Spaliere biegt, um sie zu Gartenlauben herzurichten. Besagtes Verfahren eignet sich besonders für diejenigen Bæume, die durch zu starkes Wachsen am Fruchtbringen gehindert sind. Es ist unzweifelhaft, dass der Anblick dieser einem solch regelwidrigen Umsturze ausgesetzten Bæume das Auge nicht erfreut, dafür aber sind sie, was nicht zu verachten ist, mit Früchten beladen, und wenn durch die Verbiegung der Zweige die Kraft der Bæume vermindert und ihre Lebensdauer verkürzt wird, so entschædigt die wirklich erstaunliche Ernte, die man durch besagtes Verfahren erlangt, reichlich obengenannten Uebelstand. Die Wirksamkeit dieses Ver-

Digitized by Google

fahrens konnte umlængst auf der Ausstellung in Nancy constatirt werden, man kann sich gleichfalls in der Dominicaner-Niederlassung der besagten Stadt davon überzeugen.

Ausser den akademischen Arbeiten hat sich Herr LAMETZ zur Aufgabe gestellt den Landwirthen die fruchtbringenden Eigenschaften der phosphorsaueren Schlacken mitzutheilen, die nach einem neuen Verfahren und nach Entphosphorirung des Stahls nach dem System Thomas Gilschrist hergestellt werden.

In der Zeitschrift Barral hat Herr LAMETZ über diesen Gegenstand einen Artikel veröffentlicht, doch hat unser Mitbruder wegen dessen etwas zu kaufmännischen Inhaltes wohl gezögert uns solchen vorzulegen, Herr Louis Figuier, der grosse Verbreiter der Entdeckungen dieses Jahrhunderts, hat jedoch so viele Vortheile für die Landwirthschaft in demselben gefunden, dass er keinen Anstand nahm ihn in seinem «Wissenschaftlichen Jahr 1887» wiederzugeben.

In der Abtheilung welche uns eben beschæftigt, haben Sie von Herrn JOLY mit den Zeichen der Ehrerbietung noch verschiedene sehr anziehende Abhandlungen erhalten, darunter:

Ueber die *Apfelsinenpflanzungen in Blidah und deren Bewæsserung über ein Weinstock in Californien* und über die *Rebencultur unter Glas.*

PREISSAUSSCHREIBUNG.

Wie im vergangenen Jahre, wurden uns auch

Digitized by Google

diesmal bei Gelegenheit unserer Preisausschreibung eine ziemlich zahlreiche Anzahl Arbeiten übersandt.

An dieser Stelle kann und darf ich nur den guten Willen derjenigen beurkunden, welche die Güte hatten auf unseren Ruf zu antworten. Ihre Berichterstatter werden Ihnen sagen in welchem Maasse die Anstrengungen der Bewerber Ermuthigungen oder Belohnungen würdig sind.

VERMÆCHTNISS LADOUCETTE.

Der Jahresbericht wære unvollstændig, würde ich nicht die Lœsung einer Frage anführen, die für die Akademie von grœsster Wichtigkeit ist und deren Erledigung nur den persœnlichen Bemühungen unserer beiden letzten Præsidenten, Herren Auricoste de Lazarque und Jacquemin gelungen ist, ich will von der so lange erwarteten Regulirung des unserer Versammlung von Herrn Baron E. de Ladoucette gemachten Vermæchtnisses sprechen.

Als Herr A. de Lazarque den Præsidentensessel verliess, hatte er die Angelegenheit soweit gezeitigt, dass deren Lœsung als endlich erreicht betrachtet werden konnte; ich bin sicher, dass Herr Jacquemin, welcher die Ehre hatte dieselbe zu realisiren, mir grollen würde, wenn ich seinem Vorgænger nicht einen grossen Theil des Dankes, den die Akademie denjenigen ihrer Mitglieder schuldet, welche diese kitzliche und arbeitsvolle Sache geführt haben, übertragen hætte.

Hier endigt, meine Herren, der zergliederte Jahresbericht Ihrer Arbeiten.

Digitized by Google

Nach der Ihnen gemachten Darstellung glaube ich das Recht zu haben feststellen zu dürfen, dass das Jahr 1887-1888 kein unfruchtbares war, dass es vielmehr, gleichwie seine Vorgænger, Ihrem über hundert Jahre alten Baue seinen Antheil an Material und Documenten gebracht hat.

Auch schulden wir dieses Ergebniss der Beihülfe Ihres guten Willens, der immer mit guten Vorschlægen zur Hand war, der immer bereit war unter der sicheren und wohlwollenden Führung Ihres jetzt austretender Præsidenten zu handeln.

Wenn ich ein gutes Gedæchniss besitze, so erschrak Herr JACQUEMIN, vor einem Jahre, bei Uebernahme des von seinem Vorgænger Herrn Auricoste DE LAZARQUE mit so vieler Auszeichnung innegehabten Præsidentensessels, sehr über die ihm hinterlassene fürchterliche Erbschaft; heute, zur Stunde jedoch, wo Herr JACQUEMIN sich vorbereitet die Ehre und zugleich die Last der Præsidentenwürde einem Anderen zu übergeben, kann er solches mit einem leichten Herzen und mit einem gerechten Stolz sein Werk vollbracht zu haben, thun.

Seinem Nachfolger würden wir gleichfalls das Recht zugestehen etwas zu erschrecken, wenn wir seinen Namen nicht kannten, wenn wir ihn nicht schon an der Arbeit gesehen hætten; so kœnnen wir beruhigt sein, unser Mitbruder hat nicht mehr nœthig uns Beweise seines Wirkens vorzulegen, denn er heisst Abbé BÉRARD.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

I.

SÉANCE ANNUELLE.

Digitized by Google

Digitized by Google

COMPTE-RENDU

DES

TRAVAUX DE L'ACADÉMIE

PENDANT L'ANNÉE 1887-1888

PAR M. E. FERREZ, SECRÉTAIRE.

MESSIEURS,

En abordant pour la première fois le compte-rendu annuel de vos travaux, le premier devoir de votre nouveau secrétaire est de vous remercier de l'honneur très grand que vous lui avez fait, dans un moment d'extrême indulgence, dont je voudrais, pour la bonne renommée de l'Académie, ne pas vous voir éprouver de trop vifs et de trop fréquents regrets.

Ma seconde pensée doit être pour votre ancien secrétaire, M. l'abbé BÉRARD, qui a bien voulu par ses conseils, — après l'avoir fait pendant dix ans par ses exemples, — me faciliter la tâche difficile de le remplacer auprès de vous.

Dans l'accomplissement d'un travail quelquefois aride, aux heures où je pourrais me sentir faiblir, je me rappellerai et cette persévérance, poussée jusqu'à l'abnégation, et cette bonne volonté, toujours gra-

Digitized by Google

cieuse et toujours souriante, dont mon prédécesseur nous a donné tant de preuves dans le cours de ces dix dernières années. Ces preuves, elles resteront; et vous les retrouvez, pour ainsi dire à chaque page, dans ces comptes-rendus, où le plaisir de travailler pour vous semble si bien faire oublier à notre excellent confrère le labeur de la tâche, et où l'aridité du sujet se dissimule toujours sous le charme de l'expression, et, — laissez-moi me servir d'un mot qui rend mieux encore ma pensée, — sous la bonne humeur de la phrase.

Cette bonne humeur constante, c'était la marque personnelle, c'était le secret aussi de mon prédécesseur. Secret malheureusement incommunicable, sans quoi la bienveillante amitié de M. l'abbé Bérard me l'eût confié, j'en suis sûr, — comme il m'a confié les autres, — sans jalousie et sans regrets. Mais si je ne puis en tout suivre ses traces, je le suivrai du moins dans tout ce qu'il a d'imitable : dans son mode d'exposition, dans sa méthode; en sorte que, malgré le changement de main, il vous sera permis de retrouver encore ici quelque chose de lui.

Et, de peur qu'il ne me rappelle, — pour sauver sa modestie de mes éloges, — qu'il n'était pas pour les trop longs préambules, je borne le mien à ces quelques mots, Messieurs, et j'entre en matière.

PERSONNEL.

Un touchant usage veut que ce compte-rendu annuel commence par un hommage pieux pour ceux de nos membres qui ne sont plus.

Digitized by Google

Donnons d'abord la liste, toujours trop longue, de nos morts de l'année.

Nous avons perdu, dans la section des membres honoraires :
Messieurs Charles ROBERT et Ernest DE SAULCY.

Dans celle des membres titulaires : M. l'abbé LEDAIN.

Dans celle des associés-libres non-résidants :
Messieurs Olry et Alfred TERQUEM.

Dans celle des membres correspondants :
Messieurs Henri LEPAGE et PELTE.

Enfin, et pour nous conformer au règlement, nous avons dû faire passer au nombre de nos associés-libres non-résidants : Messieurs ANTOINE et BELLEVOYE, qui ont quitté Metz dans le cours de la présente année.

Ces confrères savent qu'ils restent nôtres, non seulement par le souvenir, mais par les liens qui continuent à les rattacher à la compagnie.

Quelques mots maintenant sur ceux qui nous ont quittés pour toujours.

M. Charles ROBERT.

Né à Bar-le-Duc le 20 Novembre 1812, Pierre-Charles ROBERT, après de fortes études aux collèges de Metz et de Rennes, entra à vingt ans à l'école polytechnique. Sorti de cette école, pour entrer dans l'arme du génie, qu'il quitta plus tard pour l'inten-

Digitized by Google

dance, la vie de notre collègue se partagea dès lors entre ses devoirs militaires et administratifs, et des études d'archéologie et de numismatique, dont le goût, manifesté chez lui dès l'enfance, se trouva, à sa sortie de l'école, singulièrement fortifié par les relations de travaux et d'amitié qu'il lia, sans les interrompre jamais, avec un autre de nos plus éminents confrères, mort, lui aussi, membre de l'Institut, il y a quelques années : j'ai nommé M. Félicien DE SAULCY. Bien que les recherches de M. Charles ROBERT ne se soient pas bornées à notre seul pays lorrain, une prédilection toute naturelle le ramenait plus particulièrement aux monnaies de la Lorraine dont il avait réuni une admirable collection. Cette collection est aujourd'hui dispersée; mais, lors de la vente qui en a eu lieu en 1886, les plus belles pièces en ont été acquises pour le compte du musée de Metz, et ont ainsi fait retour à la Lorraine. Dans la liste très longue des ouvrages de notre confrère, retenons seulement ici, comme les plus importants parmi ceux qui intéressent notre région, les travaux suivants : *Recherches sur les monnaies des évêques de Toul* (ouvrage couronné par l'Académie des inscriptions et belles-lettres, 1844); *Découvertes numismatiques faites aux environs de Metz* (mémoires de l'Académie de Metz, 1846-1847); *Sigillographie de Toul* (1868); *Catalogue de sa propre collection* (1886); et enfin *Epigraphie gallo-romaine de la Moselle,* grande publication, dont la dernière livraison a paru quelques jours après la mort de l'auteur.

M. Charles ROBERT était membre de l'Institut (section des Inscriptions et belles-lettres); il appartenait à notre compagnie depuis 1844.

Digitized by Google

M. Ernest de Saulcy.

Né au mois de Décembre 1803, M. Ernest de Saulcy entra en 1822 à l'école polytechnique. Sorti de cette école en 1824, le douzième de sa promotion, il entra dans la marine royale et prit part à diverses expéditions, et notamment, en 1830 aux opérations devant Alger. Démissionnaire en 1840, il put se livrer dès lors, avec plus de loisir, à ses études de prédilection : l'épigraphie ancienne, la chronologie et l'histoire naturelle. Membre de notre compagnie depuis 1849, puis successivement, membre de la société d'histoire naturelle de Metz, de l'Académie de Brest, de la société zoologique d'acclimatation de Paris, de la société historique du Grand-Duché de Luxembourg, de la société libre d'émulation de Liége, M. Ernest de Saulcy n'a cessé de faire honneur à ces diverses compagnies par l'étendue de son érudition et la sûreté de ses recherches. Il a publié des études très appréciées sur la *sériculture en général*, et en particulier sur *l'éducation des vers à soie à Metz*. Citons encore dans un autre ordre de travaux, une publication des plus remarquables sur les *découvertes archéologiques faites en Égypte*, et laissons à celui de nos confrères qui sera chargé de la notice nécrologique de M. Ernest de Saulcy le soin d'apprécier moins brièvement la vie et les talents de notre regretté confrère.

M. l'abbé Ledain.

Né à Sierck en 1809, avocat stagiaire en 1829, M. Adolphe Ledain fut ordonné prêtre en 1837 ; mais le mauvais état de sa santé le força bientôt de re-

Digitized by Google

noncer au ministère; et, à partir de 1853, il ne s'occupa plus que d'études et de travaux archéologiques et numismatiques. Membre de la société d'archéologie de Metz dès 1858, c'est à cette époque qu'il faut faire remonter ses remarquables travaux sur la numismatique de l'époque romaine et du moyen-âge, particulièrement dans le pays messin. Ce fut alors aussi qu'il commença cette riche collection de monnaies et de médailles, qu'il a tenu, par une clause particulière de son testament, à préserver de la dispersion. L'académie lui avait ouvert ses portes en 1866; et il était resté jusqu'en ces derniers temps, malgré ses infirmités et son grand âge, un de nos membres les plus assidus, et toujours, malgré son extrême modestie, un des plus écoutés. Il ne m'appartient pas d'en dire ici davantage; et je laisse à un membre plus autorisé le soin de vous retracer les travaux de cet excellent confrère.

M. Olry Terquem.

Né à Metz le 26 Septembre 1797, M. Olry Terquem est mort à Paris le 19 Juin 1887. Pharmacien de l'école de Paris en 1822, professeur de chimie des cours industriels de Metz, successivement nommé membre de la société des sciences médicales de la Moselle, de l'Académie de Metz et de la société d'histoire naturelle de la même ville; correspondant du comité des sociétés savantes près du ministère de l'instruction publique; membre honoraire ou correspondant de nombreuses sociétés, M. Olry Terquem a consacré une longue et laborieuse existence à l'étude des sciences géologiques et paléontologiques, qu'il a

Digitized by Google

enrichies de nombreux et remarquables travaux. Beaucoup de ces travaux concernent la Lorraine ; ne pouvant tout citer, nous noterons du moins : *La paléontologie du département de la Moselle* (1855) ; et la *stratigraphie et paléontologie du lias inférieur de l'Est de la France,* publiée en collaboration avec M. Piette (1862).

M. Olry Terquem appartenait à notre compagnie depuis 1836. L'académie perd donc en lui un de ses plus anciens membres et non des moins distingués.

M. Alfred Terquem.

Né à Metz le 31 Janvier 1831, M. Alfred Terquem est mort à Lille le 19 Juillet 1887, quelques semaines seulement après son père, M. Olry Terquem. Élève de l'école normale en 1849, professeur dans l'enseignement secondaire d'abord à Châteauroux puis à Metz, professeur de Physique, successivement aux facultés de Strasbourg, de Marseille et de Lille, M. Alfred Terquem a publié divers travaux sur l'acoustique et les phénomènes capillaires, et il a enrichi l'histoire de la science de deux livres du plus grand intérêt : le résumé de l'*Histoire de la physique depuis son origine jusqu'à Galilée,* et la *science romaine à l'époque d'Auguste,* d'après les renseignements trouvés dans Vitruve. Ces travaux avaient valu à notre confrère, outre les plus hautes récompenses universitaires, le titre de membre correspondant de l'Institut (Académie des sciences.) Il appartenait à notre compagnie depuis 1863.

Digitized by Google

M. Henri Lepage.

Né à Amiens le 2 Septembre 1814, M. Henri Lepage, après de bonnes études au lycée de Nancy, débuta, comme simple compositeur dans une imprimerie. Il s'essaya ensuite dans la littérature, en publiant des nouvelles et des romans à la manière de Walter-Scott. Il entra enfin, en 1842, aux archives du département de la Meurthe, et ne s'occupa dès lors plus guère que de travaux de statistique et d'archéologie. C'est ainsi qu'il publia en 1844 la statistique du département de la Meurthe, ouvrage qui est resté le modèle du genre, et qui lui valut une médaille d'or de la société de statistique de France. La même année, M. Lepage était reçu membre correspondant de l'Académie de Metz; et il fondait en 1850, la société d'archéologie lorraine, dont il est demeuré président jusqu'à sa mort.

M. Jean Pelte.

Né à la Haute-Bévoie près Metz au commencement du siècle, M. Pelte a consacré, non sans succès, toute une longue carrière à l'agriculture, tant théorique que pratique. Membre de notre compagnie dès 1843, il a publié dans nos mémoires divers travaux, notamment sur le *crédit agricole* et sur les *croisements de la race chevaline,* une des questions qu'il possédait le mieux. Chevalier de la Légion d'honneur en 1855, honoré, quelques années après, de la prime départementale pour sa belle exploitation à Epina, dans la Meuse, vice-président pendant de longues années du comice agricole de Metz, les distinctions, comme on

Digitized by Google

le voit, n'ont pas manqué à notre regretté confrère; ajoutons que jamais distinctions ne furent plus méritées.

ADMISSIONS.

Pour combler ces vides, vous avez fait passer au titre de membres titulaires:

M. Schlincker, de Creutzwald, que ses sérieuses recherches géologiques et archéologiques avaient déjà désigné à vos suffrages dès 1881, comme membre correspondant.

Et M. Graffe, de Metz, le décorateur distingué que vous connaissez, et qui, en passant de la classe des agrégés artistes dont il faisait partie depuis 1875 à celle des membres titulaires, viendra très heureusement renforcer à l'Académie le groupe artistique, si éprouvé par les pertes successives qu'il a subies depuis quelques années.

Vous avez encore admis au titre de membres titulaires:

M. Camille Massing, de Puttelange, ancien élève de l'école centrale et ingénieur des arts et manufactures, que vous recommandaient de hautes connaissances scientifiques et des mérites industriels auxquels ces connaissances ne sont pas restées étrangères;

M. l'abbé Vion, le laborieux philologue, qui tra-

Digitized by Google

vaille depuis trente ans à un glossaire du patois messin, et pour qui cette admission sera comme une bienveillante mise en demeure de ne pas nous faire attendre trop longtemps la publication de son œuvre;

Et M. Valery DE TINSEAU, maire de Peltre, que vous recommandait suffisamment son titre de membre de la société d'archéologie.

Vous avez nommé par acclamation au titre d'associé-libre non résidant, M. le baron Étienne DE LADOUCETTE, de Paris; ajoutant ainsi à la liste de vos membres un nom particulièrement cher à la ville de Metz et à l'Académie.

Enfin vous avez admis, au titre de membres correspondants:

M. DESSENON, ancien élève de l'école normale de Paris, professeur agrégé de l'Université, auteur d'un nouveau traité de géométrie analytique.

M. Georges BARRAL, le fils de l'éminent agronome; licencié en droit, naturaliste et publiciste distingué.

Et M. Charles PRÉAU, de Paris, archéologue et numismate.

Apres vous avoir présenté nos nouveaux confrères, c'est ici le lieu, me semble-t-il, de vous rappeler

Digitized by Google

deux distinctions des plus honorables, obtenues dans le cours de cette année, par deux de nos membres anciens :

M. le comte DE PUYMAIGRE, dont la nomination au titre de membre correspondant de l'Académie de Madrid est venue récompenser dignement toute une suite de remarquables travaux sur la littérature espagnole ;

Et M. JACQUEMIN, votre Président sortant, à qui ses nombreux travaux dans le domaine de l'art religieux viennent d'obtenir la décoration de chevalier de l'ordre pontifical de saint Sylvestre avec l'éperon d'or.

Après cet hommage rendu à nos deux sympathiques confrères, j'aborde, dans l'ordre habituel, le compte-rendu des travaux de l'année.

LITTÉRATURE. — ARCHÉOLOGIE. — PHILOLOGIE.

L'archéologie a, comme d'habitude, tenu une place importante dans vos travaux.

M. PROST vous a entretenus de ses nouvelles recherches sur les deux monuments de Merten et de Heddernheim.

Avec la bonne foi du savant, qui ne connait qu'un intérêt : celui de la vérité, notre éminent confrère vous a expliqué comment, à la suite de la découverte faite dans diverses régions, notamment en Bourgogne, en Auvergne et en Bretagne, de monuments analogues à celui de Merten — ce qui porterait à quarante-quatre

Digitized by Google

le nombre de ces monuments actuellement connus, — il s'était trouvé amené à modifier quelque peu sa première opinion sur le sens allégorique que l'on doit attribuer aux monuments de ce type, tous caractérisés, comme on sait, par le groupe terminal de l'anguipède et du cavalier. La date de 240, retrouvée sur le monument de Heddernheim, lequel n'était déjà qu'une restauration, a amené en outre M. Prost à réformer ses premières suppositions sur l'âge du monument de Merten.

De l'étude et de la comparaison de ces deux derniers monuments, il résulterait en effet que celui de Merten est très vraisemblablement antérieur à celui de Heddernheim; ce qui tendrait à assigner, comme date assez probable de l'érection du monument de Merten une des premières années du IIIe siècle, ou une des dernières années du IIe. Cette nouvelle date, qui correspond à une époque de paix complète dans la région du Rhin, d'autre part la découverte de nombreux monuments similaires dans diverses autres régions doivent désormais faire renoncer à l'idée que le monument de Merten ait été elevé en souvenir d'une victoire particulière remportée par les Romains sur les Germains ou sur les Bagaudes, comme l'avaient supposé primitivement MM. Prost et Abel, lors de leurs premiers travaux sur ce monument. Ce qui subsiste de l'opinion primitive de nos deux savants confrères, c'est le sens *triomphal,* attaché par eux dès l'origine à l'érection du monument de Merten, ce sens devant seulement être élargi, de manière à s'appliquer, non plus au souvenir de quelques faits particuliers et locaux, mais à l'idée générale du triomphe des Romains sur les barbares, dont le résultat avait

Digitized by Google

été la fixation des nouvelles limites de l'Empire sur la ligne du Rhin.

M. Jacquemin vous a fait part d'une intéressante découverte d'ossements humains, faite dans l'église Saint-Vincent de Metz, lors de travaux exécutés par lui dans cette église pendant l'année 1887. Au cours de ces travaux, les ouvriers de M. Jacquemin mirent à découvert, sous le dallage d'une des chapelles latérales du transept, un orifice carré d'environ 0^m30 de côté. M. Jacquemin fit agrandir l'ouverture, et trouva un caveau voûté, de forme octogonale, rempli d'ossements.

La construction du caveau paraît dater de la même époque que la construction de l'église, c'est-à-dire de la fin du XIII^e siècle. Par suite on a des raisons de croire qu'il n'a été fait que pour recueillir des ossements qui se trouvaient là antérieurement. Mais ce qu'il y a de remarquable dans cette découverte, ce sont les dimensions des ossements qu'on a trouvés. Ces dimensions dépassent de beaucoup en effet la moyenne actuelle : les crânes sont d'un tiers environ plus forts; les fémurs et les tibias sont dans les mêmes proportions : on a trouvé des fémurs de plus de 0^m60 de long.

M. Jacquemin a rappelé, à l'occasion de cette communication, qu'il y a une trentaine d'années une crypte analogue, également remplie d'ossements, avait été découverte sous le chœur de l'église Saint-Eucaire de Metz.

Dans une des séances suivantes, M. Abel, revenant sur ce même sujet des ossuaires, vous a entretenus

Digitized by Google

sur cette question de quelques faits d'observation personnelle.

Dans un assez grand nombre de localités de la Lorraine, comme aussi en Bretagne et dans d'autres régions sans doute, on conserve habituellement dans une des dépendances de l'église paroissiale, d'anciens dépôts de crânes, renfermés chacun dans une boîte spéciale, avec indication du nom du défunt, inscrite soit sur la boîte soit sur le crâne lui-même. Les ossuaires les plus intéressants que M. Abel a été à même de noter dans le cours de ses excursions archéologiques, sont: en Lorraine, ceux de Rombas, Moyeuvre, Marieulles, Coume, Mont-Saint-Martin, Longuyon, Hackemberg, Villers-Stoncourt, Husange, Cattenom, Sierck et Keilbourg près Kanfen; et en Bretagne, ceux de Roscow et de Plistel près Landernau.

Dans le domaine de la philologie archéologique, vous avez entendu une curieuse dissertation de M. Abel sur les diverses formes graphiques du nom de la bourgade de Rombas.

Pour notre savant confrère, Rombas est la corruption de Rombay, vocable primitif dans lequel la première syllabe rappellerait le souvenir de la domination romaine, comme dans Romain-aux-Bois, Rombach, Rémich, Remelange, etc.; la seconde syllabe, bay, indiquant l'idée de barrage ou promontoire.

Ces assertions de M. Abel trouvent leur confirmation toute naturelle, pour la première partie, dans la tradition locale que l'église de Rombas aurait été construite sur l'emplacement d'un ancien château romain; et, pour la seconde partie, dans la situation même de cette église, qui s'élève avec son inscription:

Digitized by Google

Domus Domini, sur un véritable promontoire de la vallée de l'Orne.

A l'occasion de son rapport sur la candidature de notre nouveau confrère : M. l'abbé Vion, M. Auricoste de Lazarque vous a présenté toute une série d'observations originales sur l'utilité de la linguistique, et en particulier de l'étude des patois locaux pour élucider nombre de faits d'archéologie et d'histoire, qui, sans cette étude, resteraient incompris ou mal expliqués.

Cette étude se termine par une savante dissertation sur la phonétique, c'est-à-dire sur la théorie qui consiste à faire abstraction de l'étymologie dans l'orthographe des mots.

Sous le titre : *Le patois messin, sa légitimité et sa raison d'être,* M. l'abbé Vion vous a présenté, dans une thèse *pro domo* des plus intéressantes, la justification de l'étude des patois en général et du patois messin en particulier. « Les patois, — c'est Littré qui parle, — ne sont pas en effet, comme ils sont tenus dans l'opinion vulgaire, du français altéré et corrompu; ce sont les héritiers directs et légitimes des anciens dialectes que parlaient nos pères. » Il y a donc pour tous les pays, et particulièrement pour le nôtre, a conclu fort judicieusement M. l'abbé Vion, un véritable intérêt national dans l'étude de ces patois, autrefois si dédaignés, et dont, pour nous, la réhabilitation est désormais chose faite, grâce aux savantes communications de notre nouveau confrère.

La science historique s'occupe depuis un certain nombre d'années, de recueillir et de grouper les traditions, coutumes, usages singuliers, proverbes,

Digitized by Google

contes, légendes et croyances propres aux diverses localités et aux diverses régions. Cette étude a pris aujourd'hui un tel développement qu'elle en est arrivée à constituer une science spéciale que l'on a intitulée : *Folk-lore*. Vous avez inscrit pour la première fois, cette année, ce mot nouveau sur votre programme, et, dès ce premier appel, un concurrent vous a répondu. Deux de vos membres, MM. Auricoste DE LAZARQUE et ABEL ont tenu, de leur côté, à vous présenter le résultat de leurs recherches personnelles dans ce champ d'investigation, pour ainsi dire illimité, des coutumes locales, dont quelques unes ont été rappelées d'une façon très intéressante par nos deux savants confrères.

M. Auricoste DE LAZARQUE vous a offert un dessin original, représentant la ville de Boulay sous son ancien aspect de place fortifiée, avec tours et mur d'enceinte, telles que ces fortifications existaient encore au XVII^e^ siècle, avant le démantèlement qui a suivi l'annexion de Boulay à la couronne de France.

M. Box vous a fait hommage des premiers fascicules de son grand ouvrage sur Sarreguemines et le pays de la Sarre.

Une analyse de cet ouvrage aura sa place marquée dans nos annales, dès qu'il sera terminé.

Vous avez reçu de M. MARCUS, un exemplaire de son *Essai historique sur les verreries du comté de Bitche, du XV^e^ au XVIII^e^ siècle* (Nancy, Berger-Levrault et compagnie — 1887).

L'importance de cet ouvrage nous fait un devoir de l'analyser brièvement.

Digitized by Google

Après avoir rappelé l'origine de la seigneurie désignée habituellement sous le nom de comté de Bitche, l'auteur présente quelques considérations générales sur l'état de l'art de la verrerie dans diverses parties des Gaules, antérieurement à la domination romaine, et après l'occupation du pays par les envahisseurs. Il relate ensuite les diverses informations que l'on possède sur cette industrie dans le Nord-Est de ces provinces, particulièrement dans la Lorraine, à partir du bas moyen-âge. Après avoir constaté que parmi les écrivains qui, depuis le XVI^e^ siècle jusqu'à l'époque actuelle, ont publié quelques détails sur les vieilles industries de la Lorraine, aucun ne nous apprend rien sur l'existence de Verreries au comté de Bitche jusqu'au commencement du siècle dernier, M. Marcus nous fait part de ce que de patientes recherches ont pu lui apprendre sur ces établissements à partir de la Renaissance. Il expose ensuite le développement de ceux qui se sont fondés au cours du XVIII^e^ siècle, et consacre une monographie à chacun d'eux. Dans un chapitre spécial, l'auteur retrace ensuite l'organisation primitive des maîtres verriers qui exploitaient ces manufactures peu considérables; il explique leur mode de travail, les privilèges dont ils jouissaient. Un chapitre est consacré à l'historique du verre cristallin et du cristal à base de plomb, et à l'introduction sur le continent de la fabrication de ce nouveau produit. L'ouvrage se termine par l'indication des verreries qui existaient autrefois autour des frontières du comté de Bitche, et qui toutes ont aujourd'hui disparu.

Vous avez encore reçu, dans cette section, à titre d'hommages :

Digitized by Google

De M. Prost, un ouvrage intitulé « *La justice privée et l'immunité;*

De M. Benoît, une *notice sur les monuments en bronze à partir du XIV^e^ siècle;*

Une *notice sur les cures par l'électricité de* 1782 *à* 1787.

Et une *note sur quelques collectionneurs vosgiens au siècle dernier.*

SCIENCES.

M. Lametz vous a présenté une nouvelle machine à écrire, de fabrication américaine. Cet appareil fonctionne, comme vous l'avez vu, au moyen de deux claviers concentriques, composés ensemble de trente touches, chacune de ces touches pouvant produire, grâce au jeu de deux pédales, trois signes ou caractères différents, ce qui porte à quatre-vingt-dix le nombre des lettres ou signes divers que l'action des touches vient successivement imprimer, en un point unique, sur une feuille de papier mobile.

Le maniement de cet appareil est des plus simples et des plus commodes. Son seul inconvénient, — mais il est considérable, — est de demander un assez long temps de pratique à chaque opérateur pour acquérir une vitesse suffisante, et tirer un parti réellement avantageux de cette très ingénieuse invention.

Dans la séance suivante, M. Lametz vous a fait connaître un autre appareil, — celui-ci de son invention, — qu'il nomme Régulateur gyroscopique. Après avoir rappelé la théorie du gyroscope et de la

Digitized by Google

toupie gyroscopique, M. Lametz vous a expliqué comment il a été amené à l'idée d'un régulateur organisé de manière à prévenir les variations de vitesse, en les corrigeant dès leur début. L'invention de notre confrère présente donc un perfectionnement incontestable sur les appareils similaires, notamment sur l'appareil Anderson.

Sous le titre de contribution à la tératologie entomologique, M. Bellevoye vous a fait hommage d'un travail sur quelques cas de monstruosités observés chez des insectes.

Vous avez reçu de M. Raillard un important travail manuscrit, sous le titre d'*Étude hydrométrique sur les eaux de l'ancien département de la Moselle*, et vous avez immédiatement confié l'examen de cette œuvre de notre éminent confrère à une commission dont le rapport est attendu.

Enfin, vous avez encore reçu à titre d'hommage :

De M. Dessenon, un exemplaire de son *Traité de géométrie analytique*, ouvrage dans lequel l'auteur, tout en restant fidèle aux programmes a su mettre en lumière quelques théories nouvelles, tant dans sa méthode de détermination des foyers des courbes au moyen des droites isotropes, qui dans ses développements sur l'introduction d'un paramètre angulaire dans l'étude de l'hyperbole.

De M. Denis, un exemplaire de son *Traité théorique et pratique des machines soufflantes*.

Digitized by Google

Et de M. le docteur COLLIGNON, une *Notice relative à la carte de répartition de l'indice céphalique en France.*

BEAUX-ARTS. — ARCHITECTURE.

A la suite du rapport qui vous a été lu par M. LAMETZ, dans votre séance du 30 Juin 1887, vous avez statué sur l'emploi qu'il convenait de faire du reliquat de compte de l'ancienne société des Amis des Arts; et vous avez décidé de faire frapper, au moyen des fonds que cette société a laissés à votre disposition, deux médailles représentant les traits de deux des artistes qui ont le plus honoré la ville de Metz : Sébastien Leclerc et Laurent-Charles Maréchal.

L'exécution de cette médaille a été confiée à notre confrère, M. BELLEVOYE, que sa compétence recommendait ici d'une façon toute spéciale à votre choix.

Avec des succès croissants et une activité qui ne se dément pas, M. JACQUEMIN a continué la série déjà longue de ses remarquables travaux d'architecture, parmi lesquels il convient de citer, comme relevant plus particulièrement de l'art :

L'église gothique de Moyeuvre-Grande, dont M. JACQUEMIN a offert à l'Académie deux belles gravures, représentant l'une la vue extérieure, l'autre la vue intérieure du monument;

La belle chapelle gothique des Frères de Longuyon;

La maison de retraite des sœurs de Saint-Jean de Brassel, près Berthelming;

Et le pensionnat des sœurs de Fillières (Meurthe-et-Moselle).

Digitized by Google

Comme les années précédentes, nous avons à enregistrer les persévérants efforts et les succès mérités de notre confrère, M. Léon Simon, dont les œuvres n'ont plus rien à envier à celles de nos fusainistes les plus distingués.

M. Simon a exposé dans le cours de l'année 1887 :

Au salon de Paris, deux fusains :

1. *La Moselle près Frouard.*

2. *Sous bois près Beaufort* (Grand Duché).

Ces deux dessins admis avec le n° 1, ce qui leur a donné droit aux honneurs de la cimaise.

A Bordeaux, deux fasains.
A Amiens, deux fusains.
A Dijon, trois fusains.
Au Hâvre, deux fusains.

M. Bellevoye a continué la publication du catalogue du musée Migette, dont il vous a offert, à titre d'hommage, le deuxième fascicule.

AGRICULTURE.

M. Abel, qui ne se désintéresse d'aucune question d'actualité, vous a entretenus de l'erynose, ou galle de la vigne, maladie absolument distincte du *mildew*, avec lequel l'erynose semble cependant avoir été dans ces derniers temps très fréquemment confondue. M. Abel ne vous a pas dissimulé qu'il ne croyait pas beaucoup au *mildew*, du moins dans notre pays. Notre confrère n'a pas non plus une grande confiance dans les arrosages aux sels de cuivre, tant préconisés depuis quelque temps ; il est, en résumé, pour la médication réconfortante : la culture et les engrais.

Digitized by Google

M. Amblard vous a fait connaître les avantages du renversement des branches en arboriculture.

Ce procédé consiste à renverser, c'est-à-dire à diriger vers la terre les branches des arbres fruitiers, comme on oblige par le palissage les branches du frêne pleureur à se courber pour faire des tonnelles. Ce procédé convient surtout aux arbres que leur grande vigueur empêche de fructifier. Sans doute les arbres soumis à ce renversement anormal ne flattent pas l'œil; mais ils sont chargés de fruits, ce qui est quelque chose; et, si la contraction à laquelle on soumet les branches diminue la vigueur des arbres et abrège leur durée, la récolte vraiment surprenante qu'on obtient d'après ce système compense largement cet inconvénient.

L'efficacité du procédé a pu être constatée récemment à l'exposition de Nancy. On peut également s'en rendre compte à l'établissement des dominicaines de cette même ville.

M. Lametz s'est donné la tâche, en dehors de ses travaux académiques, de faire connaître aux cultivateurs les propriétés fertilisantes des scories phosphoreuses produites dans le nouveau traitement de fabrication et de déphosphoration de l'acier par les procédés Thomas Gilschrist. Notre confrère a publié à ce sujet, dans le Journal-Barral, une notice que son caractère, un peu trop commercial peut-être, a pu faire hésiter M. Lametz à nous communiquer, mais que M. Louis Figuier, le grand vulgarisateur des découvertes du siècle, a trouvée d'un intérêt assez élevé pour la reproduire dans l'année scientifique de 1887.

Digitized by Google

Dans la section qui nous occupe, vous avez encore reçu de M. Joly, à titre d'hommage, diverses notices très intéressantes, notamment :

Sur les *Orangeries et les irrigations à Blidah;*
Sur *un pied de vigne en Californie;*
Sur *la culture de la vigne sous verre.*

CONCOURS.

Comme les années précédentes, il nous a été adressé, à l'occasion de nos concours, d'assez nombreux travaux.

Je n'ai et ne puis avoir ici qu'à constater la bonne volonté de ceux qui ont bien voulu répondre à notre appel. Vos rapporteurs vous diront dans quelle mesure les efforts des concurrents ont été jugés dignes d'encouragements ou de récompenses.

LEGS DE LADOUCETTE.

Ce compte-rendu serait incomplet, si je n'y mentionnais la solution, obtenue dans le cours de la présente année, d'une question d'un très haut intérêt pour l'Académie, résolue grâce aux efforts personnels de nos deux derniers présidents : MM. Auricoste de Lazarque et Jacquemin : je veux parler ici de l'exécution, si longtemps attendue, du legs fait à notre compagnie par M. le baron Eugène de Ladoucette.

En quittant le fauteuil de la présidence, M. A. de Lazarque avait mis l'affaire en un tel point que sa solution pouvait être considérée comme définitivement

Digitized by Google

acquise. M. Jacquemin, qui a eu l'honneur de la réaliser, m'en voudrait, j'en suis sûr, si je ne reportais pas sur son prédécesseur une large part des remerciements que l'Académie a aujourd'hui le devoir d'offrir à ceux de ses membres qui ont mené à bien cette délicate et laborieuse affaire.

Ici se termine, Messieurs, le compte-rendu analytique de vos travaux.

De l'exposé qui vient de vous en être fait, vous êtes, me semble-t-il, en droit de conclure que l'année 1887-1888 n'a pas été une année stérile, puisqu'elle a apporté, comme ses devancières, à votre œuvre plus que centenaire, sa part de matériaux et de documents.

Ce résultat, nous devons en faire honneur au concours de toutes vos bonnes volontés, toujours libres pour les heureuses initiatives, toujours prêtes à agir, sous la direction, à la fois ferme et bienveillante, de votre Président sortant.

En prenant place, il y a un an, au fauteuil de la Présidence que venait d'occuper avec tant de distinction M. Auricoste de Lazarque, la modestie de M. Jacquemin s'effrayait un peu, si j'ai bonne mémoire, de la succession redoutable que lui léguait son prédécesseur. Aujourd'hui, à l'heure où il s'apprête à céder à un autre l'honneur et le fardeau de la Présidence, c'est à M. Jacquemin à avoir le cœur léger, avec la juste fierté de la tâche accomplie. Et si nous ne savions le nom de son successeur, si nous ne l'avions vu à l'œuvre, nous lui reconnaîtrions volontiers, à cette heure, le droit de s'effrayer un peu à son tour. Une chose ici tout à fait nous rassure : c'est que ce successeur n'en est plus à faire ses preuves, et qu'il s'appelle M. l'abbé Bérard.

Digitized by Google

RAPPORT

SUR LE

CONCOURS DE POÉSIE

DE L'ANNÉE 1887-1888

Présenté à l'Académie dans sa séance du 26 Avril 1888

Au nom d'une Commission composée de
MM. BOX, Fél. DE SAULCY et Auricoste DE LAZARQUE, *rapporteur.*

MESSIEURS,

Votre programme de cette année au lieu du titre très vague « *une pièce de vers* » adopté depuis longtemps offrait à vos candidats un *sujet imposé,* et aussi un autre sujet *libre* mais d'une *forme déterminée.*

Le sujet imposé « *Les différents âges de la poésie* » était vaste et fécond, trop grandiose peut-être, car il semble avoir effrayé les athlètes ordinaires de vos pacifiques tournois.

Un seul s'est présenté, ayant pour toute arme un bien petit poème, une pièce de moins de cent vers. C'est trop peu pour les développements d'un tel sujet. Encore l'auteur ne les a-t-il même pas signalés.

Digitized by Google

Victor Hugo dans la préface de « Cromwell » avait eu, en prose, la conception plus puissante et nous aurions vu, sans nous en effaroucher, nos candidats y puiser la trame d'un travail sérieux et nourri.

Je n'ai pas à répéter ici en quoi il aurait pu consister; une seule pièce présentée et aussi succinte ne nous a pas disposés à cet examen.

L'auteur de cette pièce se borne à nous dire que l'homme a d'abord chanté Dieu dans de premiers essais, puis qu'il s'est égaré en reportant ses chants sur lui-même, qu'il n'a alors rencontré que désirs inassouvis, aspirations trompées suivies de désespoirs et que sous peine de défaillir tout-à-fait il doit revenir à ses premiers élans vers la divinité et à eux seuls.

Le plan ainsi compris est parfaitement acceptable. On pouvait partir de l'idéal religieux et le prendre aussi pour but; mais en route il y avait des fleurs et des fruits à cueillir et nous aurions été charmés de voir l'auteur nous en faire admirer et goûter quelques échantillons.

Si nous passons au travail de la forme, à la facture, nous trouverons le vers assez bien tourné, mais cependant avec un grand laisser-aller envers l'accentuation et la rime, et cherchant quelquefois dans le *mot* un enthousiasme que le *mot* même fait paraître de commande.

Ainsi, quand l'auteur invoque le ciel, il ne se contente pas de dire « *les cieux,* » mais il ne manque pas de s'écrier « les cieux des cieux. » Une fois c'est bien; mais répétée trois fois dans un morceau aussi court, cette expression biblique perd sa figure expressive et garde seulement celle d'une cheville.

Digitized by Google

L'auteur termine en s'écriant :

Bientôt, *comme jadis,* l'homme, *levant les yeux,*
Retrouvera la Foi, l'Espoir et la Prière :
Il a soif d'idéal, de paix et de lumière...
Reviens, o Poésie, et parle lui des Cieux.

Ces quatre vers renferment *toute* la pièce et pas plus qu'eux celle-ci ne nous fait connaître ce qu'a été la Poésie aux phases différentes et variées de sa vie, ce qui était le sujet à traiter.

Votre commission ne propose aucune récompense pour ce morceau.

L'énoncé du concours indiquait en second lieu, un *sujet libre* avec cette condition d'être traité sous forme de *dialogue.*

Huit pièces répondant à ce programme nous ont été envoyées.

L'une, intitulée Vercingétorix, est fort sérieuse. Il s'agit d'un entretien politique entre le chef célèbre et l'archidruide des Gaules! Ce dernier voulant tâter la constance du jeune guerrier se renferme dans un silence prudent mais finit par céder à l'ardeur et au patriotisme du héros.

Étant donnés les personnages en scène, leur dialogue aurait pu avoir plus d'élévation et d'éclat et le vers avoir plus de distinction. Pourtant cette scène n'est ni meilleure ni plus mauvaise qu'une quantité de scènes identiques que nous pourrions lire — si on les lisait encore — dans les œuvres tragiques des Baour-d'Ormian, Lemercier, Arnould, Raynouard, Delrieu, Legouvé, etc.

Une mention honorable, s'il vous plaît à l'auteur,

Digitized by Google

et — entre nous soit dit — un mauvais point pour avoir commis le péché antique d'essai de tragédie.

Cinq autres pièces envoyées sous un même pli suivent celle-là.

Ce sont : *Tristesse et joie.* — Dialogue entre un incrédule et un croyant.

Sous les étoiles. — Même sujet.

La muse et le poète.

Adam et Caïn.

Grand-mère et petit-fils.

Toutes ces pièces ont le même objectif : prouver l'existence de Dieu et montrer que les misères humaines ne peuvent trouver d'explication et de soulagement que dans la foi à cette existence.

Le but est louable ; mais ces morceaux, d'une correction monotone et sans grand souci de l'art, ne font point tressaillir les moëlles du lecteur. Elles décèlent néanmoins chez l'auteur des sentiments élevés et une certaine pratique du vers.

En tenant compte du niveau de nos concours, nous proposerons à l'Académie d'accorder une mention honorable à chacun des quatre premiers numéros de ces pièces, soit quatre mentions que, suivant un usage généralement pratiqué, l'Académie pourrait convertir en une seule récompense consistant en une médaille de bronze petit module.

Pour aucune de ces quatre pièces, pas plus que pour la scène précédemment récompensée votre commission ne juge à propos de demander l'impression.

Un dialogue d'un autre auteur « *La veuve du matelot* » quoique rempli de bons sentiments d'honneur familial et de religieuse résignation, ne nous paraît mériter aucune récompense. La main qui l'a tracé

Digitized by Google

n'est pas encore très assurée et un an d'ajournement lui permettra d'atteindre à une vigueur qui lui fait encore défaut.

Même jugement et mêmes conclusions pour un autre dialogue entre saint Augustin et sa mère, intitulé *La mort de sainte Monique.*

Il nous reste à parler d'un envoi de six petites pièces sous le titre de *Ricochets.*

Ces pièces sont gracieuses et c'est là leur principale qualité. Elles sont écrites dans une gamme douce et tranquille et sans recherche de ciselures ni d'ornements. C'est un vrai poète qui les a pensées; ce n'est pas tout-à-fait un versificateur qui les a écrites. Elles ne répondent pas d'ailleurs au programme et leur auteur ne nous en voudra pas de nous borner à lui donner rendez-vous ici même et dans un an.

Si vous avez prêté quelque attention aux notes que je viens de vous lire vous y avez certainement distingué deux points principaux.

Le concours de cette année, sous le rapport de la forme et du savoir-faire est assez terne. C'est un défaut capital à notre époque de poètes virtuoses. La tenue, l'élégance, le modelé de la phrase, la recherche de la cadence, la pureté de la rime, la propriété du mot et je ne sais quelle saveur de jeunesse et de nouveauté sont indispensables aujourd'hui; et oser versifier sans se sentir muni de quelques unes au moins de ces qualités, c'est vouloir monter sans bride et sans éperons un Pégase indocile. — Pardon — Oh! pardon!

Sous le rapport du fond, notre concours a tout entier une tendance mystique. Est-ce une simple coïncidence qui l'a produite? ou plutôt est-ce la ma-

Digitized by Google

nifestation d'un phénomène général et inconscient dans la vie artistique? j'ai quelques raisons de le penser. Il est dans la nature des choses et des idées de se transformer et — il faut le croire — de se perfectionner d'âge en âge.

Notre concours prochain accentuera-t-il cette marche vers l'Idée. Je le désire, mais puissent alors nos poètes ne pas être assez absorbés par elle pour ne pas tourner quelques unes de leurs études vers la forme si polie, si nette, si travaillée sans en avoir l'air et si nouvelle des maîtres de nos jours.

L'Académie, ayant accepté les conclusions de la commission, les enveloppes cachetées correspondant aux pièces récompensées ont été ouvertes et ont fait connaître les noms des lauréats.

En conséquence l'Académie décerne une médaille de bronze, petit module, à M. Gabriel Sabatier, officier d'Académie à Cherchell, pour quatre pièces : *La muse et le poète, Tristesse et joie, Sous les étoiles, Adam et Caïn.*

Une mention honorable à M. Ernest François, rue Vincentrue, 16, à Metz, pour *Vercingétorix et l'archidruide des Gaules.*

Digitized by Google

RAPPORT

SUR LE

CONCOURS DE LINGUISTIQUE

(PATOIS MESSIN)

Présenté à l'Académie dans sa séance du 26 Avril 1888

Au nom d'une commission composée de
MM. Auricoste DE LAZARQUE, DE GOY et VION, *rapporteur*.

MESSIEURS,

En prenant aujourd'hui la parole au nom du comité de Linguistique, j'éprouve, avant tout, le besoin de faire mes réserves sur l'aptitude spéciale que suppose cette tâche, bien agréable sans doute, mais aussi fort délicate.

La Linguistique, c'est l'archéologie du langage! Mais alors, n'est-ce pas là comme le premier et le dernier mot de toute Académie. A l'Académie, on devient archéologue malgré soi, et l'on apprend sur place une foule de choses que l'on aurait toujours ignorées à moins d'être un rat de bibliothèque.

Quelle richesse en effet et quelle gracieuse variété de documents ouverts à tous et par tous, dans ces

Digitized by Google

conseils et ces causeries familières, dans ces monographies savantes et ces simples notes de spécialistes, dans ces larges aperçus d'ensemble et ces appréciations rétrospectives reconstituant les données de l'histoire et de la tradition; car tel est le puissant intérêt que nous offre cette étude — la linguistique — encore bien que moderne, c'est qu'elle nous permet de remonter le cours des temps jusqu'à l'origine même du langage, de suivre à travers les siècles les migrations des peuples, de retrouver les traces de leur séjour dans les différentes parties du monde, et, tout en jetant quelque lumière sur la géographie ancienne, elle nous fournit de précieux documents sur les évolutions successives des facultés de l'homme.

Mon dessein n'est pas et ne saurait être de faire ici une dissertation en règle sur l'origine même du langage, mystère impénétré jusqu'à ce jour et où il fait encore trop nuit pour que j'ose m'y aventurer malgré les guides qui ne manquent pas depuis Lucrèce jusqu'à Darwin.

Cependant on peut avancer, sans trop de témérité, je crois, que chez les premiers hommes jetés nus dans une terre débordée, véritable chaos où tout était à assouplir et à dompter, la bête a parlé avant l'âme, l'instinct avant l'intelligence, l'ouvrier avant l'artiste. Aussi c'est le pasteur, c'est le carrier, c'est le forgeron qui porteront sur les fonts de l'histoire les premiers âges du monde, à qui ils donneront des noms de baptême tirés de leur métier.

Ce langage primitif qui devait être fait de mots propres, souvent terre à terre, élégants parfois, énergiques toujours, engendra le langage figuré où ces mêmes mots ont perdu leur signification originelle,

Digitized by Google

pour rendre dans le monde moral des idées qui avaient avec celles de l'ordre matériel un trait d'union plus ou moins étroit, un air de famille plus ou moins frappant.

Et qu'on n'aille pas penser qu'une langue ainsi faite soit pauvre ! Que ne dit pas l'Ancien Testament avec ses 5,642 mots? Que n'écrit-on pas avec 24 lettres? Que ne calcule-t-on pas avec dix chiffres et que ne chante-t-on pas avec quelques notes? Les mots ressemblent aux couleurs. Vélasquez ne se sert que de rouge et de bleu, dans le couronnement de la Vierge et ce tableau, paraît-il, est une œuvre merveilleuse. Malgré la sobriété des couleurs, M. Beulé, qui s'y connaît, regarde ce peintre comme le plus grand des coloristes, le mettant au-dessus de Rubens et des maîtres vénitiens.

Que faudrait-il ajouter de plus, Messieurs, si cédant tout à coup à la mode qui surgit aujourd'hui, je réduisais — par la phonétique — d'un bon tiers ces éléments primordiaux, en supprimant le rôle des lettres muettes pour n'en laisser que le jeu des sons?

C'était au commencement du règne de Louis-Philippe, en 1833, dans les premières années de l'application de la loi sur l'Instruction publique, sous le ministère Guizot. Un Inspecteur de l'Académie de Metz — c'était alors une Académie — M. Méline, avait mission de la faire exécuter dans son ressort. Personne ne se présentait et pourtant l'on ne voulait pas se montrer trop rigoureux envers les instituteurs déjà vieux qu'il fallait faire passer par là. On fit appeler celui de Woippy qu'on cherchait à encourager en lui disant que ce n'était qu'une formalité.

Épelez seulement le nom de votre village, lui dit M. Méline.

Digitized by Google

Oh bien ! répond l'Instituteur, il n'y a pas à hésiter.

È wawa è pipi.

Fait-on mieux de nos jours. Prenons, s'il vous plait, le mot *oiseau*. Voilà pourtant un mot dont aucune lettre n'a la valeur phonétique que lui attribue l'alphabet ! — *O* fait *ou; i* fait *a* = *oua; s* fait *z* = *ouaz;* et les trois dernières lettres *e a u* font *o* tout simplement: *ouazo* — *èwawa èzozo*. Ce qui rapproche un peu plus de l'étymologie *avis*. — Et nos diphtongues ? — Un dandynet, s'adressant à quelqu'un qui lisait l'affiche d'un spectacle, lui roucoulait un jour ces mots: Eh bien ! l'on joue *O é dipe*, ce soir, pas vrai ? — *O-u-i*, lui fut-il répondu. Et le participe du verbe avoir, *eu !* Pourquoi l'écrire comme on ne le prononce pas et pourquoi ne pas le prononcer comme il est écrit ? etc., etc.

Dieu me garde, Messieurs, de faire le procès au dictionnaire de l'Académie. Ce dictionnaire est une des arches saintes de la nation française. On n'y peut point toucher sans tomber en poussière. Ce legs de Richelieu est sacré, et le peuple qui ne croit plus à rien, y croit.

Il y a là cependant, il faut en convenir, des difficultés réelles. Le patois échappe à ces bizarreries. Cela tient, me direz-vous, à ce que le patois jouit d'une liberté illimitée. C'est vrai, mais est-ce à dire pour cela que son orthographe et son accentuation soient entièrement fantaisistes et dévergondées ? Gardez-vous bien de le supposer. Le patois est une langue, un dialecte, un idiome, si l'on veut, qui a ses règles, ses lois, sa mesure, sa richesse, son origina-

Digitized by Google

lité, c'est-à-dire ses archaïsmes et sa raison d'être. Et tout cela relève directement de la logique naturelle, autrement dit, de ce que l'on appelle le bon sens.

Si l'on éprouve de la peine à le déchiffrer et à le comprendre, cela tient à trois causes, la 1re c'est qu'on l'ignore — la 2e c'est qu'il manque un dictionnaire pour déterminer la signification des mots inconnus — quelqu'un va combler cette lacune regrettable; la 3e cause, c'est que nos auteurs — il y en a si peu — en général, ont écrit en poésie. Or le vers patois est alerte et prime-sautier. Pour lui, il n'y a plus d'hiatus défendu, ni alternances régulières de rimes masculines et féminines, ni mots trop courts, on les allonge, ni syllabes gênantes, on les contracte... N'est-ce pas là un avantage, une supériorité? — Jugez-en. Pour rendre cette phrase très correcte assurément de la langue française :

D'une enjambée, elle court sur la place et d'un seul mot le marché est conclu..., Le patois dit: *D'i hè l'a su lè pièce et d'i mà vlè qu'a fa.* — Quelle précision, quelle brièveté, quelle énergie.

Il se peut, malgré cela, qu'une langue écrite de cette façon puisse embarrasser un lecteur surtout rudimentaire. Faut-il pour cela blâmer nos écrivains? Je ne le pense pas. Peut-on mieux faire? J'en doute assez. En attendant, je m'incline volontiers devant l'œuvre d'Albert Brondex, l'auteur de *Chan Heurlin*. C'est Brondex, croyons-nous, qui a le mieux marqué l'orthographe et rendu la prononciation du patois messin — je dis: messin, avec intention — d'abord pour me contenir dans les termes du programme, ensuite pour marquer la différence qui existe entre ce dit patois messin et le patois lorrain — différence

Digitized by Google

constatée, il y a plus de cent ans, si j'en juge par un rapport du conventionnel Grégoire, rapport suivi d'un décret de la convention (16 prairial an II) sur la nécessité et les moyens d'anéantir les patois et d'universaliser l'usage de la langue française.

« La féodalité qui vint... dit-il, morceler ce beau pays (la Lorraine) y conserva soigneusement cette diversité d'idiomes, comme un moyen de reconnaître, de ressaisir les serfs fugitifs et de river leurs chaines. Actuellement encore, l'étendue territoriale où certains patois sont usités, est déterminée par les limites de l'ancienne domination féodale. C'est ce qui explique la presque identité du patois de Bouillon et de Nancy, qui sont à 40 lieues de distance, et qui furent jadis soumis aux mêmes tyrans, tandis que le dialecte de Metz, située à quelques lieues seulement de Nancy, en diffère beaucoup, parce que, pendant plusieurs siècles, le pays messin, organisé dans une forme presque républicaine, fut en guerre continuelle avec la Lorraine. »

Comment s'est constitué ce territoire de la cité messine, l'histoire ne l'a pas nettement enregistré. Il est constant toutefois qu'il est toujours demeuré invariable, ou à peu près, dans ses limites, sauf qu'il a pris, par la suite des choses, des dénominations différentes... Pour le quart d'heure, le pays messin comprend sept régions cantonales, — trois pour Metz-ville et banlieue, — la quatrième c'est l'ancienne terre de Gorze, relevant pour le langage du lorrain de Nancy et de Toul. — Les trois autres rappellent et remplacent, l'un, l'ancien Saulnois, c'est le canton de Verny; l'autre occupe le terrain Franc-Alleu, c'est le canton de Pange; et le dernier, c'est-à-dire le can-

Digitized by Google

ton de Vigy est formé par le Haut-Chemin... C'est dans ces trois derniers cantons, Messieurs, composés de 160 villages environ, que l'on a conservé et que l'on parle encore le vrai et pur patois messin. — Ce langage était en vogue à Metz et dans sa banlieue, il y a 50 ans. Mais sous l'influence des écoles et le mouvement des affaires, il a fini par en disparaître, ou peu s'en faut, pour faire place à un parler quelconque, soi-disant français, comme, hélas! ce pauvre français lui-même demain ou après, va faire place à un autre parler... tel quel... le teuton.

M. Justin Dosda, de Jussy, auteur d'une petite grammaire patoise, se trompe fort lorsqu'il soutient que les gens du Ban-Saint-Martin, de Longeville et du Sablon, peuvent, autant que les gens de Failly, de Vrémy et de Cheuby, revendiquer l'honneur d'avoir conservé la bonne prononciation du patois messin. C'est dans les endroits retirés, au contraire, comme le fait observer avec raison M. de Puymaigre, c'est dans les villages éloignés des grandes voies de communication et particulièrement sur les lèvres des vieillards que l'on retrouve le rustique et franc parler de nos ancêtres, les Gaulois.

Le parler dans cette enclave, on peut en convenir, offre des variantes nombreuses, je ne dis pas seulement entre les villages les plus éloignés, de Cheminot à Charleville, de Chanville à Trémery, mais encore entre des localités tellement voisines qu'elles se touchent, et l'on se demande quelles peuvent être les causes premières de ces diversités. Or, nous n'en savons pas plus à cet égard que l'on n'en savait il y a 600 ans. Roger Bâcon (13e siècle) disait : « Tout varie dans ce monde selon la place qu'il y occupe, tant les

Digitized by Google

choses dans leur nature que les gens dans leurs mœurs. »

Néanmoins, si multipliées et si défigurées qu'elles soient ou apparaissent, ces manières de parler présentent un fonds commun et une identité d'origine incontestable, que l'on peut tout de suite reconnaître sous les nuances de désinences et d'accentuation. C'est ainsi que Cuvier, à l'aide de quelques débris d'ossements épars, a pu reconstituer dans son ensemble la structure d'animaux disparus et marquer leur parenté avec les familles existantes.

Aussi, nombre de sociétés savantes, notamment l'Académie de Metz, frappées de l'importance de ce genre d'étude, ont-elles provoqué, en ces derniers temps, des travaux et des recherches autour de la Linguistique dont l'intérêt n'est pas seulement local, mais devant laquelle la science elle-même reste infféconde si cette source lui demeure fermée.

Vous avez donc décidé, Messieurs, d'élargir en ce sens votre programme habituel, et d'admettre au concours de la présente année un morceau de patois messin, prose ou poésie, pur et net de toute immixtion étrangère.

En réponse, vous avez là, déposées devant vous, quatre pièces distinctes, mais émanant de la même plume, savoir :

Trois contes populaires en prose.

1° *L'Antoûne* — ayant devise

Vate araye sre chermaye
D'ouyi l'grou pétoé messin
Qué vo fre sovnîn don temps pessé.
Lo pia Ermonek.

Digitized by Google

2° *Lo Chan et lo Rna* — avec devise

Treu Chan treu fou,
Treu Cala treu mentou.

3° *Les Treu Compégnon* — Grou P'hhé, Mayein P'hhé et Pia P'hhé.

Devise : Boin rire fa boin san.

Une Pastorale (poésie) intitulée *lè Mohhon* avec l'épigraphe

Oh ! que l'a bèle, mè Lourainne,
Quà les mohhons son roge et passe!
Lo pia Ermonek.

L'auteur de ces compositions, quel qu'il soit, ne se flatte pas, je suppose, d'en avoir inventé les sujets. Non que je veuille, vous le pensez bien, lui en faire le reproche, lorsque je me rappelle ces vers de Musset :

Il faut être ignorant comme un maître d'école
Pour se flatter de dire une seule parole
Que quelqu'un ici-bas n'ait pu dire avant nous !

L'ecclésiaste constatait déjà la chose du temps de Salomon : « Ce qui est a toujours été. »

C'eût été néanmoins un mérite dont l'Académie aurait pu certainement lui savoir gré, mais là n'était pas la question.

La chose à examiner ici c'est la facture de ces morceaux au point de vue du patois messin. Or, cette facture, pour le coup, elle est bien son ouvrage.

Ces contes, *lo Chan et lo Rna*, l'*Antoûne*, *les Treu Compégnon* et autres de même acabit, ainsi que la

Digitized by Google

pastorale *lè Mohhon,* datent donc de loin; ils existent parsemenés de variantes partout ailleurs aussi bien que chez nous. Ils sont dérivés de sources différentes, provenant soit des anciens fabliaux du XI^e^ et du XII^e^ siècle, soit du roman satirique du Renard (XIII^e^ siecle) où le Loup se trouve toujours mis à mal par son associé, soit des contes de Boccace, des Cent et une nouvelles et de traditions étrangères, surtout provençales, répandues un peu partout — citons entre autres: Jean de l'Ours, Furtin Furton ou Ricdin Ricdon, les contes de Chan, dont l'Antoûne n'est qu'un spécimen, — des récits satiriques sur les moines, les gens de loi et autres qui ne peuvent figurer que dans les kruptadia.

Parmi les épopées populaires de l'ancienne France, aucune, pas même le fameux Roman de la Rose, son contemporain, n'eut une vogue plus soutenue que le poème du Renard. Gautier de Coincy, prieur de Vic-sur-Aisne, mort en 1236, auteur d'un recueil de Contes dévots: *les Miracles de la Sainte-Vierge*, nous apprend que plusieurs personnes, même des prêtres, en faisaient peindre les aventures dans leurs appartements. Son poème étrange renferme plus de trois mille vers, en rimes plates de huit pieds. Sous les noms déguisés du Renard, du Loup, de la Louve, du Lion, du Mouton, de l'Ane, Gautier de Coincy, passe en revue tous les états de la société et Renard y dupe successivement tous les animaux et s'en fait craindre. C'est la lutte éternelle de l'astuce rapace et couarde contre la générosité aveugle et confiante... drame dans lequel les fils d'Adam jouent le principal rôle sous la peau des bêtes.

La Fontaine a fréquemment et largement puisé

Digitized by Google

dans le roman du Renard. Ces romans si populaires ont laissé des traces dans nos campagnes et les contes patois envoyés au concours académique sont évidemment des restes de ces vieux débris qui ont fait la joie de nos ancêtres. (Il serait intéressant, Messieurs, de rechercher tout ce qui peut en survivre dans le pays sous une forme nouvelle. On y travaille, et c'est le but du Folk-lore dont j'aurai à vous rendre compte tout à l'heure ou dans la prochaine séance.)

Le conte : *Lo Chan et lo Rna*, qui nous est présenté ici, fait songer, par son dernier trait, où maître Renard est lui-même attrapé, à la célèbre farce de maître Pathelin (de la race de notre Renard) qui, après avoir dupé maître Guillaume (Isangrin) au profit d'Agnelet, est à son tour dupé par celui-ci, par les moyens mêmes qu'il lui a enseignés pour voler son maître.

L'autre conte : *Grou, Mayein et Pia P'hhé*, me remet en mémoire un vieux conte analogue, l'histoire du Petit Moulin, du Petit Dindon et du Petit Cochon, où, avec un peu plus de finesse et moins de grossièreté, il est aussi démontré que la violence, l'égoïsme, l'ingratitude, la cusiosité, l'imprévoyance... sont de mauvaises choses.

Quant à la pastorale, *Lè Mohhon*, du crû de Provence, elle dénote une certaine verve poétique et un vif sentiment des beautés de la nature. Mais c'est là une forme de vers, à mon sens et de l'avis de la Commission, fort peu accessible au patois messin, et je doute également que ce soit là une bonne manière de le mettre en œuvre. Qu'on laisse la poésie lyrique et de longue haleine au français, le patois a d'autres destinées.

Digitized by Google

Ce n'est pas que, parmi nos paysans, cette forte race qui retourne la glèbe et jette le grain dans le sillon, il soit inouï de rencontrer des âmes rêveuses, des cœurs tendres que la nature semble avoir pénétrés de sa poésie. Se souvient-on des paroles de La Bruyère, que, dans plus d'un cas, l'on pourrait encore rappeler aujourd'hui? — L'on voit, dit-il, certains animaux farouches, des mâles et des femelles, répandus par la campagne, tout brûlés du soleil, attachés à la terre qu'ils fouillent et qu'ils remuent avec une opiniâtreté invincible. Ils ont encore une voix articulée, et quand ils se lèvent sur leurs pieds, ils montrent une face humaine et en effet ils sont des hommes. — Au milieu de ces femelles, on en peut trouver, sans chercher bien longtemps, à qui nulle délicatesse de sentiments n'est inconnue. Les sabots n'y font rien, non plus que le jupon rapiécé, les bas rouges, le visage hâlé, les mains calleuses et la chevelure en désordre, ce n'est que l'enveloppe à demi détruite par le travail assidu. Allez au fond, qui est intact, et vous découvrirez peut-être des qualités exquises. Entre paysans et paysannes, faucheurs et moissonneuses, il se joue des idylles qui sembleraient justifier les bergères de Gesner et de Florian.

Derouquiant des hédis les nëives émourettes,
I pourîn v'compouzier des ar's, des chansonnettes,
Dignes de Théocrite et de Virgile, éto!
V'nant de n'impoûte éyou, méme de Bezonco.
Jean Pierre vaut Tityre
Fanchette Amaryllis;
Des brav' gens conte qui n'y eme lo mat é dire
Philémon et Beaucis.
Teurdèche! en nate péyi de Lourainne
An z'en treuv'rîn pè dozainne.

Digitized by Google

Aussi, tout en faisant les réserves nécessaires au point de vue de la convenance et du goût et peut-être aussi de la morale qui laisse quelque peu à désirer, je vous assure, Messieurs, que la lecture de ces quatre compositions a été pour moi un vrai régal. Elles sont écrites avec un grain d'ingéniosité et sans prétention. Les caractères sont bien dessinés, les observations très fines, les expressions très heureuses et un bon sens tout à fait rudimentaire sous une forme — *horresco referens* — spirituellement naturaliste. Plume facile, alerte, nullement chargée, esprit observateur et gaulois, bonhomie inimitable. Ces pièces ont le secret de provoquer la gaîté. Est-ce intuition ou observation? Il y a certainement de l'une et de l'autre. En tout cas, l'alliance de ces deux qualités y engendre un genre comique très spécial qui, au milieu des exagérations de la farce, garde une saveur particulière, une saveur *sui generis* qu'il est si difficile d'atteindre, même en courant après elle, avec le plus grand acharnement.

L'auteur, par son langage — orthographe et prononciation — doit se trouver au centre même du pays messin, c'est-à-dire en Franc-Alleu, juste le pays d'Albert Brondex, que j'ai tout lieu de croire originaire de Berlize. Il en connait bien les mots et il les applique à propos; en somme, il parle bien. A part deux ou trois expressions par trop françaises : tâche, flairant, balan, toèzon.... l'ensemble est un patois naturel, original, pittoresque.... renfermant une foule de termes intraductibles, par exemple : *crauhhier, debrauler, detalenté, demezallé, — hhoriesse piein lè pè — i reyeut l'cuhh — lo droûle deut lè hhauyer — hînz'zi aux queulattes — è fouhh de s'veur talboter...* etc.

Digitized by Google

Enfin, Messieurs, ces compositions, malgré leurs défauts, possèdent un certain cachet qui ne laisse pas que d'avoir son mérite. Aussi, j'opine, pour ma part, et c'est également l'avis motivé de MM. Paul de Goy et Auricoste de Lazarque, membres du jury d'examen, j'opine qu'il convient de décerner à leur auteur *une mention très honorable*.

Il est à regretter toutefois que les taches qui déparent ces compositions n'en permettent pas l'impression, à moins d'y faire auparavant des corrections et même des retranchements assez larges.

La proposition de la commission ayant été ratifiée par l'Académie, le pli cacheté annexé au Mémoire a été ouvert et a fait connaître le nom du lauréat, Madame Poirier, née Estre, à Rémilly.

Digitized by Google

RAPPORT

SUR LE

CONCOURS D'HISTOIRE

DE L'ANNÉE 1887-1888

Présenté à l'Académie dans sa séance du 29 Mars 1888.

PAR M. CH. ABEL.

L'Académie de Metz a annoncé qu'elle couronnerait toute bonne étude qui lui serait envoyée sur les anciens usages particuliers au pays Mosellan, usages qui tendent à disparaître de jour en jour. Sous la devise: *pro patriâ*, un seul travail a été adressé sur le sujet indiqué.

La Commission, composée de MM. BOX, BENOÎT et ABEL, a examiné en détail cette composition qui nous annonce qu'elle a trait aux localités de la Lorraine de langue française de l'arrondissement de Sarrebourg et principalement les villages de Kerprich-au-Bois, Barchain, Hesse, Gondrexange.

L'auteur énumère ce que l'on fait dans ces parages pour fêter la nouvelle année, pour tirer le gâteau des Rois mages, pour solenniser le souvenir de la fête des Rameaux, pour avoir des œufs de Pâques, des

Digitized by Google

parrains et marraines, et pour remplacer saint Nicolas sur terre.

Ces manifestations religieuses sont assez bien exposées, seulement dans leur récit sont intercalées des observations météorologiques spéciales aux paysans, qui devraient faire un chapitre à part. Elles se rapportent à certains jours de l'année où l'Église catholique évoque le souvenir et raconte les faits et gestes de certains martyrs ou confesseurs pour les donner en exemple.

Ainsi, on nous dit que les paysans de la Haute-Sarre ont remarqué que le jour de la Conversion de saint Paul, pendant la nuit du 25 Janvier, une lutte terrible s'engage entre tous les vents et celui qui prédomine soufflera le plus toute l'année.

A la Chandleur, si le soleil luit sur l'autel de l'église pendant la procession de la Purification de la sainte Vierge, le loup rentre dans sa tanière pendant six semaines, c'est-à-dire qu'il fera mauvais temps pendant cette période de temps. Le temps des douze jours avant le nouvel an indique indubitablement la température qui existera dans les douze mois suivants.... etc. Ce sont des préceptes que l'on trouve en bouts rimés dans tous les almanachs qui se respectent; voir celui de Vermoth pour 1888.

En fait de légendes l'auteur n'a récolté que celle du soldat mutilé, ou de la femme sans tête, qui apparaissent de nuit dans une mare avoisinant Kerprich-au-Bois, et les pendus de Diane-Cappel. On nous fait passer en revue les croyances populaires sur les feux-follets, les hommes de feu, les sauterels, les loups-garous, les sorts jetés par des sorciers sur les gens et les bêtes. L'auteur a consulté les archives de l'an-

Digitized by Google

cienne abbaye de Hesse et y a constaté des procédures et des condamnations au feu de gens convaincus de s'être transformés en loups-garous. Il est à regretter que ces documents ne nous aient pas été donnés *in extenso* ou au moins en extraits.

Une des originalités de ce travail, c'est de nous faire connaître les *dahiot* de la Haute-Sarre, rapsodies rustiques que les jeunes filles sortant de la veillée vont chanter en chœur en passant sous la fenêtre d'une camarade qui fuit les réunions et que l'on jalouse; on la sait fiancée :

Je vous vends ma fleur d'orange
A vous qui avez la voix d'un ange;
On entend par votre parler
Qu'il est temps de vous marier.

On s'éloigne et on va devant la fenêtre de l'ami présumé de la jeune fille:

Je vous vends mes pochettes
Qui sont pleines de noisettes ;
Si vous étiez mon amoureux,
Nous les casserions à nous deux.

Arrivé sous la fenêtre d'une veuve qui refuse sa fille ou son fils en mariage à quelqu'un de la compagnie :

Je vous vends la bûche de bois :
Vous êtes femme, je le crois.

La troupe des chanteurs et chanteuses répète cette rapsodie tant que la fenêtre ne s'ouvre pas; alors on répond vivement:

Digitized by Google

Taisez-vous, vieille grondeuse;
Laissez parler votre jeune amoureuse.

A Lorquin, les chants rustiques ont une tournure plus prosaïque mais non moins moqueuse.

On va frapper à la porte d'un vieux ladre célibataire ou d'une vieille fille sur le retour pour lui demander en chœur:

Oh vous le beau guéchon,
La belle Toinon,
Il faut que nous sachions
Combien qu'il faut de boudin
Pour entourer Lorquin ?

Si le réveillé ou la réveillée est de bonne humeur on reprend en entr'ouvrant la porte:

Il faut autant d'aunes de boudin
Pour entourer Lorquin
Qu'il en faut d'aunes de saucisson
Pour entourer Blamont.

Et on fait les honneurs à la compagnie d'une bonne grillade ou de morceaux de cervelas sur du pain beurré.

L'auteur nous copie ensuite des rondes que les jeunes filles chantent en revenant des champs et dont l'amour est le principal sujet.

Un jour, me promenant
Dedans ma jardinée,
J'y ai trouvé ma mie...

Mon père a fait bâtir un château:
Il est petit, mais il est beau ;
Mon cœur vit en peine...

Digitized by Google

Où est mon amant? il n'est point ici;
Il est à Paris, à Paris, Orléans:
Il apprend à faire des anneaux d'argent...

Mon père me marie avec un charbonnier.
Oh! je n'en veux point, ils sont trop brunis;
J'aimerais mieux mon joli poissonnier...

Là-haut! là-bas! au quart du bois
Il passe trois sémillants valets;
Ils ont tiré trois coups de pistolets...

Voici une romance:

En revenant des noces
J'étais bien fatiguée;
Au bord d'une fontaine
Je me suis reposée.
Sur la branche d'un chêne
Le rossignol chantait;
Chante pour moi qui peine,
Toi qui as le cœur gai...

Voici un genre aussi triste, mais plus philosophique:

Entre vous, jeunes garçons
Qui êtes à marier,
Apprenez à ces filles
Comment il faut aimer...

D'autres chansons sont plus égrillardes:

Là-bas dans ces petits prés...
J'ai trouvé un petit garçon
Qui cueillait la rose...

Voici la vengeance de la villageoise contre les dames de la ville:

A Paris, il y a une dame
Mariée nouvellement.
Elle se pare, elle se coiffe...

Digitized by Google

Nous avons, on le pense bien, les adieux d'un conscrit :

Il faut partir, aimable Joséphine,
T'abandonner, ô toi que j'aime tant!
Le sort cruel aujourd'hui me destine :
Je suis conscrit, l'uniforme m'attend...

Voici ce que le beau militaire chante à son retour :

A tes genoux, ô ma douce Marie,
Je viens ici réclamer mon pardon.
Tu as été le seul bien de ma vie...

Ce recueil se termine par quelque chose qui semble inspiré de la vie de Chateaubriand quand il partit pour l'Amérique :

Je n'avais qu'une sœur :
Elle était jeune et belle;
J'en devins amoureux...

Il semble qu'on a déjà lu ou entendu ces soi-disant poésies amoureuses, mais il est intéressant de les voir conservées dans les villages lorrains de la vallée de la Sarre.

Notre travail à examiner se termine par une série de proverbes et par des devinettes qui constituent le fonds des propos de table le jour des noces.

« Comme on fait son lit on se couche. — Il vaut » mieux être marteau qu'enclume. — Les maré- » chaux ont toujours une braise de feu dans la » gorge. — Cordonnier est toujours le plus mal » chaussé. — Les tailleurs ne tombent pas du » toit. »

Digitized by Google

D. « Derrière sur bois, bois sur giron, quatre pendants et dix tirants, qu'est-ce que cela ? »

R. « Une personne qui trait une vache. »

Cet envoi ne mérite pas les honneurs de l'impression dans nos Mémoires, mais il dénote l'amour du travail et la passion des recherches d'histoire locale, il faut encourager son auteur en lui décernant une mention honorable, mais rien de plus.

L'académie ayant ratifié par son vote les conclusions de ce rapport, l'ouverture du pli cacheté a fait connaître le nom de l'auteur de ce mémoire : M. Célestin Loiseau à Barchain, près Heming (Lorraine).

Digitized by Google

Digitized by Google

RAPPORT

SUR LE

CONCOURS D'AGRICULTURE

DE L'ANNÉE 1887-1888

Présenté à l'Académie dans sa séance du 29 Mars 1888

Au nom d'une commission composée de
MM. AMBLARD, LAMAILLE et LAMETZ, *rapporteur*.

MESSIEURS,

Il a été envoyé deux mémoires relatifs à l'agriculture, mais ni l'un ni l'autre n'ont pour sujet l'une des questions spécialement recommandées dans le programme de l'Académie pour le concours de 1888.

Et c'est fâcheux, car l'agriculture comporte une telle quantité de questions que si les candidats au concours ne se limitent pas à quelques unes d'entre elles, leur travail est nécessairement incomplet et se borne à des généralités qui, traitées superficiellement, perdent beaucoup de leur intérêt.

Le mémoire ayant pour devise : « *Dans la culture, le travail n'est pas tout : il faut l'intelligence* » est un travail assez considérable. Il doit émaner d'un homme compétent, car l'auteur, sans se faire con-

Digitized by Google

naître, se dit ancien élève d'un Institut agricole et professionnel.

Ce mémoire traite successivement de l'économie du bétail, du choix des races et de celui des fourrages. Il étudie les changements que subissent les aliments dans le corps des animaux, la nourriture au pâturage et à l'étable, la création des prairies, la production des fumiers et les soins à leur donner, et l'emploi des amendements.

La partie la plus profitable de ce mémoire est celle où l'auteur engage les cultivateurs à se créer des revenus avec tout ce dont ils disposent, notamment l'exploitation des étangs qu'on met alternativement en culture et en pisciculture.

Si notre auteur s'était borné à traiter cette question en lui donnant les développements nécessaires, votre commission se plaît à croire qu'elle aurait eu à vous rendre compte d'un mémoire des plus utiles.

Mais l'organisation de l'exploitation des étangs est écourtée comme les autres questions traitées. L'auteur ne dit pas un mot du nombre des brochets à mettre pour donner de l'agilité au poisson, ni de celui des perches nécessaire pour débarrasser l'étang des ablettes, etc., etc.

Le mémoire ne fait pas non plus de distinction entre les diverses eaux pouvant alimenter les étangs, car celles qui viennent des sources, celles qui traversent les bois, et celles qui n'arrivent aux étangs qu'après un long parcours, dans le voisinage de villages, n'ont pas du tout les mêmes propriétés.

L'autre mémoire envoyé au concours a pour devise : *Procumbit humi bos!*

Son auteur s'inquiétant moins du côté pratique de

Digitized by Google

l'agriculture, s'occupe du côté moral, philosophique et économique. Après avoir cité les résultats des enquêtes agricoles faites en Lorraine et les statistiques des rendements, il divise son travail en deux parties: les causes internes des souffrances de l'agriculture et les causes externes.

D'après ce mémoire, lorsqu'un ménage de fermier prospère on peut, presque avec certitude, rapporter la plus grande partie de sa prospérité à la ménagère. Il dit que la laiterie, la poulerie, l'apiculture, la culture des fruits, etc., sont du domaine de la femme du fermier; votre commission ajouterait volontiers que c'est en débarrassant son mari du souci des affaires d'intérieur de la ferme, qu'une ménagère aide surtout son mari, parce qu'alors le fermier a l'esprit libre pour diriger l'ensemble de son exploitation.

Le mémoire engage à substituer au cheval de labour, le bœuf qui permet de réaliser de grandes économies; hélas, avec le sol argileux et imperméable de la Lorraine, il n'est guère possible de changer la nature des attelages; avec les chevaux on peut labourer une bien plus grande surface par journée de travail, et nous croyons que cette seule considération empêchera les agriculteurs lorrains de suivre le conseil de l'auteur; s'il n'y avait que des bœufs pour labourer, la moitié des fermes ne pourraient pas être cultivées dans les années comme celle-ci, où l'hiver se prolonge jusqu'en avril, et où il est à craindre que la saison pluvieuse succède à l'hiver.

Le mémoire traite brièvement de l'instruction agricole qu'il voudrait voir donner par les instituteurs des villages, des baux qu'il désirerait avoir une durée de 20 ans, du morcellement, du choix des semences,

Digitized by Google

du drainage et des engrais de ferme et engrais chimiques, puis il passe aux causes externes des souffrances de l'agriculture qui sont: le défaut de capitaux suffisants, l'élévation des contributions, la cherté des salaires des ouvriers, etc. Mais ici, l'auteur fait du socialisme d'État, peut-être sans s'en douter, en implorant l'intervention du gouvernement qui devrait, suivant lui, créer des caisses de prêts agricoles, des assurances contre la grêle, les épizooties, etc., etc., en deux mots, un gouvernement Providence, chargé de régler la pluie et le beau temps.

Par le compte-rendu que vous venez d'entendre, vous jugerez sans doute que le second mémoire ne manque pas d'imagination et que s'il excite la controverse, c'est qu'il a le caractère du progrès.

Votre commission a pensé devoir vous demander pour les deux mémoires envoyés au concours, la même récompense, soit une médaille de bronze pour chacun d'eux.

L'ouverture des deux plis cachetés fit connaître les noms des deux lauréats: M. Vatot, instituteur à Gezoncourt, par Dieulouard et M. Bir, propriétaire à Boulay.

Digitized by Google

RAPPORT

SUR LE

CONCOURS D'APICULTURE

DE L'ANNÉE 1887-1888

Présenté à l'Académie dans sa séance du 29 Mars 1888

Au nom d'une commission composée de
MM. LAMAILLE, LAMETZ et AMBLARD, *rapporteur*.

MESSIEURS,

« Déterminer, pour les différentes régions de la » Lorraine, l'époque de la plus grande récolte de » miel par les abeilles. — Comment cette connais- » sance influera-t-elle sur la conduite des ruches. »

L'auteur du travail portant le titre ci-dessus, est entré tout d'abord et franchement dans le vif de la question. Il se livre à une étude sérieuse sur les plantes mellifères de la Lorraine, mais en dédaignant certaines plantes de prairies.

Les apiculteurs qui nagent dans le sainfoin ne sont

Digitized by Google

pas payés pour ramasser les pauvres graminées. Ces heureux sainfoinniers surabondent et ne se doutent pas qu'à dix pas d'eux il y a de pauvres apiculteurs qui dédaignent la grande mellifère, le sainfoin.

La situation du pauvre mouchetier n'est pas si bonne que celle de l'auteur dont les abeilles vendangent à flots, tandis que d'autres voient leurs mouches grapiller. Aussi nous trouvons bien absolue sa première conclusion : « L'époque de la grande » miellée, c'est la floraison du sainfoin. » Que deviendraient avec ce raisonnement les ruchers des forêts montagneuses ou coupées de plaines? et tout le pays fruitier? Nous n'admettons pas cette affirmation que les arbres fruitiers ne produisent que peu ou point de miel. Non, mille fois non! Les arbres fruitiers ne méritent pas ce dédain quoique, nous le savons, le temps soit souvent contraire à la récolte de leur miel comme à celle du colza, mais, parfois réussit-on et alors les ruches s'alourdissent tout autant que par le sainfoin.

L'auteur conclut en son premier point, et avec raison, *au nourrissement spéculatif*, tendant à grossir les ruches pour la récolte. Beaucoup d'ouvrières font beaucoup d'ouvrage, cela saute aux yeux; c'est la clef de la production. Mais il peut y avoir de l'exagération à limiter le nombre des ruches destinées à l'essaimage, (ce qui est bien en principe). Il ne demande à ces ruches que les premiers essaims. Mais avec cette méthode il arrivera infailliblement et rapidement que la plupart de ses ruches n'auront que de vieilles reines, ce qui peut les ruiner. Limiter les ruches, c'est très bien; mais il faut aussi faire de jeunes reines, à moins d'employer le système le plus

Digitized by Google

raffiné chez les mobilistes. Dieu! quel feu, quel zèle, quel enthousiasme dans le splendide éloge que l'auteur fait avec complaisance des magnificences de la nouvelle méthode. Nous ne voudrions pas détruire cette ardeur qui dénote une grande conviction, mais il conviendrait peut-être d'un peu la modérer dans les prochaines éducations. Avec le système à cadre indiqué par l'auteur, on peut visiter à tout instant ses ruches, tandis que la ruche fixe ne le permet pas. Cette infériorité n'est pourtant pas sérieuse car, outre que ces visites sont dangereuses pour la ruche, ennuyeuses pour l'apiculteur, elles ne sont jamais qu'une distraction d'amateur et parmi les mobilistes sérieux eux-mêmes, on n'en trouve pas beaucoup qui s'astreignent à cette pratique.

La deuxième partie du travail concernant le groupement et l'association des apiculteurs pour arriver à l'écoulement et à la vente du miel, est parfaitement traitée. La grande production et la concurrence des miels étrangers sont les seules causes qui en arrêtent l'écoulement. L'Académie ne peut en rien remédier à cet encombrement.

En résumé, ce travail important sur l'apiculture a été écrit par un praticien, quelque peu théoricien. Il est regrettable qu'il n'ait pas répondu entièrement à la première question posée qui a été éludée, en partie au moins. L'auteur croit sans doute que le sainfoin est cultivé en grand dans toute la Lorraine; en cela, il se trompe beaucoup. Cette précieuse légumineuse est très peu cultivée aux environs de Metz; elle ne l'est pas plus dans la vallée de la Seille que dans celle de la Moselle, ce qui n'empêche pas les apiculteurs de faire de bonnes récoltes de miel.

Digitized by Google

Nous terminons en disant avec l'auteur que l'apiculture, tout en étant une récréation, est aussi une source de produits. Les conclusions de la Commission sont d'accorder à cette consciencieuse étude une mention honorable.

L'académie ayant ratifié ce vote, l'ouverture du pli cacheté a fait connaître le nom du lauréat: M. HAVETTE, à Pont-à-Mousson.

Digitized by Google

NOTES

SUR

P. CHARLES ROBERT

Décédé à Paris, le 15 Décembre 1887

MEMBRE HONORAIRE DE L'ACADÉMIE DE METZ
INTENDANT GÉNÉRAL INSPECTEUR EN RETRAITE
COMMANDEUR DE LA LÉGION D'HONNEUR.

PAR EMILE HUBER,
Membre titulaire de l'Académie.

Lues en séance de l'Académie le 23 Février 1888.

L'Académie de Metz a eu la douleur de perdre le doyen de ses membres honoraires, M. P. Charles ROBERT, Intendant général inspecteur, lequel nous appartenait depuis 44 années.

Notre compagnie, s'associant au deuil de la famille Robert, rend un dernier hommage à sa mémoire. Elle acquitte une dette bien ancienne d'attachement et de reconnaissance envers ce brillant, ce laborieux archéologue numismate. Robert et de Saulcy ont été pour le pays messin, pour la Lorraine, les gloires de notre Académie.

Le lundi 19 Décembre 1887, jour des funérailles, M. Bréal, président de l'Académie des inscriptions et des belles lettres, fit au nom de son Académie

Digitized by Google

l'éloge du défunt; M. Héron de Villefosse parla en termes émus au nom de la Société des antiquaires de France.

La Société d'archéologie Lorraine de Nancy dans son bulletin de fin Décembre dernier a fait un article nécrologique sur Robert. Qu'elle veuille bien agréer nos bien sincères remerciements. Le bulletin paraissait encadré de noir par suite de la mort de Henri Lepage, président de la dite Société.

Triste rapprochement, fatale coïncidance! Henri Lepage et Robert avaient été nommés membres correspondants de l'Académie de Metz dans la même séance: M. de Saint-Vincent, secrétaire de l'Académie royale de Metz, dans son compte-rendu des travaux de l'an 1844-45, citait, page 33, les noms des membres correspondants admis dans le cours de l'année 1844 et nous y trouvons à la 10e ligne M. Henri Lepage, auteur de la statistique de la Meurthe, et à la ligne suivante M. Robert, sous-intendant militaire à Lille.

Henri Lepage, archiviste du département de Meurthe-et-Moselle, est donc demeuré notre membre honoraire depuis 44 ans.

Notre savant confrère M. Abel, membre titulaire depuis 1858, déposant aujourd'hui son travail sur Lepage, Robert et ce dernier reçoivent ensemble les hommages de notre société.

Pierre-Charles Robert est né à Bar-le-Duc le 20 Novembre 1812. Il commença ses études au collège de la ville de Metz, laquelle avait pour maire le baron Dufour, son oncle maternel; il les termina à Rennes où son père avait été appelé comme fonctionnaire des finances.

En 1832, il entra à l'École polytechnique, en 1834,

Digitized by Google

à l'École d'application de Metz en qualité d'officier du génie.

Le baron Marchand, ancien maire de Metz, encouragea ses premiers travaux dans la numismatique et l'archéologie.

Chargé à l'École d'application d'un cours de législation et d'administration militaire, Robert fit la connaissance du capitaine d'artillerie de Saulcy, professeur de mécanique à la même école. Ils se rencontrèrent sur le terrain de l'archéologie et devinrent de fidèles amis.

La première publication numismatique de Robert date de 1840; elle avait pour titre: « Mémoire sur « des tiers de sou inédits. »

En 1842, il quitte le génie pour entrer dans l'intendance en qualité d'adjoint de 1re classe à l'Intendance militaire.

Il se fait recevoir en 1844 comme membre correspondant de l'Académie résidant à Lille et profite de son séjour dans le Nord pour envoyer à notre société : « Description d'une monnaie gauloise trouvée près « de Douai. »

La même année Nouvian, de Metz, publie un des ouvrages de Robert les plus remarquables: « Re- « cherches sur les monnaies des évêques de Toul. »

Dans son compte-rendu des travaux de 1845-46, notre secrétaire Blanc, du Courrier de la Moselle, annonçant l'admission de Charles Robert en qualité de membre titulaire, écrivait :

« Parmi les membres de notre compagnie qui « s'occupent de numismatique, M. Ch. Robert s'est « placé, dès son admission à l'Académie, dans un « rang des plus distingués : qu'il me soit permis d'ex-

Digitized by Google

« primer ici l'espoir que ce jugement sera confirmé « par le public compétent. M. Carpentier, en sollici- « tant le titre de membre correspondant, vous avait « adressé à l'appui de sa demande un *Aperçu sur « l'histoire des monnaies royales de France*. M. Ch. « Robert, chargé d'analyser ce travail, s'en est acquitté « de manière à réaliser tout ce que ses premiers « essais avaient promis. Sa critique à la fois ingé- « nieuse et solide, sera consultée avec fruit par tous « les numismates.... »

En 1845 et 1846, Robert était porté dans notre bulletin comme membre titulaire et adjoint à l'Intendance.

Nommé secrétaire de l'Académie en 1846, il est chargé du compte-rendu des travaux de 1846-47 et dépose son rapport qui n'occupe pas moins de vingt-deux pages de nos mémoires.

« L'Académie royale de Metz, écrit-il, dont les « revenus sont très modiques, loin de faire imprimer « en temps utile ses propres travaux et ceux qu'on « lui soumet, ne peut en livrer au public qu'une très « faible partie et seulement une fois par an; elle ne « doit pas s'étonner si des découvertes écloses même « dans son sein, prennent leur essor sans s'incliner « devant son tribunal. »

Certes l'éditeur messin M. Nouvian, a dû être de l'avis de Robert.

Et plus loin :

« En 1784, vingt-deux auteurs s'étaient mis sur « les rangs pour une seule des questions du concours « de notre Académie et leurs mémoires avaient été « jugés dignes de partager le prix. L'un était dû à « Lacretelle aîné qui habitait alors Paris. L'autre

Digitized by Google

« venait du fond de la Picardie; au bas de la lettre « close qui l'accompagnait on lisait : *De Robespierre « avocat en Parlement, demeurant à Arras.* Nos « concours, dont il vous sera rendu compte tout à « l'heure, sont bien loin d'offrir un tel empresse- « ment. »

Ensuite il rend compte d'une communication verbale de M. de Saulcy au sujet d'une inscription phénicienne remontant à environ 600 ans avant l'ère chrétienne et ajoute : « Confiée à des hommes tels « que M. de Saulcy, l'archéologie est un admirable « levier. » Vient ensuite l'éloge de M. Schuster, au sujet de ses observations météorologiques à l'École d'application, faites avec d'excellents instruments et suivant toutes les règles de la science.

Robert publiait la même année dans nos mémoires : « Découvertes numismatiques faites aux environs de « Metz » et faisait éditer les deux brochures suivantes : « Tiers de sol d'or frappé à Mauriac. » — « La numismatique mérovingienne considérée dans « ses rapports avec la géographie. »

Pendant les années 1847 et 1848, Robert est envoyé à Châlons-sur-Saône avec le grade de sous-intendant militaire; à l'Académie il prend le titre d'associé-libre non résidant.

De retour à Metz en 1849 et 1850 avec la qualité d'associé-libre résidant, il dépose dans nos mémoires une « Note sur les monnaies de Posthumus » puis une « Note sur une fibule antique » et adresse à M. Longperrier une « Note sur des monnaies austra- « siennes. »

Nommé en 1851 chevalier de la Légion d'honneur, il demeure deux années professeur à l'École d'appli-

Digitized by Google

cation et publie dans nos bulletins « Souvenirs nu-« mismatiques du siège de 1552 » et chez Nouvian : 1° « Considérations sur la monnaie à l'époque ro-« maine et description de quelques triens mérovin-« giens. » — 2° « Monnaies mérovingiennes de la « collection de feu M. Renault de Vaucouleurs. »

Dans les mémoires de l'Académie de Metz, année 1851-52, se trouve un rapport de M. Georges Boulangé sur deux publications numismatiques de Robert relatives aux monnaies mérovingiennes frappées dans cette innombrable quantité d'ateliers monétaires et timbrées seulement du nom vulgaire d'un fonctionnaire subalterne ou d'un simple orfèvre.

En 1852, Robert publie un de ses plus importants ouvrages : « Étude numismatique sur une partie du « Nord-Est de la France. »

Ainsi Robert commençait ses études par les antiquités de son pays natal et réunissait en même temps une magnifique collection de monnaies de la Lorraine, des trois Évêchés, sans avoir égard aux sacrifices d'argent que devaient lui coûter la recherche et l'acquisition de pièces inédites et uniques.

L'année 1853 voit Robert à Marseille; il est notre associé-libre non résidant. Il publie deux ouvrages chez Nouvian : 1° « Atlas de monnaies frappées dans « les trois cités méridionales de la Belgique première, « pendant l'antiquité et la période romane. » — 2° « Recherches sur les monnaies des maîtres échevins « et description de jetons divers. »

Survient la guerre de Crimée ; la croix d'officier décore sa poitrine, non seulement pour ses services militaires, mais pour récompenser les travaux assidus et remarquables de la première partie de sa vie.

Digitized by Google

Chargé de la direction des subsistances de l'armée de Crimée, il s'acquitte avec zèle de sa lourde tâche. Le savant accompagnant l'archéologue, il embarque comme lest, sur les bâtiments de l'intendance retournant en France, des sculptures antiques déposées pour la plupart dans les salles du Louvre.

En 1857, il envoie à l'Académie de Metz une « Note sur les débris antiques recueillis à Kustendje. » Il occupe de 1856 à 1859 les fonctions d'intendant militaire de la garde impériale.

En 1859, il est à l'armée d'Italie.

Robert retourne à Metz en 1860 et 1861 avec le grade d'intendant militaire de la 5e division. Il publie la « Numismatique Lorraine » et en 1862 quitte définitivement Metz pour se fixer à Paris avec le titre de membre honoraire de notre société.

L'Académie des inscriptions le nomme son correspondant dès son arrivée dans la capitale, et il devient collaborateur assidu de la Revue numismatique et d'autres publications savantes.

En 1863, il fait paraître une note sur les « Monnaies « mérovingiennes Agaune, Auxerre, Orléans, etc. » une brochure sur « Sceau et monnaies de Zantibold. »

De 1866 à 1873 il publie des mélanges de numismatique, et quatre brochures en 1867 : 1° « Tiers « de sou austrasiens. » — 2° « Coup d'œil général « sur les légions romaines. » — 3° « Florin d'or de « Robert duc de Bar. » — 4° « Monnaies de Lorraine « et des trois Évêchés. »

En 1868 : « Médaillons contorniates inédits » et « Sillographie de Toul. »

En 1870 : « Monnaies de Gorze sous Charles de « Remoncourt » et « Monnaies numismatiques de « Metz sous les rois de France. »

Digitized by Google

Nommé intendant en chef, il sert dans l'armée du Rhin puis dans celle de la Loire, après avoir rempli les fonctions de Directeur au ministère de la guerre.

Un de ses fils, engagé volontaire, est blessé à Coulmiers. Robert tombe gravement malade à Bordeaux. A peine rétabli il se rend à Paris et reprend ses travaux favoris.

En 1871, l'Académie des inscriptions le choisit pour membre libre en remplacement de Mérimée. Membre de la Société des antiquaires de France depuis 1869, il en devient président en 1874.

Enfin, il prend sa retraite en 1877 comme intendant général inspecteur et commandeur de la Légion d'honneur.

Voici la suite de ses publications :

1875 — Les armées romaines et leur emplacement pendant l'empire.

1876-80 — Numismatique de la province du Languedoc.
I Période antique.
II Période Visigothe et Franque.
III Période Carolingienne.

1876 — Évènements militaires accomplis sous le règne de Henri II de 1551 à 1553 et leurs médailles commémoratives.

— Le boutoir romain.

1877 — Lettre à M. de Saulcy sur les monnaies du trésor de S. Tith.

1878 — Notice sur une statuette de terre cuite.

1879 — Sirona.

Digitized by Google

— Catalogue des médaillons contorniates réunis par M. Robert.

1880 — Description raisonnée de la collection de M. Robert, monnaies gauloises.

1881 — Nouvelles observations sur les noms des deux premiers Gordien.

— Études sur quelques inscriptions antiques du musée de Bordeaux.

— Médaillons contorniates.

— Quelques noms gaulois.

1882 — M. Robert offre à l'Académie de Metz « le trésor de Chinon » extrait de l'annuaire de la société française de numismatique et d'archéologie, publié à Paris en 1882.

Il édite en outre :

— Étude sur les médaillons contorniates.

— Médaillons de terre cuite du cabinet Duquenelle.

— Tiers de sou d'or de Novéant. Observations sur les monnaies mérovingiennes.

— Médailles de la défense de Metz en 1552.

— Monnaies de Pfalzel, etc.

— Tiers de sou d'or de Marsal, Vic, Novéant, etc.

— Description de la collection numismatique de M. Robert : pays Messin, Toulois et Verdunois, Lorrain et Barrois.

1883 — Maurice Tibère dans la Province.

Digitized by Google

— Les étrangers à Bordeaux. Étude d'inscriptions de la période romaine portant des ethniques.

— Nouveau cachet d'oculiste romain.

1884 — Examen d'un trésor de monnaies gauloises.

— Essai de rapprochement entre les monnaies celtiques du Danube et quelques monnaies de la Gaule cisrhénane.

1885 — Une bague gauloise.

— Des phases du mythe de Cybèle et d'Atys rappelées par les médaillons contorniates.

En 1886, Robert met tous ses soins à confectionner un remarquable catalogue de 2508 numéros avec de nombreuses planches renfermant les pièces qu'il avait fait graver sans ménager l'argent.

Le premier fascicule renferme des monnaies appartenant aux Pays-Bas et au Nord de la France.

Le second, les monnaies des trois Évêchés : Metz, Toul et Verdun.

Le troisième, les monnaies de la Lorraine et de Bar.

Le quatrième, des monnaies de Strasbourg, de Luxembourg, de Trêves et quelques pièces de l'Est et du Sud-Est de la France.

La collection des trois Évêchés, formée depuis de longues années par Robert et grossie en 1874 d'un grand nombre de pièces achetées à la vente Monnier, de Nancy, a figuré en 1880 à l'Exposition du Palais de l'Industrie. M. Bellevoye, de l'Académie de Metz, a bien voulu retracer l'historique des acquisitions

Digitized by Google

faites à la vente Robert par le signataire de cette notice pour le compte du musée de Metz. Elle s'élève à 3331 fr. 90 et celles faites par l'écrivain à pareille somme environ, de sorte que les plus belles pièces sont restées en Lorraine, c'est-à-dire dans leur lieu d'origine.

La revue numismatique de Paris du 20 Février 1888, cite la série des articles publiés par Robert dans son journal. Elle porte page 78 sa dernière œuvre « Double mouton d'or du chapitre de Cambrai. » Une note de la rédaction dit: « les épreuves de cet « article n'ont pu être corrigées par l'auteur; notre « savant et regretté collaborateur est mort peu de « jours après nous avoir remis son manuscrit. »

Digitized by Google

Digitized by Google

NOTICE BIOGRAPHIQUE

SUR

HENRI LEPAGE

MEMBRE CORRESPONDANT DE L'ACADÉMIE DE METZ

PAR M. CHARLES ABEL

Lue en séance de l'Académie le 26 Janvier 1888.

Est mort à Nancy le 27 Décembre 1887 un membre correspondant de l'Académie de Metz, M. Henri LEPAGE. C'est un devoir pour notre Société de consacrer une notice nécrologique à un homme qui fut le modèle de l'écrivain de province, sachant se créer une position honorable par un travail incessant de recherches historiques. Lepage a laissé sa bibliothèque privée, composée de plus de cinquante volumes et formée rien qu'avec ses œuvres.

C'est surtout comme érudit et comme travailleur que nous parlerons de notre correspondant, car quoique nommé correspondant de l'Académie de Metz depuis 1844, Henri Lepage suivant l'usage antique mais non solennel, n'a jamais correspondu avec notre Société. C'est un travers des Sociétés savantes de recruter beaucoup de correspondants et de ne pas réclamer d'eux le moindre travail ou de ne pas l'imprimer.

Digitized by Google

Henri Lepage était le fils d'un typographe parisien qui en faisant son tour de France, s'était marié à Nancy avec la fille du libraire Bontoux, puis était allé travailler de son état dans Amiens. C'est là que naquit le futur archiviste de la Meurthe, le 2 Septembre 1814. Il vint à Nancy suivre les cours du Lycée, et il en sortit bachelier ès-lettres en 1832.

Henri Lepage avait alors dix-huit ans. C'était toute sa fortune. Son grand père parvint à lui trouver une place dans une des premières imprimeries de Nancy, où il ne tarda pas à devenir un typographe de première force; tellement qu'il put, dans la suite, composer des articles sans jeter sur le papier au préalable, même le canevas de ce qu'il voulait publier.

Déjà au Lycée de Nancy, Henri Lepage avait pris goût aux études historiques sur la Lorraine de Charles IV et de Stanislas.

Il devint les soirs un habitué de la bibliothèque municipale. Ces recherches sur le passé se transformèrent en un délassement pour ne pas dire en une bienfaisante consolation, car il les continuait rentrant à la nuit dans sa chambre d'ouvrier, sombre et taciturne comme il le fut toute sa vie.

Henri Lepage trouvait des livres sur les localités du pays, à l'étalage de son grand père Bontoux; il lui semblait singulier que ce fut le docteur Bégin, membre de l'Académie de Metz, qui vint à Nancy éditer un Guide de l'étranger. Henri Lepage ne comprenait pas que la *Revue d'Austrasie* trouvait à Metz des abonnés et des rédacteurs, tandis qu'à Nancy la *Revue lorraine de l'Est* avait vécu la durée d'un printemps, malgré la collaboration de M. Troplong.

A force de fatiguer ses yeux sur les manuscrits des

Digitized by Google

membres de l'Académie de Stanislas, Henri Lepage songea à publier à son tour dans les journaux nancéens des nouvelles historiques. Il se lança même dans la poésie, et songeant à Walter Scott, il écrivit des romans auxquels il donnait comme théâtre de l'action principale les châteaux féodaux dont les ruines se mirent encore sur les bords de la Moselle, de la Meuse et de la Meurthe. Un de ces romans, le *Sergent d'Arches,* a été publié dans la *Revue d'Austrasie.* Ce qui le mit en relief et ce qui lui rapporta un peu d'argent, ce fut une série de biographies des célébrités lorraines qui parurent dans des Annuaires.

Disant adieu à la typographie en 1842, Henri Lepage vint travailler aux archives du département de la Meurthe, où la bienveillance préfectorale lui fournit toutes les facilités de recherches. L'archiviste était en même temps chef de bureau de la préfecture, il avait deux installations dans des bâtiments éloignés l'un de l'autre. Henri Lepage se trouva par le fait archiviste-adjoint. Pendant deux années il transcrivit sur un millier de feuilles volantes tout ce qu'il rencontra sur le passé de chaque commune du département. Il classa le tout par ordre alphabétique. Il composa une introduction avec des notices sur la géologie, la zoologie, l'agriculture du pays qu'il obtint de la bienveillance de professeurs spécialistes. Henri Lepage apporta son manuscrit au préfet son protecteur qui, ravi, obtint du conseil général un encouragement pécuniaire pour subvenir aux premiers frais d'impression. C'est ainsi qu'en 1844 vit le jour la *Statistique du département de la Meurthe* laissant bien loin derrière elle la *Statistique du département de la Moselle* publiée au même moment par Verro-

Digitized by Google

nais père à Metz, et qui n'était qu'une édition augmentée du *Dictionnaire de la Moselle* par Viville en 1815.

La *Société de Statistique française* encouragea d'une médaille d'or la publication de la Statistique de Henri Lepage; et elle est notée comme un modèle du genre.

Ce succès encouragea Henri Lepage à donner la *Statistique des Vosges* dont la *Revue d'Austrasie* publia un fragment.

En 1846, la place d'archiviste du département de la Meurthe fut dévolue au pauvre Lepage. Il l'avait bien méritée.

La *Société des antiquaires de France* lui décerna le titre de membre correspondant.

En 1850, Henri Lepage fondait le *Journal d'Archéologie lorraine* paraissant chaque mois et il créait la *Société d'archéologie lorraine* dont il ne cessa jusqu'à sa mort d'être le président et nous pouvons ajouter dont il ne cessa d'être l'âme. Il s'entoura de tous les amis des gloires lorraines, qu'on a surnommés les Lotharingans. Henri Lepage renonça à son titre de membre titulaire de l'Académie de Stanislas prétendant que ses membres n'étaient pas assez lorrains.

Henri Lepage fit imprimer à Metz aux frais de la Société d'histoire de la Moselle le *Pouillé de l'ancien diocèse de Metz* par dom Tabouillot. L'incendie de l'imprimerie Rousseau a entièrement fait disparaître ces volumes qui allaient être mis en circulation. Il n'en est resté que l'exemplaire des bonnes feuilles que Lepage conserva dans sa bibliothèque et qu'il estimait mille francs.

Digitized by Google

Dans ces dernières années, Lepage publia en deux éditions, à Nancy puis à Paris, un *Dictionnaire topographique des communes de la Meurthe* en même temps qu' E. de Bouteiller publiait le *Dictionnaire topographique des communes de la Moselle* qui est bien supérieur par l'étendue et la précision des recherches.

Par suite des circonstances où le Dieu des armées a joué un grand rôle, ces départements ont été modifiés. C'est dans ce dictionnaire mosellan que les savants lorrains sont heureux de trouver les jalons du passé de l'arrondissement de Briey, tandis que nous à Metz, nous sommes bien aises d'avoir à notre disposition le dictionnaire de Lepage pour étudier le passé des arrondissements de Château-Salins, de Vic et de Sarrebourg,

Espérons que les relations de l'Académie de Metz se resserreront davantage et que nous recevrons des communications des seuls correspondants qui nous restent en Lorraine M. Mougenot, archéologue, M. Thirion, docteur ès-lettres. Nous avons perdu MM. Godron, Ancelon, Meaume, Collignon; nous avons droit à réclamer un souvenir du fils de celui-ci qui est professeur de belles lettres au Lycée de Nancy. Nous pouvons recruter des correspondants parmi les rédacteurs des Annales de l'Est et leur offrir en échange notre collaboration messine.

Digitized by Google

Digitized by Google

NOTICE

SUR

JEAN PELTE

ANCIEN VICE-PRÉSIDENT DU COMICE AGRICOLE DE METZ
MEMBRE CORRESPONDANT DE L'ACADÉMIE

PAR M. DÉSIRÉ AMBLARD,
Membre titulaire.

Lue en séance de l'Académie le 29 Mars 1888.

La tombe vient encore de s'ouvrir pour un agriculteur dont l'Académie doit honorer la mémoire. Jean PELTE, décédé à l'âge de 84 ans, était né à la Haute-Bévoie, écart de Grigy près Metz. Tout jeune encore, il fut un des premiers à secouer la routine agricole et à entrer résolument dans la voie du progrès. Marié à une demoiselle Pallez, il prit à bail la ferme de la Grange-d'Envie, commune de La Maxe, mais alors annexe de Woippy, et l'exploita jusqu'à l'âge de 53 ans. C'est dans cette ferme qu'il fit de véritables merveilles de croisements sur des sujets des races bovine et chevaline. D'après les conseils de M. Samson, vétérinaire, il croisa la race de ses chevaux, déjà bien améliorée, avec des étalons anglais-

Digitized by Google

normands et il obtint ainsi des chevaux réunissant la force, l'élégance et la vitesse.

M. Pelte faisait partie de l'Académie depuis 1845. Il était aussi membre de la Société nationale d'agriculture dont le siège est à Paris. Doué d'une grande activité, les terres qu'il cultivait étaient tenues d'une manière irréprochable sous son intelligente direction et elles furent louées dès lors à son successeur avec une grande plus-value.

Parmi les ouvrages publiés par cet agronome de mérite, notons : *Les travaux des douze mois*, brochure publiée à Metz, ce qui est un résumé applicable à la Moselle. — *Le guide du garçon de ferme.* — *Un calendrier agricole*, récompensé par la médaille d'or à l'Exposition universelle de Paris.

En 1860, Jean Pelte publia dans les mémoires de l'Académie de Metz, plusieurs brochures sur le crédit agricole et diverses notes sur les croisements de la race chevaline.

M. Pelte a été pendant de longues années vice-président du comice agricole de Metz et en 1855 il reçut la croix de la Légion d'honneur.

En quittant sa ferme de La Maxe pour la céder à son fils, Jean Pelte n'abandonna pas pour cela l'agriculture. Il exploita encore pendant quelques années une ferme qu'il avait achetée à l'Epina, dans le département de la Meuse et il obtint pour cette exploitation la prime d'honneur du département.

Jean Pelte, homme juste et honnête, était toujours nommé expert dans les différents entre les fermiers et les propriétaires. Il était aussi membre du jury des concours régionaux depuis leur fondation.

Après une vie si bien remplie, il a été atteint d'une

Digitized by Google

maladie de nerfs qui l'a retenu sur son lit pendant sept à huit ans. Sa mort est une perte de plus pour notre pays qui voit disparaître un à un ses meilleurs enfants, et c'était un devoir pour l'Académie, où il a obtenu une place honorable, de lui rendre un dernier témoignage qui sera précieux pour sa famille, en même temps que pour ces ouvriers de la terre qui suivent son exemple sans obtenir hélas ! les mêmes résultats.

Digitized by Google

Digitized by Google

RÉCOMPENSES

DÉCERNÉES PAR L'ACADÉMIE

à la suite des concours de l'année 1887-1888.

Concours de Poésie.

A M. Sabatier (Gabriel), officier d'Académie à Cherchell, une médaille de bronze, petit module, pour quatre pièces : *La muse et le Poète, Tristesse et joie, Sous les étoiles, Adam et Caïn.*

A M. François (Ernest), rue Vincentrue, 16, à Metz, une mention honorable, pour *Vercingétorix et l'archidruide des Gaules.*

Concours d'Histoire.

A M. Loiseau (Célestin), à Barchain, près Héming, une mention honorable pour *Recherches sur les traditions, coutumes, usages, etc., etc., dans l'arrondissement de Sarrebourg (Lorraine).*

Concours de Linguistique.

A Madame Poirier, née Estre, à Rémilly, une mention très honorable pour trois contes populaires en patois : *l'Antoune, etc.*

Digitized by Google

Concours d'Apiculture.

A M. HAVETTE, à Pont-à-Mousson, une mention honorable pour son mémoire sur l'*Apiculture*.

Concours d'Agriculture.

A M. VATOT, instituteur à Gezoncourt, par Dieulouard, une médaille de bronze, moyen module, pour son mémoire sous la devise : *Dans la culture, le travail n'est pas tout, il faut l'intelligence.*

A M. BIR, propriétaire à Boulay, une médaille de bronze, moyen module, pour son mémoire sous la devise : *Procumbit humi bos.*

Digitized by Google

PROGRAMME

DES

CONCOURS OUVERTS PENDANT L'ANNÉE 1888-1889.

L'Académie décernera, au mois de Mai 1889, des MÉDAILLES D'OR, DE VERMEIL, D'ARGENT, DE BRONZE et des MENTIONS HONORABLES aux meilleurs travaux qui lui auront été envoyés sur les sujets suivants :

I. — POÉSIE.

1. *Sujet imposé.* Les âges successifs de la Poésie.
2. *Sujet libre.* Une fable.

II. — BEAUX-ARTS.

Tableau des Sociétés artistiques existant à Metz, au moment de l'Annexion, avec Notice historique sur chacune d'elles, telles que *Société des Amis des Arts, Société d'Archéologie, Sociétés de Musique, etc.*

III. — PHILOSOPHIE ; SCIENCES MORALES ET ÉCONOMIQUES.

L'introduction toujours croissante du luxe dans les campagnes de la Lorraine, conséquence des changements apportés dans les habitudes sociales par les conditions économiques de la vie actuelle *(chemins, chemins de fer, postes, journaux, téléphones, etc., instruction primaire etc., morcellement des grandes*

Digitized by Google

propriétés, usage des valeurs mobilières, etc.), est-elle un bien ou un mal? Etudier son influence sur la moralité, son action sur le développement des sentiments esthétiques, ses rapports avec l'entente du travail des champs.

IV. — MATHÉMATIQUES.

Perfectionner en des points importants *la Théorie des propriétés projectives des figures créée par le général Poncelet*, et la généraliser en transformant les figures au moyen de surfaces réglées quelconques.

V. — HISTOIRE ET ARCHÉOLOGIE.

Reproduire à l'aide du dessin, de la gravure ou de la photographie, un objet ou un monument antique, appartenant au Pays messin ou pouvant intéresser son histoire : ces dessin, gravure ou photographie devront être accompagnés d'une description détaillée.

VI. — INDUSTRIE LOCALE.

Rechercher et expliquer les causes de la décadence de certaines industries Messines, autrefois très prospères, par exemple *la Tannerie, le Lainage, etc.*

VII. — MÉTÉOROLOGIE.

De l'influence de la nature et de la configuration du sol sur la marche des orages dans le département de la Lorraine.

VIII. — HYGIÈNE.

Etude des différentes eaux, sources, puits, etc., dont les habitants d'un canton ou lieu particulier font un usage journalier. En cas d'insalubrité, indiquer

Digitized by Google

les causes de leur altération, les maladies qu'elle engendre, et les moyens d'y obvier.

IX. — SCIENCES HISTORIQUES, LITTÉRAIRES, PHILOLOGIQUES, ETC.

(Folk-lore.)

Recherches sur les traditions, coutumes, usages singuliers, contes, légendes, croyances, superstitions, proverbes, devinettes, etc., etc., dans une ou plusieurs localités de la Lorraine.

X. — AGRICULTURE.

1. Création de prairies naturelles à l'extrémité des pièces de terre en pente et aboutissant sur les ruisseaux ou fossés.

2. Etude sur la corrélation entre la faune des terres cultivables et leur composition chimique et physique.

NOTA. — *Le but de cette étude doit tendre à faire connaître aux cultivateurs les éléments de fertilité dont leurs terres ne sont pas suffisamment pourvues pour produire des récoltes maxima.*

XI. — APICULTURE.

MIEL. — Quels sont les moyens d'en multiplier les emplois *(alcool, succédanées du sucre, boissons alcooliques, industries alimentaires, confiserie, pharmacie, etc.)* et d'en faciliter la vente aux apiculteurs lorrains *(syndicats, dépôts, etc.)*.

NOTA. — *L'Académie admettra d'ailleurs tout travail pouvant avoir un intérêt spécial pour le pays.*

Digitized by Google

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

Le règlement de l'Académie lui interdit toute discussion sur les questions politiques et religieuses. Les concurrents sont priés instamment de tenir compte de cette prescription dans les travaux qu'ils voudront bien lui adresser.

L'Académie n'admet au concours que des œuvres inédites.

Les mémoires présentés au concours devront être adressés, avant le 20 Janvier 1889 *(cette date est de rigueur)*, à

Monsieur le Secrétaire de l'Académie,

rue de la Bibliothèque, **2,** *à Metz.*

Les concurrents ne devront pas se faire connaître.

Chaque œuvre portera une devise qui sera reproduite sur un billet cacheté dans lequel l'auteur inscrira son nom, son adresse et attestera que *son œuvre n'a été présentée à aucun autre concours.*

Les auteurs de mémoires, qui auraient pris part à des concours antérieurs de l'Académie de Metz, *auront soin de ne pas se servir des devises qui accompagnaient leurs travaux des années précédentes.*

Le billet cacheté joint à une œuvre ne sera ouvert que dans le cas où l'auteur aurait mérité un prix ou une mention honorable.

Cependant les auteurs de travaux qui, pour être appréciés, ont besoin d'être suivis d'expériences,

Digitized by Google

pourront se nommer, afin de mettre l'Académie à même de vérifier avec eux l'exactitude des résultats indiqués.

D'après l'article 3 du règlement de l'Académie, aucun membre résidant n'a droit aux prix proposés; l'Académie peut leur décerner des mentions honorables.

Les membres correspondants et les associés-libres non résidants sont admis à concourir pour les prix.

Les travaux envoyés pour les concours ne sont pas rendus. Les auteurs pourront, sur leur demande, être autorisés à en faire prendre des copies au secrétariat de l'Académie.

Digitized by Google

Digitized by Google

BUREAU

DE

L'ACADÉMIE DE METZ

POUR L'ANNÉE 1888-1889.

Président d'honneur :
M. LE PRÉSIDENT DE LA LORRAINE.
Président titulaire: M. le chanoine BÉRARD.
Président honoraire: M. R. JACQUEMIN.
Vice-Président : M. E. HUBER.
Secrétaire : M. Eug. FERREZ.
Secrétaire-Archiviste : M. l'abbé FRIREN.
Trésorier : M. LAMETZ.

Agent : M. EUG COLON.

Digitized by Google

Digitized by Google

II.

MÉMOIRES ET COMMUNICATIONS

Digitized by Google

Digitized by Google

EXTRAIT DES MÉMOIRES *

DE

CLAUDE COLSON

CURÉ DE NITTING,
DÉPUTÉ AUX ÉTATS GÉNÉRAUX DE 1789

ANNOTATIONS PAR M. BENOÎT,
Membre titulaire.

L'abbé Claude COLSON, député aux États généraux de 1789, est né le 24 Octobre 1734 à Manoncourt-sur-Seille, petit village du bailliage de Nomeny, duché de Lorraine, diocèse de Metz. Ses parents, dit-il, étaient à l'abri des écueils de l'opulence, mais au-dessus des dangers de la misère. Destiné à la carrière ecclésiastique par sa mère, il fit ses premières études près du vicaire de sa paroisse, puis il les acheva au collège des pères jésuites de Pont-à-Mousson. A sa sortie du séminaire en 1760, l'évêque le nomma vicaire à Ars-sur-Moselle, puis à Vic en 1761. Après avoir été demandé deux fois pour curé par les habitants de cette ville, il n'obtient que la cure de Chambrey

* Quelques passages de ces Mémoires sont cités dans le volume de M. l'abbé Mathieu : « L'ancien Régime dans la province de Lorraine et Barrois d'aprés des documents inédits 1698, 1789. Nancy, 1879. » Ouvrage couronné par l'Institut.

Digitized by Google

qui lui fut contestée. En 1777, il est envoyé dans la pauvre paroisse de Diane-Capelle. Il avait profité à Vic de ses rares loisirs de vicaire pour se faire recevoir licencié en droit à l'Université de Pont-à-Mousson. Dans sa nouvelle paroisse, une des moins peuplées du diocèse, pour utiliser son temps, il tint un petit pensionnat qui eut bientôt du succès. Enfin, en 1779, le comte de Saintignon, seigneur de Nitting près de Sarrebourg, le propose à l'évêque pour la cure. C'est dans ce village que les événements de 1789 vinrent le surprendre.

Ses confrères du bailliage lorrain de Lixheim, réunis dans ce bourg le 20 Janvier de cette année mémorable, le choisirent pour leur délégué à Sarreguemines où les douze députés du clergé nommés par les prêtres et les religieux des huit bailliages formant la circonscription électorale (Bitche, Boulay, Bouzonville, Château-Salins, Dieuze, Fénétrange, Lixheim et Sarreguemines) devaient choisir entre eux les deux députés aux États généraux. L'assemblée fut assez orageuse; les religieux voulant avoir une nomination. Au premier tour de scrutin, Louis Verdet, né à Nancy, docteur en théologie, curé de Vintrange, fut nommé. Il mourut sous l'empire, curé de Sarreguemines. Au deuxième tour, le curé de Nitting passa avec six voix contre quatre données au prieur claustral de l'abbaye de Saint-Avold.

La vie politique allait commencer pour l'humble curé. Il avoue naïvement « n'être pas très versé dans les matières de l'État, » son collègue, le curé de Vintrange, avec lequel il vécut dans la meilleure intelligence n'en savait pas plus. Mais ils surent choisir un bon guide, l'évêque de Nancy, M. de la Fare, qui ne

Digitized by Google

cédait jamais lorsqu'il se sentait appuyé par sa conscience. Lorsque la santé de ce prélat le força de quitter l'assemblée, les deux prêtres se raillièrent à M. de Bonal, évêque de Clermont.

C'est assez dire qu'ils siégèrent au côté droit de l'Assemblée; votèrent contre la loi sur la constitution civile du clergé et refusèrent le serment. Ce refus fut cause que l'abbé Colson dut quitter sa cure et se réfugier en terre étrangère où il mourut. C'est pendant son exil qu'il écrivit son autobiographie, dans laquelle j'ai extrait les passages suivants qui ont trait à ses années de collège et de séminaire. Il faut l'avouer, ils n'apprennent rien de nouveau et ils seraient peu intéressants; mais le curé de Nitting y parle de l'évêque de Saint-Simon et le portrait qu'il fait de cet éminent prélat est digne d'être rapporté. Ce n'est plus cet évêque processif que les parlementaires aiment à nous représenter en lui accordant cependant une âme charitable. D'après l'auteur, on a l'explication des procès de l'évêque et ce que l'on ne savait pas, c'était le soin méticuleux qu'il prenait pour le choix de ses prêtres. Peu importe pour nous qu'il ait blessé le parlement — ce ressort usé, balayé dès les premiers jours de la *rénovation politique*. Ce que le prélat voulait, c'était le bien de son diocèse; le séminaire qu'il a fondé subsiste toujours. — Qui se souvient de ses antagonistes? *

* Dans la *Semaine religieuse de Nancy*, 16 Juin 1857, M. le chanoine Guillaume dit que le curé Colson fut député du baillage de *Fénétrange* et qu'il mourut en Suisse, *(Martyrologe lorrain)* deux de ses neveux, l'un vicaire à Dieuze et l'autre diacre émigrèrent également. Selon d'autres historiens, le curé Colson mourut en Hongrie vers 1801. Il était dans ce pays depuis 1792 chapelain d'un seigneur.

Digitized by Google

MA VIE.

« Le vicaire de notre paroisse n'était pas riche. Son état ne lui rapportait alors que deux cents francs, argent de la province. Il recevait des secours de notre maison; il était reconnaissant, plein de bonne volonté; il proposa à ma mère de m'enseigner le latin. Que les commencements sont difficiles! surtout lorsque la société n'adoucit pas les peines. Mon maître était bon, mais ses occupations, la nécessité de se réunir avec ses connaissances pour calmer les ennuis inséparables de son état, lui faisaient sacrifier beaucoup de moments qu'il m'avait d'abord destinés. De là des relâchements de ma part. Dès que je n'avançais pas à son gré, il se livrait à des férocités qui m'effrayaient. Je me rebutais de tems en tems. Cependant après sept à huit mois, je demandais à aller au collège de Pont-à-Mousson. Je fus reçu à la Toussaint en cinquième mais avec peine.

« 1750. Dans cette année, les vivres étaient très chers et je me rappelle une anecdote édifiante. Les pensionnaires des Jésuites qui étaient en grand nombre allant à la maison de campagne un jour de congé, virent des pauvres ramasser de l'herbe pour se nourrir. Ils en furent touchés; ils demandèrent à ces bons pères qu'on leur retranchât un plat de leur dîner et de leur souper en faveur de ces malheureux. Les jésuites leur procurèrent l'édifiante satisfaction de distribuer eux-mêmes tous les jours aux pauvres le pain qui résultait de cette diminution dans leur repas. J'aurais été appliqué s'il eut fallu débourser tout le

Digitized by Google

prix de ma pension; j'aurais craint de faire tort à mes frères qui travaillaient. Mais plusieurs bourgeois de cette ville devaient de modiques sommes à ma famille pour du blé qui leur avait été fourni et on me mit en pension chez eux pour les acquitter sans bourse déliée. Le pain fut quelquefois un peu dur pour moi, qu'importe. Je goutais alors du plaisir, je réussissais pareillement. A Noël, j'étais déjà entre les trois premiers. Cette satisfaction, le changement d'air, de manière de voir, amélioraient ma santé. Dans peu de jours, j'eus acquis de la taille et de l'embonpoint.

« Je rougissais de me voir avec des enfants, j'employais mon tems autant que possible pour les devancer. Je réussis de passer d'une classe à l'autre dans le courant de l'année. Ce ne fut qu'en 1753 que je finis les humanités et que je passais en réthorique à la rentrée du collège.

« Un cardinal de la maison de Lorraine avait fondé à l'Université de Pont-à-Mousson des pensions pour douze sujets de la province et dépendances du diocèse de Metz que l'évêque envoyait chaque année pour étudier la théologie. M. de Saint-Simon à son entrée dans son évêché fit construire le séminaire qui porte son nom. Il voulut réunir tout les théologiens; il refusa d'en envoyer à Pont-à-Mousson et demanda la réunion de la fondation à son séminaire. Les jésuites invoquèrent en leur faveur le titre de la fondation. L'évêque de Metz n'ayant pas réussi dans son projet, ne leur envoya que des rhétoriciens. Je fus du nombre des élus et par ce moyen ma famille ne fut plus obligée de fournir à ma subsistance. La même faveur me fut accordée jusqu'à la fin de mon séminaire. Ainsi, après avoir payé pendant trois ans une

Digitized by Google

chétive pension bourgeoise, j'eus la satisfaction de décharger mes parens, d'être séparé des polissons qui fourmillent dans le grand collège, d'être revêtu d'un habit ecclésiastique qui ne flattait pas moins ma tendre mère que moi-même, d'être sous de bons mentors qui me prodiguaient leurs soins et leurs leçons.

« En 1752, le Dimanche 2 Juillet, fête de la dédicace de l'église de mon diocèse pendant la grand'messe, ma mère mourut paisiblement....

« Je n'étais pas encore engagé dans les ordres; je n'avais pas même encore la tonsure. M. de Saint-Simon, sous prétexte que plusieurs jeunes gens recevaient des bénéfices simples et que dans la suite de peur de les quitter, ils restaient dans un état auquel ils n'étaient nullement appelés, ne donnait la tonsure qu'à ceux qu'il avait longtemps fait éprouver et des dispositions desquels il se croyait moralement sûr. Les ecclésiastiques qui connaissaient les désirs de ma mère et qui s'intéressaient à mon sort, me dirent alors : « Vous n'avez plus à ménager la tendresse de cette mère que vous venez de perdre, plus de respect humain ne vous retient. Votre bien est échu. Vous pouvez prendre dans le monde tel état il vous plaira » J'étais bien loin de quitter ma vocation; je n'avais eu de sensation capable de m'éloigner du séminaire que celle de me faire chartreux. Pendant mes vacances, sans dire pourquoi, j'allais à Nancy, je postulais une cellule; mais soit pour m'éprouver, soit parce qu'il n'y avait pas de vacante comme on me le disait, je ne puis en obtenir. Je consultais mon directeur; il me persuada que je devais être utile à l'église, que je pouvais la servir mieux dans le clergé séculier, que d'ailleurs si je craignais les écarts il serait toujours tems de choisir un cloître....

Digitized by Google

« A la mort de ma mère, je n'avais pas encore atteint ma vingt-cinquième année, il fallait encore faire un inventaire, établir un curateur; j'obtins un acte d'émancipation, mais il ne dispensait pas des autres formalités voulues par la loi ; parceque me dit le procureur du roi, il fallait mettre la valeur des objets que l'émancipation me donnait le droit d'administrer.

« Nous procédâmes à des partages ; j'aurais bien voulu n'y entrer pour rien ; j'avais proposé à mes frères de me faire une pension viagère et de ne faire que quatre parts; je dépenserai peut-être mes fonds, me disais-je, je ne pourrai vendre ma pension qui d'ailleurs me servira à titre clérical, quoique notre évêque n'en exigeât point pour nous admettre aux ordres, s'engageant à fournir à notre subsistance en cas de malheur. Ils me répondirent qu'ils ne voulaient pas se priver du plaisir de partager avec moi; que si mes fonds venaient à me manquer, les leurs seraient à mon service.

« Mes affaires de famille étant arrangées, mes frères pensèrent à s'établir et je retournai au séminaire et à la Trinité je reçus à Toul, en 1759, depuis la tonsure jusqu'au sous-diaconat inclusivement. Je me suis bien aperçu quel inconvénient il y a d'envoyer ainsi des gens au loin pour y recevoir le plus important de tous les sacrements, quelle dissipation où il faudrait le plus de recueillement. M. de Saint-Simon était souvent absent de son diocèse ; ce qui le mettait dans le cas de recourir au ministère de ses voisins. Cependant, je dois lui rendre justice, il avait soin de nous, il désirait avoir de bons prêtres; il ne négligeait rien pour faciliter les études, exciter l'ému-

Digitized by Google

lation. Il eut désiré que tous les bons canonicats de son diocèse fussent donnés en récompense aux anciens pasteurs qui auraient pu, par leur expérience, lui fournir un excellent conseil pour toute l'administration spirituelle ; il n'a pu l'obtenir. Il passait pour amateur de procès. Il en eut en effet beaucoup ; mais il eut voulu liquider toutes les chicanes si fréquentes sur le droit de patronage et les écarter pour l'avenir. Il était charitable sans ostentation. Après l'ordination de Noël, où je reçus de ses mains l'imposition du diaconat, il tomba malade et mourut le 29 Février 1760. Ce fut alors que l'on connût l'étendue de ses aumônes cachées. Il fut regretté de tous ceux qui le connaissaient excepté de quelques sujets auxquels il avait refusé les ordres, pour de bonnes raisons, comme l'expérience l'a démontré et de quelques plaideurs qui auraient pu succomber sous le poids de ses lumières et de son crédit.

« Son séminaire y perdit beaucoup, il le faisait administrer à son compte, le profit retournait toujours à la masse et servait à entretenir un plus grand nombre de sujets qui n'auraient pu payer pension. Les supérieurs n'ayant aucun intérêt à ces profits, ne se laissèrent point aller à cette économie qui a souvent donné aux séminaristes de justes sujets de plainte.

« Les Lazaristes * succédèrent à ces administrateurs qui étaient des prêtres séculiers. Les vicaires généraux choisis par leur mérite et surtout par leur application au travail furent bientôt remplacés par de

* Les prêtres de la congrégation de la Mission furent installés en 1762 au séminaire Saint-Simon.

Digitized by Google

jeunes gentilshommes qui se disposaient à l'épiscopat, * auprès desquels les recommandations prirent trop souvent la place des services rendus, de la capacité et des talens. N'ayant jamais rien ambitionné, je ne fais ce tableau par aucun esprit d'intérêt personnel; mais je le fais relativement aux malheurs qui affligèrent l'église de France au tems où j'écris. Ce n'est pas sans cause que Dieu nous punit.

« Dans l'église, on entassait les bénéfices sur la tête d'un riche gentilhomme, on anoblissait la plupart des chapitres opulents pour en exclure les individus du Tiers. La faveur régnait jusque dans la distribution des bénéfices à charge d'âmes.

« Pendant la vacance du siège épiscopal, l'église avait besoin de ministres; beaucoup de sujets attendaient les ordres; le chapitre qui a toujours prétendu le droit d'ordination s'adressa aux évêques voisins. Celui de Trèves se prêta seul à ses désirs. Mais arrivés sur les lieux, il usa de son droit de métropolitain et nous fit subir un nouvel examen avant de nous ordonner. Ce fut à la Trinité 1760 que je reçus à Trèves la prêtrise. Je remarquais dans le voyage ce que j'avais remarqué un an auparavant dans celui de

* « Mes supérieurs n'entendaient pas parler de moi, je ne me plaignais pas, je ne demandais rien et comment un grand seigneur et des gentilshommes environnés de solliciteurs auraient-ils eu le temps de penser à moi? » (Vic 1766).

Trois grands vicaires parvinrent à l'épiscopat: 1761-1762, M. de Vareilles, né en 1734, chanoine et trésorier de la cathédrale, 1763, évêque de Gap en 1784.

M. du Chillau, né en 1735, aumônier de la reine, chanoine, grand aumônier 1765, évêque de Châlons-sur-Saône en 1781.

1768. M. de Polignac, né en 1745, évêque de Meaux en 1779.

MM. de Montholon, grand doyen, 1768; de Sinery, aumônier du comte d'Artois, chanoine, 1773.

Digitized by Google

Toul qu'il est bien difficile de se recueillir dans les grands chemins et dans les lieux où tout est nouveau et tout frappe les sens et excite la curiosité.

« Je fus aussitôt envoyé vicaire à Ars-sur-Moselle !! »

Labadye et Sandoz ont dessiné les traits du curé de Nitting pendant son séjour à Paris. Le premier portrait seul a été gravé par Voyez jeune, et a paru dans la « Collection des députés aux États généraux de 1789 » publiée par Déjabin, in-4°. Les dessins originaux de Labadye et de Sandoz sont au cabinet des Estampes nationales à Paris.

Digitized by Google

REVUE RÉTROSPECTIVE

DES

VIEILLES CHANSONS POPULAIRES

DU PAYS MOSELLAN

à propos d'un concours ouvert en 1888

FAITE PAR CH. ABEL DEVANT L'ACADÉMIE DE METZ.

Le poète Lamothe Houdard a composé ce vers passé à l'état de proverbe :

L'ennui naquit un jour de l'uniformité.

Notre époque, c'est-à-dire la fin du dix-neuvième siècle, démontre que Lamothe Houdard était bien dans le vrai et qu'en sa qualité de poète il a prophétisé.

Notre beau pays qu'arrosent la Moselle et ses affluents est habité aujourd'hui par des gens tristes et préoccupés que César, s'il revenait parmi nous, aurait bien du mal à reconnaître pour les petits-fils de ces Gaulois qui aimaient tant à rire et à questionner

Digitized by Google

les voyageurs. Oui, quoiqu'en disent certains savants d'Outre-Rhin, nous sommes bien par le sang et par la langue les descendants de cette peuplade celte, portant la terreur du nom médiomatrick depuis les bords de la Moselle jusqu'à la rive gauche du Rhin. A chacun le droit historique de se prévaloir de ses aïeux.

Nos pères avaient emprunté aux Grecs bien des usages, peut-être au retour du pillage du temple de Delphes. Ils se servaient pour écrire des caractères helléniques. Ils avaient aussi des rapsodes pour leur remémorer leurs lois et leurs grands hommes.

Chaque profession chez les Athéniens, les Thébains, les Lacédémoniens, avait sa chanson particulière que les ouvriers entonnaient en se livrant à leur métier. Orphée et Linus passent pour en avoir été les auteurs. Les meuniers fredonnaient en cadence leur chanson tout en tournant la meule à bras; et les moissonneurs en coupant le blé à la faucille, et cela en l'honneur de Cérès. Il y avait la chanson professionnelle des tisserands, des teinturiers de laine à la garance, des blanchisseurs à la craie. Les baigneurs, les masseurs avaient aussi leur chanson propre. Il en était de même des jeunes filles à marier, des femmes mariées, des amants et des gens de noces. Les nourrices ne doivent pas être oubliées dans cette nomenclature.

Théocrite nous rapporte une *chanson de moissonneurs*. Aristophane nous parle d'une autre propre aux *éplucheuses de semences*. Athénée cite celle des esclaves qui puisaient de l'eau et il la nomme *Himée*. Le chant particulier des tisserands et ouvriers en laine s'appelait *Eline*, celui des meuniers *Epinoste*

Digitized by Google

ou *Epimulic*, celui des vendangeurs *Epilène*. Les esclaves berceuses avaient la *cabaucalise* pour calmer les cris des enfants et la *mammie* pour les endormir qui sont les aïeules incontestées de notre berceuse mosellane :

Do do
L'enfant do do dormira
Tantôt.

Dans chaque municipe romain florissaient des corporations ouvrières, des *Collegia* devenues le point de départ des bourgeoisies communales du moyen âge.

Ces ouvriers avaient comme les Grecs leurs chansons professionnelles qui réglaient leurs mouvements mécaniques, comme encore aujourd'hui les matelots de la Méditerrannée manœuvrent en cadence comme du temps d'Ulysse et d'Enée.

Metz, vieux municipe gallo-romain, a conservé des traces de ses anciens chants de corporation du moyen âge.

Ainsi les mûtiers, les fabricants de muids, ancien *modium*, les tonneliers d'aujourd'hui, les sapeurs-pompiers gratuits de ce temps là, s'en allaient le jour de la fête de leur patron Saint-Urbain — 25 Mai — quêtant dans les rues avec leur muid ou *meu* et chantant les hauts faits de leur saint en s'exclamant comme refrain

Oh ! meu
Oh ! meu

C'est ainsi que s'explique cet usage traditionnel

Digitized by Google

conservé parmi les enfants de Metz, d'aller chaque année jouer à la cachette au milieu des baraques en préparation de la foire de Mai en criant : *oh! meu! oh! meu!*

La police actuelle qui ne connaît pas l'histoire de nos mûtiers messins a interdit ce jeu du *meu*.

Il est encore un autre jeu similaire qui disparaîtra sous peu de l'Esplanade de Metz : c'est le *mât du rond*.

Les jeunes garçons se munissaient d'un beau caillou plat, ramassé le long de la Moselle, et ils cherchaient à le faire arriver sur des compartiments numérotés et tracés géométriquement sur le sol en sautant à cloche-pied pour chasser le caillou. Si l'on atteignait du pied une des lignes, si le caillou n'était pas chassé en suivant la direction des numéros, on perdait son tour. C'est ainsi que les jeunes messins préludaient au métier de pousse-cailloux.

Ce jeu qui réclame de l'adresse et des jambes est un souvenir mixte des fêtes latines du *maiuma* et des fêtes officielles par lesquelles l'autorité française ouvrait jadis le mois de Mai sur le glacis appelé alors l'Esplanade de la Citadelle.

On plantait en grande solennité un arbre vert, un sapin enrubané. Un cercle de fagots était établi en rond comme une haie sèche autour de cet arbre qu'on appelait le *mai* et le peuple le *mâ du rond*. Ces fagots étaient apportés par les gamins qui allaient les piller dans les bois voisins ; et ils servaient à la nuit tombante à faire un feu de joie pendant que les canons du roi tonnaient du haut des remparts de la citadelle de Metz. Les gamins chantaient un rondeau se terminant par le refrain

Digitized by Google

O maye
O maye
Vive le *mâ du rond!*

Et pendant tout le temps que se voyaient sur le sol de l'Esplanade les cendres du *mâ du rond*, ils avaient le droit d'y jouer à cloche-pied avec leurs cailloux.

Le lundi de la saint Etienne, les garçons de charrue, les filles de ferme apportaient, de la part de leurs maîtres, des oies *oües*, comme redevance à l'hôtel que le chapitre Saint-Paul possédait avec de grands jardins à l'angle de la rue *derrière le Palais de la cité* et de la *rue aux Oües* appelée de nos jours bêtement *rue aux Ours*, Bærenstrasse, comme si nous étions à Berne ou à Berlin.

Ces jeunes campagnards s'attendaient aux principales entrées de la cité, puis ils s'avançaient gravement leur volatile à la main, en psalmodiant *les plaincts de Sainct Esteve*, prose qui s'est chantée jusque en 1789, moitié en français, moitié en latin, dans les cathédrales d'Aix en Provence et de Reims en Champagne.

La première république confisqua l'*Hôtel des Oües* qui a toujours conservé dans son intérieur les armes du chapitre sculptées au-dessus des portes du rez-de-chaussée. Les fermiers avaient l'habitude de venir assister au défilé des chanteurs de la prose Saint-Etienne et ils faisaient leur choix pour donner des gages et louer des domestiques.

Cette *loue*, fut à partir de 1789, transférée place Saint-Jacques où elle végète tant bien que mal, protégée par la police allemande. Mais il y a longtemps qu'on n'y entend plus célébrer en patois messin ce

Digitized by Google

glorieux monsieur Saint-Estève. Cette vénérable poésie a été remplacée dans nos campagnes par la complainte du Juif-Errant et par l'épopée burlesque du bon roi Dagobert.

La disposition à la gaîté qui faisait le fond du caractère des Gaulois, s'est retrouvée longtemps dans les gaudrioles chantées par nos pères qui n'y voyaient pas de mal. Les cordonniers et les tanneurs se rendaient tout enrubanés et tout endimanchés à la chapelle de leur patron dans l'église de la Sainte-Croix, donnant le bras à leurs femmes et à leurs filles et chantant à tue-tête en sortant de la rue Saulnerie

C'est la Saint-Crépin
Mon voisin
Le cordonnier se frise
Il va voir Catin
Mon cousin
Qui change de chemise.

Les serruriers se réunissaient *place aux Febvres,* ils y attendaient leurs camarades qui s'étaient rassemblés place des Maréchaux. Puis en belle ordonnance, ils traversaient Fournirue (l'ancienne fabrique des socs de charrues monopolisée) et la Cour-de-Ranzières; puis ils se rendaient hommes et femmes du métier à la chapelle Saint-Eloy de l'église Saint-Ferroy, où ils apportaient une belle grille. Ils accompagnaient cette offrande d'un couplet qui était aiguisé par ce refrain resté fameux :

Quand le grand saint Eloy forgeait
Son fils Oculi soufflait.

Les boulangers de Metz se rendaient à la chapelle

Digitized by Google

Saint-Honoré qu'ils possédaient déjà au XIV^e^ siècle dans la cathédrale Saint-Etienne. Ils avaient le privilège de faire des pains au beurre que l'épouse de Louis XIV affectionnait particulièrement, aussi les appelait-on des *petits pains à la reine*. Le jour de la Saint-Honoré, la corporation distribuait de ces petits pains à toute l'assistance. Les pâtissiers se faisaient dire une messe distincte et au lieu de chanter dans les rues que

Saint Honoré
Est honoré
Avec sa pelle
Dans sa chapelle

ils psalmodiaient un cantique se terminant par

Les flavons, les flavons
Tout chauds !

Ce cri se faisait encore entendre dans nos rues à l'entrée du printemps avant l'annexion. Ces gâteaux au fromage blanc ont toujours fait la réputation de Metz.

Les jardiniers de la banlieue, qui avaient perdu leur chapelle de Saint-Fiacre à l'entrée septentrionale de Montigny, venaient dans l'église Saint-Gengoulf le jour de la fête de leur patron, apporter des primeurs et de gros bouquets sur l'autel.

Cette corporation chantait :

V'là le mai
V'là le joli mois de mai
O mai, ô mai
Quand reviendras-tu
Joli mois de mai
M'apporter des feuilles
Pour nous torcher le cu.

Digitized by Google

On n'était pas si prude qu'aujourd'hui, mais on était plus pieux. Ainsi, sur les murs de l'église abbatiale Saint-Vincent, un moine austère avait peint à la fresque toute la légende de sainte Marie l'égyptienne. On y voyait la pauvre fille en train de payer sa traversée d'Egypte en Terre-Sainte avec ses charmes. En Alsace, dans les Vosges françaises, à Orbaix, j'ai entendu cette légende transformée en une chanson langoureuse débutant ainsi :

Beau batelier
Je voudrais bien passer la mer
Avec toi.

Les vignerons du pays messin célébraient la Saint-Vincent en buvant du vin nouveau pour se donner de la voix et chanter dans les rues :

Raisins, raisins
A bon marché
Quatre-vingts
Pour un denier
Chare Lison
Chare Lisette
Ma grand'mère
Tournez le dos.

Ma grand'mère
A fait le saut
Plus gros
Qu'un cul de maillot
Chare Lison
Chare Lisette
Cul de chaillot.

Les enfants de la paroisse Saint-Eucaire et de l'ancienne paroisse Saint-Etienne le dépanné, chantent encore ce rondeau et le terminent en se jetant tous

Digitized by Google

à terre, c'est ce qu'au moyen âge on appelait le *cul tumerel*, ou le saut de *la culbute*.

Ne quittons pas les vignerons du pays messin sans raconter qu'au commencement du mois d'Octobre, à la Saint-Remy le plus souvent, les propriétaires envoyaient leurs métayers se rendre à la *vieille tape* et à la *petite tape* (rue Fabert), halles à arcades où l'on tapait le vin on le taxait après avoir *tapé* sur les tonneaux. En cet endroit s'étaient réunis les jeunes gens que l'on engageait et ils se dirigeaient vers les côteaux renommés de Scy, Rozérieulles et Dornot en chantant :

Allons en vendange
Pour gagner cinq sous
Coucher sur la paille
Et gagner des poux....

Le reste était à l'avenant.

Les *laveuses* avaient aussi leurs fêtes accompagnées de chants qui célébraient les *belles lurelles*, c'est-à-dire les langes, les layettes, qui sorties de leurs mains assuraient la santé aux mioches. De là le dicton : encore une *belle lurelle* de passé, pour dire la fête des laveuses ou *hauss godoï*, hausse godets, car il fait froid de laver le long de la rivière, et on aime à y boire de l'eau-de-vie de marc pour se réchauffer, tout comme l'ont fait les milliers d'assistants à l'inhumation de l'empereur Guillaume, pour combattre un froid de 10 degrés.

Cette excursion dans le passé des messins prouve bien que nous avons conservé l'*humeur chansonnière* qui d'après J.-J. Rousseau a toujours été un des caractères de la nation française.

Digitized by Google

De Bernis a écrit ces vers inédits :

La chanson naquit parmi nous :
Simple et légère, elle se plie
Au ton des sages et des fous.

Voltaire a dit des français qu'il n'y a point de peuple qui ait un aussi grand nombre de jolies chansons. Cela doit être — ajoute Laharpe — s'il est vrai qu'il n'y en a pas de plus gai.

Les choses ont bien changé depuis, en France et en ses anciennes provinces l'Alsace et la Lorraine. A chaque noce, comme à chaque réunion de famille ou d'amis, tout invité était tenu de payer sa bienvenue par quelques couplets. C'est ce qu'au milieu de la France on appelait le *retrouenge*. Le 7 Novembre 1811, Etienne dans son discours de réception à l'Académie française, ayant succédé à Laujon le chansonnier, constatait l'envahissement de la tristesse parmi la société française à tous les étages. On pressentait Leipzig et Waterloo.

Il faut l'avouer, disait Etienne, « nous avons un « peu négligé ce précieux héritage de la gaîté de nos « pères. Qu'est devenue cette joie vive et franche « qui charmait leurs loisirs et embellissait leurs « fêtes ? Nous sommes sérieux, rêveurs jusque dans « nos plaisirs et la triste raison s'assied avec nous. »

Et cependant Désaugiers vivait encore. Et déjà Béranger avait chansonné le bonheur de vivre simple sujet du *roy d'Yvetot* couronné d'un bonnet de coton.

En 1834, Edme Hereau un littérateur politique s'écriait : « on a beau dire que nous avons le bonheur

Digitized by Google

« de vivre sous une *monarchie tempérée par des « chansons* et que l'on *se console de tout par des « chansons*. Non, cela n'est plus vrai. Nous devons « constater que la chanson est morte en France. On « ne chante plus nulle part. Mazarin disait de nos « pères avec son accent italien : *ils cantent, ils « paynéront,* nous ne chantons plus et nous payons « toujours, nous payons même plus que nous ne « l'avons jamais fait. »

Pierre Dupont, Gustave Nadaud, Déroulède n'étaient pas nés. Les soirs d'été d'avant la guerre de 1870, j'écoutais avec les oreilles attendries d'un archéologue nos jeunes filles se livrer sur l'Esplanade de Metz à de joyeux ébats en chantant :

Nous n'irons plus aux bois
Les *lauriers* sont coupés
Entrez belle dans la danse....

Un beau capitaine
Revenant de la guerre
Trouva ses amours
Enfermés dans une tour.

Anciens souvenirs des troubadours du midi de la France transplantés dans le Nord où les lauriers ne poussent plus dans les forêts depuis le déluge.

Nos jeunes filles chantaient encore en faisant un monôme

La tour prends garde
De te laisser abattre...

Ces débris défigurés des ballades de la chevalerie ne rappellent-ils pas les institutions du moyen âge, les tournois, les sièges des castels, les cours d'amour,

Digitized by Google

les jeux des châtelaines et même les croisades comme ce chant qui a précédé le naufrage de la Méduse :

Il était un petit navire
Qui n'avait ja-ja jamais navigué
Au bout de cinq à six semaines
Les vivres vinrent a-a-a manquer
On tira à la courte-paille...

Aujourd'hui on n'entend même plus chanter sur l'Esplanade la jolie mélodie inoffensive, œuvre d'un messin nommé Simon, je veux parler de :

Il pleut, il pleut bergère
Rentre tes moutons...

Aujourd'hui, dans Metz et au dehors, l'oreille est frappée des sons plus ou moins mélodieux du *Wacht am Rhein,* (la sentinelle en faction sur le Rhin) œuvre d'un tyrtée trévirois, que répètent dans les rues des conscrits enfumés de tabac et auxquels répondent au sortir du cabaret d'autres recrues, qui ne sachant pas l'allemand, entonnent la Marseillaise qu'on laissait jusqu'alors chanter impunément et qui a tout à coup été traitée et punie comme un chant séditieux. C'est le cas de dire en Lorraine, des chants français comme de bien d'autres souvenirs, *requiescant in pace.*

Digitized by Google

ROMBAS

ÉTYMOLOGIES — HISTOIRE

PAR

CHARLES ABEL

Membre de l'Académie de Metz.

L'érudition tire parti de tout pour faire progresser le savoir humain.

Au retour de la Guyane un ancien gendarme français voulant appeler l'attention publique sur sa situation plus que précaire, après avoir épuisé la voie des pétitions à l'autorité, ne trouva rien de mieux que de tirer un coup de pistolet, heureusement inoffensif, sur M. J. Ferry ancien président du conseil des ministres de France. Tout ce que l'on sut d'abord sur cet individu, retour d'Amérique, c'est qu'avant la guerre de 1870 il avait fabriqué des limes excellentes dans son lieu de naissance *Rombas*.

Les reporters des journaux furent dépistés pendant plusieurs semaines, flottant entre un *Rombach* non loin de Nancy, et un *Rombas* situé à distance égale de Metz et Thionville.

Au début de l'information judiciaire de cet attentat,

Digitized by Google

il n'y eut pas deux journaux qui aient imprimé correctement le nom de cette localité. Le *Temps* alla jusqu'à publier que notre écervelé était né à Polbac (Meuse); une vraie trouvaille géographique.

On finit par apprendre qu'il s'agissait de la bourgade industrielle de *Rombas* se développant de plus en plus entre les forges de Jamailles et d'Amnéville mises en mouvement par la rivière l'Orne.

Quoiqu'annexé à l'Allemagne depuis 1871 *Rombas*, qui le croirait? est encore cité en l'an de grâce 1891 comme faisant partie du canton français de Briey par le fameux épigraphiste nancéien M. Léon Germain. [1] Il n'a pas de chance le pauvre bourg de Rombas!

Cette indécision sur ce qu'est le bourg de *Rombas* à la fin du XIX[e] siècle, avertit l'Académie de Metz que c'est un devoir pour cette société savante de traiter le plus possible les questions de géographie mosellane. Ces recherches doivent se faire promptement, d'autant plus que dans quelques années, par suite de ce qu'on appelle la germanisation de notre contrée, les noms de lieux à la campagne, les noms de rues dans les villes seront affublés d'une enveloppe trompeuse, qui les rendra méconnaissables à première vue. Dans un siècle si cet ensevelissement onomastique continue, il faudra les lunettes de plusieurs spécialistes pour déterminer la désignation primitive des bourgades, des villages, des rues cités dans nos chroniques messines. Ce travail de reconstitution onomastique s'inspirera des efforts de la paléontologie moderne qui exhume les carcasses fossiles

(1) Mariage célébré en 1751 dans *l'Eglise d'Arrancy*.

Digitized by Google

des pachydermes antédiluviens, tandis que l'archéologie soulève l'épaisse couche de cendres qui recouvre les monuments de Pompéï et remet savamment au jour des milliers d'inscriptions latines enterrées dans le sous-sol de Rome.

Il y en a peut-être d'égarées à *Rombas* qui a commencé par être un lieu de séjour pour des ouvriers métallurgistes romains. Cette origine latine se déduit du radical *rom* du nom de Rom*bas*, comme le hameau voisin de Ramonville. Une même décomposition onomastique permet d'attribuer aux Romains, la création des villages meusiens Romainville, Romain-aux-Bois, Romain-sur-Meuse, Romain près de Longwy. Même renseignement se tire des noms de Romain-sur-Meurthe, Rémoville (Vosges), Romécourt, Rémeréville près de la Seille, Remeldorff, Remeling sur la Nied, Rimmershoff, Rœmelfing sur la Sarre, Remich sur la Moselle, Remelange près de la Fentsch, Romelange sur l'Alzett, etc.

En l'année 848, l'abbaye Saint-Gorgon recevait d'un riche personnage nommé Wilfried (qui veut la paix) des biens situés dans la *villa* portant le nom de *Villare* (le hameau), et une ferme dans la villa de la Haute-Moyeuvre *superior modover ;* le tout longeait une ancienne voie romaine *strata publica*. C'est le village actuel de Viller-lès-Rombas.

Le livre d'or de l'abbaye de Prüm dans l'Eifel mentionne au X^e^ siècle, parmi les propriétés de ce couvent de Bénédictins, un *Rembacum* qui était déjà assez peuplé pour être le centre d'une paroisse consacrée à Dieu sous le vocable de l'archevêque de Reims Saint Remy.

S'agit-il de notre Rombas? Les religieux de Prüm

Digitized by Google

ont possédé des biens aux environs le long de l'Orne.

En 971 l'évêque de Verdun Wiegfried (la paix des chemins) accordait à l'abbaye Saint-Paul sur la Meuse, la cure de *Rembacum*, donation qui fut ratifiée par le pape Benoit VII.

Quelques années après, en 978, le roi de Germanie et des Romains Othon II, octroyait à l'abbaye de Saint Paul de Verdun une charte qui reconnaissait entr'autres choses; que ce monastère possédait l'église de Rombas et ses dépendances: consistant en 14 fermes, le moulin entier et la moitié de la pêcherie (dans l'Orne): *ecclesiam in Romebach cum appenditiis: XIV mansa, molendinum integrum, dimidium in piscatoria.* Le mot *mansa* sous-entend des vergers, des prairies, des forêts pour engraisser les porcs avec les glands des chênes, les faînes des hêtres, et les noisettes des coudriers.

Au moulin de *Romebach* tous les serfs étaient tenus d'apporter leurs grains pour les convertir en farine; ce qui est sous-entendu, ils étaient aussi obligés de cuire leurs pains dans le four banal de la paroisse. Ils ne pouvaient pêcher que le frétin dans la rivière, les belles carpes de l'Orne étant réservées aux religieux et au curé qui faisaient très souvent maigre.

L'abbaye de Gorze se dessaisit d'une partie de ses droits sur Villers-lès-Rombas, puisque nous voyons en 1033 l'empereur Conrad confirmer à l'abbaye Saint-Evre de Toul la possession de biens à précaire *in villa quæ* VILLARE *dicitur super* ORNAM.

L'église de Verdun fut pour un temps dépouillée de tous ses domaines. En 1049 le pape Léon IX ordonna qu'on les lui rendit; et à son passage dans Verdun il fulmina une bulle désignant les domaines déjà res-

Digitized by Google

titués; et il cite *Ramis vachum* où l'église Saint-Paul avait gardé une manse avec droit de justice, droit de centaine sur des terres, des vignes et des forêts.

Il semble que, là comme ailleurs, ce fut l'intrusion de laïcs qui fut le commencement de la ruine de l'administration monastique.

L'abbaye de Saint-Pierremont était fondée en 1096 près de Briey par la célèbre comtesse Mathilde, qui donna la garde des biens à un militaire qui en prit le titre de *miles de Briaco* et joua le rôle de souverain au petit pied, au grand émoi des serfs et des religieux.

En 1125, le *miles Ripaldus de familiâ Briacensi,* donna aux chanoines de Saint-Pierremont la métairie dite la *Bradonvigne* de *Rombas* avec bois, champs et serfs qui avaient fait retour au chevalier Ripaldus à la mort de Richalde son épouse, à qui il avait constitué *Bradonvigne* en dot. Ce vignoble occupait le côteau au sommet duquel a été érigée depuis des siècles l'église de Rombas En 1130, une dame Doda donnait à Saint-Pierremont l'emplacement, près de Bradonvigne, où les chanoines élevèrent leur maison de maître et leur *court*, maison de ferme, dans Rombas.

En 1128, le chapitre de Metz avait acquis des terres à *Rumesbaz*, c'est tout ce que nous apprend un cartulaire.

Par une bulle de l'année de l'Incarnation 1141, le pape Innocent II confirmait les Augustins de Saint-Pierremont dans la possession de leur *allodium* de *Ramisbachio*, c'est-à-dire un enclos libre de toutes redevances seigneuriales; c'était la métairie de Bradonvigne qui enserrait le moustier de Rombas centre du ban de Saint-Paul de Verdun.

Digitized by Google

En 1157, un *Warnerus miles de Briaco* déclarait donner au sire Hesse de Briey, pour augmenter son autorité *in villa de Romeba*, tous les droits qu'il avait reçus en héritage de ses parents.

Dans une autre charte de la même époque, Valburge de Briey déclare qu'elle et ses fils Werner, Robert et sa fille Géla ont contesté à l'abbaye de Saint-Pierremont la propriété de la vigne et du moulin de *Romebaz* qu'ils occupent; mais en échange ces damoiseaux et dames de Briey donnent aux chanoines le moulin de Longpret longeant les prés de l'Orne.

En 1181, un chef militaire nommé Habram de Briey, se déclarant seigneur de Briey, faisait élever une maison-plate avec tour crénelée à une cinquantaine de mètres à l'ouest de l'église de Rombas, dont la séparait une avenue de tilleuls. Il se proclamait l'*advocatus*, le protecteur, des Augustins. Pauvres chanoines de Saint-Pierremont, pauvres Bénédictins de Saint-Paul de Verdun, vous allez comme le curé de Saint-Remy de Rombas être réduits à la portion congrüe. Où était le temps où vous perceviez seuls et sans conteste toutes les dîmes de la paroisse de Rombas et de Villers son écart? Ce qui n'améliora pas leurs affaires, c'est que vers l'année 1190 un Jean II de Briey s'installait *manu militari* à la mort de son père Habram comme *sire de Rombas* dans le château-fort, voisin de l'église et de la court.

En 1191, Bertram évêque de Metz accordait à Constantin II, abbé de Saint-Paul, que les revenus de la paroisse de Rombas appartiendraient non plus au curé, mais aux religieux pour les aider à exercer l'hospitalité envers les pauvres. Pour quoi cette inter-

Digitized by Google

vention d'un prélat messin dans une paroisse dépendant du diocèse de Verdun? Cela peut s'expliquer en remarquant que la paroisse de Rombas s'étendait aux hameaux de Villers et de Sylvange qui étaient compris dans l'Évêché de Metz.

Au XII[e] siècle, le territoire de la paroisse de Rombas était donc partagé entre l'abbaye de Saint-Paul de Verdun qui était décimatrice du ban Saint Paul, l'abbaye Saint-Pierremont qui était décimatrice de l'ancien ban Saint-Gorgon et entre les sires de Rombas, branche de la famille de Briey.

La vie n'était plus tenable pour les Bénédictins de Saint-Paul; aussi en 1247 demandèrent-ils à leur évêque Jean l'autorisation de céder *Rombas* par voie d'échange ou autrement à Thiébault comte de Bar. L'évêque de Verdun leur accorda cette autorisation par une charte datée du jour de la mi-carême 1247. Cet échange eut-il lieu sans encombres ?

Une charte du mois de septembre 1257 nous apprend que le *chockeu* (pressoir à bascule) de *Roumeban* était passé entre les mains de Saint-Pierremont. Un *Rummelaus des Ravenes* de Briey avait donné aux chanoines le cens d'un muid de vin à fournir annuellement en leur *chockeu de Roumeban*. Par acte de novembre 1257, un Dommengin Bource de *Roumeban* donnait une vigne aux religieux de Saint-Pierremont, qui augmentaient de jour en jour leur métairie comme le prouve l'acte de 1264 par lequel ils achetèrent à Simon de Risonville un muid de vin à recevoir à *Roumebair* en la vigne dite en *l'aître*, c'est-à-dire au cimetière. De nos jours ce clos de vigne situé en contre-bas de l'église en plein levant, produit le meilleur vin de la contrée.

Digitized by Google

C'est sur ce côteau de l'ancien pressoir bannal de Rombas qu'a été trouvée la première cerise très sucrée, à la chair tendre, à la peau rouge et jaune qui est connue sous le nom de *Chocke*. Elle est citée par Holandre dans sa *Flore de la Moselle,* vantée par le baron Dufour dans son *Traité des arbres fruitiers du pays messin.* Ces deux spécialistes ignoraient, comme tout le monde à Metz, l'origine mosellane de cet excellent fruit renommé pour les tartelettes.

Les religieux de Saint-Pierremont songèrent à ajouter autre chose que des vignes à leur métairie de Rombas : en mars 1252 ils acceptaient avec reconnaissance le legs que leur fit Haelins de Ranconval d'un bien sis à *Rommebai* et un legs analogue de la part de Dommengin de *Roumebair.*

En 1264, une nouvelle communauté religieuse vint prendre pied à *Rombar;* ce fut la maison du Temple de Pierrevillers, qui reçut des pèlerins en terre sainte plusieurs biens indiqués dans des vieux parchemins comme se trouvant : à *Rombar*, *Roumebair*, *Rommebaïr* et *Roumebac.*

La paroisse de Rombas tint bon et son chef toujours nommé par Saint-Paul de Verdun prit le titre d'archiprêtre. Ses pouvoirs liturgiques et administratifs s'étendaient tout le long de l'Orne depuis Auboué jusqu'à l'embouchure de la rivière dans la Moselle. L'archiprêtrise allait sur la rive droite mosellane jusqu'aux villages d'Ennery, Ay, Flévy, Frémery, Bousse, Blettange. Cette circonscription ecclésiastique comprenait même l'église de Briey, succursale de la paroisse d'Avril, et atteignait Maizières-lès-Metz contre Sylvange.

Une charte concernant Saint-Pierremont datée

Digitized by Google

d'octobre 1271 est authentiquée par le sceau de *messire Hanry arcepreste de Rommeban.*

Le domaine de *Rombar* figure avec honneur dans le pied terrier que les religieux de Saint-Pierremont se firent dresser en 1298. Mais le château-fort ne cessait point d'être occupé par un seigneur laïc, un voisinage peu commode pour des religieux.

En 1317 un Thirrion de *Rombair* concourt à la confection d'un acte d'Erard de Bar, sire de Pierrepont. Comme suite de la cession du milieu du XIII^e^ siècle, le comte de Bar Edouard octroyait en fief, le samedi devant la Saint-Barthélemy 1320, *Rombairt* et Pierrevillers à deux riches bourgeois messins, Jean de la Cour et Bertrand le Hongre, qui lui avaient fourni de l'argent pour l'arracher à sa captivité. Ils avaient reçu Rombas et d'autres localités, en gage de leurs avances. Les chanoines de Saint-Pierremont durent sentir à leur tour qu'ils n'étaient plus les seuls maîtres du pays.

En juin 1328, Edouard comte de Bar vendait à pacte de rachat tout ce qu'il possédait dans Rombas à ses prêteurs messins Jean de la Cour et Bertrand le hongre, qui ne devaient jamais être désintéressés autrement.

En la même année 1328, Catherine Brisepain de Metz, veuve d'Ysembrin de *Rombay,* fils de feu Simonnet de *Rombay*, faisait sa reprise féodale au comte de Bar pour la ville de Moyeuvre et au nom de son fils Simonnet de *Rombay.*

En 1332, Alix fille de feu Thirrion de *Rombaz,* femme de Jean Dorey écuyer, reprend du comte de Bar, le fief de Sainte-Marie-aux-Chênes.

Le lundi après la purification N.-D. 1333, Jean

Digitized by Google

dit Dorey de Vale, escuyer, et sa femme Alix fille de Thirrion de *Rombair*, effectuent leur hommage féodal au comte de Bar pour la maison *Froitcul*, sise au milieu de Sainte-Marie-aux-Chênes.

Le dimanche avant la saint André 1333, Willaume de Sainte-Marie (aux Chênes), écuyer, et sa femme Catherine Brisepain, veuve d'Ysambert de *Rombaz*, effectuent leur reprise près du comte de Bar pour le fief de *Ramonville* (près Rombas) et Jamailles.

A la même époque vivait un *Renauldin de Rombay* dont les hoirs en 1366 possédaient un fief à La Tour en Woivre.

A la fin du XIV^e^ siècle, la féodalité avait accompli son œuvre de désagrégation dans Rombas au préjudice des suzerainetés ecclésiastiques. En 1426, le duc de Lorraine-Bar René délimitait par décret les droits de justice que l'abbé de Saint-Paul de Verdun Habram de Membres pouvait exercer ès villages de *Rombais* et Sylvanges.

La famille de Briey avait disparu. Elle était remplacée dans son castel par de simples paysans enrichis. En 1446, un Jean de *Rombaz* dit d'Anderny reprenait en fief la Tour de Droitaumont.

En 1449, ce même personnage avec Marguerite de La Val, sa femme, vendaient des rentes à Martrouve. Il mourait en 1455 et sa veuve épousait Thomas de Failly. En 1466, elle cédait ses biens à Jean d'Anderny, son frère, pour se faire religieuse dans l'abbaye de Juvigny près de Marville, sur le Loison.

En 1536, Robert de Fiquelmont (près l'Othain) effectuait sa reprise féodale envers le duc de Bar pour partie de *Rombay* et pour ce que Poince, chevalier citain de Metz tenait au dit lieu de *Rombay* au nom

Digitized by Google

de Catherine sa femme, fille de Laurent le Gournay, chevalier. Le 12 mars 1484, Hanriat Roussel, citain de Metz, donnait son aveu de vassalité au comte de Bar pour le fief de Remonville près Rombas. Les bourgeois messins furent insensiblement mal vus des lorrains dans ce pays de la Woivre, parce que la cité de Metz se refusait à l'annexion que tramaient les ducs de Lorraine avec le concours plus ou moins avoué du roi de France, comme en 1444.

Le 25 février 1489 une troupe composée de soldats lorrains et français vint tenir garnison à *Rombair*. Elle commença par rançonner et piller le gros village messin de Talange (près la station d'Hagondange du chemin de fer de Thionville).

Le duc de Lorraine envoya un grand corps d'armée camper à Moulins-lès-Metz, sur la rive gauche de la Moselle et sur le promontoire de Sainte-Ruffine.

La cité de Metz appela à son aide des soldoyeurs allemands. En quelques semaines les Sept de la Guerre surent diriger vers la vallée de l'Orne 1000 cavaliers et 2000 piétons avec artillerie, poudre, pierres, échelles et vivres.

Le 7 mai 1490, les messins faisaient le siège du *moustier de Rombair*, c'est-à-dire de l'enceinte fortifiée de l'église qui était dominée par celle-ci que le peuple appelle encore le *moti* et par le clocher carré aux gros murs défendus par des moucharabys. Les canons de Metz firent tellement merveille que force « fut à ceulx de dedans le *moustier* de se rendre à la « volonté des seigneurs de Metz ledit jour même. Les « soldats messins fourragèrent tout et après boutèrent « le feu dedans l'église et ardont toutes les maisons

Digitized by Google

« de la *cloyson du moustier*, puis toute la *ville de* « *Rombair.* »

Les seigneurs de Metz rendirent la liberté au capitaine qui avait supporté l'assaut, quand il se fut réclamé du roi de France avec dix autres compagnons d'armes. Furent emmenés dans les prisons de Metz du Haut-de-Sainte-Croix trente lorrains ; il y avait eu 14 hommes de tués dans la bagarre.

Deux jours plus tard, le 10 may 1490, le seigneur « Michiel le Gornais accompagnié de gens de che- « vaux et à pied de Bourgogne s'en allit à *Rombair* « emmenant avec luy massons, charpentiers et grant « cantité de chars. Il fit chergier grans biens en la « *ville* et au *moustiez de Rombair,* qui n'avoient « point brulez. Et tous les piétons revinrent chargiés « de biens meubles. Pendant ce temps rasèrent les « massons et charpentiez toutes les maisons de la « *cloison du moustier*, tous les murs, bolewairt et « autres fortifications que les lorrains y avoient heu « fait et le mirent en tel estat qu'il sembloit que « jamais heust heu maison. Et ardont tout le reme- « nant de la *ville de Rombair.* »

Un contemporain Jehan Aubrion, un avocat messin, nous apprend ainsi de quelle manière on faisait la guerre dans ce bon vieux temps.

L'abbé de Saint-Paul, comme ses serfs du *moustier de Rombair*, laissèrent passer l'orage n'osant se plaindre au duc de Lorraine, qui était cependant la cause de tous ces désastres. L'église fut réparée, le clocher recouvra sa mine de brave donjon ; le tout aux frais des religieux de Saint-Paul, comme décimateurs. Le 14 décembre 1497, l'abbé adressait à la Chambre du « Barrois une remontrance pour prouver que son mo-

Digitized by Google

« nastère n'avait jamais cessé d'être propriétaire du « cours d'eau dit *Martinvaux* qui descendant de « plusieurs fontaines faisait moudre depuis des siècles « le moulin des religieux à Rombas. »

L'influence messine se fit de nouveau sentir en ces parages. Le 10 mai 1499, un riche bourgeois de Metz Nicolas Roussel, devenait seigneur de *Ramonville*. Le 3 mai 1509, c'était le tour d'Androuin Roucel en qualité d'héritier de Wary Roucel. Ce fief passa entre les mains de Wautrin de Fiquemont, écuyer, prévot de Briey, qui le 22 septembre 1534 effectuait sa reprise à Bar-le-Duc pour *Rémonville lès Villers devant Rombay*.

L'échange qu'avait fait l'abbaye Saint-Paul dut rencontrer des difficultés, puisque nous voyons, le 12 août 1529, ce couvent procéder à un second traité d'échange des droits de haute et basse justice sur la *ville de Rombair* et sur le village de Sylvange. Le duc quitta aux religieux une redevance annuelle de 13 francs et 3 gros barrois qu'ils étaient tenus de payer pour le *ban Jean Olivier*.

Déjà le 12 juin 1529 la *communauté de Rombay* s'était fait modérer ses soignées d'avoine, c'est-à-dire les redevances à fournir au suzerain pour soigner ses chevaux et ceux de sa suite quand il venait résider au *moustier* et au *chastel* de *Rombair*. Désormais, les gens de Moyeuvre, Beuvange (sur Orne), *Rombay*... ne furent plus imposés qu'à trois bichets d'avoine et 2 deniers par conduits (ménages), le tout payable à la saint Remy 1^er^ octobre et 4 gros à Noël.

Le 26 septembre 1534, un personnage s'intitulant noble Guillaume faisait sa reprise au duc de Bar comme seigneur de *Rombay* en partie. Il recom-

Digitized by Google

mença en 1536. On n'était plus au temps où les serfs de nos campagnes de la Moselle disaient: il fait bon vivre sous la crosse! Les habitants des bans Saint-Paul et Saint-Gorgon de *Rombair* depuis le XIII^e^ siècle avaient vécu jouissant d'une certaine autonomie, administrés par un maire et des échevins élus entr'eux. Ils se régissaient en fait selon la loi de Beaumont à l'imitation de leurs voisins de Lommerange et de Sancy. Nous devons avouer que nous n'avons pas encore découvert la charte de création de la *neuveville de Rombair* qui a sans doute été octroyée par les abbés de Saint-Paul, de Villers-Betnach et un sire de Rombas.

On ne peut nier que les bourgeois de Rombas aient reçu des franchises communales, puisqu'en 1536 nos chroniques messines nous montrent les *affranchis de Rombay* convoqués à Briey pour défendre cette forteresse avec les nobles du pays et les affranchis de Roncourt et de Sainte-Marie-aux-Chênes.

Le duc de Lorraine fut avisé que les citadelles de Thionville et de Luxembourg étaient bondées de troupes envoyées d'Espagne et des Flandres. Elles vinrent opérer des razzias au-delà de l'Orne et de la Fentsch du côté de la forteresse de Sancy. En 1543, elles étaient battues à plate couture devant *Rombay* par les gens du pays que commandaient des nobles messins. En 1549, Roucel seigneur de Vernéville, rendait foi et hommage au duc de Lorraine pour la *seigneurie de Rombas* qu'il tenait de feu son père Jean Roucel.

Le 8 juin 1551, Jean de Heu, sire de Blettange, effectuait sa reprise pour *Remonville* près *Rombay*. Les Trois Évêchés faisaient retour à la France suivant

Digitized by Google

l'expression officielle, et ils supportaient les conséquences du siège de Metz par Charles-Quint. Nous ne trouvons de cette époque qu'un acte de 1556 qui prouve qu'on exerçait des droits de forfuyance à Rombas. En 1564, Nicolas Pseaume, évêque de Verdun, pour protester contre l'annexion française cédait ses droits sur *Rombay* au duc de Lorraine Charles III. Un réformé faisait graver au-dessus de la porte de sa maison de campagne de Rombas cette protestation silencieuse :

DV MAL DIEV SE VEGERA
ET EN PITIE LE IVGERA
1571

Pour ramener à eux les populations indécises, le duc de Lorraine et les seigneurs de la vallée de l'Orne sentirent qu'il fallait augmenter les franchises communales. En 1572, les bourgeois de *Rombay* apprirent avec joie qu'ils n'auraient plus à apporter leur raisin au pressoir banal, ni leur pain au four banal et qu'ils auraient seulement à payer 6 gros par conduit à Pâques. Les habitants du *bourg de Rombay* obtinrent de Charles III le droit d'affouage, d'usage et paisson de glandées dans les forêts du plateau de l'Orne; mais à charge de payer 2 gros de cens outre les 4 gros qu'ils payaient depuis des siècles pour leur chauffage, réservé les chênes, fougs (frênes), charmes et autres *bois fruitiers*.

La seigneurie de Rombas passa dans des mains étrangères. Le 23 novembre 1573, Adrien de Waldeker, seigneur de Mettendal, effectuait sa reprise féodale pour *Rombas*, Moyeuvre; et le capitaine de

Digitized by Google

Dun-le-chastel Jean Bertignon, escuier, rendait son devoir pour le 1/8 de la *vouerie de Rombay* et les songnies d'Ymmonville.

Nous revoyons le droit de forfuyance exercé sur le territoire de *Rombay* en 1537 et même un siècle plus tard en 1628.

Le bourg de Rombas conservait néanmoins son autonomie communale au milieu de cette succession de seigneurs. Et en 1580, Nicolas Fouraire, *maieur de Rombay*, obtenait des lettres d'anoblissement du duc de Lorraine en lui payant 2,000 francs. Cela n'empêchait point le 20 mai 1598 un noble lorrain Jacques de Raigecourt, d'effectuer sa reprise comme *seigneur de Rombay*. En 1611, était seigneur de Rombas un Nicolas Guillermé qui était fils de Balthazard Guillermé, natif de Thionville, devenu secrétaire du duc Charles de Lorraine, qui l'avait anobli le 5 octobre 1589.

Le 17 octobre 1613, Jean de la Mine, Jean Clément, écuyer, faisaient leur hommage féodal pour la *maison à la tour de Rombas :* l'ancienne demeure donjonnée des cadets de Briey.

Le 15 mai 1625 avait lieu un autre aveu féodal, mais de la part de Louis de la Mine, fils de Jean sans doute, et de la part de Jean Clément pour *Rombay* d'une manière générale. Une inscription de l'année 1627 nous apprend que la *seigneurie laïque de Rombay* avait été partagée en deux parties bien distinctes.

L'ancienne *cense de Randonvigne* située au contrebas de l'*aître du moustier* fut entourée d'un mur d'enceinte à meurtrières, renforcé aux angles par des tourelles rondes et par un donjon carré devenu de

Digitized by Google

nos jours un paisible colombier. Cette fortification toute défensive fut l'œuvre d'un réformé Sébastien de Mageron, escuyer, seigneur en partie de *Rombay*. Il était fils de Jean de Mageron, capitaine au comté de Briey. Il avait épousé en 1621, au temple de Metz, Elisabeth fille de Jacques Ferry, un des Treize de la justice. Il en eut deux fils Théodore et Jacques de Mageron qui firent faire en 1627 une inscription rappelant les travaux de transformation de leur père.

La guerre de Trente ans éclate et en 1636 le pays messin, la Lorraine, le Barrois sont ravagés par les suédois alliés de la France et par les croates alliés de la Lorraine.

Thionville est enlevée à l'Espagne en 1643 par le prince de Condé.

L'église Saint-Remy de Rombas subit plusieurs attaques, son clocher réinstallé au-dessus du chœur joua très efficacement le rôle d'un beffroi communal, où la cloche d'alarme provoquait les habitants de tout âge et des deux sexes à venir se réfugier derrière les moucharabys avec des pierres et de l'eau bouillante.

Vers 1650 ce clocher fut réparé, les moucharabys disparurent et les fenêtres ogivales du chœur et de l'église furent éventrées.

Il nous faut descendre jusques en 1661 pour trouver un seigneur de *Rombay*. Ce fut le maître des forges de Moyeuvre, Jean de Bettainvillers qui fit son dénombrement féodal pour Rombay en même temps que pour Sainte-Marie-aux-Chênes et Auboué. Le même personnage disait dans son dénombrement déposé à la Chambre royale de Metz, le 19 novembre 1681 :

Je suis seigneur foncier de *Rombay*. J'ai le droit

Digitized by Google

de visite des cheminées pour éviter un danger de feu à *Rombas* comme acquêt de M. de Bartel, héritier d'Adrian de Waldaque; j'ai le *ban Saint-Gergonne* avec le droit d'y nommer un maire et trois eschevins.

J'y ai la vouerie de la *Grande Court* avec le droit des charrois de bois et la moitié de la *vouerie des escuyers*. J'ai les soignies de *Rombay*.

Jean de Bettainvillers était en même temps seigneur foncier de Moyeuvre-Grande, Haumécourt et Clouange.

Le 19 décembre 1680, Masson abbé de Saint-Pierremont déposa son dénombrement comme seigneur de *Rombai* en même temps que d'Anderny et de Rosselange.

Comme pour protester, Jean de Bettainvillers le 19 novembre 1681 déposait aussi un dénombrement pour *Rombas*, Moyeuvre-Grande, Haumécourt et Clouange. La Chambre royale se contenta d'enregistrer ces actes et de percevoir des droits.

Pour ajouter à la confusion de ces prétentions coseigneuriales, le 18 septembre 1681 l'abbé de Saint-Paul de Verdun, François Molé, avait de son côté fait foi et hommage au roi de France pour *Rombai* sans autre désignation.

Une inscription placée en 1725 dans le mur d'enceinte de la *Grande Court* à côté de celle des Mageron, nous apprend qu'au commencement du XVIII[e] siècle était *seigneur de Rombay* le sieur François-Joseph de Gautier, chevalier.

En 1751, le seigneur de Rombas était Monsieur Nicolas-Henry de Boudelière, chevalier résidant à Brandecourt annexe de Ville en Woëvre (Meuse). Ce personnage obscur a assisté comme témoin, le 7

Digitized by Google

juillet 1751, au mariage d'un Ancherin à Arrancy avec une demoiselle Chonet, future ascendante de nos magistrats de Bollemont et Robinet de Cléry.

Dans l'antique maison forte des Tillots, dépouillée de son donjon, résida Jean Charpentier, maître syndic en 1756 et maire de la justice Saint-Paul. Ces titres nous ont été conservés par une inscription gravée sur le cinquième banc de l'église de Rombas, côté de l'Epître

C'est à cette époque que fut reconstruite la nef de cet édifice en forme de grange. Aussi pour en indiquer la pieuse destination, l'architecte des religieux de Verdun qui devait être un homme d'esprit, fit graver sur la plinthe de la porte d'entrée cette inscription en belles lettres capitales :

HIC EST DOMVS DOMINI

ce qui veut dire pour les gens qui ne savent pas le latin : *ici est la maison du Seigneur.*

J'ai encore vu au-dessus du cintre de la porte du clocher du XII^e^ siècle d'Amnéville sur l'Orne ces deux mots plus explicites en grandes capitales : DOMVS DEI, *maison de Dieu.* C'est ce mot latin de *domus* qui a conduit les allemands à désigner leurs églises cathédrales sous le nom de *Dom* quoiqu'elles n'aient pas de dôme. Ainsi s'expliquera pour les archéologues de l'avenir que nous avons à Metz, pour le quart d'heure, une *Dom Platz* au lieu de *place de la Cathédrale* et une *pharmacie du Dôme.*

L'église Saint-Remy de Rombas passe dans le pays pour avoir succédé à un temple romain, ce que confirme l'étymologie. Les chroniqueurs messins Jehan

Digitized by Google

Aubrion et Philippe Gerard de Vigneules appellent *ville de Rombair* le bourg que nous dénommons Rombas. Et encore aujourd'hui, le peuple dit dans san patois *Rombair* comme il le répétait au XV^e^ siècle. Le bas de cette localité s'appelle le *faubourg*. C'est l'ancienne *Court*. Un acte de 1650 mentionne *lou molin de Romber*. Cette désignation conservée par tradition permet de deviner que les *Romains* avaient *barré* l'Orne en cet endroit pour la manœuvre d'une usine, forge ou moulin. Le lit de la rivière l'*Ourna*, *Odorna* s'en était agrandi. Il est probable qu'on le franchit dans la suite à l'aide de ce bateau long et plat qu'inventèrent les gaulois pour passer un cours d'eau au moyen d'une corde fixée à chaque rive, bateau appelé en celtique *bak* d'où sont dérivés un *bachot*, un *baquet*.

S'expliquerait très bien alors qu'au XII^e^ siècle notre localité était connue sous le nom de *Ramisbacio*, au XI^e^ siècle sous celui de *Ramiswachum* et au X^e^ siècle *Rœmbacum*.

Le maire du ban Saint-Paul à Rombas laissa un fils Louis-François Charpentier qui devint gentilhomme ordinaire du roi de Pologne Stanislas, duc de Lorraine et de Bar. Il était avocat à la cour de Nancy quand il fut nommé prévôt, gruyer, chef de la police, garde scel du tabellionage et prévôté de Briey. Il nous a laissé un acte non daté, mais qui prouve qu'à la fin du XVIII^e^ siècle résidait dans *Rombay* un notaire garde-note.

Nous savons par un Pouillé du diocèse de Metz, rédigé en 1770, que l'abbaye Saint-Paul de Verdun était encore décimatrice de la paroisse Saint-Remy de *Rombas* et de *Sylvange*. Les habitants de ce ha-

Digitized by Google

meau quoiqu'éloignés d'une heure de marche étaient tenus de venir participer aux offices religieux de Rombas. *Villers-lès-Rombas* avait conservé sa chapelle Saint Jacques et Saint-Christophe desservie par un religieux de l'abbaye de Villers-Betnach.

Entre la porte d'entrée de l'église de Rombas et la demeure du maire syndic, reconstruite vers 1760, dans le style Louis XV, se voit encore de nos jours une avenue de tilleuls centenaires qu'agrémente une petite fontaine d'eau vive et fraîche. A l'ombre de ces arbres vénérables, le jour de la fête patronale de Saint-Remy, le syndic distribuait au nom de l'abbé de Saint-Paul des aiguillettes aux jeunes gens qui les piquaient sur l'épaule gauche. Le syndic entamait ensuite la première danse sous les *Tillots* avec une des jeunes filles ; il ne choisissait pas la plus laide. Encore aujourd'hui, on danse en cet endroit le 1er octobre et plus d'un heureux mariage s'est conclu en buvant dans les mains l'un de l'autre à la fontaine Saint-Remy.

Ces détails m'ont été fournis par M. le premier président Charpentier, né à Rombas. Descendant direct du syndic de 1756, il avait gardé la demeure de celui-ci pour en faire sa résidence d'été. Le petit-fils du prévôt de Briey s'était laissé nommer député par les libéraux de l'arrondissement de Briey sous le règne de Louis Philippe. Cet éminent et modeste magistrat demanda à être enterré dans Rombas à côté de ses ancêtres. Près de son humble tombeau la commune a élevé une pyramide tronquée en souvenir du décès à Rombas de voltigeurs français de la garde impériale blessés à Ladonchamp en octobre 1870 et faits, malgré cela, prisonniers de guerre par les soldats allemands.

Digitized by Google

Depuis 1871 cette bourgade a été placée dans un des cantons de Metz et est restée assignée comme résidence à un notaire. Elle est habitée par 1200 individus dont 20 protestants. Cette localité a été dénommée officiellement *Rombach* en la nouvelle Lorraine, comme si les allemands avaient pensé croire qu'en celui-ci passait un *ruisseau romain*. Cette désignation imposée a l'inconvénient de conduire à une confusion avec les villages français de Rombach dans le département des Vosges qui sont de l'ancienne Lorraine.

OSSUAIRE DE ROMBAS.

Notre communication sur les anciennes formes graphiques du nom de Rombas a fourni l'occasion à M. Auricoste de Lazarque d'appeler l'attention de l'Académie de Metz sur l'ossuaire de cette bourgade où l'on pratiquait, il n'y a pas longtemps encore, un ancien usage qui répugne à bien des voyageurs. Le clocher de l'église Saint-Remy de Rombas est contiguë au portail du côté nord. Son rez-de-chaussée, véritable cave voûtée, renferme des rangs de crânes alignés le long des murs et placés dans des boites carrées ouvertes d'un côté avec des inscriptions grossièrement tracées au couteau au milieu de croisettes. Non loin de là, contre l'ex église Saint-Gorgon de Moyeuvre (grande), les instituteurs ont écrit de

Digitized by Google

leur plus belle main sur chaque crâne le nom du défunt. Cela nous reporte à la scène d'Hamlet de Shakspeare et du fou Yorick. C'était un usage général en France d'agir comme on le faisait à Rombas et Moyeuvre. Encore aujourd'hui au fond de la Bretagne, ce pays conservateur par excellence, on peut voir ce qu'on appelle là-bas des *reliquaires* qui sont des édicules en forme de grandes châsses en pierre de taille avec une série de petites arcades cintrées, ou ogivales dans lesquelles on a placé un coffret en bois, en forme de petite maison, avec une croix au sommet et un cœur déchiqueté sur la porte; plus au-dessus se lit: *Ci-gît le crâne de N... N....* Les reliquaires les mieux conservés sont ceux de Roscow, de Plistel près de Landernau.

La fresque célèbre de la danse macabre de Bâle, prouve qu'au XIV^e^ siècle existait déjà cet usage des boîtes à crânes placées sous les arcades de petits monuments funéraires.

Dans les villages pauvres, on scellait à l'extérieur avec du mortier, les crânes dans les murs de l'église ainsi que je l'ai encore vu en 1840 à Saint-Privat-lès-Metz.

Dans mes pérégrinations archéologiques j'ai noté l'existence d'ossuaires ayant du cachet à Marieulles, à Coumé, à Mont Saint-Martin, à Longuyon, à Hatrize, au Hackemberg, à Villers-Stoncourt, à Husange, à Cattenom, à Sierck et à Keilbourg près Kanfen.

Reliquaire était bien le nom justement approprié à ces réduits puisqu'on y apportait les restes *reliquias* de ses parents pour les saluer chaque Dimanche et entendre le jour des morts un sermon à la Père Bridaine.

Les coffrets précieux renfermant des lambeaux de

Digitized by Google

vêtements des martyrs s'appelaient *capsæ*, du grec κάψα, d'où châsses en français, *kasten* en allemand. Quand plus tard on y mit des fragments d'ossements de saints, on les appela aussi *reliquaires*. Il fallut chercher un nouveau mot pour les refuges des crânes des paroissiens sortis de terre tous les 10 ou 20 ans, et entassés dans ces espèces de galeries couvertes, contiguës aux églises paroissiales. On trouva le nom de *charnier*. Paris eut son *charnier des Innocents* resté fameux dans l'histoire de la prostitution, et le *charnier de Saint-Etienne du Mont* dont on a sauvé les beaux vitraux de Pinaigrier.

Metz eut son charnier des pauvres près du champ à Seille, contre l'hôpital Saint-Nicolas. L'arsenal du génie en occupe l'emplacement. Le charnier des bourgeois semble avoir été installé où est la place Saint-Jacques, ci-devant d'Austerlitz. L'aristocratie avait ses sépultures d'élite dans le cloître des chanoines de Saint-Sauveur, que j'ai vu dans mon enfance converti en marché aux viandes; dans un coin de ce cloître était le charnier des bourgeois messins.

Quand on recueillait les crânes dans des boîtes, on appela ce sombre magasin un *ossuaire*. Il devint d'usage d'y sculpter ou peindre le *dit des Trois morts* comme à Briey, à Metz dans l'église Sainte-Ségolène; ou d'y peindre une *danse macabre* comme à Bâle, à Pise, à Florence, etc.

Les romains, d'après Plaute, employaient le mot *carnarium* pour l'endroit où l'on mettait la chair *caro* en réserve. Dans le centre et le midi de la France on appelle encore *charnier* le bouge obscur et souterrain où les chasseurs suspendent le gibier qu'ils veulent conserver.

Digitized by Google

Ce coup d'œil rejeté en arrière sur les mœurs funéraires de nos aïeux a son côté pratique pour nous, puisqu'il nous empêche d'oublier que l'interdiction d'inhumer nos morts autour de nos églises paroissiales n'est qu'un palliatif. On impute aux cimetières de l'intérieur des villes et des villages la périodicité des pestes; on oublie le choléra et le typhus des temps modernes.

On a imaginé de prescrire la création de cimetières hors des centres de population. Mais à la longue, ces champs de repos sont enveloppés par des maisons, comme le cimetière du Père Lachaise à Paris, comme le cimetière de l'Est à Metz, et ceux de Nancy.

Les nobles avaient jadis leurs caveaux de famille qui nous ont valu nos délicieuses chapelles ogivales de Saint-Maximin, Saint-Eucaire, Saint-Martin, Sainte-Ségolène. Aujourd'hui nous avons les concessions à perpétuité. Les cimetières créés il y a 50 ans sont devenus insuffisants, il faut étendre leur circuit. Le cimetière de l'Est a déjà dépassé l'emplacement de l'ancien village de Vercly, bientôt il atteindra les glacis du fort de Queuleu, et les casemates de Grigy.

Dans la partie gratuite, il faut tous les 25 ans exhumer les gens. C'est revenir aux charniers du moyen âge avec cette brutalité en plus, qu'on se débarrasse des ossements on ne sait comment. La population indignée prétend qu'on les brûle près de l'ancien Ecorchebœuf (Croix de Lorraine) pour en faire du noir animal. Cela se répète à la sourdine et la calomnie fait son chemin. Nous serons conduits ainsi par une pente insensible mais inévitable à brûler nos morts, comme les grecs et les romains avec ou sans tissus d'amianthe. Ils plaçaient les cendres dans des salles

Digitized by Google

spéciales où des urnes étaient étagées comme des nids de pigeons; de là le nom de *columbarium*. On en a trouvé un dans la vallée de l'Orne au milieu de Jœuf. On a commencé à brûler les morts à Milan, à Berlin, à Paris; peut-être bientôt à Metz?

Une autre coutume des anciens qui promet de renaître de ses cendres, c'est celle des cénotaphes, κηνός vide ταφος tombeau, que l'on élevait à tout citoyen mort à la guerre ou bien sans qu'on ait pu lui rendre les honneurs religieux. Au cimetière de l'Est, on peut remarquer le monument commémoratif de Tardif, mort général français au service de la Chine. Peut-être à la suite des guerres dont l'Europe semble menacée, il y aura de fréquentes occasions d'élever à Metz de nombreux cénotaphes.

Digitized by Google

Digitized by Google

Mét

:tz.

:cation

I

Légende

a.a.a. Glissoirs

b. Trou rond de 50c de Diamètre.

c. Trou de 30c de Côté

d. Porte Murée.

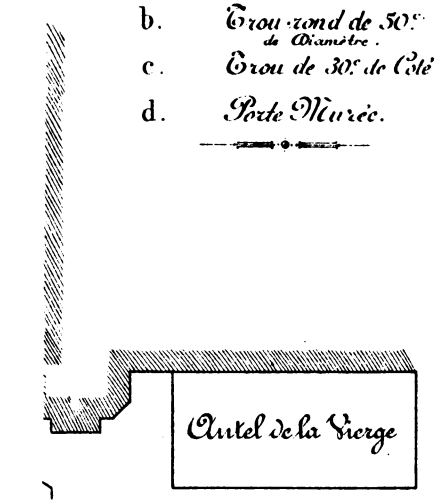

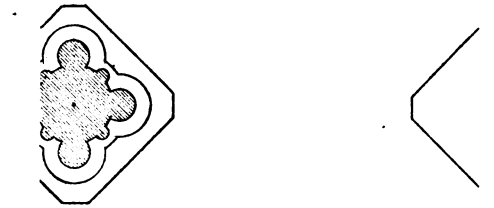

Digitized by Google

NOTE

SUR UN CAVEAU A OSSEMENTS

Découvert dans l'Église Saint-Vincent à Metz

PAR M. R. JACQUEMIN
Membre titulaire.

(Séance du 24 Novembre 1877).

Les journaux ont annoncé la découverte d'ossements dans l'église Saint-Vincent.

En effet, voici ce qui a été trouvé le 7 Novembre dernier.

Chargé par M. le curé de la paroisse de faire remplacer le pavage des deux chapelles latérales du transept par un dallage mosaïque, mes ouvriers, en démontant l'ancien pavé, mirent à découvert un orifice carré d'environ 0,30 centimètres de côté, qui donnait accès à une espèce de cave.

On me prévint aussitôt; je fis agrandir l'ouverture, afin de pouvoir y pénétrer. J'espérais trouver peut-être la trace d'une ancienne crypte, mais je fus bientôt déçu; je ne trouvai en effet, qu'un simple caveau voûté, de forme octogonale rempli d'ossements. *(Voir le croquis, Pl.* XXX*).*

Digitized by Google

Sur trois des grands côtés du dit caveau, on avait ménagé une sorte de glissoir, ce qui laisse supposer qu'il n'a été fait que pour servir d'ossuaire.

Comme la construction semble remonter à l'époque de celle de l'église, c'est-à-dire vers la fin du XIII^e^ siècle, il est probable que ce caveau n'a été fait que pour recueillir les ossements trouvés dans l'emplacement que devait occuper la nouvelle église et qui était peut-être un cimetière.

Le caveau en question n'a rien de remarquable; il n'en est pas de même des ossements qui sont en très grand nombre et assez bien conservés; leurs dimensions sont exceptionnelles. Ainsi, les crânes sont d'un tiers environ plus forts que ceux de la moyenne de nos jours, et les fémurs et les tibias sont dans les mêmes proportions; j'en ai mesuré qui dépassaient 0,60 cent. de longueur.

C'est tout ce qu'il y a à signaler sur cette découverte.

Digitized by Google

Mémo

COPIQUI

Pl. XXXI

Digitized by Google

Digitized by Google

DESCRIPTION

D'UN

RÉGULATEUR GYROSCOPIQUE

PAR M. LAMETZ
Membre titulaire.

(Séance du 27 Octobre 1887).

Chacun se souvient encore de l'ingénieuse démonstration populaire du mouvement de rotation de la terre, faite par Foucault en 1850. Un pendule à un seul fil était suspendu au centre de la coupole du Panthéon; le poids du pendule était formé par une boule de cuivre, et une pointe était attachée au-dessous de la boule.

En répandant du sable sur le parvis, et surtout en disposant deux cordons de sable fin, de telle sorte qu'il soit entamé par la pointe du pendule de part et d'autre de ses oscillations, on voyait le plan d'oscillation se tracer, entamer les deux cordons de sable, et se déplacer insensiblement, sous une forme très visible, en déviant de l'orient vers l'occident. Les tracés successifs de la pointe du pendule se croisaient tous au centre en tournant de l'est à l'ouest.

Dans les premières expériences faites, il y a plus

Digitized by Google

de deux siècles, sur le pendule, on avait remarqué et signalé cette déviation; mais on n'en avait pas deviné la cause. Foucault est le premier qui ait montré qu'elle réside dans le mouvement de rotation de la terre.

Cette déviation du plan des oscillations n'est qu'apparente. En réalité, ce plan reste fixe. On le démontre par l'expérience. Si on attache un petit pendule à un chassis mobile, qu'on mette en mouvement le pendule, et que pendant qu'il oscille on fasse tourner lentement sur lui-même l'appareil qui lui sert de support, on verra que, malgré ce changement, le pendule continuera à osciller dans le même plan, ce dont on pourra s'assurer à l'aide de points de repère pris hors de l'appareil.

Remarquons toutefois que le pendule suspendu à la voûte du Panthéon n'accomplissait pas son mouvement dans un même plan absolu dans l'espace, parceque l'expérience n'avait pas lieu à un des pôles de la terre, et que même au pôle le plan changerait continuellement encore, à cause de la rotation de la terre autour du soleil, et par le changement d'inclinaison de l'axe de la terre sur le plan de l'écliptique, qui produit la précession des équinoxes.

Malgré cela, le plan dans lequel se mouvait le pendule était relativement fixe, et c'était bien la terre qui, en tournant, présentait successivement la surface des cordons de sable à l'action de la pointe placée au-dessous du pendule.

Le gyroscope dérive du même principe, savoir : lorsqu'un corps est animé d'un mouvement de rotation, il oppose une résistance à l'effort qui tend à le faire sortir du plan dans lequel il se meut.

Digitized by Google

M. Léon Foucault a appliqué en 1852 le gyroscope, déjà connu, à la démonstration de la rotation de la terre, qu'il avait faite deux ans auparavant à l'aide du pendule.

La vitesse de rotation dont le gyroscope peut être animé, étant infiniment plus grande que celle que la pesanteur imprime à un pendule, fait du gyroscope un instrument plus puissant et infiniment plus maniable que le pendule.

La théorie de la toupie gyroscopique a été faite par M. Bélanger en 1859 dans son cours mécanique appliqué, à l'École polytechnique. M. Bélanger a établi les équations indiquant la condition qui doit être remplie pour que les deux mouvements de rotation se maintiennent en dépit de la pesanteur

Soit P le poids du tore,

l distance du support au centre de gravité du tore, appelé aussi bras de levier,

V vitesse ou force centrifuge ;

le poids du tore multiplié par le bras de levier, $P \times l$, sera le moment de la pesanteur.

Mais comme l'équilibre a lieu, la résistance à la chute, qui est représentée par $P \times V$ (le poids multiplié par la vitesse) donne l'équation $P \times l = P \times V$.

Divisons par P qui se trouve dans les deux termes, il restera $l = V$ d'où il résulte que la vitesse doit être en proportion directe de la longueur du bras de levier.

Mais si par un artifice consistant simplement à mettre sur le même axe, deux tores à égale distance du support, je rends la longueur l contre balancée par celle l', l'équilibre existera quelle que soit la vitesse.

Digitized by Google

C'est cette modification qui m'a suggéré l'idée d'appliquer le gyroscope à la régularisation de la vitesse des machines motrices.

Mais avant d'en décrire le dispositif, examinons les desiderata d'un bon régulateur.

Supposons une machine à vapeur en mouvement, si la résistance que le moteur doit vaincre s'accroît, ou si la pression de la vapeur décroît, la vitesse se ralentit ; alors le régulateur ouvre davantage l'entrée de la vapeur, la vitesse initiale tend donc à se rétablir.

Mais si la vitesse redevient normale, la position du régulateur changera et dans cette évolution le régulateur refermera l'ouverture de la vapeur, de la quantité dont il l'avait agrandie, et alors le moteur reviendra à une vitesse inférieure à la normale. Il est impossible de sortir de ce régime d'oscillations ; il faut seulement limiter la grandeur des variations de façon à ce que la vitesse du moteur ne varie que dans de très faibles limites, quelles que soient les résistances à vaincre ou les différences de pression de la vapeur.

Les régulateurs qui sont fondés sur le principe de la force centrifuge ont reçu pour principal perfectionnement une augmentation notable de vitesse. On a diminué le poids des boules et on a mis un contrepoids qui ne participe pas à la force centrifuge, c'est ce qui a permis de les rendre puissants et sensibles à la fois ; mais ils présentent le défaut suivant : c'est que la force centrifuge faisant équilibre au contrepoids lorsque le régulateur est à une vitesse donnée, si la vitesse change, la force centrifuge varie en raison du carré de la diminution ou de l'augmentation de vitesse, tandis que la force antagoniste est invariable, d'où un défaut d'équilibre.

Digitized by Google

Un bon régulateur de vitesse doit être astatique, ou toujours prêt à prendre une position nouvelle dès la moindre variation de vitesse, mais il ne faut pas que ses mouvements soient désordonnés, il les lui faut proportionnés au changement de vitesse, c'est la qualité qui se nomme isochrone. Enfin il doit être synchronique, c'est-à-dire qu'un rapport doit exister entre sa vitesse et le mouvement qu'il transmet aux organes de la distribution de vapeur.

Quoique le nombre des systèmes de régulateurs de machines motrices, en général, et celui des machines à vapeur, en particulier, soit déjà bien grand (les milliers de brevets relatifs à ces appareils en sont la preuve), et que le besoin d'un nouveau régulateur ne se fasse pas sentir, j'ai cependant pensé que la propriété particulière au gyroscope permettait la conception d'un régulateur nouveau, doué d'une qualité qui a manqué à tous les autres : celle de précéder en quelque sorte les variations de vitesse, et, par suite, de les corriger dès leur début, pour produire le même résultat que si le régulateur Porter pouvait avoir la masse, qui ne participe pas à la force centrifuge, d'un poids variable, de telle sorte que cette masse augmente de poids quand la vitesse ralentit, et qu'elle diminue quand la vitesse augmente.

Dans le but de réaliser ce desideratum par la propriété du gyroscope, je me suis mis au travail; mais après avoir combiné le régulateur gyroscopique que je vais décrire, j'ai appris qu'il existait déjà un régulateur gyroscopique, inventé par M. Allen Anderson. Toutefois je dois dire que M. Anderson ne me paraît pas avoir employé judicieusement le gyroscope dans son régulateur; en effet, il place le tore dans le

Digitized by Google

plan de l'axe qui transmet le mouvement, et la résistance au déplacement du plan de rotation n'a pour but que de tendre à ramener à l'horizontalité l'axe de rotation du gyroscope qui est incliné; de plus avec cette disposition, l'action de la pesanteur agit et rend le régulateur Anderson impropre aux machines marines, ce qui n'a pas lieu avec l'agencement suivant où la pesanteur n'a aucune influence.

Le nouveau régulateur gyroscopique comporte deux tores montés sur le même axe, cet axe tourne dans une douille placée perpendiculairement à l'axe d'un manchon fileté qui se visse sur un appendice, analogue au nez d'un tour, faisant corps à l'arbre à manivelle de la bielle motrice, dans le cas d'une machine à vapeur (ou recevant le mouvement de la machine à règler par engrenage ou courroie).

Sur l'arbre des tores est calé un pignon engrenant avec une couronne placée dans l'axe du nez taraudé; cette couronne est fixée sur un arbre ayant une partie carrée pour empêcher que la couronne tourne.

Le pignon de l'arbre des tores engrenant avec la couronne fixe, donne un rapide mouvement de rotation aux tores, en même temps que la douille taraudée entraînant l'ensemble fait continuellement déplacer le plan de rotation.

Il résulte de ce double mouvement une résistance due à la propriété du gyroscope, qui est variable avec la vitesse. C'est cette *résistance variable* qui fait enfoncer plus ou moins la douille taraudée sur le nez, et ces mouvements longitudinaux sont suivis par l'axe de la couronne dentée, qui étant poussée par un ressort à boudin, reste constamment engrenée avec le pignon des tores.

Digitized by Google

Les mouvements en avant ou en arrière de l'axe de la couronne transmettent, par un levier, un mouvement d'oscillation à un axe qui porte les organes nécessaires pour actionner la distribution de la vapeur. La tension du ressort à boudin de l'axe de la couronne dentée est réglable par un écrou, et le manchon fileté est relié par un ressort en spirale à un plateau fixé à la base du nez taraudé afin que ce manchon ait tendance à se dévisser, et que ce soit seulement l'action de la résistance gyroscopique qui le fasse enfoncer plus ou moins sur le nez taraudé.

Digitized by Google

Digitized by Google

ÉTUDE HYDROTIMÉTRIQUE SUR LES EAUX DE L'ANCIEN DÉPARTEMENT DE LA MOSELLE

PAR EM. RAILLARD,

INSPECTEUR GÉNÉRAL DES PONTS ET CHAUSSÉES EN RETRAITE
ANCIEN PRÉSIDENT (1866-1867)
ET MEMBRE HONORAIRE (1880) DE L'ACADÉMIE DE METZ.

(Présenté à la séance du 23 Février 1888).

Je me propose, dans le présent travail, d'exposer et de discuter les résultats de 218 essais hydrotimétriques que j'ai faits en 1865 et 1866 sur les eaux de l'ancien département de la Moselle. De ce nombre d'essais, 120 ont porté sur des sources presque toutes pérennes et indiquées sur la carte du dépôt de la Guerre; les 98 autres ont eu pour objet les eaux des rivières et des principaux ruisseaux de la région.

J'ai été conduit à m'occuper de ces expériences par une circonstance particulière, et qui me paraît présenter un intérêt assez général, pour qu'il ne soit pas inutile de la rapporter ici.

En 1858, M. Le Joindre, alors ingénieur en chef,

Digitized by Google

et M. le comte Malher, préfet de la Moselle, se concertèrent pour ajouter une nouvelle branche aux attributions du personnel des Ponts et Chaussées du département, celle du service des fontaines publiques. Il fut convenu que, sur la demande des administrations municipales, les conducteurs des Ponts et Chaussées pourraient être délégués pour dresser, sous la direction des ingénieurs, des projets de fontaines et lavoirs communaux, et pour surveiller l'exécution des travaux. La coopération des ingénieurs devait être absolument gratuite, et les conducteurs ne devaient recevoir que le remboursement de leurs frais de voyage et de séjour, au taux du tarif réglementaire de l'administration des Ponts et Chaussées, et en imputant cette dépense sur les fonds départementaux, de manière à exonérer les communes de tous frais d'honoraires d'architecte.

Ces dispositions reçurent la sanction de l'administration supérieure des travaux publics, et elles furent accueillies avec une grande faveur par le conseil général de la Moselle, qui, de 1858 à 1869, ne manqua jamais de voter, chaque année, le crédit nécessaire pour le fonctionnement de cette utile institution.

Les motifs de cette combinaison étaient divers et empruntaient, aux circonstances locales, une certaine valeur. Les communes qui composaient alors le département de la Moselle sont presque toutes agricoles et, à ce titre, elles ne jouissent que d'un revenu assez borné. Pour beaucoup d'entre elles, ce ne devait pas être chose indifférente qu'une économie de 100 à 150 francs sur un petit travail de 2,000 à 3,000 francs, d'autant plus que, si les études préliminaires n'aboutissaient à aucun résultat pratique, ou si l'exé-

Digitized by Google

cution des travaux devait être forcément ajournée, il n'y avait rien à débourser sur les fonds communaux pour frais de rédaction de projets. Plusieurs communes aussi reculaient devant la crainte de se trouver engagées au-delà de leurs ressources, par la réalisation d'un projet dont la dépense pouvait dépasser de 50 à 100 pour cent le chiffre de l'estimation primitive. Il s'en était produit plus d'un exemple. D'autres enfin redoutaient le sort de leurs voisines qu'elles avaient vu peu satisfaites de se trouver, après un sacrifice relativement considérable, en possession d'un monument fontinal construit avec plus ou moins de goût et de luxe, mais où l'eau n'arrivait qu'en mince filet, tarissait pendant l'été, ou même ne parvenait en aucune saison. Ce fait n'était pas très rare dans les campagnes, car les architectes intelligents et instruits ne se déplaçaient guère pour des travaux aussi peu rétribués, et les communes rurales se trouvaient forcées d'avoir recours à des hommes qui ne possédaient ni la conscience ni la capacité qu'il faut pour mener à bien des œuvres de ce genre, lesquelles réclament des études préliminaires délicates et compliquées pendant la période des projets, et surtout des soins particuliers et multipliés lors de l'exécution des travaux.

Au contraire, avec l'intervention du personnel des Ponts et Chaussées telle qu'elle était organisée, les communes n'auraient à solder que la dépense effective des ouvrages proprement dits, sans aucune charge additionnelle pour rédaction de projets, direction et surveillance de travaux. Elles seraient certaines d'avoir des projets consciencieusement étudiés, où rien ne serait donné au luxe aux dépens du

Digitized by Google

nécessaire, et qui leur indiqueraient d'une manière sûre le volume d'eau dont on pourrait disposer en toutes saisons, l'emplacement et la hauteur où cette eau serait mise au service des besoins particuliers et publics, et le chiffre définitif de la dépense à faire pour réaliser l'amélioration qu'elles auraient en vue. Elles pourraient donc en toutes circonstances, et sans appréhender aucun mécompte ultérieur, juger si leurs ressources étaient en rapport avec l'importance du sacrifice à faire et avec celle du résultat à obtenir. Enfin la bonne exécution des travaux se trouvait assurée par une surveillance active et continue, qui écartait toute crainte d'éprouver plus tard ces mécomptes provenant si souvent de négligences ou de vices d'exécution dans l'établissement des conduites, de fuites par des joints mal faits et de ruptures de tuyaux incomplètement essayés ou non éprouvés.

Il était donc à penser que ces facilités et ces sûretés données aux administrations municipales les détermineraient à doter leurs communes d'eaux de sources abondantes et salubres, et que l'on verrait se multiplier dans le département ces œuvres si éminemment utiles pour l'agriculture et si nécessaires pour l'hygiène publique.

L'expérience ne dément pas ces prévisions.

En 1858, époque de l'organisation du service, 4 projets seulement, montant ensemble à 13,100 francs, furent rédigés et mis à exécution. Mais à la fin de l'année suivante, le nombre de ces projets s'élevait déjà à 19 et les dépenses se montaient à 58,360 francs. En 1866, lorsque je quittai le département de la Moselle, les dépenses de ce genre atteignaient le chiffre de 336,000 francs correspondant à 84 projets

Digitized by Google

auxquels avaient participé 14 conducteurs, et je ne doute pas qu'en Août 1870, alors que tout service administratif français dût cesser dans la Moselle, le nombre des projets ne dépassât 150 et le montant des dépenses la somme de 500,000 francs.

Lorsque les travaux étaient terminés, les conseils municipaux s'empressaient de voter des remerciements à l'administration des Ponts et Chaussées et au conducteur qui avait projeté et dirigé l'exécution des ouvrages. Plusieurs même y ajoutaient, pour ce dernier, une modique gratification en témoignage plus positif de leur reconnaissance. Mais les remerciements étaient accueillis avec autant de satisfaction que les gratifications, par ces agents d'élite qui composaient alors le personnel si désintéressé des conducteurs de la Moselle.

En 1864, la ville de Thionville, qui, malgré le voisinage de la rivière de la Moselle dont le débit à l'étiage, en ce point de son cours, dépasse 20 mètres cubes par seconde, avait conçu le projet de s'approvisionner d'eau de source, profita de l'organisation du service des fontaines publiques pour prendre les conseils des ingénieurs et agents des Ponts et Chaussées sur la possibilité de l'entreprise, et leur demanda d'en faire, le cas échéant, l'objet d'un projet régulier. Cette affaire fut confiée, sous ma direction, aux soins d'un conducteur de mon service (*), et il résulta de nos études que les eaux, qu'un premier aperçu désignait comme utilisables, pouvaient se partager en trois groupes, savoir :

(*) M. Beuvelot, décédé récemment sous-ingénieur des Ponts et Chaussées à Briey (Meurthe et Moselle).

Digitized by Google

1° La nappe du diluvium qui alimente le puits de la gare de Thionville et les sources qui, près de là, viennent émerger dans le perré du chemin de halage de la Moselle;

2° Deux belles sources, situées près du village de Marspich, à une distance de 9 kilomètres de Thionville et sortant également du diluvium;

3° Enfin trois autres sources, non moins belles que les précédentes, placées à 2 kilomètres plus loin que celles-ci, au lieu dit : Konaker, et produites par la nappe d'eau qui se forme au contact des calcaires de l'oolithe inférieure avec les marnes liasiques.

Par des expériences directes et faites avec toutes les précautions voulues, nous nous étions exactement renseignés sur la température et sur le volume de ces eaux. Elles étaient d'une parfaite limpidité, fort agréables à boire et paraissaient pures de tout principe organique. Mais l'on sait que des eaux qui constituent une boisson agréable peuvent posséder des propriétés fort différentes au point de vue des autres usages domestiques, tels que le lavage du linge et la cuisson des légumes, ainsi qu'en ce qui regarde la grave question de l'incrustation des tuyaux de conduite et des chaudières à vapeur.

Il était donc essentiel d'expérimenter ces eaux relativement à la quantité et à la nature des principes minéraux qu'elles pouvaient contenir en dissolution; et ce travail se trouvait d'autant plus nettement indiqué dans la circonstance, que le choix de l'un ou de l'autre de ces réservoirs d'eau devait, en raison de leurs distances diverses à la ville, exercer une influence notable sur le chiffre de l'entreprise.

Parmi les substances minérales dissoutes dans les

Digitized by Google

eaux potables, les plus communes sont les carbonates et les sulfates de chaux et de magnésie. Les autres sels, chlorures et iodures, azotates, sels de soude et de potasse, sels d'alumine et de fer, etc., ne s'y trouvent qu'en trop petite quantité pour avoir une action bien marquée; ou s'ils existent en quantité notable, ils donnent à l'eau un goût tel qu'on ne peut plus en faire une boisson ordinaire, et même ils lui communiquent souvent des propriétés qui la rendent utilisable en médecine. C'est donc sur les carbonates et les sulfates de chaux et de magnésie seulement, qu'il suffit de porter son attention, quand on est appelé à juger de la valeur d'une eau qu'une première appréciation permet de classer parmi les eaux potables.

En ce qui concerne l'hygiène publique, c'est une question très controversée que celle de savoir si le carbonate de chaux est utile ou nuisible dans les eaux potables et, dans le dernier cas, à partir de quelle limite de quantité l'action de ce sel devient fâcheuse pour l'organisme. Dans son mémoire du 16 Juillet 1855, le Préfet de la Seine dit « que le carbonate de « chaux en dissolution dans l'eau est favorable à la « santé et communique à la boisson une saveur agré- « able, pourvu que la quantité n'en soit pas trop con- « sidérable *(a)*. » Beaucoup d'auteurs, adoptant l'opinion de Dupasquier, admettent qu'une quantité modérée de carbonate de chaux, dissoute dans l'eau à l'état de bicarbonate, la rend plus saine, en facilitant la digestion dans certaines conditions d'acidité du suc gastrique. M. Boussingault a même, par des

(a) Documents relatifs aux eaux de Paris, avec carte. Paris, 1861.

Digitized by Google

expériences sur de jeunes porcs, cherché à prouver l'utilité de ce sel pour la formation des os. Mais d'autres savants ont apporté dans la discussion des raisons et des faits contraires, et je ne crois pas que la question soit aujourd'hui bien tranchée. Ce qui parait mieux établi c'est l'action délétère qu'exercent, sur le système dentaire, des boissons trop chargées de carbonate de chaux.

Un auteur a constaté *(b)* que l'eau qui contient, pour un litre, plus de 0^{gr} 30 de sels terreux gâte les dents, et en comparant, pour les diverses régions de la France, la composition des eaux potables avec le nombre d'exemptions du service militaire pour cause de perte de dents *(c)* l'on est arrivé à conclure que, généralement, la perte des dents est en raison directe du poids des substances dissoutes dans les eaux, et par conséquent du carbonate de chaux. Quant au sulfate de chaux, sa présence en quantité notable est généralement considérée comme nuisible à la santé ; et cela se conçoit facilement, puisque ce sel, comme le sulfate de magnésie, pourrait dans ces conditions, donner à l'eau des propriétés purgatives. Quelques auteurs ont même attribué au sulfate de chaux des affections goitreuses qui suivant d'autres, proviendraient des sels de magnésie. Mais je dois dire que forcé, par mon service d'ingénieur, à faire de nombreuses tournées dans la vaste région de l'ancien département de la Moselle occupée par les marnes irisées,

(b) Fontaines de Dijon.

(c) Ces exemptions sont indiquées dans des tableaux dressés par M. Boudin *(Traité de géographie et de statistique médicale)* pour tous les départements de la France et pour 100,000 conscrits durant la période de 1839 à 1849.

Digitized by Google

et où les eaux, saturées de sulfate de chaux et de magnésie, sont de la plus détestable qualité, je n'ai jamais remarqué que le goître y fut plus fréquent, que dans la contrée où s'étend l'oolithe, laquelle est tout à fait privilégiée sous le rapport de la qualité des eaux. Je trouve, d'ailleurs, l'expression d'une semblable opinion dans un travail présenté à l'association britannique pour l'avancement des sciences, durant le congrès qu'elle a tenu à Brighton en Août 1882 *(c')*. Pour ce qui regarde les sels de magnésie, ils existent en bien moins grande quantité que les sels de chaux dans les eaux potables, et se comportent de la même manière.

Relativement aux besoins domestiques, autres que la boisson, les sels terreux en dissolution dans l'eau exercent les effets suivants: le carbonate de chaux ne nuit point à la cuisson des légumes, mais il agit sur le savon comme les sulfates. Les eaux chargées de sulfates de chaux ou de magnésie sont dites: *crues, dures*. Elles cuisent mal les légumes et en altèrent la qualité. Elles dissolvent difficilement le savon au point de devenir impropres au blanchissage du linge, en

(c') M. Lebrun lit un mémoire sur la distribution géologique du goître en Angleterre. Il règne sur ce sujet beaucoup d'opinions erronées: on se trompe, par exemple, en croyant que le calcaire magnésien soit un terrain sur lequel le goitre se rencontre plus fréquemment qu'ailleurs. Certaines régions à calcaire carbonifère sont couvertes de goîtreux; dans d'autres, avec les mêmes roches, la maladie n'existe pas. On a souvent attribué le goitre à la dureté des eaux; selon l'auteur du mémoire, cette cause est insuffisante, et il faudroit plutôt la chercher dans les impuretés métalliques que contiennent les eaux. Le goitre est très commun dans les districts à eaux ferrugineuses, surtout si le fer provient de la décomposition des pyrites de fer. *(Revue scientifique, 9 novembre 1872)*.

Digitized by Google

ce sens que pour obtenir, avec ces eaux, une dissolution savonneuse suffisamment active, il faut se résoudre à consommer préalablement en pure perte une quantité de savon proportionnelle à celles des sels terreux, et qui, pour certaines fontaines publiques de la Moselle, s'élève, comme on le verra plus loin, jusqu'à 20 et même 23 kilogrammes par mètre cube d'eau.

Au point de vue industriel, les eaux qui contiennent en notable quantité des sels terreux quelconques, carbonates ou sulfates, chaux ou magnésie, doivent être écartées autant que possible. Appliquées à la teinturerie, elles avivent mal les couleurs, et, employées à l'alimentation des machines à vapeur, elles encroûtent les générateurs qu'il faut alors, sous peine d'explosion, soumettre à des nettoyages multipliés, coûteux et toujours très gênants dans une grande exploitation. De plus, ces mêmes eaux exercent un effet désastreux sur leurs propres tuyaux de conduite, qu'elles incrustent à froid, et doublent d'un cylindre de pierre dont l'épaisseur, croissant progressivement, restreint d'autant le passage de l'eau et finirait par l'obstruer complètement, si l'on ne se résignait à relever toutes les conduites pour nettoyer et remplacer les tuyaux incrustés ; et l'on comprend quels troubles résultent de ce remaniement, quand il s'agit d'une distribution d'eau publique, et surtout si l'on n'a pas pris, lors de la construction, les dispositions nécessaires pour assurer le service durant l'opération.

Enfin, en ce qui touche les intérêts agricoles, il est à noter que la présence des sels terreux, dans les eaux destinées à l'irrigation, les rend d'autant plus inertes et nuisibles, même à la végétation, que ces sels

Digitized by Google

y sont contenus en plus grande abondance. Un fait qui s'est passé dans le département de la Moselle et dont je parlerai ci-après confirme cette appréciation.

En présence de toutes ces considérations, nous ne pouvions évidemment nous dispenser, avant de dresser le projet que nous demandait la ville de Thionville, de chercher à nous rendre compte, au moins approximativement, de la quantité des sels terreux tenus en dissolution dans les eaux des sept provenances différentes qui s'offraient à nous. Faire l'analyse complète de ces eaux par les procédés chimiques ordinaires est une opération très lente, très délicate, et le temps, aussi bien que l'habileté du manipulateur, nous manquait pour nous y livrer. J'eus alors la pensée de recourir à la méthode simple, facile et rapide, imaginée par MM. Boutron et Boudet, appelée par eux : *hydrotimétrie (d)* et dont l'invention leur a valu un prix de 2,000 francs décerné en 1856 par l'Académie des sciences; méthode dont M. Belgrand, inspecteur général des Ponts et Chaussées, avait tiré, en 1854 et 1855, le plus heureux parti dans ses études préparatoires pour la distribution d'eau de Paris.

Ce procédé est assez connu aujourd'hui. Cependant je ne crois pas superflu de rappeler en quoi il consiste, et pour cela, j'emprunte au mémoire déjà cité du préfet de la Seine la description très claire qu'il en a donnée.

« L'eau pure, dit le préfet de la Seine, dans la-
« quelle on dissout une quantité quelconque de savon,
« s'empare, dès qu'on l'agite, de parcelles d'air, les

(d) Mesure de la valeur de l'eau.

Digitized by Google

« enveloppe et les conserve à sa surface en petits « globules accumulés, dont la réunion constitue la « mousse. C'est un phénomène bien connu. Un déci- « gramme de savon par litre d'eau distillée, ou, ce « qui revient au même, un hectogramme par mètre « cube, suffit pour que la mousse se forme et persiste; « mais, si l'eau contient un sel à base terreuse, le « savon est détruit et remplacé par un précipité in- « soluble. Voici comment : le savon est composé d'un « acide gras stéarique, margarique ou oléique, et de « soude; le sel terreux est composé, par exemple, « d'acide carbonique et de chaux. Lorsque les deux « combinaisons sont en présence, l'acide carbonique « s'unit à la soude pour former un carbonate de « soude qui demeure en dissolution dans l'eau; « l'acide gras et la chaux se marient parallèlement « et deviennent ce que la science nomme un stéarate, « margarate ou oléate de chaux, que l'eau ne peut « dissoudre. Ce dernier composé apparaît alors sous « l'aspect de flocons ou de grumeaux qui tombent « au fond du vase. Tant qu'il reste une parcelle du « sel terreux en dissolution, l'eau ne mousse pas; « c'est seulement quand toute la chaux que l'eau « contenait a été neutralisée, que, par l'addition d'un « excès de savon, dans la proportion d'un hecto- « gramme par mètre cube, l'eau convenablement « agitée se couronne d'une mousse persistante. »

« L'appareil dont il s'agit, l'hydrotimètre, est « composé de deux pièces principales : un flacon « gradué de telle sorte qu'on y puisse mesurer exac- « tement le volume de l'eau soumise à l'expérience, « et une burette tubulaire, également graduée, con- « tenant la liqueur savonneuse, dont on verse plus

Digitized by Google

« ou moins dans le flacon, selon la quantité de sels « terreux à décomposer, avant d'obtenir la mousse « indicative de l'excès de savon. Le volume d'eau « étant supposé constamment d'un mètre cube, « chaque degré de la burette tubulaire qui se vide « pour l'expérience indique la neutralisation d'un « hectogramme de savon. »

« Par une curieuse coïncidence, le poids des sels « terreux contenus dans une quantité d'eau déter- « minée est à peu près égal au dixième du poids du « savon nécessaire pour la décomposition des mêmes « sels. Le degré hydrotimétrique d'une eau chargée « de carbonate de chaux étant 25, par exemple, la « double conséquence en est que cette eau contient « environ 25 décagrammes, ou 2 hectogrammes, 50 « grammes de sels calcaires par mètre cube, et qu'il « y faut mêler, en pure perte 2 kilogrammes 500 « grammes de savon, avant de la rendre mousseuse. »

On voit combien cette opération est simple. Elle suffit dans la plupart des cas. Toutefois les inventeurs ont aussi donné le moyen de doser séparément chacun des produits de l'analyse, et cela par des procédés également peu compliqués. En séparant le carbonate de chaux par l'ébullition et isolant les sels de magnésie par l'oxalate d'ammoniaque, l'on obtient les degrés hydrotimétriques correspondant à l'acide carbonique libre, au carbonate de chaux, au sulfate de chaux et sels divers de chaux autres que le carbonate, enfin aux sels de magnésie, de sorte que l'on a les proportions relatives suivant lesquelles ces divers corps se trouvent dans l'eau expérimentée. L'on peut même, si on le juge nécessaire, et à l'aide d'une table préparée par MM. Boutron et Boudet,

Digitized by Google

traduire ces degrés en poids pour les sels, et en volume pour l'acide carbonique.

Soumis à cette analyse succinte, les sept échantillons d'eau entre lesquels j'avais à faire un choix me donnèrent les résultats suivants :

	Degrés hydrotimétriques de l'eau à l'état naturel.	Quantité de savon décomposée avant de produire la mousse par mètre cube	Quantité approximative de sels terreux contenus dans un litre d'eau.	Degrés hydrotimétriques correspondant	
				au carbonate de chaux et à l'acide carbonique libre.	aux sels de chaux autres que le carbonate et aux sels de magnésie.
	degrés.	kilogr.	gramm.	degrés.	degrés.
Source de Marspich, dite : du lavoir.....	8	0.8	0.08	5	3
Source de Marspich, dite : du tonneau.....	10	1.0	0.10	6	4
Source de Konaker, n° 3.....	16	1.6	0.16	9	7
n° 1.....	18	1.8	0.18	14	4
n° 2.....	19	1.9	0.19	16	3
Puits de la gare de Thionville...	40	4.0	0.40	30	10
Sources dans le chemin de halage de la Moselle.....	47	4.7	0.47	36	11
Sources de Konaker, nos 4 et 5.	54	5.4	0.54	44	10

Ainsi, tandis que les eaux de Marspirch nos 1 et 2 ne contiennent par litre, que 8 à 10 centigrammes de sels terreux, celles de Konaker nos 1, 2 et 3 en renferment de 16 à 19, celles des environs de la gare de Thionville de 40 à 47 et celles de Konaker nos 4 et 5 jusqu'à 54. Les eaux de ces dernières provenances doivent donc être incrustantes, onéreuses pour le blanchissage du

Digitized by Google

linge et peu propres à la cuisson des légumes. Elles ne supportent pas la comparaison avec les sources rivales et par conséquent c'étaient celles-ci qui devaient être choisies pour l'alimentation de la ville de Thionville, nonobstant leur éloignement et le supplément de dépense qui devait en résulter.

Telles furent, en effet, nos conclusions; mais cet incident frappa vivement mon attention.

Jusqu'alors, dans la Moselle, lorsqu'on avait eu à créer une fontaine publique, l'on ne s'était guère préoccupé que des propriétés apparentes et pour ainsi dire extérieures de l'eau disponible. Pourvu que cet eau fût en quantité suffisante eu égard à la population, hommes et bêtes, à abreuver; qu'elle fût limpide, tempérée en hiver, fraîche en été, inodore et d'une saveur agréable, l'on n'en demandait pas davantage; et, si la différence de niveau entre le point d'émergence et celui d'arrivée le permettait, on n'hésitait pas à l'utiliser. Il y avait là cependant une grave lacune que les expériences dont je viens de parler mirent en relief à mes yeux, et il me parut que ce serait faire une œuvre utile pour les populations de la Moselle, que de combler cette lacune en déterminant la proportion des sels terreux contenus dans les eaux, non seulement de toutes les sources du département assez considérables pour pouvoir être appliquées aux besoins domestiques, agricoles et industriels d'une commune, mais encore de toutes les rivières et des ruisseaux les plus importants du pays.

Pour les réservoirs d'eau, sources ou cours d'eau, qui seraient ainsi directement essayés, l'utilité de l'opération était évidente. Pour les autres, elle était

Digitized by Google

plus que probable, car, depuis la publication en 1859, des beaux travaux de M. Belgrand sur l'hydrométrie du bassin de la Seine, l'on a la presque certitude que la composition des eaux potables est intimement liée à celle des terrains qui les produisent, et que l'on peut préjuger la qualité de ces eaux, du moins au point de vue de la quantité et de l'espèce des sels terreux qu'elles contiennent en dissolution, d'après la nature des formations géologiques qui leur donnent naissance. Les essais hydrotimétriques de M. Belgrand *(e)* ont embrassé 281 sources sortant des formations comprises depuis les terrains tertiaires au-dessus du gypse (calcaires de Beauce ou sables de Fontainebleau recouvert par les calcaires de Beauce) jusqu'au grès infraliasique inclusivement. Or, comme la région qui formait en 1865 le département de la Moselle, est occupée par des formations qui descendent, dans l'ordre géologique, depuis le terrain oolithique moyen (*Oxford-Clay*, *Kelloway-Rock*), jusqu'au grès des Vosges, il était intéressant d'une part de constater, par des essais faits dans les étages supérieurs du département, si les conséquences déduites par M. Belgrand de ses analyses dans le bassin de la Seine, se vérifiaient dans une autre région, et d'autre part de continuer la série des expériences en descendant jusqu'au grès rouge.

Telle fut la tâche que j'entrepris d'exécuter.

Les terrains qui m'ont fourni les eaux que j'ai essayées à l'hydrotimètre sont, en commençant par la partie inférieure de la série, ou ce qui revient au

(e) *Hydrométrie du bassin de la Seine.* Annales des Ponts et Chaussées, 1857.

Digitized by Google

même, d'après le mode d'affleurement des couches, en traversant le département de la Moselle du Sud-Est au Nord-Ouest, savoir :

Grès des vosges.....	9	sources
Grès bigarré.....	3	—
Muschelkalk inférieur.....	3	—
— supérieur....	15	—
Marnes irisées	9	—
Grès infraliasique.....	2	—
Lias inférieur.....	14	—
— moyen	13	—
Terrain oolithique inférieur, étage inférieur.....	23	—
Terrain oolithique inférieur, étage supérieur.....	17	—
Diluvium.....	12	—

Je n'ai pas trouvé de sources suffisamment abondantes dans le lias supérieur et je n'ai pas pénétré dans le terrain oolithique moyen, dont il n'existe que quelques lambeaux dans la Moselle, à la limite de la Meuse.

Au sujet de la formation de ces sources, M. Jacquot, Inspecteur général des Mines à Paris, s'exprime, dans son ouvrage sur la géologie de la Moselle *(f)*, de la manière suivante :

« L'hydrographie souterraine ou la connaissance « des circonstances dans lesquelles se forment les

(f) Description géologique et minéralogique du département de la Moselle, par E. Jacquot, Ingénieur en chef des Mines, avec la coopération de MM. O. Terquem et Barré. Paris, 1868.

Digitized by Google

« sources, au moyen des eaux que les météores « accumulent incessamment dans le sein de la terre, « constitue l'une des applications les plus impor- « tantes de la géologie. C'est en effet le géologue « qui pose les principes à l'aide desquels on peut « se guider dans la recherche des eaux souterraines, « ou dans l'étude de la manière dont les sources « sont distribuées à la surface du sol. Dans les « pays de plaine, comme l'est le département de la « Moselle, cette distribution, loin d'être accidentelle, « est soumise à des lois fixes et invariables. On « remarque que les eaux météoriques qui pénétrent « dans les couches fissurées de l'écorce terrestre, « finissent par atteindre une assisse imperméable « sur laquelle elles coulent ; et elles s'épanchent, à « la surface, aux points où cette assise vient « affleurer. Une semblable nappe d'eau peut donner « naissance à un très grand nombre de sources qui, « bien qu'elles soient souvent placées à des altitudes « différentes, sont néanmoins situées sur le même « horizon géologique ; c'est ce qu'on appelle un « niveau d'eau. On comprend de suite combien la « connaissance de ces niveaux est importante : elle « révèle même des faits inattendus, en montrant « que la position des groupes d'habitations a été « déterminée, dans la plupart des cas, par des con- « sidérations hydrographiques et qu'elle se trouve « en relation intime avec la situation des niveaux « d'eau. »

En partant de ces principes, M. Jacquot a déterminé l'origine des sources plus ou moins importantes que l'on rencontre en grand nombre dans le département de la Moselle, et c'est d'après les renseigne-

Digitized by Google

ments qu'il donne sur ce point, que je me suis guidé dans la classification des eaux que j'ai expérimentées.

Dans le grès des Vosges qui m'a fourni 9 sources, il n'y a pas de niveau d'eau. Ce terrain, qui recouvre d'assez vastes espaces à l'est de la région dont il s'agit, est très fissuré dans toute son épaisseur, et par suite très perméable. Les eaux traversent sa masse en tous sens et donnent lieu à de nombreuses sources, qui, toutes, viennent apparaître au jour dans le fond des vallées.

Le grès bigarré, peu épais, n'affleure dans la Moselle que suivant des bandes étroites ; aussi est-il assez pauvre en sources et ne m'en a-t-il donné que trois, bien qu'il soit aussi perméable que le grès Vosgien, et, comme lui, dépourvu de niveau d'eau proprement dit.

Le muschelkalk, qui est très développé dans la Moselle, offre deux niveaux d'eau. Le niveau inférieur, dont j'ai expérimenté trois sources, se rencontre au-dessus des glaises bigarrées avec gypse qui constituent la base de la formation. Le niveau supérieur se montre au contact des couches dolomitiques qui forment le troisième étage du muschelkalk avec les marnes verdâtres sur lesquelles elles reposent ; il m'a fourni 15 sources.

La formation des marnes irisées ou Keuper, dont la masse principale est imperméable, est mal pourvue d'eau. Aussi, bien qu'elle occupe dans l'ancien département de la Moselle une étendue plus considérable encore que le muschelkalk, ne m'a-t-elle donné que neuf sources. Toutes les sources que l'on y rencontre prennent naissance dans les couches dolomitiques ou gréseuses qui se trouvent inter-

Digitized by Google

calées parmi les puissantes assises marneuses de ce terrain.

Le grès infraliasique comprend un système d'assises grèseuses recouvertes par des argiles rouges. Mais les couches gréseuses, qui sont très perméables, ont peu d'épaisseur. De là la rareté des sources émergeant de cette formation, dans laquelle je n'en ai trouvé que deux susceptibles d'être expérimentées.

Dans le lias, il existe trois niveaux d'eau bien caractérisés. Le plus bas, situé dans le lias inférieur, est très abondant; j'y ai trouvé 14 sources à analyser; il existe au contact du calcaire à gryphées arquées ou du grés d'Hettange avec les argiles rouges du grès infraliasique. Le niveau moyen, moins important que le premier, se forme dans l'assise calcaire à *ammonites Davœi* qui repose sur les couches marneuses imperméables de la base du lias moyen; il m'a fourni 8 sources. Enfin le niveau supérieur, plus pauvre encore de sources que le précédent et où je n'en ai trouvé que cinq y compris trois sources minérales, se fait voir à la partie supérieure du lias moyen, dans le grès médioliasique caractérisé par le *plicatula spinosa* et le *pecten æquivalvis*.

L'oolithe inférieure embrasse à peu près le quart de la surface de l'ancien département de la Moselle. Cette formation, en raison de sa puissance et des alternances d'assises calcaires et de couches marneuses qu'elle contient, produit des sources nombreuses et abondantes. Elle offre trois niveaux d'eau très nettement caractérisés. Le niveau inférieur qui est, de beaucoup, le plus important et dont j'ai expérimenté 23 sources, apparait à la base de la

Digitized by Google

formation, dans cette partie où l'épaisse assise des calcaires de l'étage inférieur repose sur les marnes imperméables du lias. La nappe moyenne, qui engendre des sources nombreuses mais peu volumineuses et qui m'en a donné 7 à essayer, se trouve au contact des marnes argileuses et sableuses à *ostrea acuminata* avec l'oolithe de Jaumont. Enfin le niveau supérieur, qui produit des sources importantes dont dix ont été expérimentées par moi, se forme aux points où les calcaires gris à grosses oolithes de l'étage supérieur se superposent aux argiles de Gravelotte (marnes à *ostrea costata*).

L'étage oolithique moyen (*Oxford-Clay, Kelloway-Rock*) n'étend, dans les limites de l'ancien département de la Moselle, comme je l'ai dit plus haut, que quelques lambeaux à la limite de la Meuse; il ne m'a donné aucune source.

Enfin le diluvium, qui occupe principalement le fond et les revers de la vallée de la Moselle, donne lieu à de belles sources quand il est à l'état de graviers ou de sable et qu'il repose sur un terrain étanche. Il a fourni 12 sources à mes expériences.

Tels sont les réservoirs naturels qui produisent les eaux que j'ai soumises à l'analyse hydrotimétrique. Le tableau suivant donne les résultats de ces essais classés dans l'ordre géologique des terrains qui engendrent les sources expérimentées, en commençant par les plus bas. L'on trouve, pour chaque source dans la colonne 4, le degré hydrotimétrique de l'eau à l'état naturel, et, dans les colonnes 5 et 6, dont les indications se déduisent par une simple division des chiffres de la colonne 4, j'ai inscrit la quantité du savon neutralisé par mètre

Digitized by Google

cube d'eau, et la quantité approximative des sels terreux tenus en dissolution dans un litre d'eau essayée. Mais ces renseignements ne m'ont pas paru suffisants. En raison du grand intérêt que l'on peut avoir, dans une foule de circonstances, à connaître la proportion relative des substances les moins nuisibles contenues dans l'eau et de celles qui le sont davantage, j'ai cru devoir prolonger les expériences comme l'indiquent MM. Boutron et Boudet, de manière à obtenir les degrés hydrométriques correspondant, d'une part à l'acide carbonique libre, et au carbonate de chaux, et d'autre part au sulfate et sels divers de chaux (autres que le carbonate) et aux sels de magnésie. Ces indications sont inscrites dans les colonnes 7 et 8 du tableau. Tant que l'eau à l'état naturel n'a pas un indice hydrotimétrique supérieur à 30 degrés, l'on peut considérer ces renseignements comme exacts. Au delà ils ne donnent plus qu'une approximation plus ou moins grossière, mais qui cependant n'est pas sans utilité.

Digitized by Google

TABLEAU I.

Digitized by Google

I. — TABLEAU DES ESSAIS HYDROTIMÉTRIQUES DES
DANS L'ORDRE GÉOLOGIQUE DES TERRAINS QUI LES

Numéros d'ordre.	Principales divisions géologiques.	DÉSIGNATION DES SOURCES.
1	**Grès des Vosges.**	La Sainte-Fontaine : commune de l'Hôpital.
2		Fontaine publique de Hanviller.
3		Fontaine de Egelshardt.
4		Fontaine publique de Bitche, près l'hôtel de ville.
5		Fontaine publique de Haspelschiedt.
6		Fontaine publique de Sturtzelbronn.
7		Fontaine publique de Mutterhausen.
8		Puits public de Carling.
9		Source minérale près Cocheren.
10	**Grès bigarré.**	Source de la Horn, à 1000^{m} au Nord de Bitche.
11		Fontaine publique de Merlebach.
12		Fontaine de Holbach, annexe de Siersthal
13	**Muschelkalk** inférieur.	Fontaine publique de Saint-Avold.
14		Source à 100^{m} Nord-Est de Tritteling.
15		Fontaine publique d'Apach.
16	**Muschelkalk** supérieur.	Source à 1000^{m} au Sud de Dorvillers.
17		Fontaine publique (basse) de Sarreguemines.
18		Source près la ferme de Berfang, à 1800^{m} Sud-Ouest de Folschwiller.
19		Fontaine publique de Valmont, près Saint-Avold.
20		Fontaine à 500^{m} Nord-Est de Folschwiller.
21		Fontaine publique de Bionville.
22		Source de Truborn, à Boulay.
23		Source du cimetière à Boulay.
24		Fontaine publique de la rue de la Montagne, à Sarreguemines.
25		Fontaine publique de Morlange, annexe de Bionville.
26		Fontaine publique du lavoir de Bouzonville.
27		Fontaines publiques de Sierck.
28		Fontaine publique de Boulay, fontaine de la place.
29		Source près du ruisseau de Denting à 500^{m} amont de Boulay.
30		Source de la Chapelle, à Boulay.
31	**Marnes irisées ou Keuper.**	Puits particulier à l'entrée de Dalstein, à gauche de la route.
32		Fontaine publique de Hestroff.
33		Puits de la brasserie des Roches, à Kédange.

Digitized by Google

SOURCES DU DÉPARTEMENT DE LA MOSELLE, CLASSÉES PRODUISENT, EN COMMENÇANT PAR LES PLUS BAS.

Degrés hydrotimétriques de l'eau à l'état naturel.	Quantité de savon décomposée avant de produire la mousse (par mètre cube)	Quantité approximative de sels terreux contenus dans un litre d'eau.	Degrés hydrotimétriques correspondant au carbonate de chaux et à l'acide carbonique libre.	Degrés hydrotimétriques correspondant aux sels de chaux autres que le carbonate et aux sels de magnésie.	OBSERVATIONS.
degrés.	kilogr.	gramm.	degrés.	degrés.	
4	0.4	0.04	1	3	Pas de niveau d'eau dans le grès vosgien.
4	0.4	0.04	1	3	
4	0.4	0.04	1	3	(a) *Résultat de deux essais faits sur deux échantillons puisés à 15 jours d'intervalle.*
5	0.5	0.05	2	3	
5	0.5	0.05	2	3	*Il est probable que ce puits pénètre jusqu'à une source filtrant dans le Muschelkalk inférieur.*
5	0.5	0.05	2	3	
47 (a)	4.7	0.47	22	25	(b) *Y compris divers sels autres que ceux de chaux et de magnésie.*
86 (b)	8.6	0.86	»	»	
10	1.0	0.10	6	4	Pas de niveau d'eau dans le grès bigarré.
12	1.2	0.12	7	5	
12	1.2	0.12	8	4	
20	2.0	0.20	9	11	Niveau d'eau inférieur du Muschelkalk.
25	2.5	0.25	21	4	
27	2.7	0.27	20	7	
21	2.1	0.21	18	3	Niveau d'eau supérieur du Muschelkalk.
29	2.9	0.29	22	7	
29	2.9	0.29	25	4	
38	3.8	0.38	32	6	
40	4.0	0.40	32	8	
46	4.6	0.46	31	15	
50	5.0	0.50	34	16	
55	5.5	0.55	39	16	
55	5.5	0.55	38	17	
62	6.2	0.62	44	18	
77	7.7	0.77	36	41	
78	7.8	0.78	50	28	
122	12.2	1.22	20	102	
122	12.2	1.22	36	86	
124	12.4	1.24	50	74	
42	4.2	0.42	33	9	Pas de niveau d'eau bien caractérisé dans le Keuper.
44	4.4	0.44	29	15	
45	4.5	0.45	32	13	

Digitized by Google

TABLEAU I. —

Numéros d'ordre.	Principales divisions géologiques.	DÉSIGNATION DES SOURCES.
34	**Marnes irisées ou Keuper.**	Fontaine publique de Freistroff.
35		Fontaine publique de Menskirch.
36		Fontaine Sainte-Marguerite, près Hellimer.
37		Puits Belleville, à Pange.
38		Source de la Bonne-Fontaine, commune de Cappel.
39		Fontaine publique de Hombourg-Kédange.
40	**Grès infraliasique.**	Fontaine publique de Kédange.
41		Source à 1000^{m} à l'Est de Maxstadt.
42	**Lias inférieur.** (Base du calcaire à gryphées arquées).	Source près Chelaincourt, commune de Flévy.
43		Fontaine publique de Méy.
44		Source à la sortie du village de Vantoux, près du moulin.
45		Fontaine publique de Metzerwiese.
46		Eau salée de la grande pompe de la Hautonnerie, commune de Louvigny.
47		Eau du vieux puits de la Hautonnerie.
48		Source de la ferme de Maizery, à M. Lapointe.
49		Source du lavoir de Luttange.
50		Puits de l'auberge à gauche de la R^{te} dép^{le} n° 12, vis à vis Metzerwiese.
51		Petit puits de la Hautonnerie, dans la cour.
52		Fontaine publique de Haute-Kontz.
53		Puits de la ferme de Maizery.
54	**Lias inférieur** (Grès d'Hettange).	Fontaine publique de Boust.
55		Fontaine publique de Rodemack.
56	**Lias moyen.** (Assise à ammonites Davœi).	Source près de la mare des Seigneurs, entre Ennery et Rugy.
57		Source à 600^{m} Nord-Est de Charly.
58		Source à 600^{m} Nord-Est du château de Logne.
59		Source à 400^{m} Nord de Malroy.
60		Source dans le parc du château de Grimont, près des Étangs.
61		Fontaine alimentaire du lavoir public d'Antilly.
62		Fontaine alimentaire du lavoir public de la Maison-Neuve, près Moulins-
63		Fontaine publique de Trémery. [lès-Metz.
64	**Lias moyen.** (Grès médioliasique)	Source dite : La fontaine de fer, près Féy.
65		Source près la frontière belge, à 400^{m} à droite de la R^{te} de Longwy à Arlon.

Digitized by Google

(SUITE).

ydrotimétriques de l'eau à l'état naturel.	Quantité de savon décomposée avant de produire la mousse (par mètre cube)	Quantité approximative de sels terreux contenus dans un litre d'eau.	Degrés hydrotimétriques correspondant au carbonate de chaux et à l'acide carbonique libre.	Degrés hydrotimétriques correspondant aux sels de chaux autres que le carbonate et aux sels de magnésie.	OBSERVATIONS.
degrés.	kilogr.	gramm.	degrés.	degrés.	
62	6.2	0.62	46	16	
82	8.2	0.82	28	54	
197	19.7	1.97	49	148	
212	21.2	2.12	69	143	
220	22.0	2.20	57	163	
230	23.0	2.30	61	169	
20	2.0	0.20	12	8	Pas de niveau d'eau dans le grès infraliasique.
20	2.0	0.20	16	4	
31	3.1	0.31	26	5	Niveau d'eau inférieur du Lias.
31	3.1	0.31	27	4	
32	3.2	0.32	28	4	
32	3.2	0.32	28	4	
34	3.4	0.34	30	4	
34	3.4	0.34	32	2	
34	3.4	0.34	31	3	
43	4.3	0.43	37	6	
43	4 3	0.43	31	12	
54	5.4	0.54	43	11	
62	6.2	0.62	50	12	
66	6.6	0.66	49	17	
25	2.5	0.25	19	6	Même niveau d'eau que le précédent.
40	4.0	0.40	32	8	
32	3.2	0.32	25	7	Niveau d'eau moyen du Lias.
32	3.2	0.32	28	4	
34	3.4	0.34	26	8	
34	3.4	0.34	24	10	
34	3.4	0.34	28	6	
40	4.0	0.40	35	5	
40	4.0	0.40	30	10	
42	4.2	0.42	35	7	
59	5.9	0.59	36	23	Niveau d'eau supérieur du Lias.
77	7.7	0.77	46	31	

Digitized by Google

Numéros d'ordre.	Principales divisions géologiques.	DÉSIGNATION DES SOURCES.
66	**Lias moyen.**	Source ferrugineuse dite: La Bonne-Fontaine, commune de Devant-l.-Ponts
67	(Grès infraliasique).	Source ferrugineuse de la Lobe
68		Source ferrugineuse de Guentrange
69	**Oolithe**	Source du Konacker n° 3, commune de Marspich (f)
70	**inférieure.**	id. n° 1, id. (g)
71	(Base de la forma-	Source à 500m au nord du village de Long-la-Ville
72	tion).	Source de Konacker n° 2 (h)
73		Fontaine publique de Knutange
74		Sources de Morlange
75		Source de Scy alimentant la fontaine de la Pucelle à Metz
76		Sources des Bouillons, à Gorze, alimentant la distribution d'eau de Metz.
77		Sources de Parfondval, id. id.
78		Eau de la distribution de Metz, prise à la borne-fontaine de la rue St-Marcel.
79		Fontaines de l'hôtel de ville à Gorze
80		Fontaine publique de Corny
81		Source de la Gueule, à Gorze
82		Puits public de Longwy-Haut
83		Fontaine publique de Jouy, haut du village
84		Fontaines publiques de Moyeuvre
85		Fontaine incrustante de la Roche à Clouange
86		Fontaine publique de Chazelle, annexe de Scy
87		Fontaine publique de Beuvange-sous-Justemont
88		Fontaine publique de Jouy, milieu du village
89		Puits de la fabrique de Fontoy
90		Source à Beuvange-sous-Justemont, jardin de M. Job
91		Sources de Konacker, nos 4 et 5 (i)
92	**Oolithe**	Puits du fonds de Kaler, commune d'Aumetz
93	**inférieure.**	Fontaine publique de Beuvillers
94	(Marnes à ostrea	Fontaine de Boulange
95	acuminata).	Source de la rivière de Crusnes
96		Fontaines publiques de Briey
97		Fontaine publique d'Auboué
98		Puits de la Chesnois, près Briey

Digitized by Google

(SUITE).

Degrés hydrotimétriques de l'eau à l'état naturel.	Quantité de savon décomposée avant de produire la mousse (par mètre cube)	Quantité approximative de sels terreux contenus dans un litre d'eau.	Degrés hydrotimétriques correspondant : au carbonate de chaux et à l'acide carbonique libre.	Degrés hydrotimétriques correspondant : aux sels de chaux autres que le carbonate et aux sels de magnésie.	OBSERVATIONS.
degrés.	kilogr.	gramm.	degrés.	degrés.	
94 (c)	9.4	0.94	»	»	(c) *Y compris divers sels et principalement des*
152 (d)	15.2	1.52	»	»	(d) *idem.* [*sels de fer.*
198 (e)	19.8	1.98	»	»	(e) *idem.*
16	1.6	0.16	9	7	Niveau d'eau inférieur de l'oolithe inférieure.
18	1.8	0.18	14	4	
18	1.8	0.18	14	4	
19	1.9	0.19	16	3	
21	2.1	0.21	16	5	
23	2.3	0.23	19	4	
24	2.4	0.24	18	6	
24	2.4	0.24	20	4	
25	2.5	0.25	22	3	
25	2.5	0.25	20	5	
25	2 5	0.25	22	3	(f) *Source étudiée pour l'alimentation de*
25	2.5	0.25	19	6	(g) *idem.* [*Thionville.*
27	2 7	0.27	23	4	(h) *idem.*
27	2.7	0.27	23	4	(i) *idem.*
28	2.8	0.28	25	3	
29	2.9	0.29	23	6	
32	3.2	0.32	28	4	
32	3.2	0.32	25	7	
36	3.6	0.36	30	6	
41	4.1	0.41	38	3	
45	4.5	0.45	30	15	
51	5.1	0.51	29	22	
54	5.4	0.54	44	10	
20	2.0	0.20	17	3	
21	2.1	0.21	18	3	
22	2.2	0.22	17	5	
23	2.3	0.23	20	3	(e) *Ce résultat ne peut s'expliquer qu'en sup-*
27	2.7	0.27	21	6	*posant que ce puits reçoit des eaux venant*
31	3.1	0.31	26	5	*du Lias ou peut être une source minérale*
97 (e)	9.7	0.97	35	62 (e)	*proprement dite.*

Digitized by Google

TABLEAU I. —

Numéros d'ordre.	Principales divisions géologiques.	DÉSIGNATION DES SOURCES.
99	**Oolithe**	Source de Moiré, à 600[m] au nord de Puxieux.....
100	**inférieure.**	Fontaine Saint-Paulin, commune d'Anoux.....
101	(Calcaires gris à	Fontaine Saint-Jean, commune de Chambley, au nord du village.....
102	grosses oolithes).	Fontaine du lavoir de Puxieux, à 400[m] au nord du village.....
103		Source à 600[m] au nord de Giraumont.....
104		Fontaine Penne-Valle, territoire et au sud de Chambley.....
105		Fontaine d'Imonville, commune d'Anoux.....
106		Fontaine publique de Vionville.....
107		Source du ruisseau de Mance, dite : Lavoir de Mance.....
108		Fontaine de la Nocq, territoire de Petit-Xivry.....
109	**Diluvium.**	Source de Marspich dite: du Lavoir (j).....
110		Source de Marspich dite: du Tonneau (k).....
111		Puits de l'entrepôt des Douanes, place de la Comédie, à Metz.....
112		Puits du Moulin-Neuf, commune de Vitry-sur-Orne.....
113		Puits de la maison n° 1 de la rue du Pont-des-Roches, à Metz.....
114		Sources du Sablon, fontaine de la rue des Allemands, à Metz.....
115		Sources du Sablon, fontaine Saint-Nicolas, à Metz.....
116		Fontaine Reinert à Montigny-lès-Metz.....
117		Puits de la gare de Thionville (l).....
118		Puits de la maison n° 36, rue Saint-Marcel, à Metz.....
119		Sources dans le perré du chemin de halage de la Moselle, vis-à-vis la
120		Fontaine des Forçats à Metz (n)..... [gare à Thionville (m).

Digitized by Google

(SUITE).

Degrés hydrotimétriques de l'eau à l'état naturel.	Quantité de savon décomposé avant de produire la mousse (par mètre cube)	Quantité approximative de sels terreux contenus dans un litre d'eau.	Degrés hydrotimétriques correspondant au carbonate de chaux et à l'acide carbonique libre.	Degrés hydrotimétriques correspondant aux sels de chaux autres que le carbonate et aux sels de magnesie.	OBSERVATIONS.
degrés.	kilogr.	gramm.	degrés.	degrés.	
26	2.6	0.26	20	6	Niveau d'eau supérieur de l'oolithe inférieure.
26	2.6	0.26	22	4	
27	2.7	0.27	23	4	
28	2.8	0.28	24	4	
29	2.9	0.29	25	4	
30	3.0	0.30	26	4	
30	3.0	0.30	26	4	
31	3.1	0.31	25	6	
31	3.1	0.31	23	8	
34	3.4	0 34	29	5	
8	0.8	0.08	5	3	Pas de niveau d'eau dans le diluvium.
10	1.0	0.10	6	4	
20	2.0	0.20	13	7	
31	3.1	0.31	25	6	(j) *Source étudiée pour l'alimentation de*
32	3.2	0.32	25	7	(k) *idem.* [*Thionville.*
33	3.3	0.33	17	16	(l) *Eau appartenant à une nappe étudiée pour*
34	3.4	0.34	26	8	*l'alimentation de Thionville.*
35	3.5	0.35	21	14	(m) *Sources étudiées pour l'alimentation de*
40	4.0	0.40	30	10	*Thionville.*
44	4.4	0.44	35	9	(n) *Source renommée dans la ville, comme*
47	4.7	0.47	36	11	*donnant une eau très agréable à boire.*
49	4.9	0.49	36	13	

RÉCAPITULATION.

Digitized by Google

DÉSIGNATION DES FORMATIONS GÉOLOGIQUES
PRODUISANT LES EAUX ESSAYÉES.

- **Grès des Vosges**
- **Terrain du Trias**
  - **Grès bigarré**
  - **Muschelkalk**
    - inférieur
    - supérieur
  - **Marnes irisées ou Keuper**
- **Terrain jurassique.**
  - **Lias**
    - **Grès infraliasique**
    - **Lias inférieur**
      - base du calcaire à gryphées arquées
      - Grès d'Hettange
    - **Lias moyen**
      - Assise à Ammonites Davœi
      - Grès médioliasique
    - **Lias supérieur**
  - Terrain oolithique inférieur.
    - **Étage inférieur.**
      - Base de la formation
      - .....
    - **Étage supérieur**
      - Marnes à Ostrea acuminata
      - .....
      - Calcaires gris à grosses oolithes
  - ....
- **Diluvium**

Digitized by Google

TULATION.

Nombre d'essais.	MINIMA — Degrés hydrotimétriques correspondant			MOYENNES — Degrés hydrotimétriques correspondant			MAXIMA — Degrés hydrotimétriques correspondant			OBSERVATIONS.
	à l'eau à l'état naturel.	au carbonate de chaux et à l'acide carbonique libre.	aux sels de chaux aut. que le carb. et aux sels de magn.	à l'eau à l'état naturel.	au carbonate de chaux et à l'acide carbonique libre.	aux sels de chaux aut. que le carb. et aux sels de magn.	à l'eau à l'état naturel.	au carbonate de chaux et à l'acide carbonique libre.	aux sels de chaux aut. que le carb. et aux sels de magn.	
7(a)	4	1	3	4.6	1.6	3.0	5	2	3	(a) *Non compris les essais n^os 8 et 9.*
3	10	6	4	11.3	7.0	4.3	12	8	4	
3	20	9	11	24	17	7	27	20	7	
15	21	18	3	63	34	29	124	50	74	
9	42	33	9	126	45	81	230	61	169	
2	20	12	8	20	14	6	20	16	4	
12	31	26	5	41	34	7	66	49	17	
2	25	19	6	32	26	7	40	32	8	
8	32	25	7	36	29	7	42	35	7	
2(b)	59	36	23	68	41	27	77	46	31	(b) *Non compris les essais n^os 66, 67 et 68.*
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
23	16	9	7	29	23	6	54	44	10	
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
6(c)	20	17	3	24	20	4	31	26	5	(c) *Non compris l'essai n° 98.*
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
10	26	20	6	29	24	5	34	29	5	
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
12	8	5	3	32	23	9	49	36	13	

Digitized by Google

Si l'on examine ce tableau en laissant de côté les essais n^{os} 8, 9, 66, 67, 68 et 98, qui se rapportent à des circonstances ou à des eaux exceptionnelles, l'on voit que les 114 sources restantes peuvent se classer en trois groupes, savoir :

Eaux marquant de 0 à 20 degrés inclusivement.....	21 sources.
Eaux marquant de 20 à 32 degrés inclusivement.....	42 —
Eaux marquant au-dessus de 32 et jusqu'à 230 degrés.....	51 —

Cette classification a une grande importance, car M. Belgrand fixe à 20 degrés la limite des eaux qui donnent des dépôts calcaires dans les conduites, et à 32 degrés et demi celle des eaux qui forment des grumeaux avec le savon.

Le second point est le résultat d'expériences que tout le monde peut faire, et, par conséquent, il ne saurait être contesté. Quant au premier, il résulte d'une série d'études dont le Préfet de la Seine, dans son mémoire déjà cité du 16 Juillet 1855, rend compte dans les termes suivants :

« Un très grand nombre d'expériences ont été faites « par M. Belgrand sur des ruisseaux et des rivières « dont l'eau a été essayée à leur source et ensuite à « divers points de leur cours. Il en est résulté que « l'eau qui, au point de départ, marque 18° ou moins « à l'hydrotimètre, ne perd, dans sa marche, aucune « partie des sels calcaires qu'elle contient; que si « au contraire, l'indication hydrotimétrique de la « source dépasse 18°, l'eau abandonne à ses rives,

Digitized by Google

« aux canaux qu'elle parcourt, ou aux conduites qui « la distribuent, une certaine quantité des carbonates « de chaux dont elle est chargée au-dessus de ces « limites. Entre 18° et 20°, les dépôts sont presque « insensibles. Au-dessus de 21° ils deviennent con- « sidérables; l'incrustation des conduites est rapide « et diminue notablement la capacité intérieure des « tuyaux de fonte d'un petit diamètre *(g)*. »

Dans son travail sur l'hydrotimétrie de la Seine, M. Belgrand place la limite hydrotimétrique des eaux incrustantes entre 17 et 20 degrés et il ajoute: « En « résumé, je ne pense pas qu'il y ait de grands in- « convénients pour les conduites à y introduire des « eaux contenant du carbonate de chaux dans la « proportion de 20 degrés de l'hydrotimètre ; mais je « crois qu'on s'exposerait à de sérieux dangers d'in- « crustations, en admettant, dans la distribution « d'une ville, des eaux dont la composition moyenne « dépasserait notablement cette limite *(h)*. »

Quelque faible que paraisse ce chiffre de 20°, il se trouve confirmé, ainsi que les conséquences qu'en tire M. Belgrand, par l'une de mes expériences. C'est l'essai n° 85 du tableau précédent qui se rapporte à la fontaine de la Roche, à Clouange, source bien

(g) Epreuve hydrotimétrique restreinte au carbonate de chaux:

Eau d'Arcueil, très incrustante dont le degré total est de 37°50.	21°
Eau d'Ourcq, très incrustante.	22°75
Eau du Rozoir à Dijon, idem.	23°
Grande source de Chailly qui forme des dépôts calcaires sur les roues des usines.	25°
Source de Busagny, à Pontoise, plus incrustante encore.	31°

(h) Hydrométrie de la Seine (ouvrage cité.)

Digitized by Google

connue à Metz et dans les environs par ses propriétés incrustantes, qui sont telles qu'elle revêt d'un dépôt calcaire les herbes et les parois du lit où elle coule, lequel se trouve ainsi transformé près de l'issue des eaux en une sorte de canal en pierre. J'avais moi-même puisé l'échantillon à expérimenter au point d'émergence de la source, et fermé soigneusement la fiole pour empêcher tout dégagement d'acide carbonique ; aussi ne fut-ce pas sans surprise que je n'obtins pour indice hydrotimétrique de cette source, que 32°, mais 28° correspondaient au carbonate de chaux et à l'acide carbonique libre et expliquaient l'incrustation.

C'est donc avec juste raison que l'on a conclu des études de M. Belgrand que le maximum hydrotimétrique des eaux de sources à dériver à Paris ne devait pas excéder 18 degrés *(i)*. Sans doute toutes les villes ne sont pas aussi bien dotées que Paris, sous le rapport de la qualité des eaux disponibles, et sous celui de la richesse municipale qui permet de ne pas trop hésiter à aller un peu loin chercher les eaux les plus propres aux besoins domestiques et industriels. Ainsi la ville de Metz, qui a terminé vers 1865 une magnifique distribution, a dû se contenter d'eau marquant 25 degrés dont 20 degrés se rapportent au carbonate de chaux et à l'acide carbonique libre (n° 78 du tableau précédent). Ainsi encore les villes de Sarreguemines, de Bouzonville, de Sierck et de Boulay sont réduites à consommer des eaux qui, respectivement, marquent 55, 77, 78 et jusqu'à 122 degrés hydrotimétriques, c'est-à-dire qui neutralisent 55,

(i) Documents sur les eaux de Paris (ouvrage cité).

Digitized by Google

77, 78 et 122 hectogrammes de savon par mètre cube d'eau avant de produire la mousse et contiennent les mêmes nombres de centigrammes de sels terreux par litre (Essais n^os^ 24, 26, 27 et 28). Mais quand le constructeur d'une distribution d'eau se trouve placé dans des conditions aussi fâcheuses, il faut, s'il ne lui est pas possible d'en sortir au moyen de citernes particulières ou publiques, qu'il prenne bien soin de calculer en conséquence les diamètres de ses conduites, et qu'il dispose celles-ci de manière à pouvoir, au moment du besoin, les relever sans interrompre le service.

En admettant les deux limites que je viens d'indiquer, on voit que les formations géologiques qui composent l'ancien département de la Moselle, se rangent, sous le rapport de la qualité des eaux qu'elles produisent, ainsi qu'il suit :

	Nombre de sources marquant à l'hydrotimètre			Total.
	de 0° à 20° inclus.	de 21° à 32° inclus.	plus de 32°.	
1. Grès des Vosges, grès bigarré, grès infraliasique	12	»	»	12
2. Muschelkalk inférieur	1	2	»	3
3. Oolithe inférieure	5	28	6	39
4. Diluvium	3	2	7	12
5. Lias	»	7	17	24
6. Muschelkalk supérieur	»	3	12	15
7. Marnes irisées	»	»	9	9

Digitized by Google

Dans le grès des Vosges, l'indice hydrotimétrique des 7 sources essayées n'est que de 4 à 5 degrés, et, en effet, les belles et excellentes eaux du pays de Bitche sont renommées dans tous les environs.

Dans le grès bigarré, 3 sources ne m'ont donné que 10 à 12 degrés.

Les deux sources du grès infraliasique contiennent un peu plus de sels calcaires; elles marquent 20 degrés.

Dans le muschelkalk inférieur où les couches gypseuses sont encore assez rares j'ai trouvé 3 sources marquant de 20 à 27 degrés.

L'oolithe inférieure m'a fourni 39 sources dont l'indice varie de 16 à 54 degrés, mais dont 5 marquent de 0 à 20 degrés, 28 de 21 à 32 degrés et 6 seulement de 33 à 54 degrés.

Les eaux du diluvium présentent une composition peu constante. L'indice hydrotimétrique des 12 sources expérimentées varie de 8 à 49 degrés et l'on y trouve 7 sources qui marquent plus de 32 degrés.

Jusqu'ici l'on n'a affaire en général qu'à des eaux de bonne ou tout au moins de suffisante qualité. Mais si l'on arrive au lias on n'a plus d'eaux marquant moins de 21 degrés. Sur les 24 sources essayées, 7 seulement marquent de 25 à 32 degrés et l'indice hydotrimétrique des 17 autres s'élève de 34 à 77 degrés.

Vient ensuite le muschelkalk supérieur, où la présence des masses gypseuses et dolomitiques introduit en quantité notable dans les eaux le sulfate de chaux et les sels de magnésie. Les 15 sources expérimentées ne m'ont fourni que 3 échantillons marquant de 21 à 29 degrés, tandis que les 12 autres marquent de 38 à 122 degrés, et qu'il s'y trouve des eaux dont l'indice correspondant aux sels de chaux autres que

Digitized by Google

le carbonate et aux sels de magnésie, s'élève jusqu'à 74, 86 et même 102 degrés. (Essais nos 30, 29 et 28).

Enfin la série est close par les marnes irisées, où le gypse abonde, et où les eaux saturées de sulfate de chaux et de sels de magnésie m'ont donné de 42 à 82 degrés pour cinq sources, et de 197 à 230 degrés pour les 4 autres. L'on remarquera que toutes ces eaux, malgré leur détestable qualité, sont employées à l'alimentation particulière et publique, et il ne saurait en être autrement en raison du vaste développement de cette formation, et des faibles ressources des agglomérations qui occupent la bande de terrain où elle vient affleurer. Dans cette situation, l'établissement de citernes communales et privées se trouve naturellement indiqué (*).

Le tableau graphique n° 1 ci-joint, qui n'est que la traduction du tableau précédent, permet d'apprécier et de classer d'un coup d'œil toutes les eaux qui ont fait l'objet de mes essais.

Ces expériences donnent lieu aussi à quelques observations de détail qui ne me paraissent pas sans intérêt.

Ainsi, on peut s'étonner de voir signalée comme très agréable à boire l'eau de la fontaine des Forçats à Metz (essai n° 120) qui marque 49 degrés, dont 35 degrés correspondant au carbonate de chaux et à l'acide carbonique libre, et 13 degrés aux sels de chaux autres que le carbonate et aux sels de magnésie. Ce n'est cependant pas là un fait isolé. M. Belgrand mentionne dans ses études, comme agréables à boire mais trop dures et incrustantes, les eaux de

(*) On consultera sur cette question, avec utilité et intérêt, un rapport de M. O. Terquem « sur l'utilité des citernes dans le département de la Moselle » inséré dans l'exposé des travaux de la Société des sciences médicales de la Moselle (1857-1858).

Digitized by Google

8 sources ou groupes de sources dont l'indice hydrotimétrique varie de 20 à 29 degrès, de 24 à 28, de 27 à 29, de 26 à 30, de 21 à 35, de 30 à 36 *(j)* et atteint jusqu'à 50 degrés. De son côté, le préfet de la Seine s'exprime, sur le même point, en ces termes: « Aux environs de Paris, sur la rive gauche de la « Seine, se dessinent, entre les côteaux célèbres par « le gracieux aspect de leurs contours, des bois qui « les couronnent, des villas qui les décorent, plu- « sieurs petites vallées: celles de l'Hyvette, de la « Bièvre, de Sèvres, de Chaville, etc... Les sables « de Fontainebleau y recouvrent les marnes vertes « si connues qui surmontent les bans de gypse des « buttes Montmartre et Chaumont. Le sulfate de « chaux altère donc plus ou moins toutes les eaux « qui proviennent de ces terrains. D'ailleurs, la « marne abandonne presque toujours à l'eau une « grande quantité des parcelles du calcaire dont elle « est composée. Presque toutes les sources de ces « lieux charmants sont non-seulement petites, capri- « cieuses dans leur débit, souvent taries, mais encore « détestables. Les plus renommées donnent les eaux « les plus mauvaises. Les fontaines de Longjumeau, « Palaiseau, de Haute-Roche, des prés de Chevreuse, « etc., (val de l'Yvette) marquent à l'hydrotimètre « de 24 à 44 degrés; l'aqueduc d'Arcueil, alimenté « par la vallée de la Bièvre, porte à Paris une eau « chargée de carbonates et de sulfates de chaux à « 38 degrés hydrotimétriques; des sources du Val- « Fleury donnent 48 et 68 degrés; celle du lavoir de « Meudon en accuse 52; celle de Chaville 36; celles

(j) M. Belgrand fait connaître que cette eau donne des concrétions volumineuses dans les conduites.

Digitized by Google

« de Garches, de 29 à 42 ; celles de Montretout, 60;
« la plus célèbre, enfin, celle dont plusieurs rois de
« France réservaient l'eau fraîche et claire pour leur
« propre boisson et celle de la cour *(k)*, la fontaine
« du Roi à Ville-d'Avray, accuse 50 degrés. Avant
« de rendre cette eau savonneuse, il faut donc livrer
« par mètre cube, à la neutralisation des sels cal-
« caires, 5 kilogrammes pesant de savon. On en dé-
« penserait 6 kilogrammes pour l'eau de Montretout,
« 7 pour celle du Val-Fleury, et ainsi du reste. Il est
« évident que de telles eaux ne cuisent pas les lé-
« gumes et qu'elles peuvent être considérées comme
« peu salubres *(l)*. »

Les eaux dures que je viens de citer doivent sans doute leur réputation à leur limpidité, à leur fraîcheur et peut-être à un excès d'acide carbonique; mais on voit que ces propriétés ne préjugent nullement la bonne qualité des eaux, et que l'ingénieur qui est appelé à faire un projet de distribution s'exposerait à de graves mécomptes si, sur ce point, il se contentait de s'en rapporter à l'opinion populaire.

Il est naturel de prévoir que les eaux chargées de sels terreux doivent être plus ou moins impropres à l'irrigation des prairies. Cette opinion m'a été confirmée par une communication qu'a faite, à la séance tenue à Metz le 26 Mai 1868 par l'association scientifique de France, feu M. Lapointe, l'un des plus intelligents agriculteurs de la Moselle, qui possédait alors et exploitait lui-même deux fermes situées l'une à Imsbach en Allemagne, dans les formations géologiques de transition, l'autre à Maizery, ancien département

(k) Documents sur les eaux de Paris.
(l) Documents sur les eaux de Paris.

Digitized by Google

de la Moselle, sur le lias inférieur (calcaires à gryphées arquées).

« Les nombreuses et abondantes fontaines d'Ims-« bach » a dit M. Lapointe « font merveille sur les « prairies; tandis que les sources de Maizery *(m)* « lorsque j'ai voulu m'en servir pour irriguer, ont « été plus nuisibles qu'utiles, si bien qu'une fontaine « située à la partie supérieure d'un pré très sec et « très incliné, a dû être effacée et transportée au « dehors par un drainage. Or les eaux de source « d'Imsbach sont plus pures qu'aucune de celles des « environs de Metz, plus pures mêmes que les eaux « de Gorze *(n)* ou du lavoir de Marspich près « Hayange *(o)*; tandis que celles de Maizery sont « chargées de sulfate, de carbonate de chaux et de « sels de magnésie Notre confrère, M. Raillard, a « bien voulu soumettre ces différentes eaux à l'ana-« lyse hydrotimétrique qui lui a donné les résultats « suivants :

	Fontaine d'Imsbach.	Lavoir de Marspich.	Sources des Bouillons à Gorze.	Eau de Maizery.
« Degré hydrotimétrique de « l'eau à l'état naturel.....	4°	8°	24°	66°
« Quantité de savon neutra-« lisée par mètre cube avant la « production de la mousse....	0kil 400	0kil 800	2kil 400	6kil 600
« Quantité de sels terreux « par litre d'eau.....	0g 04	0g 08	0g 24	0g 66

(m) Essai n° 53 du tableau précédent.
(n) Essai n° 76.
(o) Essai n° 109.

Digitized by Google

Ce fait donne peut-être le secret de la rareté de la pratique des irrigations dans certaines contrées, pourvues cependant d'eaux abondantes, et qui, au premier abord, sembleraient de nature à accroître considérablement la production végétale, si on les employait à l'irrigation des prairies. Une ou deux tentatives auront été faites sans succès avec des eaux trop calcaires, et, sans connaître la cause de l'échec, l'on aura condamné l'opération d'une manière absolue, sinon comme nuisible dans la région, du moins comme n'y donnant pas de résultats suffisamment rénumérateurs.

Ainsi qu'on l'a vu précédemment, M. Belgrand, dans ses expériences, a descendu toute l'échelle des formations comprises entre la base des terrains tertiaires moyens et celle du terrain jurassique, tandis que j'ai commencé mes essais vers le milieu du terrain jurassique au sommet de l'étage inférieur du système oolithique, et les ai poursuivis jusqu'au grès vosgien inclusivement. Nos deux séries se recouvrent donc depuis le sommet de l'étage inférieur du système oolithique jusqu'à la base du terrain jurassique, et il est intéressant d'examiner si nos résultats concordent. Or, d'après une coupe de M. l'ingénieur en chef Jacquot *(p)*, les calcaires gris à grosses oolithes de la Moselle, correspondraient à la grande oolithe, l'assise des Marnes à Ostrea acuminata représenterait le calcaire marneux de la terre à foulon (Fullers-earth des Anglais) et les trois divisions du calcaire à polypiers, du calcaire à entroques et du calcaire ferrugineux répondraient à l'assise comprise sous la seule

(p) Description géologique et minéralogique du département de la Moselle.

Digitized by Google

dénomination de calcaire à entroques. Si l'on admet ces correspondances, le parallèle entre les expériences de M. Belgrand et les miennes s'établit de la manière suivante :

D'après les essais de M. Belgrand:	*D'après mes essais:*
Calcaires à entroques. — 7 sources dont les eaux marquent de 16 à 22 degrés.	*Base de la formation oolithique.* — 23 sources dont 5 marquent de 16 à 21 degrés, 7 de 23 à 25, 7 de 27 à 36 et 4 de 36 à 54 degrés.
Calcaires marneux de la terre à foulon. — 2 sources marquant de 22 à 25 degrés.	*Marnes à Ostrea acuminata.* — 6 sources dont 4 marquent de 20 à 23 degrés, et 2 de 27 à 31.
Grande oolithe. — 11 sources marquant de 19 à 24 degrés.	*Calcaires gris à grosses oolithes.* — 10 sources dont 5 marquent de 26 à 29 degrés et 5 de 29 à 34.
Lias. — 4 sources marquant de 26 à 32 degrés.	*Lias.* — 24 sources dont 7 marquent de 25 à 32 degrés, 6 marquent 34 degrés, 6 de 40 à 43 et 5 de 54 à 77.
Arkose, base du lias, roches arénacées. — Une source marquant 11 degrés.	*Grès infraliasique.* — 2 sources marquant toutes deux 20 degrés.

L'on voit qu'il y a une assez grande concordance dans ces résultats, sauf en ce qui concerne le grès infraliasique, exception qui s'explique parfaitement par le petit nombre des essais faits des deux côtés sur les eaux émergeant de cette roche; et je crois que l'on peut présumer que la multiplication des expériences confirmerait les conséquences que M. l'inspecteur général Belgrand et moi nous tirons de nos études.

Si enfin l'on range dans une même série et suivant l'ordre décroissant de la qualité des eaux qu'elles produisent les formations géologiques expérimentées tant par M. Belgrand que par moi, l'on a le tableau résumé ci-après :

Digitized by Google

II. — TABLEAU DES FORMATIONS GÉOLOGIQUES

EXPÉRIMENTÉES A L'HYDROTIMÈTRE

ET RANGÉES DANS L'ORDRE DÉCROISSANT DE LA QUALITÉ DES SOURCES QU'ELLES PRODUISENT.

Numéros d'ordre.	DÉSIGNATION DES FORMATIONS GÉOLOGIQUES.	NOMBRE DE SOURCES MARQUANT				Degré hydrotimétrique de l'eau à l'état naturel.		
		de 0° à 20°	de 21° à 32°	plus de 32°	Total.	minim.	moy.	maxim.
1	Grès des Vosges	7	»	»	7	4°	4°6	5°
2*	Granite du Morvan	6	»	»	6	4	5	7
3*	Arkose. — Base du lias. — Roches arénacées	1	»	»	1	11	11	11
4	Grès bigarré	3	»	»	3	10	11	12
5*	Sables de Fontainebleau non recouverts ou recouverts par les argiles à meulières supérieures	17	1	»	18	6	12	22
6*	Craie blanche de Champagne	19	»	»	19	12	14	17
7*	Sables et argiles formant la base du terrain crétacé	6	1	»	7	9	15	23
8*	Niveau d'eau entre le calcaire à entroques base des terrains oolithiques et le lias	6	1	»	7	16	18	22
9*	Niveau d'eau de la craie marneuse	7	3	»	10	14	19	23
10	Grès infraliasique	2	»	»	2	20	20	20
11*	Calcaires de Beauce ou sables de Fontainebleau recouvert par les calcaires de Beauce	11	4	»	15	17	20	25
12*	Craie blanche couronnée par les terrains tertiaires	8	21	»	22	17	21	23
13*	Grande oolithe	5	6	»	11	17	21	23
14*	Coral-rag	1	4	»	5	19	22	26
15*	Calcaires marneux de la terre à foulon.	»	2	»	2	21	23	25
16	Oolithe inférieure. — Étage supérieur. — Marnes à Ostrea acuminata	1	5	»	6	20	24	31
17	Muschelkalk inférieur	1	2	»	3	20	24	27
18*	Niveau d'eau de l'argile plastique. — Région non gypsifère	3	39	2	44	17	25	36
	A reporter	104	89	2	195			

Digitized by Google

TABLEAU II. — (Suite).

Numéros d'ordre.	DÉSIGNATION DES FORMATIONS GÉOLOGIQUES.	NOMBRE DE SOURCES MARQUANT de 0° à 20°	de 21° à 32°	plus de 32°	Total.	Degré hydrotimétrique de l'eau à l'état naturel minim.	moy.	maxim.
	Report.....	104	89	2	195			
19*	Niveau d'eau des marnes vertes et des marnes du gypse recouvertes soit par les sables de Fontainebleau, soit par les argiles à meulières de Brie. — Région non gypsifère.....	3	15	1	19	20°	25°	35°
20*	Calcaire de Portland et calcaires marneux de Kimmeridge.....	»	3	»	3	26	27	28
21*	Calcaires marneux d'Oxford.....	»	8	1	9	24	27	34
22*	Lias.....	»	4	»	4	26	29	32
23*	Oolithe inférieure. — Étage inférieur. — Base de la formation.....	4	14	5	23	16	29	54
24	Oolithe inférieure. — Étage supérieur. — Calcaire gris à grosses oolithes..	»	9	1	10	26	29	34
25*	Terrains perméables compris entre les marnes du gypse et l'argile plastique.	1	18	4	23	14	29	46
26	Lias inférieur. — Grès d'Hettange....	»	1	1	2	25	32	40
27	Diluvium.....	3	2	7	12	8	32	49
28	Lias moyen. — Assise à Ammonites Davœi.....	»	2	6	8	8	36	42
29*	Niveau d'eau des marnes vertes et des marnes du gypse recouvertes soit par les sables de Fontainebleau, soit par les argiles à meulières de Brie. — Région gypsifère.....	»	18	29	47	23	40	142
30	Lias inférieur. — Base du calcaire à gryphées arquées.....	»	4	8	12	31	41	66
31*	Niveau d'eau de l'argile plastique. — Région gypsifère.....	»	»	2	2	40	46	52
32	Muschelkalk supérieur.....	»	3	12	15	21	63	124
33	Lias moyen. — Grès médioliasique..	»	»	2	2	59	68	77
34	Marnes irisées ou Keuper.....	»	»	9	9	42	126	250
	Totaux.....	115	190	90	395			

NOTA. — Les sources marquées d'un astérisque ont été expérimentées par M. Belgrand.

Digitized by Google

Ainsi, sur 395 sources expérimentées, entre la base des terrains tertiaires moyens et celle du grès vosgien, l'on en trouve :

115 ou 29 pour 100 qui marquent de 4 à 20 degrés inclusivement.

170 ou 48 pour 100 qui marquent de 21 à 32 degrés inclusivement.

90 ou 23 pour 100 qui marquent de 33 à 230 degrés inclusivement.

Les eaux les plus pures sont celles du grès des Vosges, les plus chargées de principes terreux sont celles du Keuper, et, partout où le gypse apparaît avec un peu d'abondance, l'on ne rencontre que des eaux de la plus détestable qualité.

Le tableau graphique n° 2 ci-joint, qui comprend tous les essais de M. Belgrand et les miens dans les limites des eaux de bonne et de passable qualité, c'est-à-dire de 0 à 32 degrés de l'hydrotimètre, est la traduction géométrique partielle du tableau numérique qui précède.

Ainsi que je l'ai dit précédemment, je ne me suis pas contenté d'expérimenter les eaux de sources du département de la Moselle. J'ai, en outre, étendu mes essais aux eaux des rivières et des principaux ruisseaux du pays. Ce supplément d'études avait deux objectifs. Le premier, directement pratique, consistait à fournir des renseignements aux communes qui auraient l'intention, soit d'emprunter des eaux à ces rivières et ruisseaux pour alimenter leurs fontaines, soit d'y établir des lavoirs publics. Le second, était de constituer une série de vérifications des expériences précédentes, et des conséquences que l'on en pouvait tirer, au point de vue de la corrélation exis-

Digitized by Google

tant entre la qualité des sources et la nature des formations géologiques qui leur donnent naissance.

Les résultats de ces essais sont consignés dans le tableau III ci-après, où les cours d'eau sont classés par grands bassins et rangés dans l'ordre où l'on rencontre leurs embouchures, ou celle de leurs récepteurs intermédiaires, en descendant la vallée principale au fond de laquelle leurs eaux viennent tour-à-tour tomber dans la rivière qui donne son nom à chaque bassin primordial. De plus j'ai eu soin de rappeler, en regard de chaque cours d'eau, l'indication des formations géologiques qui affleurent, en bandes plus ou moins larges, à la surface du sol, dans les limites du bassin particulier du cours d'eau.

Digitized by Google

TABLEAU III.

Digitized by Google

III. — TABLEAU DES ESSAIS HYDROTIMÉTRIQUES DU DÉPARTEMENT

Nos d'ordre des essais.	Indication des cours d'eau principaux et de leurs affluents dans l'ordre où se présentent leurs embouchures quand on descend les vallées.	Indication des points où les eaux ont été puisées.
	Bassin du Rhin.	
1	Etang de Philipsbourg	»
2	Ruisseau de Sturtzelbronn	Sous le pont de la r^te^ de Wissembourg.
3	Ruisseau de Schweinmühl	Bief du moulin
4	Ruisseau de la Frohmühl	Pont de la route de Sarreguemines
	Bassin de la Sarre.	
5	**Rivière de Sarre**	Près Sarralbe avant l'Albe
6	Ruisseau de St-Jean-Rohrbach (affluent de l'Albe)	Pont de la route de Sarreguemines
7	Ruisseau de Host (affluent du Moderbach et de l'Albe)	Pont de la route de Saint-Avold
8	Ruisseau de Moderbach (affluent de l'Albe)	Près et en amont de Puttelange
9	Rivière d'Albe	Près Sarralbe
10	Ruisseau de Herbitzheim	Pont de la route de Saarunion
11	*Ruisseau de Rœhling (affluent de l'Eichell)	Pont de la route de Rohrbach
12	Ruisseau d'Achenerbach	Pont de la route de Bitche
13	**Rivière de Sarre**	Près Sarreguemines avant la Bliese
14	*Rivière de Bliese	Près Sarreguemines avant la Sarre
15	Ruisseau de Woustwiller (affluent du ruisseau de Die-	Près de la route de Puttelange
16	Ruisseau de Diebling [bling].	Pont du chemin de fer
17	Ruisseau de Lixingerbach	Pont de la route de Sarrebrück
18	Ruisseau de Boucheporn (affluent de la Rosselle)	Bief du moulin d'Oderfang
19	Ruisseau de Betting-lès St-Avold (affl. de la Rosselle)	Pont du chemin de fer
20	Rivière de la Merle (affluent de la Rosselle)	Près et en amont de Merlebach
21	Rivière de la Rosselle	Pont de Rosbrück
22	Ruisseau de Faréberswiller (affluent du ruisseau de Co-	Pont du chemin de fer
23	Ruisseau de Cocheren (affl. de la Rosselle) [cheren].	Pont du chemin de fer
24	Ruisseau de la Bisten	Près et en amont de Creutzwald

Digitized by Google

DES EAUX DES RIVIÈRES ET DES PRINCIPAUX RUISSEAUX DE LA MOSELLE.

Degrés hydrotimétriques de l'eau à l'état naturel.	Quantité de savon décomposée avant de produire la mousse (par mètre cube)	Quantité approximative de sels terreux contenus dans un litre d'eau.	Degrés hydrotimétriques correspondant		FORMATIONS GÉOLOGIQUES AFFLEURANT A LA SURFACE DU BASSIN.
			au carbonate de chaux et à l'acide carbonique libre.	aux sels de chaux autres que le carbonate et aux sels de magnésie.	
					*NOTA. — Les affluents marqués d'un * sont ceux de la rive droite des cours d'eau principaux.*
7	0.7	0.07	2	5	Grès des Vosges.
4	0.4	0.04	1	3	id.
8	0.8	0.08	3	5	Grès des Vosges et grès bigarré.
9	0.9	0.09	3	6	id.
20	2.0	0.20	10	10	Grès des Vosges. — Grès bigarré. — Muschelkalk. —
212	21.2	2.12	69	143	Marnes irisées. [Marnes irisées.
157	15.7	1.57	55	102	id.
150	13.0	1.30	56	74	id.
88	8.8	0.88	28	60	id.
79	7.9	0.79	37	42	id.
46	4.6	0.46	29	17	Grès bigarré. – Muschelkalk. — Marnes irisées.
29	2.9	0.29	22	7	Muschelkalk. [Marnes irisées.
32	3.2	0.32	19	13	Grès des Vosges. — Grès bigarré. — Muschelkalk. —
17	1.7	0.17	7	10	Grès des Vosges. — Grès bigarré. — Muschelkalk.
109	10.9	1.09	41	68	Marnes irisées.
56	5.6	0.56	43	13	Muschelkalk et Marnes irisées.
47	4.7	0.47	29	18	Grès bigarré. — Muschelkalk. — Marnes irisées.
6	0.6	0.06	3	3	Grès des Vosges et grès bigarré.
42	4.2	0.42	25	17	Grès des Vosges. — Grès bigarré et Muschelkalk.
5	0.5	0.05	2	3	Grès des Vosges.
20	2.0	0.20	14	6	Grès des Vosges. — Grès bigarré. — Muschelkalk.
66	6.6	0.66	48	18	Muschelkalk et marnes irisées.
38	3.8	0.38	23	15	Grès des Vosges. — Grès bigarré. — Muschelkalk.
20	2.0	0.20	15	5	Grès des Vosges. — Grès bigarré. — Muschelkalk.

Digitized by Google

Nos d'ordre des essais.	Indication des cours d'eau principaux et de leurs affluents dans l'ordre où se présentent leurs embouchures quand on descend les vallées.	Indication des points où les eaux ont été puisées.
	Bassin des Nieds.	
	Nied française.	
25	*Rivière de Rotte	Pont de Landroff
26	*Rivière de Rotte	Pont de Brulange
27	**Nied française**	Pont de Han-sur-Nied
28	Ruisseau d'Aube	Pont de la route de Morhange
29	Nied française	Pont de Pont-à-Chaussy
30	Nied française	Près du village des Etangs
31	Ruisseau du Rupt-à-Lue	Pont de la route de Boulay
	Nied allemande.	
32	**Nied allemande**	Pont de Faulquemont
33	*Ruisseau de Marange-Zondrange	Pont de la route de Saint-Avold
34	Nied allemande	Pont de Bionville
35	Nied allemande	Près le village de Loutremange
	Basse-Nied.	
36	*Ruisseau de Brecklange	Au Moulin-Vieux près Boulay
37	*Ruisseau de Denting	Près et en amont de Boulay
38	Ruisseau de Dalstein (affluent du ruisseau de Chemery)	Pont de Dalstein
39	Ruisseau de Chémery	Pont de Chémery
40	Ruisseau de Guiching	Pont de la route de Thionville
41	**Basse-Nied**	Pont de Bouzonville
42	Ruisseau de Schreckling	Pont de la route de Sarrelouis

Digitized by Google

(Suite).

Degrés hydrotimétriques de l'eau à l'état naturel.	Quantité de savon décomposée avant de produire la mousse (par mètre cube)	Quantité approximative de sels terreux contenus dans un litre d'eau.	Degrés hydrotimétriques correspondant		FORMATIONS GÉOLOGIQUES AFFLEURANT A LA SURFACE DU BASSIN.
			au carbonate de chaux et à l'acide carbonique libre.	aux sels de chaux autres que le carbonate et aux sels de magnésie.	
55	5.5	0.55	41	14	Marnes irisées. — Grès infraliasique.
112	11.2	1.12	37	75	id.
102	10.2	1.02	34	68	Marnes irisées. — Grès infraliasique. — Lias.
147	14.7	1.47	61	86	Marnes irisées.
122	12.2	1.22	32	90	Marnes irisées. — Grès infraliasique. — Lias.
127	12.7	1.27	39	88	id.
35	3.5	0.35	25	10	id.
84	8.4	0.84	35	49	Muschelkalk. — Marnes irisées. — Grès infralia-
48	4.8	0.48	30	18	Muschelkalk. [sique. — Lias.
82	8.2	0.82	40	42	Grès bigarré. — Muschelkalk. — Marnes irisées. —
84	8.4	0.84	35	49	id. [Grès infraliasique. — Lias.
74	7.4	0.74	24	50	Muschelkalk et marnes irisées.
66	6.6	0.66	40	26	Muschelkalk.
152	15.2	1.52	59	93	Marnes irisées.
142	14.2	1.42	48	94	id.
95	9.5	0.95	54	41	Muschelkalk et marnes irisées.
86	8.6	0.86	39	47	Grès bigarré. — Muschelkalk. — Marnes irisées. —
55	5.5	0.55	30	25	Muschelkalk. [Grès infraliasique. — Lias.

Digitized by Google

Nos d'ordre des essais.	Indication des cours d'eau principaux et de leurs affluents dans l'ordre où se présentent leurs embouchures quand on descend les vallées.	Indication des points où les eaux ont été puisées.
	Bassin de la Moselle.	
43	Ruisseau du Rupt-de-Mad	Près et en amont d'Arnaville
44	Ruisseau de Gorze	Près et en amont de Novéant
45	Ruisseau de Mance	Près et en amont d'Ars sur-Moselle
46	Ruisseau de Montvaux	Près et en amont de Moulins-lès-Metz
47	**Rivière de Moselle**	Au Saulcy en amont de Metz
48	Rivière de Moselle	Pont des Morts, à Metz
49	Rivière de Moselle	Pont Saint-Georges, à Metz
50	*Ruisseau de Saint-Jure (affluent de la Seille)	Pont de la route de Nomeny
51	*Ruisseau de l'Etang de la Basse-Grève (affl. de la Seille	id.
52	*Ruisseau de la Ronfouse (affl. du ruisseau St-Pierre)	id.
53	*Ruisseau de Saint-Pierre	id.
54	*Rivière de Seille	Pont de Magny
55	***Rivière de Seille**	A Metz, moulin de la Basse-Seille
56	*Ruisseau d'Ars-Laquenexy (affl. du ruis. de Vallières)	Canal de l'Etang
57	*Ruisseau de la Planchette (affl. du ruis. de Vallières)	Pont de la route de Sarrebrück
58	*Ruisseau de Vallières	Bief du moulin de Vallières
59	Ruisseau de Plappeville	Près et en amont de la Bonne-Fontaine
60	Ruisseau de Woippy	Près et en amont du village de Woippy
61	*Ruisseau de Charly	Pont de la route de Kédange
62	*Ruisseau de Champion	Près et en amont d'Antilly
63	*Ruisseau d'Antilly	Pont de la route de Kédange
64	Ruisseau de Maizières-lès-Metz	Ponceau du chemin de fer
65	**Rivière d'Orne**	Pont de Butte-au-Mont, près Conflans
66	Rivière d'Yron (affluent de l'Orne)	Près et en amont du moulin de Con ans
67	Ruisseau de Jarny (affluent de l'Orne)	Pont de la route d'Etain à Metz
68	Ruisseau de Lixières (affluent de l'Orne)	Ponceau de la route d'Etain à Briey
69	Rivière d'Orne	Près et en amont d'Auboué
70	Ruisseau de Mance (affluent du Woigot)	Près et en amont du village de Mance
71	Ruisseau de Lentefontaine (affluent du Woigot)	Ponceau de la route d'Etain à Briey
72	Ruisseau du Woigot (affluent de l'Orne)	Près et en amont de Briey
73	Rivière du Conroy (affluent de l'Orne)	Près et en amont de Moyeuvre
74	Rivière d'Orne	Sous le pont de Richemont
75	Ruisseau de Ranguevaux (affluent de la Kriesbach)	Près et à l'amont des sources de Morlange

Digitized by Google

(Suite).

Degrés hydrotimétriques de l'eau à l'état naturel.	Quantité de savon décomposée avant de produire la mousse (par mètre cube)	Quantité approximative de sels terreux contenus dans un litre d'eau.	Degrés hydrotimétriques correspondant au carbonate de chaux et à l'acide carbonique libre.	Degrés hydrotimétriques correspondant aux sels de chaux autres que le carbonate et aux sels de magnésie.	FORMATIONS GÉOLOGIQUES AFFLEURANT A LA SURFACE DU BASSIN.
25	2.5	0.25	20	5	Lias et oolithe inférieure.
29	2.9	0.29	25	4	id.
29	2.9	0.29	23	6	id.
26	2.6	0.26	22	4	id
19	1.9	0.19	11	8	Terrains primitifs. — Grès des Vosges. — Trias.—
16	1.6	0.16	9	7	id. [Lias.- – Oolithe inférieure et moyenne.
17	1.7	0.17	12	5	id.
46	4.6	0.46	37	9	Lias.
32	3.2	0.32	24	8	id.
42	4.2	0.42	32	10	id.
36	3.6	0.36	24	12	id.
57	5.7	0.57	34	23	Marnes irisées. — Grès infraliasique. — Lias.
58	5.8	0.58	28	30	id.
27	2.7	0.27	12	15	Lias.
37	3.7	0.37	31	6	id.
35	3.5	0.35	28	7	id.
38	3.8	0.38	30	8	Lias et oolithe inférieure.
26	2.6	0.26	21	5	id.
29	2.9	0.29	21	8	Lias.
28	2.8	0.28	24	4	id.
28	2.8	0.28	23	5	id.
25	2.5	0.25	20	5	Lias et oolithe inférieure.
26	2.6	0.26	20	6	Oolithe inférieure et moyenne.
27	2.7	0.27	22	5	id.
30	3.0	0.30	24	6	id.
31	3.1	0.31	24	7	id.
28	2.8	0.28	21	7	id.
30	3.0	0.30	21	9	Oolithe inférieure.
30	3.0	0.30	22	8	id.
29	2.9	0.29	22	7	Oolithe inférieure
26	2.6	0.26	20	6	Lias et oolithe inférieure.
24	2.4	0.24	18	6	Lias. — Oolithe inférieure. — Oolithe moyenne.
22	2.2	0.22	19	3	Lias et oolithe inférieure.

Digitized by Google

TABLEAU III. —

Nos d'ordre des essais.	Indication des cours d'eau principaux et de leurs affluents dans l'ordre où se présentent leurs embouchures quand on descend les vallées.	Indication des points où les eaux ont été puisées.
	Bassin de la Moselle (suite).	
76	Ruisseau de la Kriesbach	Pont de la route de Longwy.
77	Rivière de Fensch	A sa source dans le village de Fontoy.
78	Rivière de Fensch	Bief du moulin de Daspicht
79	Rivière de Moselle	Vis-à-vis le village de Manom
80	Rivière de la Kissel	Pont de la route de Luxembourg
81	*Rivière de la Bibiche	Pont de la route de Sierck
82	*Rivière de la Canner	Pont de Kédange
83	*Ruisseau de Klang (affluent de la Canner)	Ponceau du chemin vicinal
84	*Ruisseau de Weckering (id.)	Près et en amont d'Elzing
85	*Rivière de la Canner	Pont de Kœnigsmaker
86	Ruisseau de Rentgen (affluent du ruisseau de Gavisse)	Pont de la route de Luxembourg
87	Ruisseau de Fixem (id.)	Bief du moulin de Fixem
88	Ruisseau de Zouffigen (id.)	Pont de la route de Luxembourg
89	Ruisseau de Gavisse	Près et en amont du village de Gavisse.
90	*Ruisseau d'Oudren	Pont de la route de Sierck
91	*Ruisseau de Montenach	Près et en amont de Sierck
92	Rivière de Moselle	A Sierck, aval du ruisseau de Montenach
93	*Ruisseau d'Apach	Près et en amont du village d'Apach.
	Bassin de la Chiers.	
94	Rivière de Chiers	Près et en amont de Mont-St-Martin
95	Rivière de Moulaine	Pont de la route de Longwy.
96	Rivière de Chiers	Près et en amont de Longuyon.
97	Ruisseau de Mercy-le-Bas (affluent de la Crusnes)	Près et en amont de Mercy-le-Bas
98	Rivière de Crusnes	Pont du gué des arches près Boismont

Digitized by Google

SUITE).

Degrés hydrotimétriques de l'eau à l'état naturel.	Quantité de savon décomposée avant de produire la mousse (par mètre cube)	Quantité approximative de sels terreux contenus dans un litre d'eau.	Degrés hydrotimétriques correspondant au carbonate de chaux et à l'acide carbonique libre.	Degrés hydrotimétriques correspondant aux sels de chaux autres que le carbonate et aux sels de magnésie.	FORMATIONS GÉOLOGIQUES AFFLEURANT A LA SURFACE DU BASSIN.
25	2.5	0.25	23	2	Lias et oolithe inférieure.
28	2.8	0.28	24	4	Oolithe inférieure.
25	2.5	0.25	21	4	Lias et oolithe.
17	1.7	0.17	10	7	Terrains primitifs.--Grès des Vosges.--Trias--Lias
30	3.0	0.30	25	5	Lias et oolithe inf. et moyenne.
31	3.1	0.31	27	4	Grès infraliasique. — Lias.
159	15.9	1.59	38	121	Marnes irisées. — Grès infraliasique. — Lias.
160	16.0	1.60	39	121	Marnes irisées. — Grès infraliasique.
256	25.6	2.56	61	195	id.
169	16.9	1.69	60	109	Marnes irisées. — Grès infraliasique. — Lias.
25	2.5	0.25	19	6	Lias.
32	3.2	0.32	25	7	id.
45	4.5	0.45	30	15	id.
35	3.5	0.35	29	6	id.
159	15.9	1.59	49	110	Muschelkalk et marnes irisées.
47	4.7	0.47	32	15	Grès bigarré et muschelkalk.
25	2.5	0.25	15	10	Terrains primitifs.-Grès des Vosges.-Trias.-Lias.-
46	4.6	0.45	31	15	Grès bigarré et muschelkalk. [Oolithe inf. et moy.
23	2.3	0.23	19	4	Lias et oolithe inférieure.
23	2.3	0.23	19	4	id.
24	2.4	0.24	16	8	id.
27	2.7	0.27	20	7	Oolithe inférieure.
26	2.6	0.26	19	7	Lias et oolithe inférieure.

Digitized by Google

Les expériences dont ce tableau offre les résultats confirment en tous points celles que j'ai faites sur les eaux de sources.

Ainsi, si l'on considère les 38 cours d'eau dont le bassin particulier est occupé par une seule formation géologique, on trouve que l'indice hydrotimétrique des eaux qui coulent, savoir :

Dans le grès vosgien et le grès bigarré,				
	varie de	4 à	9	degrés;
Dans l'Oolithe,	—	26 à	30	—
Dans le Lias,	—	25 à	46	—
Dans le Muschelkalk,	—	29 à	66	—
Dans les Marnes irisées,	—	88 à	212	—

Ce qui reproduit bien l'ordre de qualité des eaux que l'on déduit des essais sur les eaux de sources.

Ces bases admises, si l'on examine les cours d'eau dont le bassin embrasse plusieurs formations géologiques, on voit leurs indices hydrotimétriques augmenter ou diminuer avec l'étendue de la formation qui fournit des eaux de mauvaise, de médiocre, ou de bonne qualité.

Enfin, si l'on suit une rivière de l'amont à l'aval, on constate les mêmes variations de son indice hydrotimétrique suivant le chiffre de ceux des affluents qu'elle reçoit, et, bien que l'effet soit accéléré ou réduit, par suite de l'abandon des sels de chaux qui se précipitent dans le lit du cours d'eau et sur ses rives pendant sa marche, il est toujours apparent et quelquefois avec la précision d'un mélange de laboratoire.

J'en citerai, pour terminer ce travail, quelques exemples.

Digitized by Google

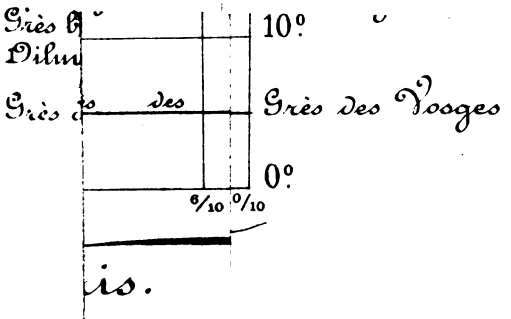

is.

Digitized by Google

Digitized by Google

L'eau de la Sarre, puisée près de Sarralbe, avant l'embouchure de l'Albe, ne marque à l'hytrotimètre que 20°. C'est la limite où les eaux commencent à former des concrétions calcaires dans les tuyaux de conduite. Mais près de Sarreguemines, à 27 kilomètres plus bas, son indice hydrotimétrique s'élève à 32 degrés, parce qu'elle a reçu chemin faisant les eaux de l'Albe et de trois ruisseaux qui marquent respectivement 88, 79, 46 et 29 degrés.

La Nied française, dont le bassin est occupé par une étendue de la formation du Keuper, qui croît de l'amont à l'aval, marque 102 degrés à Han, 122 à Pont-à-Chaussy et 127 aux Etangs. Mais à Bouzonville, à 25 kilomètres des Etangs, l'indice hydrométrique de la Nied descend à 86 degrés, attendu que la Nied française s'est réunie dans l'intervalle avec la Nied allemande, dont le volume est supérieur au sien et qui ne marque que de 82 à 84 degrés.

La petite rivière de la Canner marque à Kédange 159 degrés, mais l'on n'est pas surpris de la voir marquer, à 11 kilomètres plus loin, à Kœnigsmaker, près de son confluent avec la Moselle, 169 degrés, quand on remarque qu'elle a reçu, entre ces deux points, deux affluents dont les indices hydrotimétriques s'élèvent à 160 et 256 degrés.

Enfin la Moselle elle-même nous fournit aussi une observation intéressante. A Metz, les eaux de la Moselle marquent de 16 à 19 degrés, suivant la hauteur de la rivière, les grandes crues ayant pour effet d'abaisser l'indice hydrotimétrique. A 32 kilomètres plus bas, un peu en aval de Thionville, l'indice hydrotimétrique n'a pas varié ; il est de 17 degrés, et cependant la Moselle a été grossie, dans l'inter-

Digitized by Google

valle, par les eaux de 12 affluents qui marquent de 25 à 58 degrés, et parmi lesquels se rencontrent trois rivières assez importantes : la Seille, l'Orne et la Fensch, qui marquent respectivement 58, 28 et 25 degrés. Ce fait provient de ce que, à part la Seille qui conflue à Metz, les affluents sont relativement peu chargés de sels calcaires, et que la rivière s'est débarrassée dans son cours d'une bonne partie de ceux qu'elle a reçus, ce qui confirme, pour le dire en passant, le chiffre donné par M. Belgrand pour la limite des eaux incrustantes dans les conduites. Mais, entre Thionville et Sierck, dans un cours de 21 kilomètres, la rivière reçoit plusieurs affluents beaucoup plus chargés de sels calcaires, dont deux assez importants ne marquent pas moins de 159 à 169 degrés, et alors son indice hydrotimétrique monte à 25 degrés à Sierck.

Telle est l'étude à laquelle je me suis livré durant les deux dernières années que j'ai passées dans le département de la Moselle. Cette œuvre présente assurément bien des lacunes, et elle demanderait à être complétée, soit dans le pays même, soit dans les régions où les mêmes formations géologiques apparaissent au jour.

Il serait bon aussi que quelque patient observateur entreprît de combler le vide que les essais de M. Belgrand et les miens laissent subsister entre les roches de l'étage inférieur du système oolithique et celles du terrain crétacé supérieur. Enfin l'on doit désirer qu'il en soit de même pour les terrains inférieurs au grès des Vosges et pour ceux qui s'élèvent au-dessus des calcaires de Beauce.

L'utilité d'un semblable travail me paraît incontestable.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Il donnerait des renseignements précieux sur le choix à faire dans chaque cas donné, entre les diverses eaux utilisables pour les besoins domestiques, industriels et agricoles, dans les localités voisines de plusieurs formations géologiques différentes ; sur les précautions à prendre, d'après la nature des eaux disponibles, dans la disposition et les dimensions des réservoirs et des conduites ; sur la profondeur où l'on doit pousser l'enfoncement et le muraillement étanche des puits, suivant les terrains à traverser, pour capter les bonnes eaux et éviter les mauvaises ; enfin sur les circonstances où il convient de construire des citernes particulières ou publiques, de préférence à des fontaines alimentées d'eaux de sources ou de rivières.

Digitized by Google

Digitized by Google

AGRICULTURE - VITICULTURE

Digitized by Google

Digitized by Google

CULTURE DES ARBRES

A

BRANCHES RENVERSÉES

PAR M. D. AMBLARD

Membre titulaire.

Depuis une quinzaine d'années l'arboriculture fruitière a fait de grands progrès. Ces progrès sont dus à divers causes, mais principalement à l'émulation provoquée par les sociétés d'horticulture et au prix élevé payé par le commerce pour les beaux fruits.

Aux environs de Metz, les côtes qui longent la rive gauche de la Moselle, en commençant par Plappeville, forment des abris naturels pour les arbres fruitiers et les préservent des vents de l'ouest, vents très préjudiciables à la fructification du poirier et du pommier.

Vers 1860, M. Dubreuil, le savant arboriculteur, est venu à Metz pour y faire un cours de taille d'arbres. C'est à partir de ce moment que l'aspect des jardins a complètement changé.

Les principes enseignés par M. Dubreuil en donnant une certaine harmonie aux formes auxquelles

Digitized by Google

il soumettait ses arbres en augmentait considérablement la fructification.

La difficulté de la mise à fruit des arbres ne dépend pas de la taille plus ou moins longue que l'on applique aux arbres; elle consiste à savoir faire porter des fruits à des arbres rebelles ou trop vigoureux. Pour le poirier, ainsi que pour le pommier, le sujet sur lequel l'arbre a été greffé est de grande importance. Personne n'ignore que le poirier, greffé sur bouture de coignassier, fructifie plus facilement que greffé sur sauvageon. Il en est de même du pommier greffé sur doucin, petite pomme douce, ou sur paradis, variété naine. Le but de la taille est de faire développer en boutons à fruit, les yeux nés sur une branche latérale d'un arbre fruitier. En négligeant le pincement des arbres ou en ne pratiquant pas convenablement la taille, on risque d'en anéantir la récolte.

Pourtant, malgré tous les soins et toutes les remarques, bien des arbres restent stériles à cause de leur trop grande vigueur.

Messieurs Dubreuil, Hardy et plus récemment Gressent, dans leurs cours d'arboriculture, recommandent pour remédier à la trop grande vigueur des arbres fruitiers, l'usage du cassement, des incisions annulaires et de l'arcure des branches charpentières.

Ce dernier procédé est connu depuis plus d'un siècle par les jardiniers messins et nous admirons encore, dans les jardins de Woippy, d'anciens arbres taillés en palmettes à deux tiges et dont les branches ont été soumises à l'arcure dans leur jeunesse.

Un arboriculteur, M. Dolivot, avocat à Autun, propose un système qui met complètement de côté

Digitized by Google

tout ce qui a été écrit jusqu'ici sur l'arboriculture. Le procédé qu'il emploie est rationnel et de beaux résultats ont couronné son zèle.

M. Dolivot n'arque pas les branches de ses arbres il les renverse entièrement et il obtient ainsi une fructification extraordinaire et supprime en plus la taille et le pincer. Ces deux travaux, à son point de vue, sont une économie de travail et de temps, mais elle est bien compensée, selon nous, par le temps que l'on perd à forcer les branches à se courber et à se renvers r.

En résumé, le système de M. Dolivot consiste à renverser les branches des arbres fruitiers, tout comme on oblige, par le palissage, les branches du frêne pleureur à se courber pour faire des tonnelles.

Ce procédé de renversement de branches convient surtout aux arbres que leur grande vigueur empêche de fructifier.

Les formes des arbres soumis au renversement des branches ne flattent pas l'œil comme les belles pyramides, les fuseaux élevés et les vases, si recommandés par l'abbé Lefèvre au jardin du séminaire de Nancy. A voir ces arbres à branches renversées et un peu contre nature, on comprend pourtant qu'ils sont obligés de fructifier. De plus, la charpente employée pour former ces arbres est plus que primitive. Une charpente en fer conviendrait mieux et serait surtout plus élégante.

M. Dolivot soumet, non seulement les arbres à fruits à pépins, mais aussi ceux à noyaux à son système de renversement qu'il pratique avec succès sur la vigne, voir même sur les groseillers à maquereaux. Nous en avons vu au concours de Nancy

Digitized by Google

divers spécimens chargés de fruits. A l'établissement des Dominicains à Nancy, tous les arbres sont soumis au renversement des branches et la grande quantité de fruits que l'on récolte est surprenante.

Ce procédé réussira-t-il à Metz? C'est ce que nous ne savons pas; il mérite d'être essayé au moins sur des arbres à grande végétation et greffés sur sauvageon. Nous n'engageons pas à employer ce système sur des arbres greffés sur coignassier dont la vigueur n'est pas trop grande ni la mise à fruit facile.

Essayons de ce moyen et faisons du progrès. Mais tout porte à croire que la contraction à laquelle sont soumis les arbres à branches renversées, tout en diminuant leur vigueur, doit aussi abréger fortement leur durée. La grande quantité de fruits que l'on récolte d'après ce système compense ce défaut.

Digitized by Google

L'ÉRYNOSE

DEVANT

L'ACADÉMIE DE METZ

PAR CHARLES ABEL
Membre de l'Académie de Metz.

L'Académie de Metz compte parmi ses membres depuis 1858 (c'est-à-dire il y aura bientôt 30 ans), le propriétaire d'une métairie de vignes de 3 hectares. Ce qui lui a valu l'honneur d'être nommé président de la commission antiphylloxérique du territoire de Thionville et environs. Ce même membre a déjà publié dans les mémoires de l'Académie de Metz certains travaux sur la vigne dans le pays mosellan.

C'est celui qui prend la parole aujourd'hui et qui a trouvé inexplicable que l'an dernier on ait mis au concours la question des gelées printanières et des nuages artificiels, qu'il avait traitée dans nos mémoires, dans un travail in extenso qui lui avait valu les encouragements de M. Leverrier.

Le règlement interdit formellement de remettre au concours une question traitée par un membre vivant de l'Académie.

Digitized by Google

Il parait qu'on ne lit guères ce que j'écris, tout le monde ne va pas à Corinthe même pour les raisins.

L'an dernier, dans un voyage fait au milieu de ma famille, j'ai vu et revu les ravages du *Mildiou* aux environs de Verdun, d'Epernay, de Bar-le-Duc. J'ai constaté que ce microbe s'attaquait aussi bien sur le bord de l'eau à Tannois contre l'Ornain, que dans les terrains secs, à Ay en plein nord, ou près Verdun en plein midi.

On avait souffré en vain. Les feuilles se racoquillaient, ce qui est le caractéristique du *Mildiou;* et les graines n'arrivaient pas à maturité et tombaient à terre se crévant par le milieu comme pour l'*Oïdium*, mais sans être couvertes de la poussière caractéristique de ce champignon. Durant les deux mois de juillet et d'août de 1887, j'ai arpenté à pied, un microscope et un album à la main, les côteaux vignobles qui environnent Metz. J'ai étudié de près, surtout les localités que la rumeur publique signalait comme les plus prédisposées à être envahies par les insectes ennemis de nos ceps de vignes, ou plutôt trop amateurs de nos cépages.

J'ai donc été voir les vignes du bas des forts de Plappeville et du mont Saint-Quentin, au lieu-dit en Dalle, en ayant bien soin de ne pas regarder les nouveaux chemins stratégiques, de peur d'être empoigné par un officier de dragons.

J'ai examiné les vignes de Longeville-lès-Metz, Lessy, Rozérieulles, Sainte-Ruffine, Vaux, Ars-sur-Moselle, Ancy, Dornot, Jouy-aux-Arches, Marieulles, Magny, Peltre, Villers-Laquenexy, Vallières, Plantières, Queuleu, Saint Julien, et du Sablon.

De toutes ces courses, j'ai appris que nos vigne-

Digitized by Google

rons se préoccupaient plus des arrêtés pris contre leurs chiens soi-disant enragés, que des mesures ordonnées contre le Mildiou. Dans bien des jardins, j'ai remarqué de bons bourgeois de Metz s'amusant, armés d'un pulvérisateur Jappy, à couvrir les feuillages de leurs treilles avec des ammoniures plus ou moins fétides. J'ai entendu à Plantières, des dames de commerçants de la rue des Allemands, maugréer contre leurs maris et se plaignant qu'elles n'auraient pas de dessert à offrir à leurs invités, parce que les raisins puaient comme si l'on avait pissé dessus *(sic)*.

Mêmes doléances à Borny, et ici l'auteur de l'aspersion, un pépiniériste, répondait en gouaillant son auguste moitié dans le plus pur patois messin: « Que veux-tu, ma vieille, mon père disait que pour manger un bon raisin il fallait que le renard ait pissé dessus. » Un malin qui passait leur dit : « Chez les Simon c'est la même drogue; il parait que les renards ont changé de pissat comme la fontaine la pissatte du bas des Wades qui ne donne plus d'eau salée. »

Partout j'ai trouvé des boursouflures d'Erynose et nulle part le Mildiou. C'est à Saint-Julien et Ancy que l'on a suivi à la lettre les conseils des savants du midi de la France pour préserver les vignes du Mildiou. Il faut remarquer qu'à Ancy deux belles sources sortent de terre au milieu des vignes, elles sont intarissables même dans les étés les plus secs, comme celui de 1887. Une de ces sources est tellement abondante qu'elle fait mouvoir la roue d'un grand moulin. Elle se trouve près d'une croix aujourd'hui étendue par terre, à une centaine de pas au dessous de la pierre celtique où la tradition rapporte que s'est agenouillé *Clemens*, le chrétien envoyé de

Digitized by Google

Rome au IIIe siècle pour évangéliser les Médiomatricks.

Dans notre langage moderne nous l'appelons saint Clément. et nous fêtons le souvenir de sa venue le 23 novembre chaque année, entre catholiques.

La source de saint Clément d'Ancy envoie des eaux vives au travers des vignes, de façon que chaque propriétaire peut les arroser à son aise. C'est ce qu'ils ont fait, les uns avec de l'*eau céleste*, les autres avec l'eau du Bon Dieu. J'ai remarqué que celles qui ont été imprégnées de sulfate de cuivre ont conservé des taches blanchâtres et cela n'a pas empêché les jeunes pousses du sommet d'être piquées par l'*acarus* de *l'Erynose*. Ce qui prouve bien que ces solutions empiriques ne produisent d'effet que par l'eau qui les tient en dissolution, c'est que je suis repassé à 15 jours d'intervalle où l'on avait opéré avec des sels de cuivre et plus loin où j'avais fait arroser devant moi à l'eau pure. Ce sont ces derniers cépages qui ont repris une couleur vert sombre parce qu'ils souffraient tout simplement de la sécheresse. Ils étaient maladifs, leurs racines ne fonctionnaient plus bien, comme une fleur dans un pot que l'on a cessé d'arroser régulièrement.

A Ancy, j'ai constaté plus péremptoirement l'inefficacité de ces ammoniures et de ces sulfates de cuivre. A l'entrée du village en descendant du moulin, j'avais remarqué des pieds de *gros bec* dont les feuilles jaunissaient et se desséchaient. « *C'est le Mildiou*, dit un personnage de l'endroit parlant allemand, que je ne désignerais pas autrement. Vite arrosez avec l'*eau céleste*. » C'est ce qui fut fait de suite. Chez un voisin ne parlant pas du tout allemand, j'aperçus les

Digitized by Google

mêmes feuilles étiolées : piochez les racines, lui ai-je dit, et arrosez ferme les feuilles en dessous et les racines.

Quinze jours après, j'ai pu constater que les feuilles prétendues mildiouvées et traitées comme telles, étaient restées jaunes et se desséchaient de plus en plus, tandis que les cépages traités à l'eau pure et à la binette avaient repris une végétation normale.

Allez à Montigny rue des Loges, vous verrez une vigne en treille chargée de raisins tandis qu'une branche se meure. C'est le *Mildiou*, disent les allemands en passant. Nullement, c'est une racine qui demande de l'air, de l'eau et de l'engrais.

A Saint-Julien, sur le bord du *Ru de Vallières*, j'ai constaté la marche de l'Erynose dans le voisinage de l'eau ; l'Erynose y a été pris pour le *Mildiou*. Un propriétaire a pulvérisé avec du sulfate de cuivre dans de l'eau. Les feuilles sont devenues plus vertes mais les taches n'ont point disparu.

Les vaches ont mangé ces feuilles contaminées au cuivre une première fois, mais elles n'en ont plus voulu le lendemain. Même observation a été faite à Plantières, à Dornot. Remarquons en passant que c'est à Ancy que personne ne pratique le système de feu M. Collignon, dit d'Ancy, tant préconisé pour un temps. Même dans les propriétés de cet ancien membre de l'Académie de Metz, on a remplacé les fils de fer par de beaux échalas que chacun teinte à sa marque particulière, comme à Lorry chez M. de Marin, propriétaire de belles vignes d'Auxerrois à Dornot.

Il serait à désirer que l'Académie usât du prestige qu'elle possède comme corps savant, pour éclairer les populations viticoles, (et du même coup l'administra-

Digitized by Google

tion) sur cette question de l'*Erynose* que l'on prend à tort pour le *Mildiou*.

Cette confusion est exploitée par des personnes qui y ont intérêt. C'est à l'Académie à démontrer cette confusion. Il est à regretter qu'elle n'ait pas fait de l'*Erynose* le sujet d'une question du concours, au lieu des prairies artificielles qui sont aujourd'hui très répandues dans chaque village du pays mosellan.

L'*Erynose* est connue de nos vignerons depuis que nos vignes existent. Nos paysans l'appellent la *gale de la vigne*, comme ils disent la *gale du groseiller*, pour une autre Erynose analogue. En effet, il est reconnu que ces boursouflures de nos vignes sont causées par la piqûre d'un *acarus* microscopique, cousin germain de l'acarus de la gale humaine.

L'Erynose n'empêche pas les vaches de se nourrir des feuilles de nos vignes et de nous donner du bon lait, tandis que j'offre à tous les docteurs de Gascogne qui prêchent l'innocuité de leurs liquides, j'offre de leur verser leur ammoniure et leur sulfate de cuivre dans un bol de lait de mes vaches. Pas un ne voudra le boire.

Pour mettre l'Académie plus à même de bien connaître l'*Erynose*, j'ai cueilli à son intention le 24 août 1887, des feuilles tachées à Montigny : jardin de la Vacquinière, 1 tache frankenthal : taches blanches morillon hâtif printanier, Grande-Rue n° 6 — n° 41 : et au Jardin Botanique de la Ville ce sont les plus tachées et les plus brunes — chasselas rose — blanc du pays. Metz sans tache, 18 Nexirue, chasselas blanc de Fontainebleau.

Digitized by Google

APPENDICE.

Digitized by Google

Digitized by Google

OUVRAGES IMPRIMÉS

OFFERTS A L'ACADÉMIE

PENDANT L'ANNÉE 1887-1888.

I. — Ouvrages divers.

A. Ouvrages dont les auteurs appartiennent à l'Académie.

Barral (Georges). *Arthur de Bretagne,* drame inédit en cinq actes et en prose avec un chant, publié avec deux portraits et une lettre autographe de Claude Bernard, précédé d'une préface historique de M. Georges Barral. In-8°, 195 p., 2 pl.
Paris, Dentu, 1887.

Bellin (Gaspard). *Un livre de raison.* 11 pages in-8°.
Lyon, imp. Mougin-Rusand, 1887.

Bellevoye (Ad.). *Le tombeau de Louis-le-Débonnaire au Musée de Metz,* par Ad. Bellevoye. 7 p. in-8°, 3 vignettes.
(Extrait des *Mémoires de la Société archéologique de la Moselle*).

— *Contribution à la tératologie entomologique,* par Ad. Bellevoye. 8 p. in-8°, 8 figures.
(Extrait du *Bulletin de la Société d'Histoire naturelle de Metz*).

— *Statues et objets archéologiques au Musée Migette, à l'Hôtel-de-Ville.* 2e fascicule, 31 p. in-8°.
Metz, imp. Even frères, 1887.

Digitized by Google

Benoît (A.). *Note sur quelques collectionneurs vosgiens du siècle dernier.— L'histoire naturelle,* par M. A. Benoit. 10 p. in-8°.

(Extrait des *Annales de la Société d'Émulation des Vosges*).

— *Une sculpture lorraine à Strasbourg avant* 1870. 3 p. in-8°.

— *Recherche sur les monuments en bronze, à partir du XIV^e siècle.* 8 p. in-8°.

(Extrait du *Compte-rendu des Travaux de l'Association française pour l'avancement des sciences.* Congrès de Nancy, 1886).

Nancy, imp. Berger-Levrault et C^ie.

— *Une initiative vosgienne à Saint-Dié, à la fin du XVIII^e siècle. — Les cures par l'électricité,* 1782-1787. 13 p. in-8°.

(Extrait du *Bulletin de la Société Philomatique vosgienne.* Année 1887-88).

Bonvarlet (A.). *Documents pour servir à l'histoire politique, administrative et financière de la Flandre maritime,* recueillis, annotés et publiés par M. A. Bonvarlet. 2 fasc. in-8°, 134 p., 1 pl. fac-simile. Lille 1885; Dunkerque 1887.

Box (N.). *Notice sur les pays de la Sarre et en particulier sur Sarreguemines et ses environs,* par N. Box. 1^re et 2^e livraisons, 54 p. in-8°, 4 pl.

Metz, imp. Béha, 1887.

Collignon (R.). *Les âges de la pierre en Tunisie,* par le D^r R. Collignon, médecin-major. 38 p. in-8°, 4 planches.

(Extrait de la Revue: *Matériaux pour l'histoire primitive de l'homme.* XXI^e année, 3^e série, IV. Mai 1887.

Deny (Ed.). *Traité théorique et pratique des machines soufflantes,* par Ed. Deny. 306 p. in-8°, 151 figures. Paris, imp. E. Bernard et C^ie, 1887.

Dessenon (Ernest). *Éléments de géométrie analytique à l'usage des candidats aux écoles navale, cen-*

Digitized by Google

trale et forestière, par Ernest Dessenon, agrégé des sciences mathématiques, etc. 395 p. in-8°, 128 figures. Paris, Hachette et Cie, 1887.

GERMAIN (Léon). *Le lit d'Antoine, duc de Lorraine et de la duchesse Renée de Bourbon au Musée historique lorrain,* par M. Léon Germain. 26 p. in-8°, 2 phototypies.

Extrait du *Bulletin monumental,* 51e volume, 1885.

— *Anciens bénitiers lorrains,* par Léon Germain. 16 p. in-8°.

Extrait du *Journal de la Société d'Archéologie lorraine, d'Août* 1886.

— *Recherches généalogiques sur la famille d'Augy (Barrois, XVe-XVIIe siècles),* par Léon Germain. 51 p. in-8°. Nancy, typ. G. Crépin-Leblond, 1885.

— *Notice sur la tombe d'Isabelle de Musset, femme de Gilles Ier de Busleyden, à Marville.* 61 p. in-8°, 1 pl.

Extrait des *Mémoires de la Société d'Archéologie lorraine pour* 1886.

— *La famille Parspergaire (XVe-XVIe siècles).* 14 p. in-8°. Nancy, typ. G. Crépin-Leblond.

— *Excursions épigraphiques. — Dun-sur-Meuse,* par Léon Germain. 38 p., 3 blasons.

Montmédy, imp. Ph. Pierrot, 1887.

— *Excursions épigraphiques. — Les épitaphes de l'église d'Étain,* par Léon Germain. 32 p. in-8e.

Bar-le-Duc, imp. Constant-Laguerre, 1887.

— *Monuments funéraires de l'église Saint-Michel à Saint-Mihiel (Meuse),* par L. Germain. 124 p. in-8°.

(Extrait des *Mémoires de la Société des lettres, sciences et arts de Bar-le-Duc.* V. 2e série, 1886).

— *Les fondeurs de cloches lorrains,* par M. Léon Germain. 24 p. in-8°.

Extraits des *Mémoires de la Société des lettres, sciences et arts de Bar-le-Duc.* Bar-le Duc, imp. Constant-Laguerre, 1887.

Digitized by Google

JOLY (Ch.). *Note sur l'exposition horticole de France*, 8 p. in-8°. Paris, imp. G. Rougier et Cie, 1887.

— *Note sur les importations et les exportations de produits agricoles de* 1884 *à* 1886. 9 p. in-8°. (Extrait du *Journal de la Société nationale d'Horticulture de France*. p. 306-315). Paris, 1887.

— *Note sur un pied de vigne en Californie*. 10 p., 3 figures. Paris, imp. G. Rougier et Cie, 1887.

— *Note sur les orangeries et les irrigations de Blidah*. 19 p. in-8°, 9 pl. phot. Paris, typ. G. Charnerot, 1887.

— *Note sur la culture de la vigne sous verre*. 15 p. in-8°, 3 fig. Paris, imp. G. Rougier et Cie, 1888.

MARCUS (Ad.), *Les verreries du comté de Bitche*. Essai historique (XVe-XVIIIe siècles), par M. Ad. Marcus. 1 vol. grand in-8°, 360 p., 12 pl. et 1 carte. Nancy, imp. Berger-Levrault et Cie, 1887.

PRÉAU (Ch.) *Étude sur la trésorerie en France, à propos d'un jeton de Ch. d'Orgemont, trésorier de France en* 1465. 22 p. in-8°, 5 fig.

— *Étude sur la chambre des comptes avec la description de quelques jetons s'y rattachant*. 26 p. in-8°, 13 fig.

— *Monnaies obsidionales inédites relatives au siége de Maëstricht en* 1794 10 p. in-8°, 2 fig.

— *Étude sur la chambre aux deniers du roi du XIIe au XVIe siècle*. 19 p., 6 fig.

— *Ysabelle de Bavière à Provins* (1418-1419), *à propos d'un jeton de cette reine*. 8 p. in-8°, 1 fig.

— *Jeton inédit de la corporation des maçons — tailleurs de pierre — plâtriers - mortelliers au XIVe siècle*. 16 p. in-8°, 3 fig. Paris, imp. N. Blanpain, 1886-1887.

Digitized by Google

— *Méreaux du chapitre de St-Quiriace de Provins*, 11 p. gr. in-8°, 3 fig.
(Extrait du *Bulletin mensuel de numismatique et d'archéologie*).
Bruxelles, imp. J.-B. Moëns et Fils, 1887.

PROST (Aug.). *La justice privée et l'immunité*, par M. Aug. Prost. Vol. in-8°, 224 p.
(Extrait des *Mémoires de la Société nationale des antiquaires de France*. Série V^e^, tome VII, 1886).

ROBERT (F. des) *Madame Tastu (Sabine-Casimir-Amable) 1795-1885. Discours de réception à l'Académie de Stanislas*. 37 p. in-8°.
Nancy, imp. Berger-Levrault et C^ie^, 1887.

SERRURE (Raymond) *Pierre-Charles Robert*. Grand in-8°, 14 p. Mâcon, imp. Protat frères.

TERQUEM (O. et Edmond). *Foraminifères et ostracodes de l'Islande et du sud de la Norvège*. 12 p. grand in-8°, 1 pl. Paris, 1886.
(Extrait du *Bulletin de la Société zoologique de France*).

B. Ouvrages dont les auteurs n'appartiennent pas à l'Académie.

BASTELAER (D.-A. van) *Mémoires archéologiques*. Tome IV. In-8°, 11 planches dont une grande chromolithographie. Mons, imp. H. Manceaux 1886.

LADISLAU NETTO. *Lettre à M. Ernest Renan à propos de l'inscription phénicienne apocryphe soumise en 1872 à l'Institut historique, géographique et ethnographique du Brésil*. 36 p. gr. in-8°.
Rio-de-Janeiro, imp. Lombaerts et C^ie^, 1885.

THORE (J.). 1^e^, 2^e^ *et* 3^e^ *communications sur une nouvelle force?* 17 p. in-8°, 3 pl.
(Extrait du *Bulletin de la Société scientifique de Borda*).
Dax, imp. H. Labèque, 1887.

Digitized by Google

II. — Recueils des Académies, des Sociétés savantes, etc.

Alsace-Lorraine, **Metz.** *Bulletin de la Société d'Histoire naturelle de Metz.* 17e cahier, 2e série, 203 p. Metz, 1887.

— — IX. *Jahresbericht des Vereins für Erdkunde zu Metz, für* 1886. 125 p., 1 pl. gr. in-8°. Metz, 1878.

— **Mulhouse.** *Bulletin de la Société industrielle de* —. Avril 1887 à avril 1888. 6 livr. gr. in-8°. Mulhouse, 1887-1888.

— **Strasbourg.**

Angleterre, **Cambridge.** *Proceedings of the Cambridge philosophical Society.* Vol. VI, Part. II-III, 2 livr. Cambridge, 1887-1888.

Autriche-Hongrie, **Bistritz.** XIII. *Jahresbericht der Gewerbeschule zu Bistritz,* von M. Miers, Director. 32 p. Bistritz, 1887.

— **Gratz.** *Mittheilungen des historischen Vereines für Steiermark.* XXXV. Heft. 156 p. Gratz, 1887.

— — Beilage. *Stiria illustrata.* Graz-Herberstein, Nr. 1914-2245.

Bade (Gd-Duché). **Carlsruhe.** *Jahresbericht des Centralbureaus für Meteorologie und Hydrographie* im Grossherzogthum Baden für das Jahr 1883, 1884, 1885, 1886. 4 livraisons in-4°. Karlsruhe, 1884-87.

Bavière, **Munich.** *Sitzungsberichte der philosophisch-philolog. und hist. Classe* der k. b. Akademie der Wissenschaften. 1886. Heft. IV; 1887, Bd. I et II. 7. fasc. München, 1887-1888.

Digitized by Google

— — *Sitzungsberichte der math.-physik. Classe* der k. b. Akademie der Wissenschaften. 1887. 3 fascicules.

— — *Abhandlungen der Math.-Phys. Classe* der k. b. Akademie. In-4°. Band XV, Heft 3; Band XVI. Heft. 1. München, 1886-1887.

— — *Gedœchtnissrede auf Carl Theodor v. Siebold* von R. Hertwig, 33 p., in-4°. München, 1886.

— — *Gedœchtnissrede auf Joseph v. Fraunhofer* von C. M. V. Bauernfeind. 30 p. in-4°. München 1887.

— — *Gedœchtnissrede auf Leopold v. Ranhe* von W. v. Giesebrecht. München, 1887.

BELGIQUE, Anvers. *Académie archéologique.* Bulletin.

— — N^os X-XV. 6 fasc. Anvers, 1887-1888.

— — — Annales. XLII; 4^e série, tome II. 460 p. Anvers, 1886.

— Arlon. *Institut archéologique du Luxembourg.* — Annales XVIII. 32^e fasc. 332 p. W. in-8°. Anvers, 1868.

— Bruxelles. *Bulletins de l'Académie Royale.* 55^e année 1885. Tome IX et X. 56^e année. Tome XI, XII et XIII. 5 volumes in-8°. Bruxelles, 1885-1887.

— — *Mémoires couronnés et autres mémoires* publiés par l'Académie royale. Tomes XXXVIII et XXXIX, 2 vol. in-8°. Bruxelles, 1886.

— — *Catalogue des livres de la bibliothèque de l'Académie Royale* 1^re partie. Sociétés, établissements, administrations publiques, etc., recueils périodiques. 316 p. — 2^e partie, ouvrages non périodiques. 1^er fasc., *Sciences.* 516 p. 2^d fascicule, *Lettres.* p. 516-923. 3 vol. in-8°. Bruxelles, 1881, 1883, 1887.

— — *Annuaire de l'Académie Royale.* 1885, 525 p.

Digitized by Google

3 portraits ; 1886, 436 p. 3 portraits; 1887, 508 p. 3 portraits. — 3 vol. in-16. Bruxelles, 1885-1887.

— — *Notices Biographiques et bibliographiques* concernant les membres, les correspondants et les associés. 1886. 606 p. in-16. Bruxelles, 1887.

— — *Mémoires de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique,* XVVI. in-4°. Bruxelles, 1886.

— — *Mémoires couronnés et mémoires des savants étrangers*, tomes XLVII et XLVIII. 2 vol. in-4°. Bruxelles, 1886.

— — *Procès-verbaux des séances de la société royale malacologique de Belgique*, du 7 août 1886 au 4 juin 1889, in-8°.

— — *Annales de la société royale malacologique de Belgique.* Tome XXI ; 4e série, I. 1886. in-8°. Bruxelles, 1886.

— Enghien. *Annales du cercle archéologique d'Enghien.* Tome III, 1re livraison. Braine-le Comte, 1887.

— Liège. *Mémoires de la société royale des sciences de Liège.* 2e série, t, XIV. 1 vol. in-8°. Bruxelles, 1888.

Brême (République de) *Abhandlungen herausgegeben von naturwissenschaft Vereine zu Bremen.* Bd. I, Heft. 1 und 2. in 8°. 3 Tafeln. Bremen, 1888.

France.

Ain, Bourg. *Annales de la société d'émulation de l'Ain.* 21e année. 1887, avril à décembre ; 1888, janv. à mars. 4 fascicules in-8°. Bourg, 1887-1888.

Aisne, Saint-Quentin. *Mémoires de la société académique des sciences, arts, belles-lettres, agriculture*

Digitized by Google

et industrie de *St-Quentin*. 4e série ; tome VI ; travaux de 1883 ; 59e année. 530 p. in-8° 5 pl., 1 plan. Saint-Quentin, 1886.

AUBE, **Troyes.** *Mémoires de la société académique d'agriculture, des sciences, arts et belles-letres du dépt. de l'Aube.* 3e série, tome 22, 44e de la collection ; année 1885, 402 p. in-8° ; 1 carte. Troyes, 1885.

CALVADOS. **Caen.** *Mémoires de l'académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen.* 326 p. in-8°. Caen, 1886.

DOUBS, **Besançon.** *Mémoires de la société d'émulation du Doubs.* 5e série, 10e volume. 563 p. in-8°. Besançon, 1886.

EURE, **Evreux.** *Recueil des travaux de la société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres de l'Eure.* 4e série, tome 6. Années 1882-1885. 1 volume. CCLIX-282 p. in-8°. Evreux, 1886.

GARONNE (HAUTE-) **Toulouse.** *Mémoires de l'Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse.* 8e série. Tome 8e. 558 et 274 p. in-8°. Toulouse 1868.

— — *Bulletin de la société des sciences physiques et naturelles de Toulouse.* tome V. ; années 1881-1882, 2e livraison. 1 vol. in-8° ; pages 159 à 451 ; 28 pl. ; — Tome VI ; années 1883-1884. 1 vol. in-8°, 343 p., 24 pl. Toulouse.

— — Journal d'agriculture pratique et d'économie rurale pour le midi de la France. 4e série, tome XIV, de juillet à décembre 1886 ; tome LXXXIII de la collection, de janvier à juin 1887. 12 livraison in-8°. Toulouse.

GIRONDE, **Bordeaux.** *Actes de la Société linnéenne de Bordeaux.* Vol. 39e ; 4e série tome IX. 366-LXVIII p. ; 5 pl. Bordeaux, 1885.

Digitized by Google

INDRE-ET-LOIRE, Tours. *Annales de la Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du Dépt. d'Indre-et-Loire.* 123e année, tome LXIII, 1884 ; 124e année, tome LXIV, 1885 ; 125e année, tome LXV, 1886 ; 126e année, tome LXVI, janvier à juin 1887. 31 fascicules in-8°. Tours, 1884-1887.

ISÈRE, Grenoble. *Bulletin de l'Académie Delphinale.* 3e série, tome 20e, 1885. 400 p. in-8°. Grenoble, 1886.

JURA, Lons-le-Saunier. *Mémoires de la Société d'émulation du Jura.* 4e série, 1er volume. 1885. 457 p. in-8°. Lons-le-Saunier. 1886.

LANDE, Dax. *Bulletin de la Société de Borda.* 12e année 1887. 2-4 trimestres ; 13e année 1888, 1er semestre, 4 fascicules in-8°. Dax, 1887-1888.

LOIRE, Saint-Etienne. *Bulletin de la société d'Agriculture, Industrie, Sciences, Arts et Belles-Lettres du dépt. de la Loire.* Janv. et Février 1888. 2 fascicules in-8°. Saint-Etienne, 1888.

LOIRE-INFÉRIEURE. Nantes. *Annales de la Société académique de Nantes et du dépt. de la Loire-Inférieure.* 6e série, volume 7e. 1886. 2 fascicules in-8°. Nantes.

LOIRET, Orléans. *Mémoires de la Société archéologique et historique de l'Orléanais.* Tome 21e. 425 p. in-8°. Orléans, 1886.

— — *Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais.* Tome VIII. nos 129, 130, 131. in 8°. Orléans, 1886.

LOIR-ET-CHER, Blois. *Mémoires de la Société des Sciences et Lettres de Loir-et-Cher.* Tome XI, 2 parties. 562 p. ; 21 pl. 1 carte. In-8°. Blois, 1886-1887.

LOZÈRE, Mende. *Bulletin de la Société d'Agriculture, Industrie, Sciences et Arts du dépt. de la Lozère.*

Digitized by Google

Tome 37, mai à décembre 1886 ; tome 35, jan. à avril 1887. 9 livraisons in 8°. Mende, 1886-1887.

MAINE-ET-LOIRE. **Angers.** *Mémoires de la Société nationale d'Agriculture, Sciences et Arts d'Angers.* Nouvelle période, tome 28. 1886. 435 p. in-8°. Angers, 1887.

MARNE, **Châlons-sur-Marne.** *Mémoires de la Société d'Agriculture, Commerce, Sciences et Arts du dépt. de la Marne.* Année 1884-1885, 255 p. in-8°. Châlons-sur-Marne, 1886.

MEURTHE-ET-MOSELLE, **Nancy.** *Mémoires de l'Académie de Stanislas.* 136e année ; 5e série, tome III. 272 p. in-8°. Nancy, 1886.

— **Briey.** *Mémoires de la Société d'Archéologie et d'Histoire de la Moselle.* 17e volume. 295 p. in-8°. Metz, 1887.

— **Nancy.** *Journal de la Société d'archéologie et du Musée historique lorrain.* 35e année, 1886. 356 p. in-8° 1 pl. Nancy, 1886.

MEUSE, **Bar-le-Duc,** *Mémoires de la Société des lettres, sciences et arts de Bar-le-Duc.* 2e série, tomes V et VI. in-8°. Bar-le-Duc, 1886-1887.

NORD. **Cambrai.** *Mémoires de la Société d'émulation de Cambrai.* Tome XLI. in-8. Cambrai, 1886.

PAS-DE-CALAIS. **Arras.** *Mémoires de l'Académie des sciences, lettres et arts d'Arras.* in-8° IIe série, t. XVIII. Arras, 1886.

PUY-DE-DÔME. **Clermond-Ferrand.** *Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne.*

PYRÉNÉES-ORIENTALES. **Perpignan.** *Société agricole, scientifique et littéraire des Pyrénées-Orientales.* Vol. XXVIII. 7 pl. in-8°. Perpignan, 1887.

SAÔNE (HAUTE-), **Vesoul.** *Bulletin de la Société d'agriculture, science et arts du dép. de la Haute-Saône.* 3e série n° 17. Vesoul, 1886.

Digitized by Google

SARTHE. **Le Mans.** *Bulletin de la Société d'Agriculture, sciences et arts de la Sarthe.* 11e série, t. XXIII. in-8°. 1er et 2e fascicule. Le Mans, 1887.

SEINE. **Paris.** *Journal mensuel des travaux de l'Académie nationale, agricole, manufacturière et commerciale et de la Société française de statistique.* 57e année, de mai à décembre 1887 ; 58e année, de janv. à avril 1888. Paris, 1887, 1888.

— — *Bulletin des séances de la Société nationale d'agriculture de France.* Année 1887, 11 fascicules in-8°. nos 5-11 ; année 1888. nos 1-4. Paris, 1887-1888.

— — *Bulletin de la Société de Géographie.* Tome VIII. 1887. 4 fasc. in-8°. Paris, 1887.

Société de Géographie. Compte rendu des séances. 1887. nos 10-16 ; 1888, nos 1-8. Paris, 1887-1888.

Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France. 1885. in-8. Paris.

— — *Mémoires de la Société nationale des Antiquaires de France.* 5e série, tome VI. in-8°. Paris, 1885.

SEINE-ET-OISE, **Versailles.** *Mémoires de la Société des sciences morales, des lettres et des arts de Seine-et-Oise. XV.* Versailles, 1887.

— — *Mémoires de la Société d'agriculture et des arts du dépt. de Seine-et-Oise.* 3e série. XXI. Versailles 1888.

SEINE-INFÉRIEURE, **Rouen.** *Bulletin de la Société centrale d'Horticulture du dépt. de la Seine-Inférieure.* 1887. 4 fascicules in-8°. Rouen, 1887-1888.

— — *Extrait des travaux de la Société centrale d'agriculture du dép. de la Seine-Inférieure.* cahiers 215 à 217. 4 livraisons in-8°. Rouen, 1887-1888.

— — *Bulletin de la Société libre d'émulation du*

Digitized by Google

commerce et de l'industrie de la Seine-Inférieure. Exercice 1885-1886. (2e partie). Rouen, 1886.

— — Bulletin de la Société des Amis des sciences naturelles de Rouen. 22e année. 3e série. Rouen 1886.

— — *Précis analytique des travaux de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen* pendant l'année 1885-1886. Rouen, 1887.

SÈVRES (DEUX-) **Niort.** *Bulletins de la Société de statistique, sciences, lettres et arts du dépt. des Deux-Sèvres,* 1886, nos 6-12 ; 1887, nos 1-3. Niort.

SOMME, **Amiens.** *Mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie.* 3e série. Tome IX. Amiens, 1887.

— — *Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie.* Année 1886. nos 1 à 4 ; année 1887, no 1. Amiens.

VAR, **Toulon.** *Bulletin de l'Académie du Var.* Nouvelle série, tome XIII. 1886. Toulon.

VOSGES, **Epinal.** *Annales de la Société d'Emulation du dépt. des Vosges.* 1886. Epinal, 1886.

— **Saint-Dié.** *Bulletin de la Société Philomatique Vosgienne.* 13e année. 1887-88. Saint-Dié, 1888.

YONNE, **Auxerre.** *Bulletin de Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne.* 1886. 40e volume 11e de la 3e série. 2 vol. in-8°. Auxerre, 1886-1887.

HOLLANDE, **Harlem.** *Tijdschrift uitgegeven door de Nederlandsche Maatschappij ter bevordering van Nijverheid.* 4e série, volume XI, avril à décembre 1887 ; volume XII, janvier à mars 1888. 12 livraisons in-8°. Haarlem, 1887, 1888.

LUXEMBOURG, (GRAND-DUCHÉ DE) *Observations météorologiques faites à Luxembourg* par F. Reuter. 3e et 4e vol. Luxembourg, 1887.

PRUSSE. **Gœrlitz.** *Neues Lausitzisches Magasin.* Volume LXVI. 2 fascicules in-8°. Gœrlitz. 1887, 1888.

Digitized by Google

— Trèves. *Rœmische Mosaiken aus Trier und dessen Umgegend gezeichnet und erlœutert von Domkapitular* J. N. von Wilmowski. (Nach dessen Tode herausgegeben von der *Gesellschaft für nützliche Forsuchungen in Trier*. Texte, 23 pl. in-4°; atlas IX planches grand in-f°, coloriés, Trier, 1888.

AMÉRIQUE

ETATS-UNIS.

COLUMBIA, **Washington.** *Bulletin of the United States Geological Survey.* n^os^ 35, 36, 37, 38 et 39. 6 fascicules in-8°. Washington, 1886-1887.

— — *Smithsonian miscellaneous Collection.* Vol. XXVIII, XXIX et XXX. 3 vol. in-8° Washington, 1887.

— — *United States Geologigal Survey. — Mineral Resources. Calendar Year* 1885. *Division of Mining Statistics and Technologie.* 1 vol. in-8°. Washington 1886.

— — — *Calendar Year* 1886. *David T. Day.* 1 vol. in-8°. Washington, 1887.

— — *Report of the Meteorological Council* 1886-87. Appendix XV. *Accessions to the Library during the Year ending* 31st. *Marsch* 1887. Fascicule de 28 pages.

— NEW-YORK **Albany.** *Ninety-eighth annual Report of the Board of Regents of the University of the State of New York.* 1 vol. in-8°. Albany, 1885.

— — *Ninety-ninth annual Report of the Regents of the University of the state of New York.* 1 vol. in-8°. Albany, 1886.

Digitized by Google

— — *Historical and Statistical Record of the University of the state of New York during the Century from* 1784 to 1884, by Franklin B. Hough, M. D., Ph. D., *with an introductory Sketch,* by David Marray, Ph. D., LL. D. 1 vol. in 8°. Albany, 1886.

— — *Annual Report of the Trustees of the New York State Library.* nos 67, 68 et 69. 3 vol. Albany, 1885 1887.

— — *Annual Report of the New York State Museum of Natural History.* nos 32, 38 et 39. 3 vol. Albany, 1879, 1885, 1886.

— MASSACHUSETTS, **Boston.** *Annual Report of the Curator of the Museum of comparative zoœlogy at Harvard College,..* for 1886-87. fascicule de 35 p. in-8°. Cambridge, 1887.

— — *Bulletin of the Museum of Comparative Zoœlogy.* Vol. XIII. nos 4, 5, 7, 8 ; vol. XVI, n° 1. (Geological Series, vol. II.) 5 fascicules in-8°. Cambridge, 1887, 1888.

PENSYLVANIE, **Philadelphia,** *Proceedings of the Akademy of Natural Sciences,* 1887. Part. II. in-8°. Philadelphia, 1887.

— — *Transactions of the Wagner Free Institute of Science.* 134 p. gr. in-8°. 23 pl. Philadelphia, 1887.

The journal of comparative Medicine and Surgery. Vol. IX. nos 1 et 2. in-8°. Philadelphia, 1888.

ASIE

CHINE. **Zi-Ka-Wei,** Bulletin mensuel de l'observatoire magnétique et météorologique de Zi-Ka-Wei près Chang-hai. Tome XII, année 1886. In-f° de 178 p. Zi-Ka-Wei, 1887.

Digitized by Google

III. Publication Officielle.

Metz. *Compte rendu de la Chambre de Commerce de Metz*, du 1er avril 1886 au 31 mars 1887. Texte allemand et texte français. Metz, 1887.

IV. Revues et Journaux.

Le bon Cultivateur, recueil agronomique, organe de la Société centrale d'Agriculture de Meurthe-et-Moselle... 67e année, de janvier à décembre 1886; 68e année, de janvier à juin 1887, in-4°. Nancy.

Le Lorrain, écho de Metz et d'Alsace-Lorraine, 5 et 6e années, du 27 mai 1887 au 31 mai 1888. In-f°. Metz.

Le Messin, 5 et 6e années, du 27 mai 1887 au 31 mai 1888. In-f°. Metz.

Digitized by Google

TRAVAUX MANUSCRITS

DÉPOSÉS AUX ARCHIVES DE L'ACADÉMIE

PENDANT L'ANNÉE 1887-1888.

L'astérique indique les travaux dont l'Académie a voté l'impression dans ses Mémoires.

ABEL (Ch.)* Rapport sur le concours d'histoire pour pour l'année 1887-1888, au nom d'une commission composé de MM. Benoit, Box et Abel.

— (*) *Notice biographique sur Henri Lepage.*

— (*) *Revue rétrospective des vieilles chansons populaires du pays mosellan.*

— (*) *Rombas. Etymologie et histoire.*

— (*) *L'érynose devant l'Académie de Metz, en* 1887.

AMBLARD (*) Rapport sur le concours d'apiculture de l'année 1887-88, au nom d'une commission composée de MM. Lamaille, Lametz et Amblard.

— (*) *Notice sur Jean Pelte.*

— (*) *Culture des arbres à branches renversées.*

AURICOSTE de LAZARQUE (*). Rapport sur le concours de poésie de l'année 1887-88, au nom d'une commission composée de MM. Box, F. de Saulcy et Auricoste de Lazarque.

Digitized by Google

— Rapport sur la candidature de M. l'abbé Vion à une place de membre titulaire, au nom d'une commission composée de MM. Box, Schuster et Auricoste de Lazarque .

Bellevoye (Ad.) Rapport sur la candidature de M. Ch. Alex. G. Préau à une place de membre correspondant, au nom d'une commission composé de MM. Friren, Thiriot et Bellevoye.

Benoit (*). *Extrait des mémoires de Claude Colson, curé de Nitting.*

Benoit. De la part que l'Académie de Metz a prise dans toutes les questions morales, scientifiques et artistiques.

Bir. Mémoire sur l'agriculture. Devise *Procumbit humi bos.*

Concours de l'année 1887-1888. — Médailles de bronze, moyen module.

Box. Rapport sur la candidature de M. Camille Massing à une place de membre titulaire, au nom d'une commission composé de MM. Bellevoye, Marcus et Box.

Ferrez (*). Compte-rendu des travaux de l'Académie pendant l'année 1887-1888.

François (Ernest) *Vercingétorix et l'Archidruide des Gaules.*

Concours de poésie, 1887-1888. — Mention honorable.

Goy. (P. de) Rapport sur la candidature de M. Dessenon à une place de membre correspondant au nom d'une commission composée de MM. Fleck Schuster et de Goy.

Havette. Mémoire sur l'apiculture.

Concours de l'année 1887-88 — Mention honorable.

Huber (*). *Notice sur P.-Charles Robert.*

Digitized by Google

JACQUEMIN. Rapport sur la candidature de M. Graffe à une place de membre titulaire au nom d'une commission composée de MM. Amblard, Lametz et Jacquemin.

— (*) *Note sur un caveau à ossements découvert dans l'église Saint-Vincent, à Metz.*

— Paroles prononcées sur la tombe de M. l'abbé Ledain, le 10 mars 1888.

LAMETZ (*). Rapport sur le concours d'Agriculture de l'année 1887-1888, au nom d'une commission composée de MM. Amblard, Lamaille et Lametz.

— (*) *Description d'un régulateur gyroscopique.*

— Rapport sur la candidature de M. Georges Barral à une place de membre correspondant, au nom d'une commission composée de MM. Amblard, Schlincker et Lametz.

LOISEAU (Célestin). *Recherches sur les traditions, coutumes, usages, etc., etc., dans l'arrondissement de Sarrebourg (Lorraine).*

Concours d'histoire (Folk-Lore) de 1887-88. — Mention honorable.

POIRIER (Madame), née ESTRE. Trois contes populaires en patois : *l'Antoûne — Lo Chan et lo Rna — Les Treu Compégnon.* Une pièce de poésie : *Lè Mohhon.*

Concours de linguistique de l'année 1887-88. — Mention honorable.

RAILLARD (*). *Etude hydrotimétrique sur les eaux de l'ancien département de la Moselle.*

RÉGNIER (Dr.) Rapport sur un travail ayant pour titre *l'Alcoolisme* et présenté au concours des sciences morales de l'année 1886-87.

Digitized by Google

— Rapport sur la candidature de M. Schlincker à à une place de membre titulaire, au nom d'une commission composée de MM. Auricoste, Box et Régnier.

— Rapport sur une proposition de M. le Dr. Topinard, relative à une *Carte de la répartition de la couleur des yeux et des cheveux.*

SABATIER (Gabriel) *La Muse et le poète; Tristesse et joie; Sous les étoiles; Adam et Caïn.*

Concours de Poésie de l'année 1887-88. — Bronze, petit module.

SCHUSTER. Rapport sur la candidature de M. Valéry de Tinseau à une place de membre titulaire, au nom d'une commission composée de MM. Box, Ferrez et Schuster.

VATOT. Mémoire sur l'agriculture. Devise : *Dans la culture, le travail n'est pas tout, il faut l'intelligence.*

Concours de l'année 1887-88. — Bronze, moyen module.

VION (L'abbé H.)* Rapport sur le concours de linguistique de l'année 1887-88 au nom d'une commission composée de MM. Auricoste de Lazarque, P. de Goy et Vion.

— Paroles prononcées à la séance de réception, le 27 octobre 1887.

— Rapport sur une demande d'échange de publications de la part de la Société d'histoire (Akademisch Geschiedkundig Genootschaft) de l'université de Gand.

Digitized by Google

POÉSIES PRÉSENTÉES AUX CONCOURS DE 1887-88 ET RESTÉES ANONYMES.

Ricochets (Six petites pièces).
Les différents âges de la poésie.
La veuve du marin.
La mort de sainte Monique.

DON.

Vue de Boulay au XVII^e siècle,

Dessin colorié d'après un tableau de l'époque, offert à l'Académie de Metz par M. AURICOSTE de LAZARQUE.

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLEAU

DES

MEMBRES DE L'ACADÉMIE

Digitized by Google

SIGNES ABRÉVIATIFS.

☆. Chevalier de la Légion d'honneur.
O. ☆. Officier — —
C. ☆. Commandeur — —
G. O. ☆. Grand officier — —
⛁. Médaille militaire.
A. ❦. Officier d'Académie.
I. ❦. Officier de l'Instruction publique.
✠. Chevalier de l'ordre de Saint-Sylvestre.

Digitized by Google

LISTE DES MEMBRES

DU

BUREAU DE L'ACADÉMIE

DEPUIS 1819 JUSQU'A 1889.

L'astérisque indique les membres décédés.

	Présidents : MM.	*Secrétaires :* MM.	*Secrét.-Arch. :* MM.	*Trésoriers :* MM.
1819 20	* De Sarrazin.	* Herpin.	—	* Saincère.
1820 21	* Gorcy.	id.	—	id.
1821-22	* Bergery (1).	id.	—	* Chaumas.
1822 23	* Thiel.	id.	—	* Anspach.
1823-24	* Poncelet.	* Devilly.	—	* Dosquet.
1824-25	* Serrulas.	id.	* Thiel.	* Cailly.
1825 26	* Bergery (2).	id.	* Renault.	* Anspach.
1826-27	* Renault.	* Bergery.	* Bardin.	* Woisard.
1827-28	* Dosquet.	id.	* Munier.	* Chambille.
1828-29	* Bardin.	id.	id.	id.
1829-30	* Bon Marchant	id.	id.	id.
1830-31	* Chaumas.	* Dosquet.	* Renault.	* Didion.
1831-32	* Bergery (3).	id.	id.	* Bardin.
1832-33	* Gosselin.	id.	id.	* Munier.
1833-34	* Bergery (4).	* Lasaulce.	* Simon V.	* Le Masson.
1834-35	* Le Masson (1)	* De Saulcy F.	id.	* Marchal.
1835-36	* Bergère (1).	* Gosselin.	id.	id.
1836-37	* Faivre.	* Macherez.	id.	* Munier.
1837-38	* Le Masson (2)	* Gosselin.	id.	id.
1838-39	* Didion.	* Desains.	id.	id.
1839 40	* Culmann (1)	* Bégin.	id.	id.
1840-41	* Lucy.	* La Bastide.	id.	id.
1841-42	Mézières.	id.	id.	id.
1842-43	* Culmann (2)	* Livet.	id.	id.
1843-44	* Malherbe (1)	id.	id.	id.
1844-45	* Bergère (2).	De St-Vincent.	N.	id.
1845-46	* Simon V. (1)	* Blanc.	* Clerx.	id.
1846-47	Michel E. (1)	Robert.	id.	id.
1847-48	* Malherbe (2)	Prost Aug.	id.	id.
1848-49	Michel E. (2)	* Boulangé.	id.	id.
1849-50	* Malherbe (3)	* Faivre.	id.	id.
1850-51	* Emy.	* De Saulcy E.	id.	id.
1851-52	Langlois.	Jacquot E.	id.	id.
1852-53	* Simon V. (2)	Grellois.	id.	id.
1853-54	* Malherbe (4)	id.	id.	id.
1854-55	* De Saulcy E. (1)	De Chastellux.	id.	id.
1855-56	Jacquot E.	Vincenot.	id.	* Chabert.
1856-57	* Woirhaye.	id.	id.	id.

Digitized by Google

	Présidents : MM.	*Secrétaires :* MM.	*Secrét.-Arch. :* MM.	*Trésoriers :* MM.
1857-58	* Susane.	**Du Colombier.**	* Clerx.	* Chabert.
1858-59	Salmon.	* **E. de Bouteiller.**	id.	id.
1859 60	* Scoutetten.	id.	id.	id.
1860-61	* G[l] Didion.	id.	id.	id.
1861-62	* Leclerc.	Bouchotte.	id.	id.
1862 63	Mézières (2).	id.	id.	id.
1863-64	* De Gérando.	id.	id.	id.
1864-65	**De Puymaigre.**	Michel E.	id.	id.
1865-66	* **E. de Bouteiller.**	* Thillois J.	Marcus.	id.
1866-67	Raillard.	id.	id.	* **De St-Martin.**
1867-68	Goulier.	id.	id.	id.
1868-69	Michel E.	* Cailly.	id.	id.
1869-70	Grellois.	id.	id.	id.
1870-71	Jacquet A.	Lejeune J.	id.	id.
1871-72	Virlet.	Abel.	id.	id.
1872-73	* Maguin H.	* Lorrain.	id.	Fleck.
1873-74	Fleck (1).	Taratte.	id.	* Démoget.
1874-75	* Orbain.	Schuster.	id.	Bellevoye.
1875-76	Abel Ch.	id.	id.	id.
1876-77	* **De Saulcy E.** (2)	id.	id.	id.
1877-78	* Cailly Ch.	Bérard A.	id.	id.
1878-79	**Dr Winsback** (1)	id.	id.	id.
1879-80	* Bezançon P.	id.	Gandelet.	id.
1880-81	Fleck (2).	id.	* Chartener.	id.
1881-82	De Saulcy F.	id.	id.	id.
1882 83	* Chartener.	id.	Friren A.	id.
1883-84	Fleck (3).	id.	id.	id.
1884-85	Benoit A.	id.	id.	id.
1885-86	**Dr Winsback** (2)	id.	id.	id.
1886-87	**A. de Lazarque.**	id.	id.	id.
1887-88	**Jacquemin R.**	Ferrez E.	id.	id.
1888-89	Bérard A.	id.	id.	Lametz.

Digitized by Google

TABLEAU

DES

MEMBRES DE L'ACADÉMIE

Bureau pour l'année 1888-1889.

Président d'honneur :	M. le PRÉSIDENT DE LA LORRAINE.
Président titulaire :	M. l'Abbé BÉRARD.
Président honoraire :	M. R. JACQUEMIN.
Vice-Président :	M. E. HUBER.
Secrétaire :	M. E. FERREZ.
Secrétaire-Archiviste :	M. l'Abbé FRIREN.
Trésorier :	M. LAMETZ.

Conseil d'Administration pour l'année 1888-1889.

Membres de droit : MM. les membres du Bureau.

Membres élus en exécution de l'article 59 du règlement : M. AURICOSTE DE LAZARQUE. — M. V. DE TINSEAU.

Agent : M. E. COLON, directeur de LA MESSINE.

Admissions pendant l'année 1887-1888.

Membres titulaires : M. CAMILLE MASSING, ingénieur civil, membre de la délégation provinciale, à Puttelange, élu le 30 juin 1887 ; — M. A. SCHLINCKER, maître de forges à Creutzwald, membre correspondant depuis 1881, élu le 28 juillet 1887 ; — M. l'abbé VION, curé de Bazoncourt, élu le 25 août 1887 ; M. GRAFFE, peintre-décorateur à Metz, agrégé-artiste depuis 1875, élu le 29 mars 1888 ; — M. VALÉRY de TINSEAU, élu le 26 avril 1888.

Digitized by Google

Membre associé-libre non résidant : M. ETIENNE de LADOUCETTE, neveu de M. le baron EUGÈNE de LADOUCETTE, élu par acclamation le 29 mars 1888.

Membres correspondants : M. DESSENON, I. ✿, professeur de mathématiques au lycée Saint-Louis, à Paris, élu le 30 juin 1887 ; M. GEORGES BARRAL, publiciste, à Paris, élu le 24 novembre 1887 ; M. CHARLES-ALEX.-GERMAIN PRÉAU, membre de diverses sociétés d'archéologie, à Paris, élu le 28 avril 1888.

Mutations.

MM. ANTOINE et BELLEVOYE ayant quitté la Lorraine, ont passé dans la classe des associés-libres non résidants.

Membres décédés pendant l'année 1887-1888.

Membres honoraires : M. CHARLES ROBERT, C. ✿, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), intendant général inspecteur en retraite, décédé à Paris, le 15 décembre 1887 ; — M. ERNEST M. J. CAIGNART de SAULCY, ✿, ancien lieutenant de vaisseau, décédé à Metz, le 29 mars 1888.

Membre titulaire : M. l'abbé ADOLPHE LEDAIN, chanoine honoraire, décédé à Metz, le 8 mars 1888.

Membres associés-libres non résidants : M. OLRY TERQUEM, ancien pharmacien, membre de la société géologique de France, décédé à Paris-Passy, le 19 juin 1887 ; — M. ALFRED TERQUEM, ✿, I. ✿, professeur de physique à la Faculté des sciences de Lille, correspondant de l'Institut (Académie des sciences), décédé à Lille, le 16 juillet 1887.

Membre correspondant : M. HENRI LEPAGE, ✿, I. ✿, archiviste du département de Meurthe-et-Moselle, décédé à Nancy, le 27 décembre 1887.

LISTE DES MEMBRES

DES DIVERSES CLASSES DE L'ACADÉMIE

A la date du 31 Mai 1888

Membres honoraires.

MM.

1850. BOILEAU (PROSPER)[1], O. ✿, lieutenant-colonel d'artillerie en retraite, correspondant de l'Institut (Académie des sciences) ; rue de la Bibliothèque, 7, à Versailles.

1 Décédé à Versailles, le 11 septembre 1891.

Digitized by Google

1841. DAUBRÉE (Auguste), G. O. ✠, I. ✠, membre de l'Institut, (Académie des sciences), inspecteur général des mines; boulevard Saint-Germain, 254, à Paris.
1851. JACQUOT (E.), O. ✠, inspecteur général des mines; rue de Monceau, 83, à Paris.
1861. LEMUD (A.-G. de), ✠, peintre; rue Mazagran, 9, à Nancy.
1863. MARCUS (Adolphe), ✠, ancien élève de l'École polytechnique; rue du Regard, 10, à Paris.
1863. MÉZIÈRES (Alfred), O. ✠, A. ✠, membre de l'Institut (Académie française), professeur de littérature étrangère à la Sorbonne; boulevard St-Michel, 57, à Paris.
1843. PUYMAIGRE (le comte Théodore de), homme de lettres; rue de l'Université, 17, à Paris.
1857. RAILLARD (Emmanuel), O. ✠, inspecteur général des ponts et chaussées; rue Fénelon, 7, à Paris.
1856. SALMON (Auguste), O. ✠, A. ✠, sénateur, conseiller honoraire à la Cour de Cassation, correspondant de l'Institut (Académie des sciences morales et politiques); boulevard Saint-Germain, 168, à Paris.
1860. THOMAS (Ambroise), C. ✠, membre de l'Institut (Académie des beaux-arts), directeur du Conservatoire de musique de Paris.
1847. VIRLET (Edouard)[1], O, ✠, colonel d'artillerie en retraite; rue du Château, 5, à Fontainebleau.

Membres titulaires.

MM.

1858. ABEL (Charles), docteur en droit.
1885. AMBLARD (Désiré)[2], viticulteur, à Lorry-devant-le-Pont.
1883. AURICOSTE DE LAZARQUE, à Retonfey.
1877. BENOIT (Arthur), membre de plusieurs sociétés savantes.
1875. BÉRARD (l'abbé), chanoine honoraire, professeur au Petit-Séminaire.
1879. BOURGEAT (l'abbé), curé de Sainte-Ruffine.
1885. BOX (Nicolas), I. ✠, ancien principal du collège de Sarreguemines.
1884. CURICQUE (l'abbé J.)[3], curé de Haute-Kontz.
1879. FERREZ (Eugène).
1869. FLECK (l'abbé J.), chanoine.
1874. FRIREN (l'abbé), professeur au Petit-Séminaire.

1 Décédé à Fontainebleau, le 24 décembre 1889.
2 Membre agrégé-cultivateur depuis 1878.
3 Décédé à Sierck, le 29 Janvier 1892.

Digitized by Google

1888. GRAFFE[1], peintre-décorateur; rue des Huiliers, 10.
1870. HUBER (Émile), ✲, ingénieur civil, à Sarreguemines.
1877. JACQUEMIN (Remy), ✲, architecte, avenue Serpenoise.
1881. LAMAILLE, président du Comice agricole de Metz.
1877. LAMETZ, ingénieur civil, rue Sainte-Marie.
1868. LEJEUNE (Jules), avocat.
1871. MARCHAL (Eugène), docteur en médecine.
1878. MARCHAL (C.), ✲, docteur en médecine.
1887. MASSING (Camille), ingénieur civil, à Puttelange.
1875. MAURICE, géomètre, à Sainte-Ruffine.
1875. PANGE (le comte Maurice de), au château de Pange.
1847. PROST (Auguste), homme de lettres.
1886. REGNIER[2], docteur en médecine, à Vaudreching.
1872. REMOISSENET, ingénieur-opticien, rue Fournirue.
1878. SAMSON[3], médecin vétérinaire.
1875. SAULCY (Félicien de), membre de la Société entomologique de France, rue Châtillon.
1888. SCHLINCKER (A.)[4], maître de forges à Creutzwald.
1873. SIMON (Léon), peintre, rue du Moyen-Pont.
1888. TINSEAU (Valéry de), maire de Peltre.
1871. VIANSSON (Louis), ✲, ancien maire de Plappeville.
1887. VION (l'abbé), curé de Bazoncourt.
1873. WINSBACK (Ernest), docteur en médecine, place Saint-Louis, 8.

Associés-libres non résidants.

MM.

1863. ALMERAS-LATOUR (le baron Louis-M.), O. ✲, conseiller à la Cour de cassation; quai Saint-Michel, 23, à Paris.
1887. ANTOINE[5], vétérinaire à Grevenmacher.
1864. BABINET (Léon), O. ✲, A. ❖, lieutenant-colonel dans l'armée territoriale.
1837. BÉGIN (Émile)[6], docteur en médecine, rue Fabert, 42 *bis*, à Paris.
1887. BELLEVOYE (Adolphe)[7], membre de la société entomologique de France, rue Tailleyrand, à Reims.
1856. BOUCHOTTE (Émilien), ✲, ingénieur civil, place Saint-Michel, 6, à Paris.

1 Agrégé-Artiste depuis 1875; décédé à Trèves, le 2 septembre 1891.
2 Décédé à Vaudreching, le 23 Janvier 1892.
3 Membre agrégé-cultivateur depuis 1849.
4 Correspondant depuis 1881.
5 Agrégé-Cultivateur en 1873, titulaire en 1875.
6 Décédé à Paris, le 1888.
7 Agrégé-Artiste en 1858, titulaire en 1871.

Digitized by Google

1863. BOURGEOIS, ✠ I. ✠, inspecteur d'Académie à Beauvais.
1846. CAZALAS (L.), C. ✠, médecin inspecteur de la réserve; impasse Sainte-Marie, rue du Bac, à Paris.
1853. CHASTELLUX (de), ✠, ancien sous-préfet.
1881. COETLOSQUET (le baron MAURICE du); rue de Serre, 16, à Nancy.
1864. COLLIGNON (CLAUDE), I. ✠, principal émérite; faubourg Stanislas, 1, à Nancy.
1864. CROVA (ANDRÉ), ✠, A. ✠, professeur de physique à la Faculté des sciences de Montpellier.
1865. CUVIER (OTHON), pasteur de l'Église réformée, faubourg Stanislas, 29 *bis*, à Nancy.
1871. DIDION (JULES), ✠, docteur en médecine; rue Saint-Nicolas, 28, à Nancy.
1847. DIEU (SOSTHÈNE),[1] O. ✠, docteur en médecine, pharmacien principal de première classe en retraite, directeur de *La Santé*, à Dunkerque.
1857. DU COLOMBIER (MAURICE), directeur du télégraphe à Amiens.
1864. FOURNIER (J.-B.), G. O. ✠, général de brigade du génie du cadre de réserve; rue Cassette, 20, à Paris.
1877. GANDELET (le comte ALBERT), camérier secret de Sa Sainteté Léon XIII, rue de Strasbourg, 57, à Nancy.
1882. GARGAN (CHARLES de), au château de Preisch.
1869. GÉHIN[2], ancien pharmacien; à Remiremont.
1873. GILBRIN, docteur en médecine, rue Chaplerue, 7, à Metz.
1863. GOULIER (C.-M.)[3] O. ✠, I. ✠, colonel du génie en retraite; rue Vaneau, 49, à Paris.
1837. GRELLOIS (EUGÈNE), C. ✠, I. ✠, docteur en médecine, médecin principal de première classe en retraite; à Pont-à-Mousson (Meurthe-et-Moselle).
1855. GUÉPRATTE (l'abbé LOUIS), supérieur du Petit-Séminaire, à Montigny-lès-Metz.
1878. GURY (ALPHONSE), pharmacien à Metz.
1864. HANRIOT (CHARLES), ✠, I. ✠, inspecteur d'Académie; à Troyes.
1855. HANRIOT (THÉODORE), ✠, professeur à la faculté des sciences de Lille.
1864. JACQUET (AUGUSTIN), A. ✠, professeur de rhétorique au lycée Louis-le-Grand, à Paris.
1858. LACOULONCHE (de), ✠, A, ✠, professeur de rhétorique au lycée Charlemagne; rue de Seine, à Paris.
1888. LADOUCETTE (baron EUGÈNE de).

1 Décédé à Paris, le ... juillet 1891.
2 Décédé à Remiremont, le ... janvier 1890.
3 Décédé le ... août 1888.

Digitized by Google

1847. LANGLOIS, O. ✠, docteur en médecine, pharmacien principal de première classe en retraite; à Paris.
1872. LANIER (le baron), ancien inspecteur des forêts; à Rémilly.
1844. MAILLOT (François-Clément), ✠, médecin inspecteur, ancien président du Conseil de santé des armées; à Paris.
1858. MAUROUARD, O. ✠, inspecteur général des poudres et salpêtres, chef du service au ministère de la guerre, rue d'Argenson, 1, à Paris.
1847. MENGIN-LECREULX (Gabriel), G. O. ✠, général de division du génie du cadre de réserve; rue de Vaugirard, 58, à Paris.
1863. MICHEL (Emile), peintre; avenue de l'Observatoire, 9, à Paris.
1843. MICHEL (le chevalier Emmanuel), ✠, conseiller honoraire de Cour d'appel; à Tulle (Corrèze).
1857. MOUZIN (Edouard), professeur au Conservatoire de musique; boulevard Magenta, 154, à Paris.
1885. PAQUET D'HAUTEROCHE (René),
1856. PÊTRE (Charles), A. ✠, statuaire, directeur de l'École régionale des beaux-arts à Bourges.
1858. PETSCHE (Charles), O. ✠, ingénieur en chef des ponts et chaussées; rue de La Bruyère, 19, à Paris.
1843. PLASSIARD, O. ✠, ingénieur en chef des ponts et chaussées en retraite; à Lorient.
1868. RIOLACCI (J.-D.-P.), O. ✠, médecin-major de première classe au 11e régiment d'infanterie.
1844. SAINT-VINCENT (le baron Paul de), O. ✠, président de chambre honoraire à la Cour d'appel de Nancy.
1851. STRATEN-PONTHOZ (le comte François van der); rue de la Loi, 13, à Bruxelles.
1873. TARATTE, A. ✠, ancien professeur; rue Monge, 118, à Paris.
1862. TRAUTMANN, ingénieur en chef des mines à Dijon.
1852. VIAL (Jules), O. ✠, lieutenant-colonel d'état-major, professeur à l'École d'état-major; à Paris.
1847. VINCENOT, O. ✠, lieutenant-colonel du génie en retraite.
1865. WELTER (J.-B.), chef d'escadron d'artillerie dans l'armée territoriale.
1857. WOLF (C.), I. ✠, astronome à l'Observatoire de Paris.
1849. WORMS (Justin), banquier; rue du Conservatoire, 10, à Paris.

Agrégés-Artistes.

MM.

1878. DUJARDIN (A.), sculpteur, à Metz.
1873. ÉTIENNE (Henry), artiste lithographe; rue Serpenoise, 10, à Metz.

Digitized by Google

1838. NOUVIAN, artiste lithographe, nouveau faubourg Saint-Jean, 22, à Nancy.
1873. SCHUSTER (Aimé), ex-professeur de physique et de chimie à l'école industrielle de Metz.
1883. THIRIOT, professeur de musique, rue des Allemands, 74, à Metz.

Correspondants.

MM.

1856. ABORD (Hyppolyte), avocat; à Autun.
1886. ADAM (Lucien), ✲, président de chambre, à Rennes.
1861. AUBURTIN-LALLEMAND (Ernest), docteur en médecine; rue Bonaparte, 18, à Paris.
1833. AUDOY (J.-Victor), C. ✲, général de brigade; à Lavaur.
1887. BARRAL (Georges), publiciste, à Paris.
1859. BEAUDOIN (Jules), ✲, géologue; à Châtillon-sur-Seine.
1859. BECUS (Edouard), ancien notaire, agronome; à Nancy.
1861. BELLIN (Gaspard), juge suppléant au tribunal de première instance de Lyon.
1855. BENEYTON (Amédée), percepteur à Besançon.
1867. BERIGNY, ✲, A. ❀, docteur en médecine, membre de la Société de météorologie de France; à Versailles.
1882. BERNARD (Claude), A. ❀, médecin à Dieulouard (Meurthe-et-Moselle).
1878. BERTRAND (l'abbé Louis), professeur au grand séminaire de Bordeaux.
1878. BOGINO (Frèd.-Louis), statuaire; rue du Moulin-Vert, 59, à Plaisance-Paris.
1865. BONVALLOT (Ed.), conseiller à la Cour d'appel de Dijon.
1869. BONVARLET, ancien négociant, consul de Danemarck; à Dunkerque.
1882. BOSMANS (l'abbé J.), secrétaire-archiviste du Cercle archéologique d'Enghien (Belgique).
1835. BOUILLET (J.-B,), ✲, naturaliste, directeur du musée de Clermont-Ferrand.
1879. BRIQUEL (Charles), avocat, administrateur de la bibliothèque de Lunéville.
1878. BUZY, professeur au lycée de Sens.
1832. CAEN (Samuel), hébraïste; à Paris.
1845. CARPENTIN (le major), O. ✲, commissaire près le premier conseil de guerre de Marseille.
1868. CARRA DE VAUX (le baron A.-F,), juge honoraire au tribunal de la Seine; rue de Tournon, à Paris.

Digitized by Google

1885. CARRIÈRE (Léon), secrétaire de la Société des sciences à Strasbourg.
1859. CASTAN (Auguste), ☼, I. ❦, conservateur de la bibliothèque de la ville de Besançon, correspondant de l'institut.
1843. CHAMPIGNEULLE, rue du Pontiffroy; à Metz.
1887. CHASSIGNET, O. ☼, sous-intendant militaire en retraite, à Nancy.
1867. CHAUTARD (J.), I. ❦, doyen de la Faculté des sciences de Lille.
1826. CHENOU, ☼, I. ❦, ancien doyen de la Faculté des sciences de Poitiers.
1886. CIZEL (l'abbé), professeur au collège de Lachapelle-sous-Rougemont (Haut-Rhin).
1873. CLÉRY (Adrien ROBINET de), ☼, ⚖, avocat à la Cour d'appel de Paris.
1870. COLIN (Léon), C. ☼, I. ❦, médecin principal de première classe en retraite.
1868. COLNET D'HUART (de), docteur ès-sciences, professeur de physique à l'athénée de Luxembourg.
1852. COLSON, ☼, docteur en médecine; à Noyon.
1821. DELCASSO (Laurent), O. ☼, I. ❦, recteur émérite.
1835. DELMAS (Louis), I. ❦, agent général de *La Nationale*, compagnie d'assurances sur la vie humaine, à Reims.
1879. DENY (Edouard), ingénieur civil, directeur de l'usine de Mertzwiller (Alsace).
1887. DESSENON, I. ❦, professeur de mathématiques au Lycée Saint-Louis, à Paris.
1868. DUBOIS (Edouard), ancien officier de marine, professeur d'hydrographie à l'École navale de Brest.
1877. DUPRIEZ (Raymond), libraire (archéologie-numismatique), place de Brouckère, 24, à Bruxelles.
1852. ENGLING, professeur à l'Athénée de Luxembourg.
1846. FLORENCOURT (de), président de la Société des recherches utiles de Trèves.
1837. FRANCK, docteur en médecine; à Montpellier.
1866. FROMONT (Auguste), homme de lettres; à Lille.
1866. GENTIL (Emile), A. ❦, fabricant de papier à Mainbottel (Meurthe-et-Moselle).
1880. GÉRARD (L.), conducteur des ponts et chaussées, au Hâvre.
1882. GERMAIN (Léon), archiviste-bibliothécaire de la Société d'Archéologie lorraine, 26, rue Héré, à Nancy.
1885. GOY (Paul de), licencié-ès-sciences mathématiques, à Zédrevaux, par Rémilly (Lorraine).

Digitized by Google

1872. HAILLECOURT (Alf.), agrégé et inspecteur honoraire de l'Université ; à Bordeaux.
1886. HANNEAU, artiste sculpteur, à Paris.
1850. HÉRICOURT (le comte Achmet d'), ✠, secrétaire perpétuel de l'Académie d'Arras ; à Souchez, près Arras.
1863. HUARD (Adolphe), homme de lettres, secrétaire général de l'Institut protecteur de l'enfance ; rue de l'Ancienne-Comédie, 18, à Paris.
1886. HUART (Bon Guisbert d')[1], ancien avocat à la cour de Paris.
1868. HUBERT (Louis), receveur des domaines à Crèvecœur (Oise).
1857. HUMBERT (Gustave), A. ✠, sénateur ; à Paris.
1873. HYVER (l'abbé), professeur de rhétorique.
1886. JACOB (Alfred), archiviste du département de la Meuse.
1854. KERVYN DE LETTENHOVE (le baron), membre de l'Académie royale de Belgique (lettres), correspondant de l'Institut (Académie des sciences morales et politiques) ; à Bruxelles.
1878. KRAUS (l'abbé), professeur à l'Université de Fribourg, en Brisgau.
1872. KUHN (l'abbé Hermann)[2], curé de Guéblange (Lorraine).
1861. LACRETELLE (Henri), homme de lettres ; rue du Colisée, 19, à Paris.
1878. LAPAIX (Constant), graveur héraldique ; à Nancy.
1854. LARCHEY (Lorédan), conservateur à la bibliothèque de l'Arsenal ; rue de Londres, 29, à Paris.
1860. LE GENTIL, juge au tribunal civil d'Arras.
1865. LERAS (Napoléon), ✠, I. ✠, docteur ès-sciences, inspecteur d'Académie ; à Auxerre.
1875. LETELLIER (C.-A.-L.), ✠, ex-régent de rhétorique du collège de Lisieux ; à Caen.
1864. LÉVY (Isaac), rabbin ; à Vesoul.
1872. LUCAS (Charles), architecte.
1865. MAHON DE MONAGHAN (Eugène), ✠, consul de France ; rue des Ternes, 88, à Paris.
1886. MANGIN (Ferdinand), ✠, inspecteur général des forêts, vice-président de la Société d'agriculture d'Algérie.
1843. MANSUY médecin-vétérinaire ; à Frouard (M.-et-M.).
1873. MATHIEU (Auguste), sous-inspecteur des forêts, à Bar-le-Duc.
1867. MATHIEU (Émile)[3], docteur ès-sciences, professeur à la Faculté des sciences de Nancy.
1838. MERSON (M.-L.), ✠, major en retraite ; à Paris.

1 Décédé à le 22 Janvier 1891.
2 Membre titulaire. Janvier 1889.
3. Décédé à Nancy, le octobre 1890.

Digitized by Google

1862. MILLIEN (Achille), homme de lettres; à Beaumont-la-Ferrière (Nièvre).
1830. MOREAU (César), ancien vice-consul de France à Londres, directeur de l'Académie de l'industrie; à Paris.
1863. MOUGENOT (Léon), archéologue; à Nancy.
1843. NEYEN (Auguste), docteur en médecine; à Viandon (grand-duché de Luxembourg).
1837. NICOLAS (Michel), ✻, I. ❶, professeur de philosophie à la Faculté protestante de Montauban.
1846. NOTHOMB (de), propriétaire; à Longlaville (M.-et-M.).
1857. ORDINAIRE DE LACOLONGE (Louis), ✻, chef d'escadron d'artillerie en retraite; allée de Tourny, 22, à Bordeaux.
1844. PERREY (Alexis), ✻, I. ❶, professeur de mathématiques à la Faculté des sciences de Dijon.
1888. PRÉAU (Ch.-Alex.-Germain), membre de divers Sociétés d'Archéologie, 7, rue Antoine-Vramant, à Paris.
1885. PRÉVOT (Ch.), ingénieur à Boussu, près Mons (Belgique).
1850. QUIQUANDON (Jacques), O. ✻, colonel du génie en retraite; à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).
1836. REICHENSPERGER (le Dr Aug.), ancien conseiller à la Cour d'appel de Cologne, député au Parlement; à Cologne.
1872. REVOIL (Henri), O. ✻, I. ❶, architecte diocésain et des monuments historiques, correspondant de l'Institut; à Nîmes.
1879. ROBERT (Ferdinand des), terrasse de la Pépinière,1, à Nancy.
1851. ROISIN (le baron Ferdinand de), ✻; à Trèves.
1849. SCHIAVETTI, opticien; à Brest.
1857. SCOUTETTEN (Louis), ✻, médecin-major de première classe, au 34e régiment d'infanterie.
1837. SELYS LONGCHAMPS (le baron Edmond de), sénateur, membre de l'Académie royale de Belgique (sciences naturelles); à Liège.
1887. SERRURE, directeur de la Revue numismatique, à Paris.
1866. STAAF (le colonel F.-N.), O. ✻, attaché militaire à la légation de S. M. le roi de Suède et de Norvège, place Wagram, 1 à Paris.
1878. THIRION (Maurice), professeur d'Histoire au lycée de Nancy.
1860. TRANCHARD (L.), O. ✻, intendant militaire de première classe; rue Samson, 3, à Bourges.
1860. TRELAT (le Dr Ulysse), O. ✻, membre de l'Académie de médecine, professeur à la Faculté de médecine de Paris.
1886. VENDEL (Adrien), juge de paix, à Demange-aux-Eaux (Meuse).

Digitized by Google

1875. VIGNAUX (Eug. de); rue des Francs-Bourgeois, 34, à Paris.
1842. VIOLLET (J.-B.), ingénieur civil; rue Saint-Louis, au Marais, 79, à Paris.
1854. VION (Michel), A. ✻, chef d'institution ; à Amiens.
1859. WOGUE (L.), gradué grand-rabbin, professeur de théologie et d'hébreu au séminaire israélite ; rue Ville-Hardouin, 16, à Paris.
1852. WURTH-PAQUET, président de la Cour supérieure de justice de Luxembourg.

A. Friren.

Digitized by Google

Digitized by Google

ACADÉMIES, SOCIÉTÉS SAVANTES, etc.

Avec lesquelles l'Académie de Metz échange ses Publications.

Les Sociétés correspondantes sont priées de considérer comme accusé de réception *de leurs envois à l'Académie l'inscription à la liste ci-dessus, pages 231 à 246, des publications qu'elles lui ont envoyées.*

Liste des Sociétés de divers pays avec lesquelles l'Académie se trouve en relation, à la date du 31 mai 1888.

EUROPE.

Alsace-Lorraine, *Colmar.* Société d'histoire naturelle de Colmar.
— *Metz.* Société d'histoire naturelle de Metz.
— — Comice agricole de Metz.
— — Verein für Erdkunde zu Metz.
— — Le *Moniteur de la Moselle.*
— — Le *Lorrain.*
— *Mulhouse.* Société industrielle de Mulhouse.
— *Strasbourg.* Société des sciences, agriculture et arts de la Basse-Alsace.

Angleterre, *Cambridge.* Cambridge philosophical Society.
— *Londres.* Zoological Society of London.
— *Manchester.* Literary and philosophical Society of Manchester.

Autriche-Hongrie, *Buda-Pesth.* Budapester Handels und Gewerbe Kammer.
— *Gratz.* Historische Verein für Steiermark.

Bavière, *Munich.* Kœnigliche bayerische Akademie der Wissenschaften.

Belgique, *Anvers.* Académie d'archéologie de Belgique.
— *Arlon.* Institut archéologique du Luxembourg.
— *Bruxelles.* Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique.
— — Observatoire royal.

Digitized by Google

— — Société malacologique de Belgique.
— *Enghien.* Cercle archéologique d'Enghien.
— *Liége.* Institut archéologique liégeois.
— — Société de géologie de Belgique.
— — Société libre d'émulation de Liége.
— — Société royale des sciences de Liége.
— — Université de Liége.
— *Mons.* Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut.

FRANCE :

Ain, *Bourg.* Société d'émulation, sciences, lettres et arts de l'Ain.
Aisne, *Laon.* Société académique de Laon.
— *Saint-Quentin.* Société académique des sciences, arts, belles-lettres, agriculture et industrie de Saint-Quentin.
Alpes-Maritimes, *Nice.* Société des lettres, sciences et arts du département des Alpes-Maritimes.
Aube, *Troyes.* Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département de l'Aube.
Aveyron, *Rhodez.* Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron.
Bouches-du-Rhône, *Aix.* Académie des sciences, agriculture, arts et belles-lettres d'Aix.
— *Marseille.* Société de statistique de Marseille.
— — Académie des sciences, belles-lettres et arts de Marseille.
Calvados, *Caen.* Académie des sciences, arts et belles-lettres de Caen.
— — Société des antiquaires de Normandie.
— — Société Linnéenne de Normandie.
Charente-Inférieure, *La Rochelle.* Société d'agriculture de La Rochelle.
— *Rochefort.* Société d'agriculture, belles-lettres, sciences et arts de Rochefort.
Côte-d'Or, *Dijon.* Académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon.
Doubs, *Besançon.* Académie des sciences et belles-lettres de Besançon.
Eure, *Evreux.* Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres de l'Eure.
Finistère, *Brest.* Société académique de Brest.

Digitized by Google

Gard, *Nîmes.* Académie du Gard.

Garonne (Haute-), *Toulouse.* Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse.

— — Académie des jeux floraux.

— — Société des sciences physiques et naturelles de Toulouse.

— — Société d'archéologie du midi de la France.

— — Société d'agriculture de la Haute-Garonne et de l'Ariége.

Gironde, *Bordeaux.* Académie des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux.

— — Société Linnéenne de Bordeaux.

Indre-et-Loire, *Tours.* Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département d'Indre-et-Loire.

Isère, *Grenoble.* Académie Delphinale.

Jura, *Lons-le-Saulnier.* Société d'émulation du Jura.

Landes, *Dax.* Société de Borda.

Loire, *Saint-Etienne.* Société d'agriculture, industrie, sciences, arts et belles-lettres du département de la Loire.

Loire (Haute-), *Le Puy.* Société d'agriculture, sciences, arts et commerce du Puy.

Loire-Inférieure, *Nantes.* Société académique de Nantes et de la Loire-Inférieure.

Loiret, *Orléans.* Société d'archéologie de l'Orléanais.

Loir-et-Cher, *Blois.* Société des sciences et des lettres de la ville de Blois.

Lozère, *Mende.* Société d'agriculture, industrie, sciences et arts du département de la Lozère.

Maine-et-Loire, *Angers.* Société d'agriculture, sciences et arts d'Angers.

— — Société industrielle d'Angers et de Maine-et-Loire.

Manche, *Cherbourg.* Société des sciences naturelles de Cherbourg.

Marne, *Châlons.* Société d'agriculture, commerce, sciences et arts du département de la Marne.

— *Reims.* Académie de Reims.

— *Vitry-le-François.* Société des sciences et arts de Vitry-le-François.

Meurthe-et-Moselle, *Nancy.* Académie de Stanislas.

— — Société d'archéologie lorraine.

— — Société centrale d'agriculture de Nancy.

Digitized by Google

— *Pont-à-Mousson*. Société philotechnique de Pont à-Mousson.

Meuse, *Bar-le-Duc*. Société des lettres, sciences et arts de Bar-le-Duc.

— *Verdun*. Société philomatique de Verdun.

Morbihan, *Vannes*. Société philomatique du Morbihan.

Nord, *Cambrai*. Société d'émulation de Cambrai.

— *Douai*. Société d'agriculture, de sciences et d'arts, séant à Douai.

— *Dunkerque*. Société dunkerquoise pour l'encouragement des sciences, des lettres et des arts.

— *Lille*. Société des sciences, de l'agriculture et des arts.

Oise, *Beauvais*. Société académique d'archéologie, sciences et arts du département de l'Oise.

Pas-de-Calais, *Arras*. Académie d'Arras.

Puy-de-Dôme, *Clermont-Ferrand*. Académie des sciences, belles-lettres et arts de Clermont-Ferrand.

Pyrénées (Basses-), *Pau*. Société des sciences, lettres et arts de Pau.

Pyrénées-Orientales, *Perpignan*. Société agricole, scientifique et littéraire des Pyrénées-Orientales.

Rhône, *Lyon*. Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon.

— — Société d'agriculture, histoire naturelle et arts utiles de Lyon.

— — Société littéraire, historique et archéologique.

— — Société académique d'architecture de Lyon.

Saône (Haute-), *Vesoul*. Société d'agriculture de la Haute-Saône.

Saône-et-Loire, *Autun*. Société Éduenne.

— *Chalon-sur-Saône*. Société d'histoire et d'archéologie de Chalon-sur-Saône.

Sarthe, *Le Mans*. Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe.

— — Société philotechnique du Maine.

Seine, *Paris*. Société des Antiquaires de France.

— — Société centrale d'agriculture de France.

— — Société de géographie de Paris.

— — Société zoologique d'acclimatation.

— — Association scientifique de France; au secrétariat de la faculté des sciences, à la Sorbonne, à Paris.

— — Académie nationale, agricole et manufacturière, et Société française de statistique universelle.

Digitized by Google

Seine-et-Oise, *Versailles.* Société d'agriculture et des arts de Seine-et-Oise.
— — Société des sciences morales, des lettres et des arts de Seine-et-Oise.

Seine-Inférieure, *Le Havre.* Société havraise d'études diverses.
— *Rouen.* Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen.
— — Société libre d'émulation de la Seine-Inférieure.
— — Société des sciences naturelles de Rouen.
— — Société d'agriculture du département de la Seine-Inférieure.

Sèvres (Deux-), *Niort.* Société de statistique, sciences et arts du département des Deux-Sèvres.

Somme, *Abbeville.* Société d'émulation d'Abbeville.
— *Amiens.* Académie des sciences, belles-lettres, arts, agriculture et commerce du département de la Somme.
— — Société des Antiquaires de Picardie.

Var, *Toulon.* Société académique du Var.

Vienne, *Poitiers.* Société académique d'agriculture, belles-lettres et arts de Poitiers.

Vosges, *Épinal.* Société d'émulation du département des Vosges.
— *Saint-Dié.* Société philomatique de Saint-Dié.

Yonne, *Auxerre.* Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne.

Hollande, *Harlem.* Nederlandsche Maatschappij ter Bevordering van Nijverheid (Société néerlandaise pour le progrès de l'industrie).

Luxembourg (Grand-duché de), *Luxembourg.* Institut royal grand-ducal de Luxembourg.
— — Cercle agricole et horticole du grand-duché de Luxembourg.
— — Société de botanique de Luxembourg.

Norvège, *Christiana.* Kongeliche norske Fredericks universitet.
— — Observatoire de Christiania.

Prusse, *Brême.* Naturwissenschaftlichen Verein zu Bremen.
— *Gœrlitz.* Oberlautsitzische Gesellschaft der Wissenschaften.
— *Kœnigsberg.* Kœnigliche physikalisch-œkonomische Gesellschaft zu Kœnigsberg.
— *Trèves.* Gesellschaft für die nützliche Forschungen zu Trier.

Russie, *Saint-Pétersbourg.* Académie impériale des sciences de Saint-Pétersbourg.

Digitized by Google

— — Observatoire physique central de Russie.
— — Société d'archéologie et de numismatique de Saint-Pétersbourg.

Saxe, *Halle.* Kaiserlich-Leopold.-Carol.-Deutsche Akademie.

Suède, *Lund.* Lunds universitet.

Suisse, *Zurich.* Antiquarischen Gesellschaft in Zurich.

AFRIQUE.

Algérie, *Alger.* Société historique algérienne.

Égypte, *Le Caire.* Société khédivale de géographie du Caire.

AMÉRIQUE.

Antilles, *Haïti.*

Brésil, *Rio-de-Janeiro.* Museu nacional do Rio-de-Janeiro.

Canada, *Ottawa.* Institut Canadien-Français.

ÉTATS-UNIS :

Columbia, *Washington.* Agriculture Departement.
— — Coast Survey Office, U. S.
— — Interior Departement.
— — Patent Office.
— — Smithsonian Institution.

Connecticut, *Hartford.* Connecticut State agricultural Society.
— *New-Haven.* Academy of Sciences of Connecticut.

Iowa, *Davenport.* Davenport Academy of natural Sciences.

Massachusetts, *Boston.* American Academy of Arts and Sciences.
— *Cambridge.* Museum of comparative Zoology at Harvard College.

Michigan, *Détroit.* Agricultural Society of the Stat of Michigan.

Missouri, *Saint-Louis.* Academy of Sciences of Saint-Louis.

New-York, *New-York.* University of the State of New-York.

Ohio, *Columbus.* Ohio State board of Agriculture.

Pennsylvanie, *Philadelphie.* Academy of natural Sciences.

Wisconsin, *Madison.* Wisconsin State agricultural Society.

ASIE.

Chine, *Zi-Ka-Wei,* Observatoire magnétique et météorologique de Zi-Ka-Wei, près Chang-Hai.

A. FRIREN.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

I. — SÉANCE ANNUELLE.

Séance annuelle du 31 Mai 1888.

Pages.

Bericht über die Arbeiten der Akademie während des Jahrgangs 1887-1888, von Herr Ferrez Sekretær ..... I-XXIX

Compte-rendu des travaux de l'Académie pendant l'année 1887-1888, par M. E. Ferrez, secrétaire 3

Rapport sur le concours de poésie de l'année 1887-1888, par M. Auricoste de Lazarque, membre titulaire .....

Rapport sur le concours de linguistique (*patois messin*) de l'année 1887-1888, par M. l'abbé Vion, membre titulaire 33

Rapport sur le concours d'histoire de l'année 1887-1888, par M. Ch. Abel, membre titulaire 47

Rapport sur le concours d'agriculture de l'an-

Digitized by Google

née 1887-1888, par M. Lametz, membre titulaire 55

Rapport sur le concours d'apiculture de l'année 1887-1888, par M. Amblard, membre titulaire 59

Notice sur P.-Ch. Robert, par M. Huber, membre titulaire 63

Notice biographique sur Henri Lepage, par M. Ch. Abel, membre titulaire 73

Notice sur Jean Pelte, par M. D. Amblard, membre titulaire 80

Récompenses décernées par l'Académie à la suite des concours de l'année 1887-1888. 85

Programme des concours ouverts pendant l'année 1888-1889 87

Bureau de l'Académie pour l'année 1888 1889 93

II. — MÉMOIRES ET COMMUNICATIONS.

Histoire et Archéologie.

Extrait des mémoires de Claude Colson, curé de Nitting, député aux états généraux de 1789. Annotations par M. Benoît, membre titulaire 97

Revue rétrospective des vieilles chansons populaires du pays mosellan, par M. Ch. Abel, membre titulaire 107

Rombas. Etymologie, histoire, par M. Ch. Abel, membre titulaire 119

Digitized by Google

Note sur un caveau à ossements découvert dans l'Eglise Saint-Vincent, à Metz, par M. Jacquemin, membre titulaire 145

Sciences appliquées.

Description d'un régulateur gyroscopique, par M. Lametz, membre titulaire 147

Etude hydrotimétrique sur les eaux de l'ancien département de la Moselle, par M. Em. Raillard, membre honoraire 155

Horticulture. — Viticulture.

Culture des arbres à branches renversées, par M. Amblard, membre titulaire 220

L'érynose devant l'Académie de Metz en 1887, par M. Ch. Abel, membre titulaire 223

APPENDICE.

Ouvrages imprimés offerts à l'Académie pendant l'année 1887-1888 231

Travaux manuscrits déposés aux archives de l'Académie pendant l'année 1887-1888... 247

Tableau des membres de l'Académie 255

Académies, Sociétés savantes, etc., avec lesquelles l'Académie de Metz échange ses publications 269

Digitized by Google

PLANCHES.

Église Saint-Vincent, transept de gauche avec indication du caveau (Planche XXX)..... 144

Régulateur gyroscopique (Planche XXXI).... 147

Courbes des essais hydrotimétriques des eaux de sources des différents terrains du bassin de la Seine et de l'ancien département de la Moselle (Planche XXXII)..... 212

Courbes des essais hydrotimétriques des eaux de sources des différents terrains du bassin de la Seine et de l'ancien département de la Moselle (Planche XXXIII)... 218

FIN DE LA TABLE.

Metz, Imprimerie Lorraine, Anc^t Delhalt, rue des Clercs, 14.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Princeton University Library
32101 073762112